



**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE**

1992

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

**RAPPORT
DES
ACTIVITES**

24^e année

LA TERRE

(Ramassons simplement une motte de terre)

Ce mélange émouvant du passé des trois règnes, tout traversé, tout infiltré, tout cheminé d'ailleurs de leurs germes et racines, de leurs présences vivantes : c'est la terre.

Ce hachis, ce pâté de la chair des trois règnes.

Passé, non comme souvenir ou idée, mais comme matière.

Matière à la portée de tous, du moindre bébé; qu'on peut saisir par poignées, par pelletées.

Si parler ainsi de la terre fait de moi un poète mineur, ou terrassier, je veux l'être! Je ne connais pas de plus grand sujet.

Comme on parlait de l'Histoire, quelqu'un saisit une poignée de terre et dit : « Voilà tout ce que nous savons de l'Histoire Universelle. Mais cela nous le savons, le voyons; nous le tenons : nous l'avons bien en mains. »
Quelle vénération dans ces paroles!

Voici aussi notre aliment, où se préparent nos aliments. Nous campons là-dessus comme sur les silos de l'histoire, dont chaque motte contient en germe et en racines l'avenir.

Voici pour le présent notre parc et demeure : la chair de nos maisons et le sol pour nos pieds.

Aussi notre matière à modeler, notre jouet.

Il y en aura toujours à notre disposition. Il n'y a qu'à se baisser pour en prendre. Elle ne salit pas.

On dit qu'au sein des géosynclinaux, sous des pressions énormes, la pierre se reforme. Eh bien, s'il s'en forme une, de nature particulière, à partir de la terre proprement dite, improprement appelée végétale, à partir de ces restes sacrés, qu'on me la montre! Quel diamant serait plus précieusement!

Voici enfin l'image présente de ce que nous tendons à devenir.

Et, ainsi, le passé et l'avenir présents.

Tout y a concouru : non seulement la chair des trois règnes, mais l'action des trois autres éléments : l'air, l'eau, le feu.

Et l'espace, et le temps.

Ce qui est tout à fait spontané chez l'homme, touchant la terre, c'est un affect immédiat de familiarité, de sympathie, voire de vénération, quasi filiale.

Parce qu'elle est la matière par excellence.

Or, la vénération de la matière : quoi de plus digne de l'esprit?

Tandis que l'esprit vénérant l'esprit... voit-on cela?

— On ne le voit que trop.

Francis PONGE.



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

L E S B A R B O U I L L O N S
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 144

BUREAU DE DÉPÔT : 6920 WELLIN FÉVRIER 1992

EDIT. RESP. : MAURICE EVRARD

AU TILLEUL, 113

6921 CHANLY

TÉL.: 084/38 80 76

6921 CHANLY

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 400fr MINIMUM - FAMILIALE : 420fr MINIMUM
ETUDIANT : 300fr MINIMUM

CCP 000-0982523-10 DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE ASBL - 6921 CHANLY

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES

Sauf indication contraire, activités d'une journée : se munir de son pique-nique.

Samedi 7 mars : DEBROUSSAILLEMENT à AUFFE

R-V.: 9.30h à la chapelle d'AUFFE

Les opérations de débroussaillage aux Pérées sont suspendues en attendant que les modalités de gestion des Réserves Domaniales soient mises au point par la Région Wallonne.

Se munir, comme d'habitude, des instruments ad hoc : fourches, râtaux, cisailles, serpes, tronçonneuses, débroussailleuses...

Vendredi 13 mars : SOIREE ORNITHOLOGIQUE à HAN/LESSE

reportée R-V.: 20h au Centre d'Initiation à l'Ecologie des Masures à HAN/LESSE

Au programme : Présentation de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Famenne
par Marc PAQUAY

Présentation des biotopes concernés par Pierre LIMBOURG

Présentation des objectifs de l'Equipe ornitho par
Danièle VAN GOTTOM

Pour plus de précisions, voir invitation plus loin.

Samedi 25 avril : Les PELOUSES CALCAIRES au confluent LESSE-MEUSE

Guide : Gérard LECOMTE 081/43 46 58

R-V.: 9.30h au parking du Casino à DINANT

Dimanche 10 mai : 2e JOURNEE DU PATRIMOINE NATUREL EN HAUTE-LESSE

Six itinéraires seront préparés, un sur chaque commune de la Haute-Lesse

Responsables : Nassogne : Pierre CHANTEUX - 061/41 10 36
 Tellin : Jacques DUPUIS - 084/36 63 67
 Daverdisse : Gérard LECOMTE - 081/43 46 58
 Wellin : Maurice FVRARD - 084/38 80 76
 Libin : Chantal GILLET - 02/538 74 62
 Rochefort : Bruno MAREE - 084/37 77 77
 Organisation et publicité : Jean-Luc SON - 010/45 48 43

Appel pressant à des guides volontaires pour seconder les responsables!

Dimanche 24 mai : Journée de PROSPECTION TOUS AZIMUTHS

R-V.: 8h à la Carrière des Limites (sortie de l'E 411 vers HAN/LESSE ou WELLIN)

Prospection du bocage vers Auffe et Belvaux/ Guide : Bruno MAREE

R-V.: 13.30h à l'église de BELVAUX

Prospection botanique. Guide : Gérard LECOMTE

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Adresses de contact : P. et A. GELIN : 084/37 74 97

P. LIMBOURG : 084/38 85 13

Dimanche 1er mars : INITIATION A LA BRYOLOGIE (P. et A. GELIN)

R-V.: 9.30h à la Chapelle Reine-Astrid à BRIQUEMONT

Emporter pique-nique et loupe. Après une promenade-récolte, les échantillons de mousses seront examinés en laboratoire.

Samedi 21 mars : INITIATION A LA BRYOLOGIE (suite) (P. et A. GELIN)

R-V.: 9.30h au parking face au Musée à HAN/LESSE

Emporter pique-nique et loupe.

Dimanche 5 avril : Journée ANEMONES PULSATILLES (P. LIMBOURG)

R-V.: 9.30h au château d'eau des Pérées à RESTEIGNE

Emporter le pique-nique.

Matinée : recensement annuel au Tienne des Vignes

Après-midi : visite des autres sites à pulsatille de Lesse-et-Lomme

N.B.: En cas de retard dans la végétation, l'activité sera remplacée par celle prévue le 18/4 (matinée uniquement).

Samedi 18 avril : INITIATION A LA BRYOLOGIE (fin)(P. et A. GELIN)et PREMIERES FLORAISONS EN LESSE-ET-LOMME (P. LIMBOURG)

R-V.: 9.30h au château d'eau des Pérées à RESTEIGNE

Emporter le pique-nique.

N.B.: En cas de retard dans la végétation, l'activité sera remplacée par celle prévue le 5/4.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 4 avril : Recensement du PIC MAR (suite) avec M. PAQUAY 084/37 80

R-V.: 8h à l'église de BUISSONVILLE (journée)

Dimanche ^{3 mai} ~~8 mars~~ : Recensement du SERIN CINI avec E. IMBRECKX 084/21 20 40

R-V.: 7h à l'ancienne gare de ROCHEFORT.

Cette activité de la matinée se fera à vélo. Pour rappel, la gare de Jemelle met des vélos en location...

Vendredi 5 juin : Observations nocturnes avec D. VAN GOTTOM

R-V.: 20h à RTT LESSIVE (l'observation peut se prolonger jusqu'au matin)

I N V I T A T I O N A T O U S
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Ami(e) des oiseaux,

Avec le mois de mars commencent les migrations du
Grand Retour...

Si, le vendredi 13 mars à 20 heures, vous êtes de passage aux Masures de HAN, vous aurez le plaisir d'y rencontrer Marc PAQUAY.

Il vous présentera en primeur l'

ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE LESSE-ET-LOMME

sorti de presse voilà quelques jours.

Une somme d'observations de terrain, d'analyses scientifiques,...
Et puis, quelle réflexion sur la nature dans son ensemble, les
biotopes, les sites menacés de Famenne...

A cette occasion, vous découvrirez également la toute nouvelle Equipe ornitho "version 1992", ses membres, ses objectifs, ses diverses activités... que l'on espère de haut vol!

Bienvenue à tous les intéressés!
A bientôt donc!

Ornithologiquement vôtre,
Marc PAQUAY et toute l'équipe.

P.S.: A emporter : sa curiosité et ses questions d'ordre scientifique, ses suggestions, son enthousiasme, etc.
Cette fois-ci, les jumelles ne sont pas indispensables quoique, pour un rapace nocturne qui, justement, passerait par là...

ACTIVITES DE L'EQUIPE MALACO ET AUTRES BESTIOLES : Br. MAREE 084/37 77 77

Samedi 11 avril : Initiation à la détermination des GASTEROPODES terrestres de la région calcaire

R-V.: 13.30h à l'église d'EPRAVE

Dimanche 17 mai : Pour les durs (!), recherche et détermination des espèces les plus petites et spécialement des Vertigos.

R-V.: 9h à l'église de HAN/LESSE (matinée seulement)

NOS RANDONNEES PEDESTRES A TRAVERS L'ARDENNE : Pol MABOGE C61/65 51 70

Samedi 29 février : Barrage de NISRAMONT - CETTURU (20 km)

R-V.: 9.30h à l'église de CETTURU

~~Samedi 7/mars/~~ Reporté au Dimanche 8 mars - prenez-en bonne note!-

CETTURU - GOUVY (16 km)

Cetturu est situé sur la route Tavigny-Steinbach. De Houffalize, on peut y accéder :

- soit par Tavigny (\pm 10 km) : à Houffalize, prendre d'abord la direction de Bastogne, puis un petit chemin à gauche vers le sommet de la côte, après le point de vue;
- soit par Sommerain et Brisy (\pm 12 km) : à Houffalize, prendre d'abord la route de la Baraque de Fraiture jusqu'au carrefour "Les Cheras" (?), puis à droite la route de Gouvy jusqu'à Sommerain, ensuite encore à droite vers Brisy et là, toujours à droite vers Cetturu. Carte Michelin n° 214.

PROCHAINES REUNIONS DU COMITE

Samedi 28 mars à 16h, chez Jacques et Jacqueline DUPUIS à TELLIN.

Samedi 30 mai à 16h, chez Maurice et Loulou EVRARD à CHANLY.

REUNIONS DE LA CELLULE "ENVIRONNEMENT" (au Centre d'Ecologie des Masures à HAN/LESSE, à 20h)

Jeudi 5 mars

Jeudi 2 avril

Jeudi 4 mai Tout le monde y est le bienvenu avec les problèmes de son coin.

INFORMATIONS DIVERSES

ERRATUM : Dans le rapport qu'a fait Pierre CHANTEUX de l'activité du 1er sept. 91 dans les environs du VIROIN, il convient de remplacer, p. 101, 8e ligne, "Eumedonia eumedon" par Aricias agestis.

COTISATIONS 1992

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'oubliez pas de régler au plus tôt votre cotisation 1992. Le montant, inchangé, est rappelé en tête de ce n° des Barbouillons ainsi que le N° du CCP.

Merci à ceux qui se sont déjà mis en règle et tout particulièrement à ceux qui ont gonflé spontanément le montant prévu par l'Assemblée Générale. Ils ont droit à la reconnaissance de tous et à un gracieux sourire de notre Trésorier. Les communiqués dans la presse régionale coûtent cher mais font connaître notre association et son action.

RAPPORT DES ACTIVITES 1991

Vous trouverez dans ce courrier les derniers comptes rendus des activités de 1991 ainsi que la Table des matières de l'ensemble de l'année. Il vous est donc possible de constituer le rapport complet et, si vous le souhaitez, vous pouvez remettre ce rapport à un membre du Comité lors d'une prochaine sortie. Il vous sera restitué dans les délais les plus brefs, parfaitement relié... S'il vous plaît, ne tardez pas trop : Bruno, qui se charge du travail de reliure, aime faire le tout en une seule fois car c'est une grosse mise en train.

RAPPORT DES ACTIVITES 1992

Vous trouverez aussi les premiers comptes rendus de 1992. Le format est légèrement modifié, ainsi que le mode d'impression. Nous tentons, cette année, l'expérience de faire imprimer nos Barbouillons à l'Institut Technique de l'Etat à Jemelle.

Même le principe reste le même : les rapports sortiront tous les deux mois en suivant une pagination continue qui permettra la reliure en fin d'année. Ce sera notre 24e rapport annuel d'activité...

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 18 janvier, vous avez choisi 7 membres pour constituer le Conseil d'administration de notre association pendant l'année 1992.

Lors de la première réunion de ce comité, le 2 février, ces membres se sont ainsi réparti les tâches :

Président : Jacques DUPUIS - rue St-Urbain, 124H - 6934 TELLIN
084/36 63 67

Vice-président : Chantal GILLET - chaussée de Charleroi, 141/6 - 1060
02/538 74 62 BRUXELLES

Secrétaire : Jean-Luc SON - rue des Primevère 6/202 - 1348 LOUVAIN-LN
010/45 48 43
Boîte aux lettres du Secrétariat : chez Maurice EVRARD

Trésorier : Pierre CHANTEUX - Grand-Place, 17 - 6880 BERTRIX
061/41 10 36

Responsable des Barbouillons : Maurice EVRARD - Au Tilleul, 113 -
084/38 80 76 6921 CHANLY

Membres : Gérard LECOMTE - rue Raymond Noël, 119 - 5170 BOIS-de-Viller
081/43 46 58

Bruno MAREE - rue des Collires, 29 - 5580 HAN-sur-Lesse
084/37 77 77

Tous sont disposés à servir au mieux l'association. Ils comptent pour cela sur l'aide et l'appui de chacun. Aux deux nouveaux "élus" qui ont accepté la charge de membres du comité, les "anciens" souhaitent une cordiale bienvenue et un travail joyeux et efficace!

REMERCIEMENTS

Arlette GELIN et Jean-Claude LEBRUN ont souhaité ne pas voir leur mandat d'administrateurs renouvelé.

Arlette, après avoir été commissaire aux comptes en 1982 et 83

(avec ainsi un droit de regard sur le travail de son mari!) était devenue membre du Comité en 1984. En 1991, elle avait remplacé Marc PAQUAY à la vice-présidence. Après 8 ans de bons et loyaux services, elle a jugé que l'heure était venue de donner à d'autres l'occasion de faire leurs preuves...

Merci à elle pour le travail fourni, le plus souvent en tandem avec Paul, au sein du Comité, de l'équipe botanique, dans la guidance des activités générales, dans l'animation des sorties mycologiques, dans le combat pour l'environnement, etc., etc. Mais soyez rassurés, Arlette ne part pas et vous pouvez toujours soumettre à sa sagacité vos problèmes botaniques ou mycologiques.

Jean-Claude, lui, tout en se spécialisant dans les mêmes disciplines qu'Arlette, devait tenir pendant 7 ans le gouvernail de notre association. Pour plusieurs d'entre nous, c'est en août 1979, à l'occasion de l'exposition de Villance "La forêt et ses ressources" que nous avons fait sa connaissance. Sa casquette de marinier (signe de prédestination) sera bientôt familière aux natus les plus assidus, au point qu'en 1981, sans doute pour fêter l'entrée de son propriétaire au Comité, elle avait les honneurs des Barbouillons (p. 95), faveur qui n'avait jusque-là été accordée qu'à la cuculle du Père Albert (1969, p. 66)*.

En 1985, après un long règne, Pierre LIMBOURG lui transmettait la charge de président. A cette tâche, Jean-Claude se donna sans compter, avec sagesse et bonhomie, avec le souci du dialogue et de l'accueil (auquel toute sa famille collaborait), avec son sens pédagogique et artistique.

A lui aussi, nous disons un tout grand merci, ainsi qu'à Andrée qui a bien sa part dans le bilan de ces 7 années de travail. Soyez assurés que, s'il se réjouit d'être soulagé de certaines responsabilités et contraintes administratives, Jean-Claude en profitera pour continuer d'approfondir sa culture de naturaliste et de se rendre utile à notre association.

Si vous avez des temps libres, n'hésitez pas, participez

à un chantier de gestion des Réserves Naturelles des RNOB. Pour cela, contactez Joëlle HUYSECOM, rue Royale Ste-Marie, 105 - 1030 BRUXELLES. Elle vous fournira la liste des chantiers et les dates des interventions.

- à un stage de FORMATION AU MARAICHAGE ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE. Pour tous renseignements s'adresser à CRABE, rue St-Médard, 4 - 1370 JODOIGNE

ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE LESSE-ET-LOMME

Sortie imminente!... Soyez là le 13 mars (cf. Programme de l'Equipe ornithologique) pour recevoir votre exemplaire des mains mêmes de Marc PAQUAY, un de ses auteurs.

Vous profiterez ainsi du prix exceptionnellement modeste qui peut vous être accordé grâce à l'intervention d'AVES et de notre Association.

* Depuis lors, notre ami Raoul COMMERCE aurait-il perdu sa verve caricaturale?



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

LES BARBOUILLONS

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 145

BUREAU DE DÉPÔT : 6920 WELLIN AVRIL 1992

ÉDIT. RESP. : MAURICE EVRARD

AU TILLEUL, 113

6921 CHANLY

TÉL.: 084/38 80 76

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 400fr MINIMUM - FAMILIALE : 420fr MINIMUM
ÉTUDIANT : 300fr MINIMUM

CCP 000-0982523-10 DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE ASBL - 6921 CHANLY

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES

Sauf indication contraire, activités d'une journée : prendre pique-nique.

Samedi 25 avril : Les PELOUSES CALCAIRES au confluent LESSE-MEUSE
Guide : Gérard LECOMTE 081/43 46 58

R-V.: 9.30h au parking du Casino à DINANT

Dimanche 10 mai : 2e JOURNEE DU PATRIMOINE NATUREL EN HAUTE-LESSE

↳ Matinée : Six promenades sont prévues dans les six communes de la Haute-Lesse. Le R-V. est à 9.30h.

1. Commune de LIBIN : Les petits ruisseaux qui font la Lesse
Guides : Chantal GILLET (02/538 74 62) et J-Cl. LEBRUN
R-V. : Eglise d'ANLOY
2. Commune de DAVERDISSE : Initiation à la botanique et à l'ornithologie
Guides : Gérard LECOMTE (081/43 46 58) et Claudine HUYSECOM
R-V.: Eglise de DAVERDISSE
3. Commune de WELLIN : Un terroir contrasté entre Famenne et Ardenne
Guides : Maurice EVRARD (084/38 80 76) et Pierre LIMBOURG
R-V.: Eglise de WELLIN
4. Commune de TELLIN : Intégration d'un village dans le paysage : BURE
Guide : Jacques DUPUIS (084/36 63 67)
R-V.: Eglise de BURE
5. Commune de ROCHEFORT : Promenade au coeur du Parc de Lesse-et-Lomme
Guides : Bruno MAREE (084/37 77 77) et Arlette GELIN
R-V.: Eglise de HAN/LESSE
6. Commune de NASSOGNE : Nassogne, village accueillant pour les oiseaux
R-V.: Eglise de NASSOGNE
Guides : Pierre CHANTEUX (061/41 10 36) et Michel DAVID

- A 13h : Barbecue (payant) et verre de l'amitié (gratuit) au Bois des GAUDREES à RESTEIGNE. Fléchage depuis le pont de la Lesse à Resteigne. Les voitures seront garées aux environs de la Cabane Debernardi.
- Après-midi : Après le pique-nique, au départ du Bois des Gaudrées, promenade "Sur les traces d'Edmond d'Hoffschmidt, l'ermite de Resteigne" Guide : Maurice EVRARD

Dimanche 24 mai : Journée de prospection tous azimuts

Matinée : Prospection du bocage vers AUFFE et BELVAUX (Bruno MAREE)

R-V.: 8h à la Carrière des Limites (sortie de l'E 411 vers Han/Lesse ou Wellin)

Après-midi : Prospection botanique et ornithologique (Gérard LECOMTE)

R-V.: 13.30h à l'église de BELVAUX

Dimanche 21 juin : La vallée de la SURE : Guide : Bernard OVERAL

R-V.: 9.30h à l'église de MARTELANGÉ

Mardi 21 juillet : Les traces de l'agriculture ancienne dans la vallée de l'Almache

Guides : Maurice EVRARD et Claudine HUYSECOM

R-V. : 9.30h au PONT DES GADES à GEMBES

Samedi 8 août : La vie dans les mares et les ruisseaux

Guides : Jacques DUPUIS et Claudine HUYSECOM

Préparation : Dim. 26/7

R-V.: 9.30h au Pont des Gades à GEMBES.

N-B.: Les activités de juillet et août sont organisées, à la demande de HUYSECOM dans la commune de DAVERDISSE dans le cadre du projet "INFO-DECOUVERTES" mis sur pied par le "Centre d'information et de découvertes" organisé par le S.I. de Daverdisse. Pour plus de renseignements s'adresser à Claudine HUYSECOM - rue de la Croix d'or - 6929 GEMBES (061/51 13 92).

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 18 avril : Initiation à la bryologie (3) (P. et A. GELIN) et premières floraisons en Lesse et Lomme (P. LIMBOURG)

R-V.: 9.30h au château d'eau des Pérées à RESTEIGNE

Emporter le pique-nique.

Samedi 23 mai : A la découverte de biotopes intéressants de la Famenne septentrionale : chênaies, pelouses sur schiste, étangs (P. et A. GELIN)

R-V.: 9.30h à l'église de BUISSONVILLE -

Emporter le pique-nique

Samedi 30 mai : Orchidées en Lesse et Lomme : nos stations menacées (1) (P. LIMBOURG)

R-V.: 9.30h au Château de LAVAUX-Ste-ANNE

Emporter le pique-nique

Samedi 13 juin : Orchidées en Lesse et Lomme (2) (P. LIMBOURG)

R-V.: 9.30h à l'église de BELVAUX
Emporter le pique-nique

Samedi 20 juin : Prospection I.F.B.L. : piémont de l'Ardenne (P. LIMBOURG)

R-V.: 9.30h à l'église de SOHIER
Emporter le pique-nique

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Vendredi 22 mai : Grande soirée ornithologique (reportée du 13 mars : voir "Barbouillons" n° 144, p. 3)

Présentation de l'ATLAS DES OISEAUX NICHEURS EN LESSE-et-LOMME
de l'EQUIPE ORNITHO version 1992

R-V.: 20h au Centre d'Ecologie des Masures à HAN/LESSE

Vendredi 5 juin : Observations nocturnes (Danièle VAN GOTTOM)

R-V.: 20h à RTT LESSIVE (L'observation peut se prolonger toute la nuit)

ACTIVITES DE L'EQUIPE MALACO et autres bestioles : Bruno MAREE 084/37 77 77

Dimanche 17 mai : Recherche et détermination des espèces minuscules, en particulier les Vertigos

R-V.: 9h à l'église de HAN/LESSE (matinée seulement)

Samedi 20 juin : Prospection des berges du Ri d'Ave en amont de son confluent avec la Lesse

R-V.: 9.30h à l'église de HAN/LESSE

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE : Maurice EVRARD 084/38 80 76

Vendredi 1er mai : Fouille du puits de WELLIN (cimetière) détecté par un radiesthésiste (donc hypothétique!...)

R-V.: 9.30h à l'église de WELLIN

Pour la suite des travaux, prendre contact avec le responsable...

ACTIVITES DE L'EQUIPE SPELEO :

Vendredi 1er mai : Participation à la fouille du puits de WELLIN

R-V.: 9.30h à l'église de WELLIN

A 17h, au local des Natus (ancienne Ecole Communale d'HALMA) réunion en vue de la réorganisation de l'équipe. Invitation à tous!

REUNIONS DE L'EQUIPE ENVIRONNEMENT :

Vendredi 17 avril à 15h : R-V. à la chapelle de Lommel (BRAS) en vue de visiter des terrains marécageux achetables en Haute Lomme.

Jeudi 7 mai : Réunion mensuelle au Centre d'Ecologie des Masures (Han/LESSE) (20h)

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Samedi 30 mai à 16h chez Maurice et Loulou EVRARD à CHANLY

VACANCES EN AUTRICHE : Chantal GILLET 02/538 74 62

Chantal signale que le contingent (21-22) est réuni. Des retardataires qui voudraient encore participer sont priés de contacter directement l'hôtel.

RANDONNEES PEDESTRES A TRAVERS L'ARDENNE : calendrier prochainement.JOURNEE DE L'ENIENIE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

le 20 septembre dans la région de NIEUPORT

Thème : problème de la reconstitution des dunes et de leur mise en réserve. On recherche guides bilingues connaissant bien la côte.
Réunion de préparation : Dim. 17/5 à 10h à la minque de Nieuport

INFORMATIONS DIVERSESFORUM DES JEUNES POUR L'ENVIRONNEMENT

Le CAGL (Centre d'Animation Globale du Luxembourg) nous signale la journée de réflexion du mercredi 22 avril qui a pour thème "La gestion des espaces publics au Grand-Duché de Luxembourg". Cette journée comprend la visite en car de plusieurs sites représentatifs avec le Directeur des Sites et Monuments nationaux du G-D. de Lux, Monsieur CALTEUX.

- Ferme transformée en logement pour touristes
- Visite du village pilote d'Esch-sur-Sûre
- Visite d'un château du XI et XVII^e siècles en voie de restauration
- Visite d'une tannerie restaurée, ...

Pour participer à cette journée, un car sera en mesure de vous prendre aux endroits suivants :

<input type="checkbox"/> Bouillon (Tunnel - Pont de France) :	08 h 35
<input type="checkbox"/> Libramont (Gare) :	09 h 00
<input type="checkbox"/> Arlon (Gare) :	09 h 45
<input type="checkbox"/> Martelange (Hôtel Maison Rouge) :	10 h 10

Le retour est prévu à **Arlon** aux environs de **18 h 30**.
Nous effectuerons ensuite le trajet Martelange-Libramont-Bouillon pour permettre à chacun de reprendre son véhicule aux différents points d'arrêt.

Si vous êtes intéressé par notre initiative, vous pouvez vous inscrire à cette journée moyennant une participation de 500 francs (car et repas de midi compris).
Nous vous demandons de nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint pour le 10 avril au plus tard.

Voir bulletin d'inscription ci-après.

EXPOSITION NATURE

Ne manquez pas de visiter l'exposition "ART ET FAUNE du LUXEMBOURG"

Oeuvres du peintre animalier bien connu JOHAN DE CREM

A la Galerie d'art Jean-Claude MERLAND au Village du Livre, REDU.

Exposition ouverte du 3 avril au 3 mai 1992.

Cette exposition est réalisée en collaboration par les RNOB (qui y auront un stand pendant le week-end de Pâques), la Fondation "Hëllef fir d'Natur" et les Naturalistes de la Haute-Lesse.

Bulletin d'inscription**Forum des Jeunes sur l'Environnement**

Journée du 22 avril 1992

La gestion des espaces publics au Grand-Duché de Luxembourg

à retourner pour le 10 avril au plus tard

au Centre d'Animation Globale du Luxembourg • CAGL
Rue Camille Joset, 1 • 6730 ROSSIGNOL • Tél. 063 - 41 15 96

Nom Prénom

Rue

Code postal Localité

Tél : Nombre de personnes

Cochez l'endroit où vous désirez prendre le bus

- | | | | |
|--|----------------|--|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bouillon (Tunnel - Pont de France) . | 08 h 35 | | Nombre de pers |
| <input type="checkbox"/> Libramont (Gare) . | 09 h 00 | | Nombre de pers. |
| <input type="checkbox"/> Arlon (Gare) . | 09 h 45 | | Nombre de pers |
| <input type="checkbox"/> Martelange (Hôtel Maison Rouge) . | 10 h 10 | | Nombre de pers. |

Le paiement (500 francs par personne) peut s'effectuer :

- soit par **virement** au compte du CAGL n° **001-1137939-11**
avec la mention "**Journée Grand-Duché**"
- soit par **chèque barré** au nom du CAGL.



LES BARBOUILLONS

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 146

BUREAU DE DÉPÔT : 6920 WELLIN JUIN 1992

ÉDIT. RESP. : MAURICE EVRARD
AU TILLEUL, 113

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

6921 CHANLY
TÉL.: 084/38 80 76

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 400fr MINIMUM - FAMILIALE : 420fr MINIMUM
ETUDIANT : 300fr MINIMUM

CCP 000-0982523¹⁰ DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE ASBL - 6921 CHANLY

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES : En principe, activités d'une journée : prévoir son pique-nique

Dimanche 21 juin : La vallée de la Sûre - Guide : Bernard OVERAL

Deux rendez-vous possibles : 9.30h à l'église de MARTELANGE
9.45h à l'église de TINTANGE

Dimanche 19 juillet : Promenade botanique - Guide : Pierre CHANTEUX

R-V.: 9.30h à l'église d'AUBY/Semois

Mardi 21 juillet : Les traces de l'agriculture ancienne dans la vallée de l'Almache - Guides : Maurice EVRARD et Claudine HUYSECOM

R-V.: 9.30h au Pont des Gades à GEMBES

Samedi 8 août : Découverte du milieu aquatique : créer chez soi une mare et un refuge naturels, est-ce possible? Observation de deux cas concrets à Gembes. Prévoir le pique-nique.

Guides : Jacques DUPUIS et Claudine HUYSECOM

Préparation : le dimanche 26/7

R-V.: 9.30h au Pont des Gades à GEMBES

ACTIVITES DE VACANCES : RANDONNEES PEDESTRES A TRAVERS L'ARDENNE

Guide : Pol MABOGE 061/655170

Samedi 22 août : GOUVY-TROIS-VIERGES (18km)

R-V.: 9.30h Parking de la gare de Troisvierges (G-D. de Lux.)

Dimanche 23 août : TROISVIERGES - CLERVAUX (15 km)

R-V.: 9.30h au parking de l'abbaye de Clervaux

Possibilité de logement à l'auberge de jeunesse de Troisvierges (chambre + petit déjeuner : ± 500fr + carte de membre : 400fr/AN) Tél.: 00.352.98018.

Pour se rendre aux R-V : via Bastogne - N874 - Longvilly - rejoindre la N12 pour Troisvierges et la N18 pour Clervaux.

18, 19 et 20 septembre : Projet de séjour au littoral avec participation à la Journée Nationale de l'Entente pour la protection de la nature le dimanche 20

Organisateur : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Les personnes intéressées par ce séjour prennent contact avec Jacques rue St-Urbain, 124H - 6934 TELLIN

ACTIVITES DES EQUIPES

EQUIPE BOTANIQUE

S. 20/6 : Prospection I.F.B.L.: piémont de l'Ardenne (P.LIMBOURG)

R-V.: 9.30h à l'église de SOHIER - Emporter le pique-nique

S. 27/6 : Projet d'achat immobilier d'une zone humide à BRAS

Voir "Chronique de l'Environnement".

R-V.: 9.30h à la chapelle de Lommel, à BRAS (N89 St-Hubert - Recogne, sortie Bras-Haut)

D. 26/7 : Prospection I.F.B.L. : Bocage du Cobri

R-V.: 9.30h au parking RTT-LESSIVE - Emporter le pique-nique.

N.B.- A l'issue de l'activité, établissement d'un calendrier d'activités pour les mois suivants.

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Vu les caprices météorologiques du 5 juin, la nocturne est renouvelée le

V. 19/6 à 20h à RTT-LESSIVE

dans l'espoir que le temps sera enfin au beau fixe. En cas de pluie, la balade sera annulée : pour toute confirmation veuillez téléphoner après 19h chez Danièle VAN GOTTOM (084/21 45 18) ou chez Marc PAQUAY (084/37 80 97)

EQUIPE SPELEOLOGIQUE

D. 12/7 : Journée spéléo ouverte à tous

R-V.: 9h à l'église de HAN/LESSE

Matinée : visite de quelques petites grottes entre Han et Rochefort

Après-midi : pique-nique au puits de baryte suivi de son exploration à AVE

En fin de journée, réunion au local à HALMA pour faire le point et établir d'autres projets.

EQUIPE MALACO et autres bestioles

S. 20/6 : Prospection des berges du Ri d'Ave en amont de son confluent avec la Lesse

R-V.: 9.30h à l'église de HAN/LESSE

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Cette équipe participera durant le mois de juillet (à partir du 6), renforcée par des volontaires retraités et des jeunes de diverses provenances, aux travaux de la villa romaine de Malagne (ROCHEFORT). Les intéressés peuvent s'adresser à Maurice EVRARD : 084/38 80 76.

EQUIPE ENVIRONNEMENT

Les réunions mensuelles aux Masures sont interrompues durant les mois de juillet et août.

Ne pas perdre de vue la visite sur place aux sources de la Lomme à BRAS prévue pour le 27 juin (voir calendrier botanique et chronique de l'environnement).

Le 21 juillet, après la promenade à Geubes, réunion (vers 17h) au local des natus à HALMA pour discuter de ce projet d'achat. Ceux qui sont intéressés par ce problème et qui prévoient ne pouvoir participer à cette réunion peuvent communiquer leur opinion sur le sujet au Président.

SOUPER TRADITIONNEL DES NATUS

Il aura lieu à SOHIER le 14 novembre prochain. Notez-le dans votre agenda...

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le 1er août à 16h, Pierre CHANTEUX reçoit chez Mme LEBRUN à VILLANCE.

INFORMATIONS DIVERSES

Dans les activités des RNOB, nous pointons :

Le 26/7 : visite guidée de la réserve de la Vieille Rochette à LIBIN par Pierre LIMBOURG. R-V.: 9.30h à l'église d'OCHAMPS

Les 18 et 19/7 : participation aux travaux de gestion des Réserves Naturelles de Haute Lesse à Libin et Bièvre. Renseignements auprès de Joëlle HUYSECOM : 02/245.55.00). Toutes les bonnes volontés sont accueillies s'il y a des bras au bout.

Une monographie (n° 40) du Cercle Culturel et Historique de Rochefort sort de presse. Son auteur est Christian LIMBREE, et son titre Rochefort, le petit patrimoine. 88 pages. En vente aux S.I. de Rochefort et Han, au Château et au Musée de Rochefort.



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

LES BARBOUILLONS

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 147

BUREAU DE DÉPÔT : 6920 WELLIN AOÛT 1992

ÉDIT. RESP.: MAURICE EVRARD

AU TILLEUL, 113

6921 CHANLY

TÉL.: 084/38 80 76

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 400Fr MINIMUM
FAMILIALE : 420Fr MINIMUM
ETUDIANT : 300Fr MINIMUM

CCP 000-0982523-10 DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE ASBL - 6921 CHANLY

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES : En principe, activités d'une journée : prévoir son pique-nique

Dimanche 30 août : VOYAGE ORNITHOLOGIQUE EN ZELANDE

Les Naturalistes d'Ecaussines nous invitent à participer à leur excursion ornithologique d'un jour en Zélande (Pays-Bas). Cette excursion se fera en car. Deux points d'embarquement sont fixés :

- 6.15h au parking de ARJO-WIGGINS, place des Déportés, NIVELLES
- 6.45h au parking du Champ de Courses à GROENENDAAL ring Est, direction
Bruxelles

Le retour est fixé à 22h. A emporter : pique-nique, jumelles, longues-vues et quelques florins.

Parmi les nombreux oiseaux, nous observerons notamment : chevaliers, bécasseaux, barges, courlis, avocettes, sternes, gravelots, tourne-pierre, garrots, harles,...

Prix du voyage : 500Fr. Le montant sera versé au 001-1049339-69 de El MOUQUET, Cercle des Naturalistes d'Ecaussines avec la communication "Voyage Zélande".

Préalablement, vu le peu de temps qui reste avant l'excursion, il y a lieu de réserver au plus tôt par téléphone :

Fernand DAUCHOT, 069/215138
Gérard LECOMTE, 081/434658

Pour tous renseignements et regroupement dans les voitures vers le lieu de départ, mêmes numéros de téléphone.

WEEK-END des 19-20 septembre

39e journée nationale de la Protection de la Nature.

A l'occasion de cette journée, nous organisons un week-end de redécouverte des milieux intéressants de la Côte.

Programme

samedi 19 septembre 1992 :

9.00 h: visite guidée de la réserve naturelle du Blankaart, au sud de Dixmude.
RV à 8.45 h au parking du château proche de la réserve.

14.30 h: visite guidée de la réserve naturelle du Westhoek.
RV à 14.15 h à l'Hôtel de Ville de La Panne.

dimanche 20 septembre 1992 :

10.30 h: visite guidée de la réserve naturelle de l'embouchure de l'Yser.
RV à 10.15 h devant le local du yachtclub (Force aérienne) - Halve Maanstraat à Nieuport.

14.30 h: visite guidée de la réserve naturelle des Oostvoordunen à Oostduinkerke.
RV à 14.15 h à la Minque de Nieuport où un autocar transportera les participants au lieu de rendez-vous situé en face du cimetière de Oostduinkerke (A. Geryllaan).

La manifestation officielle de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature aura lieu à la Minque de Nieuport de 12.30 h à 13.00 h.

NB: Pour ceux qui souhaiteraient préparer ces deux journées, au programme assez copieux, rappelons que ce n'est pas la première visite des Naturalistes de la Haute-Lesse à la Côte-Ouest. Les samedi 6 et dimanche 7 juin 1987, nous avons déjà visité le Blankaart et le Westhoek. Jean-Claude Lebrun en a donné le compte-rendu dans les Barbouillons de 1987 (p 51-60). Les premiers articles concernant la réserve naturelle du Blankaart ont été publiés dans le bulletin de 1959 des Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique.

Possibilités de logement:

Nous pourrions loger à Dixmude le vendredi soir et à Nieuport le samedi soir, cela permettrait, à la fois, d'être "relax" le matin, de limiter les déplacements automobiles et d'établir une comparaison entre les qualités de l'hébergement à la côte et dans l'arrière-pays. Chacun a cependant la liberté de choisir la formule qui lui convient le mieux et s'occupe donc de son logement.

Nieuport: il n'y manque pas d'hôtels.

Pension des Dunes (cat. H) , Albert I-laan 101, tél.: 058/23.31.54 (1300 FB pour 2 pers. , petit déjeuner compris).

Triniteyt, Albert I-laan 77, tél.: 058/23.83.80 (à partir de 1500 FB pour 2 pers., petit déjeuner compris).

Pacific, (cat. H2) , Albert I-laan 97, tél.: 058/23.40.34 (à partir de 1300 FB pour 2 pers. petit déjeuner compris).

Dixmude :

Hôtel-Restaurant "De Vrede", tél. : 051/50 00 38 (1300 FB pour 2 pers. ,900 FB pour 1 pers. , petit déjeuner compris)

Hôtel Saint-Jean, tél. : 051/50 02 74 (1 600 FB pour 2 pers. , 1 200 FB pour 1 pers , petit déjeuner compris) .

Les prix fournis ici sont indicatifs. Il peut y avoir de légères différences suivant que les chambres ont ou n'ont pas de salle de bain.

Il est préférable de prévoir son pique-nique du samedi midi.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à Jacques DUPUIS.

Samedi 24 octobre : INITIATION A LA MYCOLOGIE (Guide : Arlette GELIN)

R-V.: 9.30h à l'église de CUSTINNE (sortie de l'E 411 vers Houyet)

Prospection et détermination le long de l'Iwoigne et de ses affluents.

Samedi 14 novembre : SOUPER TRADITIONNEL DES NATURALISTES

Lieu : Salle St-Lambert à SOHIER

Prix : 750Fr, tout compris (Remarquez l'effort : 50Fr de moins qu'en 91!)

Cette somme est à virer au compte des Natus (v. le page) avant le 20 octobre 1992. Le paiement vaut inscription, ne traînez pas!

Heure: l'apéritif sera servi à 18.30h

M E N U

Apéritif offert par l'ASBL

Soupe de courgettes

Salade de magret fumé

Pintadeau aux chicons et pommes nature

Tiramisu

Café

Animation : Traditionnel échange des cadeaux (les nouveaux se renseignent auprès des anciens). Chacun vient avec ses idées, ses jeux, ses chansons...

ACTIVITES DE VACANCES : RANDONNEES PEDESTRES A TRAVERS L'ARDENNE

Guide : Pol MABOGE 061/65 51 70

Samedi 22 août : GOUVY - TROIS-VIERGES (18km)

R-V.: 9.30h Parking de la gare de Trois-Vierges (G-D. de Lux.)

Dimanche 23 août : TROIS-VIERGES - CLERVAUX (15km)

R-V.: 9.30h au parking de l'abbaye de Clervaux

Possibilité de logement à l'auberge de jeunesse de Trois-Vierges (chambre + petit déj. : + ou - 500Fr + carte de membre : 400Fr/an) Tél. 00.352.98018

Pour se rendre aux R-V.: via Bastogne - N874 - Longvilly - rejoindre la N12 pour Trois-Vierges et la N18 pour Clervaux.

ACTIVITES DES EQUIPES

EQUIPE BOTANIQUE

S. 29/8 : Prospection IFBL carré J6 52 34 et carrière de kaolin (journée)
R-V.: 9.30h à l'église de FAYS-FAMENNE Guide: Pierre LIMBOURG
084/388513

EQUIPE MYCOLOGIQUE

S. 3/10 : Prospection à la limite Famenne-Ardenne
R-V.: 9.30h à l'église de GRUPONT Guides : A. et P. GELIN (084/377497)
S. 17/10 : Prospection en Famenne avec A. MARCHAL
R-V.: 9.30h à l'église de BELVAUX Guides : A. et P. GELIN

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 12/9 : R-V.: 8h à l'église d'EPRAVE
D. 11/10 : R-V.: 8h à l'église de SOHIER

Bloquez déjà les dates : D. 25/10 et S. 7/11 dans vos agendas.

EQUIPE SPELEO

W-E. des 3-4/10 : Bivouac sur la plaine du Bernard à MONT-GODINNE
R-V.: 10h devant l'église de MONT-GODINNE
Prévoir tente, sac de couchage, matériel spéléo. Contacter Christophe BOEGEN au 061/656241 pour renseignements complémentaires.

EQUIPE ENVIRONNEMENT

Ses réunions sont ouvertes à tous les membres, ne l'oublions pas.
Elles ont lieu au Centre d'Ecologie des Masures à HAN/LESSE à 20h. tous les premiers jeudis du mois.

La prochaine réunion, le J. 3/9 est particulièrement importante puisque nous y mettrons au point le projet "Vallée de l'Almache".

Bloquez déjà dans votre agenda les jeudis 1/10, 5/11 et 3/12.

PROCHAINE REUNION DU COMITE : Le Samedi 26 septembre à 16h chez Jean-Luc SON et Marie EVRARD à LOUVAIN-la-NEUVE
Les membres du Comité recevront un plan du quartier.



LES BARBOUILLONS

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 148

BUREAU DE DÉPÔT : 6920 WELLIN OCTOBRE 1992

ÉDIT. RESP.: MAURICE EVRARD

AU TILLEUL, 113

6921 CHANLY

TÉL.: 084/38 80 76

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 400fr MINIMUM
FAMILIALE : 420fr MINIMUM
ÉTUDIANT : 300fr MINIMUM

CCP 000-0982523-10 DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE ASBL - 6921 CHANLY

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES

PARTICIPATION DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE A LA SEMAINE VERTE 1992

Dans le cadre de la "SEMAINE VERTE" (du 17 au 25 octobre 1992), nous travaillerons la main dans la main avec les administrations communales de Rochefort et de Wellin qui nous ont sollicités.

L'administration communale de ROCHEFORT s'est engagée à programmer les travaux de remise en état de la mare de Wavreille, en accord avec la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles : un (trop!) long dossier suivi depuis plusieurs années par les Naturalistes de la Haute-Lesse...

A cette occasion, notre association organisera une animation d'information et de sensibilisation du grand public et des écoles sur le site même de la mare, à Wavreille.

Dimanche 18 octobre : de 13 à 18h

Mercredi 21 octobre : de 9 à 17h.

Au programme : Récolte et détermination de la microfaune
Observation au binoculaire
Flore aquatique et des zones humides
Analyse de la "qualité" de l'eau
Panneaux didactiques - Publications
Caractéristiques et intérêt de ce genre de biotope...

Tous ceux qui acceptent de (ou souhaitent!) participer à la permanence sur le site sont priés de contacter Bruno MAREE (084/37 77 77)

Dimanche 25 octobre : Redécouverte de la VALLEE DE L'ALMACHE (communes de **Wellin et Daverdisse**)

R-V.: au confluent de la Lesse et de l'Almache, près de l'Hôtel du Moulin, à DAVERDISSE, à 9.30h

Au programme : Présentation du projet de sentier écologique avec livret-guide
 Nettoyage des décharges sauvages sur le territoire de WELLIN
 Repérage des tronçons du futur sentier et du déplacement projeté d'une clôture de chasse
 Repérage des aménagements à réaliser : débroussaillage du sentier, passerelle à créer, etc.

Se munir d'un SAC POUBELLE, de gants, de pelles...

Le public sera invité à participer à cette activité par voie de presse.

Samedi 24 octobre : Journée d'initiation à la MYCOLOGIE (Guide : A. GELIN)

R-V.: 9.30h à l'église de CUSTINNE (sortie de l'E411 vers Houyet)
 Prospection et détermination le long de l'Iwoigne et de ses affluents

Samedi 14 novembre :

A. Journée "culturelle" :

Archéologie : Visite des fouilles à la villa romaine de MALAGNE
 Visite du site de St-Remy de Falen-Humain

Architecture: Présentation des travaux de rénovation de la chapelle de l'abbaye de St-Remy

Paysages : Présentation de l'expérience de renouvellement du paysage végétal autour de l'abbaye

R-V.: à 9.30h au Square Crépin à ROCHEFORT

B. Souper traditionnel :

Reportez-vous aux Barbouillons n° 147, mais n'oubliez pas :

R-V.: 18.30h à la salle St-Lambert à SOHIER

Prix : 750Fr à virer au compte des Natus (voir 1^e page) avant le 20/10.
 Participation à l'animation, échange des cadeaux...

Samedi 5 décembre : Promenade dans la vallée de la VIERRE avec Francine VANDENABBEELE

R-V.: 9.30h à l'église de STRAIMONT (Herbeumont)

Dimanche 27 décembre : PROJET ALMACHE

Activité générale mais où toutes les équipes sont invitées à jeter leur regard "spécifique" et à préparer et exposer leur point de vue sur le site parcouru et le sentier écologique projeté. Il ne s'agit donc pas d'une activité guidée et pré-parée et pré-digérée... La participation active de chacun est attendue.

R-V.: 9.30h au Pont sur l'Almache, près de l'Hôtel du moulin (DAVERDISSE)

Samedi 23 janvier 1993 : ASSEMBLEE GENERALE de notre ASBL à AVE.

(Notez déjà la date et réservez votre après-midi!)

ACTIVITES DES EQUIPES

EQUIPE MYCOLOGIQUE

S. 17/10 : Prospection en Famenne avec A. MARCHAL (Guides : P. et A. GELIN)
R-V.: 9.30h à l'église de BELVAUX

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 7/11 : Observations dans la région de TELLIN

R-V.: 8h à l'église de TELLIN

Cette activité sera suivie de notre participation à la manifestation de BASTOGNE, "Grande fête de l'OISEAU LIBRE" (voir plus loin)

V. 18/12 : Projection commentée de diapos sur les HYMENOPTERES par Marc PAQUAY

R-V.: 20h au Centre d'Ecologie des Masures à HAN/LESSE

EQUIPE MALACO

S. 31/10 : Les mollusques et autres bestioles des feuilles mortes de l'automne

R-V.: 9.30h à la chapelle d'AUFFE (matinée uniquement)

EQUIPE ENVIRONNEMENT

Réunion au Centre d'Ecologie des Masures à HAN/LESSE tous les premiers jeudis du mois à 20h. Invitation à tous!
Prochaines réunions : 5/11 et 3/12.

REUNION DU COMITE

Le samedi 28 novembre à 16h chez Gérard et Monique LECOMTE à BOIS-DE-VILLERS
La liste des membres effectifs sera mise à jour au cours de cette réunion.

INFORMATIONS DIVERSES

Un concours de dessins d'enfants "DESSINE-MOI UN OISEAU" est organisé par le Comité "L'oiseau libre", Warnach, 43 - 6631 FAUVILLERS.

Deux catégories de participants : A. de 6 à 8 ans
B. de 9 à 12 ans

PRATIQUEMENT.

- chaque dessin doit comporter au dos le nom, l'adresse, le tel., l'âge de l'enfant.
- format du dessin : A4 (21 cm x 29,7 cm).
- faire parvenir le dessin au siège de l'Oiseau Libre, Warnach, 43, 6637 FAUVILLERS.
- date limite : le vendredi 30 octobre à minuit.
- concours individuel : les dessins collectifs ne sont pas admis.

EXPOSITION.

Les cent meilleurs dessins seront exposés à Bastogne, place Merceny, sous chapiteau, le samedi 7 novembre de 9 à 17h., sur les lieux de la remise des prix.

Pour plus de renseignements, écrire à l'adresse ci-dessus.

Comité L'OISEAU LIBRE



Warnach, 43, 6631 FAUVILLERS.



Grande Fête de l'Oiseau Libre BASTOGNE

Parc des Expositions, le 7 novembre 1992 de 9 à 17 hrs.

Ville symbole du courage pour la liberté, Bastogne a été choisie pour y organiser une grande fête de l'oiseau libre. A cette occasion, tous les amis des oiseaux seront nombreux afin de montrer au monde politique, aussi au-delà des frontières, leur détermination de mettre un terme aux captures en Région Wallonne et ailleurs.

Il est demandé à tous les participants d'apporter sur place tout engin qui entrave la liberté des oiseaux migrateurs :

filets, trappes, prisonnières, cages de toutes sortes

Devant la presse écrite et télévisée, un grand rouleau compresseur (bulldozer) se chargera de rendre ces objets inoffensifs à tout jamais et ce à 15 hrs, ~~vers 15 hrs~~.

Les succès médiatiques de cette action, pour laquelle nous voulons une portée internationale, dépend du volume total de cages, volières et pièges divers qui seront rassemblés.

Si vous avez beaucoup de ce "matériel" où si vous ne pouvez l'apporter sur place, nous nous chargerons bien volontiers de son transport. Dans ce cas, avertissez l'un ou l'autre de nos points de contact.

- L'Oiseau Libre asbl- 43 Warnach à 6631 Fauvillers - tél : 063-60.12.13

- Section Wallonne de la LRBPO - tél : 084-21.29.31 (après 18 hrs)

- La Maison de l'Oiseau - LRBPO - tél : 02-521.28.50 - Fax : 02-527.09.89

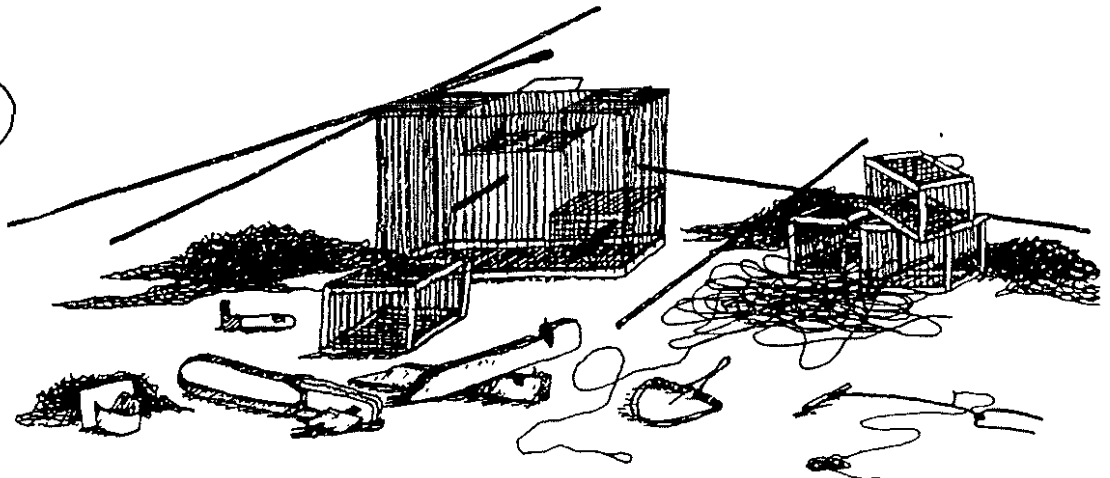
Mais si vous n'avez rien à "offrir", venez quand même ! Parlez-en autour de vous, incitez vos amis et connaissances à participer ou à vider caves et greniers de toutes les cages !

Concours de dessins et exposition

"Dessine-moi un oiseau" est le thème du grand concours de dessins, pour enfants de 6 à 12 ans, organisé par "L'Oiseau Libre" afin de sensibiliser les jeunes à la conservation de l'oiseau dans la nature et à la nécessité de la lutte contre la tenderie.

Les cent meilleurs dessins seront exposés Parc des Expo. à Bastogne de 9 à 17 hrs. La remise des prix aux jeunes lauréats aura lieu sur place à 15 hrs. par des personnalités de la bande dessinée, du monde du spectacle et du monde politique, ainsi que des naturalistes. Pour tous renseignements relatifs aux conditions de participation à ce concours de dessins, s'adresser à "L'Oiseau Libre" asbl.

Venez à Bastogne avec vos enfants où vous attendent ambiance musicale et buvette !





**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE**

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

LES BARBOUILLONS

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 149

BUREAU DE DEPOT : 6920 WELLIN DÉCEMBRE 1992

EDIT. RESP.: MAURICE EVRARD

AU TILLEUL, 113

6921 CHANLY

TÉL.: 084/38 80 76

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 400Fr MINIMUM
FAMILIALE : 420Fr MINIMUM
ÉTUDIANT : 300Fr MINIMUM

CCP 000-0982523-10 DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE ASBL - 6921 CHANLY

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES

Dimanche 27 décembre : PROJET ALMACHE

Activité générale où toutes les équipes sont invitées à jeter un regard "spécifique" et à préparer et exposer leur point de vue sur le site parcouru et le sentier écologique projeté. Il ne s'agit donc pas d'une activité guidée, pré-parée et pré-digérée... La participation active et les suggestions de tous sont attendues.

R-V.: 9.30h au Pont sur l'Almache, près de l'Hôtel du Moulin à DAVERDISSE

Samedi 16 janvier 1993 : EXCURSION ORNITHOLOGIQUE en CAR à DAMME et au ZWIN

Cette excursion nous conduira voir des oies! A cette époque de l'année, plusieurs dizaines de milliers d'oies hivernent dans les prés et les champs aux environs de Damme.

Nous poursuivrons par la visite du Zwin. Une première partie s'adresse tout particulièrement aux débutants avec un ensemble d'enclos et de volières. Une deuxième partie, l'exploration du Zwin proprement dit, est particulièrement intéressante à cette période, avec la présence de nombreux hivernants. Actuellement, on peut y observer: jusqu'à 50 cigognes blanches, 8000 mouettes et goélands, plus de 650 courlis cendrés, 900 chevaliers combattants et des oiseaux plus rares comme les bruants des neiges, les bruants lapons et les alouettes hausse-col.

Nous terminerons la journée dans le port de Zeebrugge où avec un peu de chance, nous pourrions observer quelques raretés: comme l'eider à duvet (1990), l'harelde de miquelon (1991), le faucon pèlerin (1991), le fuligule milouinan (1991) ou le hibou des marais.

Prévoir: bottes, jumelles et vêtements très chauds.

Une excursion vivement recommandée, ouverte à tous: ornithologues ou amateurs de paysages.

Guide: Gérard Lecomte 081/43.46.58

DISPOSITIONS PRATIQUES :

Vous comprenez que l'organisation d'une excursion en car nécessite impérativement que l'on s'inscrive dans les délais afin de permettre au guide de retenir un car suffisamment grand.

La date LIMITE d'inscription est le 10 JANVIER 1993.

COMMENT S'INSCRIRE? En virant la somme de 600Fr pour un adulte et 400Fr pour un enfant de moins de 12 ans au compte 063-0504350-82 de notre guide du jour Gérard LECOMTE - rue R. Noël, 119 - 5170 BOIS-DE-VILLERS avec la mention : DAMME + N° de téléphone.

Cette somme comprend le prix du voyage, le pourboire au chauffeur et l'entrée au ZWIN.

RENDEZ-VOUS : Plusieurs possibilités sont envisagées.

- 7h à WELLIN, à la sortie de l'autoroute E 411
- 7.30 au parking du viaduc de BEEZ (direction Andenne, sortie JAMBES)
- 8.30h à BRUXELLES (ring) sortie de TERNAT en direction d'Ostende.

Signalez le lieu d'embarquement choisi et, si aucun ne vous convient, contactez le guide qui vous fixera un autre rendez-vous.

Les responsables des lunettes sont priés de ne pas les oublier!

Venez nombreux à cette activité EXTRAordinaire : vous ne le regretterez pas!

Samedi 23 janvier : Promenade apéritive et ASSEMBLEE GENERALE de l'ASBL

R-V.: à AVE, au Café-restaurant "MOUTON" pour

à 13.30h : Promenade de mise en forme avant l'épreuve de l'Assemblée Gle.

à 17h : ASSEMBLEE GENERALE

- Ordre du jour :
1. Bilan moral de l'année 1992
 2. Bilan financier -Décharge au Trésorier
 3. Projet de budget pour 1993
 4. Renouvellement du Comité
 5. Suggestions et projets pour 1993
 6. Divers

Après l'assemblée, possibilité de souper sur place, comme d'habitude.

Samedi 13 février : Redécouverte du Parc de LESSE-ET-LOMME: les
PHENOMENES KARSTIQUES
Guide : Bruno MAREE

R-V.: 9.30h au parking des MASURES à HAN/LESSE

ACTIVITES DES EQUIPES

Le calendrier des différentes équipes sera établi au début de l'année prochaine, après l'Assemblée Générale.

En attendant, ne perdez pas de vue

l'activité exceptionnelle prévue pour le 18 décembre 1992 au Centre d'Ecologie des Masures à HAN/LESSE à 20h

Marc PAQUAY nous fera une projection commentée de dias sur les HYMENOPTERES.

De plus il remettra - et cette fois c'est sûr, certain et définitif - l'ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE FAMENNE à ceux qui le souhaitent. Ceux qui y ont souscrit et sont membres des Naturalistes de la Haute-Lesse le paieront 390F. On peut encore le commander, DES RECEPTION DE CES BARBOUILLONS, au prix de 490Fr. Le prix normal sera ensuite de 590Fr. On pourra encore se procurer cet ouvrage lors de l'Assemblée Gle ou lors d'une sortie.

N'oubliez pas non plus les prochaines réunions de l'EQUIPE ENVIRONNEMENT : tous les premiers jeudis au Masures à 20h.

INFORMATIONS DIVERSES

Vous avez sans doute appris les problèmes de santé qui avaient retenu notre dévoué trésorier, Pierre CHANTEUX, lors de notre joyeux banquet du mois dernier.

Il est en très bonne voie de guérison et compte bien être des nôtres lors de l'Assemblée Générale.

Tous les Natus l'encouragent et lui souhaitent une guérison complète et rapide en espérant que l'amitié de tous y contribuera.

A bientôt, Pierre!

Liste des membres effectifs et adhérents

Tous les membres cotisants peuvent assister à l'assemblée générale et y émettre leurs avis. Mais seuls les membres effectifs ont le droit de vote pour la désignation du comité.

Le comité désigne les membres effectifs lors de la réunion qui précède l'assemblée générale. Sont retenus comme effectifs, ceux des membres qui ont manifesté un intérêt réel pour les activités générales et autres, organisées par l'association.

Une omission malheureuse est cependant toujours possible. Nous demandons donc à ceux qui sont oubliés de nous le signaler avant l'assemblée générale du 23 janvier 1993.

Comité

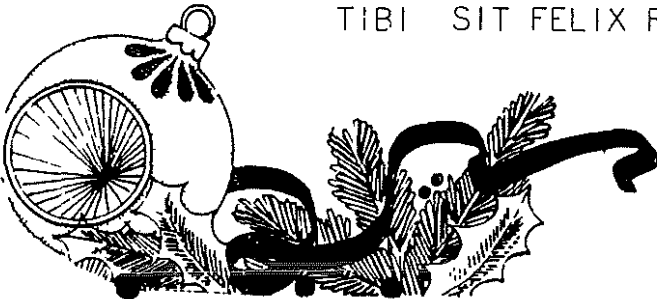
Selon les statuts, tous les membres du comité sont démissionnaires et les membres effectifs présents à l'assemblée générale choisissent le nouveau comité parmi les membres effectifs. La vie de l'association implique évidemment des tâches matérielles, que non seulement les membres du comité, mais aussi tous les autres membres, doivent prendre en charge, en fonction de leurs goûts et de leur disponibilité. Nous avons aussi à résoudre une difficile intégration : d'une part l'engagement dans la lutte pour la conservation de la nature et la préservation de l'environnement, d'autre part un projet d'organisation de loisirs faits de découvertes collectives, dans cette nature dont nous sommes et où nous voulons nous sentir bien. Organiser les activités, en rédiger les rapports, mettre en forme le calendrier, assurer l'administration du fichier des membres, conserver et améliorer au fil du temps nos moyens pédagogiques comme l'exposition et d'autres matériels, assister aux réunions diverses d'Inter-Environnement Wallonie et de l'Entente nationale pour la Protection de la Nature etc, guider les promenades après les avoir préparées, dactylographier et imprimer les Barbouillons, les expédier, voilà un bref survol de ce qu'il y a à faire. Maurice ne souhaite plus être astreint à la réalisation des Barbouillons. Il en a préparé près de 150, qui souhaite prendre le relais ?

Jacques Dupuis.

A TOUS,
JOYEUX NOEL ET BONNE, HEUREUSE ANNEE!

ANNVS MCMXCIII

TIBI SIT FELIX FAVSTVS FORTVNATVSQVE



Assemblée générale - Samedi 18 janvier 1992, chez Mouton, à Ave

La promenade traditionnelle, prologue incontournable de l'Assemblée générale, nous conduit cette année sur les hauteurs de Chanly, un pied en Ardenne, un pied en Famenne.

Dès 17 heures, le Président ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux nombreux membres, effectifs ou non, présents comme chaque année pour cette réunion-bilan du mois de janvier. Le Président dresse un inventaire complet et chiffré des diverses activités de l'association en 1991 : 24 sorties générales, 2 conférences, 1 journée de découverte-nature, 1 journée culturelle à Bruxelles (avec l'A.R.A.U.), 4 journées de débroussaillage avec une sensibilisation du grand public et la première journée du patrimoine naturel des NHL, une journée particulière de promotion de la nature et des naturalistes : 11 thèmes et 11 lieux de rendez-vous, le matin, et une promenade commune au départ du Rond du Roy, l'après-midi.

Les équipes ne sont pas en reste :

- 11 activités de l'équipe botanique et mycologique : Arlette Gelin brosse un rapide tableau des activités réalisées : Recensement des anémones pulsatilles (en progression !), initiation à la détermination des mousses et des lichens, excursion en Lorraine, herborisation en Famenne, prospection systématique des carrés IFB, classification des grandes familles de fleurs, et des fruits d'automne... sans compter les sorties purement mycologiques.



- L'équipe ornithologique a proposé, en 1991, 7 sorties guidées par Marc Paquay, Michel David ou Pierre Chanteux avec, à côté des prospections classiques, une attention toute particulière pour les migrations d'automne. Marc informe aussi l'assemblée de la parution toute proche de l'Atlas des Oiseaux nicheurs de Lesse et Lomme et invite chaque membre à réserver son exemplaire proposé à un prix "défiant toute concurrence" pour les membres de l'association.

- Maurice Evrard constate une fois encore la faible participation des membres des NHL dans l'équipe archéologique et le peu d'enthousiasme des jeunes qui semblent préférer des activités de vacances plus lucratives ... Mais, c'est ainsi dans toutes les associations ! Il évoque ainsi le projet de création d'une équipe de pensionnés, personnes ô combien plus disponibles ... et c'est Maurice qui le dit !

- L'équipe "Malaco ... et autres bestioles" a poursuivi l'inventaire systématique de la Zone de Protection spéciale de Lesse et Lomme et, jusqu'à présent, 67 espèces ont été déterminées sur les 130 recensées en Belgique et ce, y compris les espèces côtières et accidentelles. L'équipe poursuivra dans ce sens, en s'attachant à déterminer le biotope préférentiel des espèces ou en s'intéressant davantage, en 92, aux mollusques dulcicoles et des berges de nos principaux cours d'eau.

- Jacques Dupuis présente ensuite les différents dossiers abordés par l'équipe "environnement" qui se réunit le premier jeudi de chaque mois. Les Naturalistes de la Haute Lesse ont ainsi pris position dans toute une série de problèmes d'environnement : Le projet de construction d'un paradis tropical à Rochefort, la non-représentation de l'association dans la CCAT rochefortoise,

Le problème crucial des kayaks sur la Lesse, la qualité des eaux de surface suite aux rejets de lisier par les agriculteurs, les modifications discutables du plan de secteur ... Ces différents sujets firent l'objet d'un communiqué de presse publié dans le Courrier après chaque réunion. Jacques évoque aussi les relations de l'asbl avec la fédération I.E.W. et conclut que l'association doit poursuivre son rôle de groupe de pression tout en restant un groupe de bons naturalistes.

Avant de céder la parole au trésorier, le Président résume les activités de 91 : 52 invitations furent transmises à nos membres au travers de 6 Barbouillons et ce programme fut concocté lors de 6 réunions du comité. Le Président tient encore à remercier les 15 rapporteurs qui ont rédigé les compte-rendus des activités, Maurice qui doit avoir tapé et imprimé pour les Naturalistes de la Haute Lesse près de 8000 pages, Edgard et Maggy qui se sont chargés des enveloppes et des adresses, ceux qui s'occupent de l'assemblage, du "timbrage" et de la mise sous enveloppe, les guides de l'association ... une association qui fonctionne grâce à de nombreux membres bénévoles.



Le trésorier, Pierre Chanteux, présente alors les comptes de recettes et dépenses 1991 ainsi que le budget 92. Les commissaires aux comptes approuvent le bilan et les perspectives du trésorier qui propose le maintien de la cotisation au taux de 1991.

Le Président peut ensuite passer à l'élection du nouveau comité tout en signalant ne plus souhaiter voir le renouvellement de son mandat. Arlette Gelin ne désire pas non plus renouveler sa candidature.

42 membres effectifs sont présents et 3 procurations sont présentés, ce qui totalise 45 votants. Cinq personnes reçoivent plus de la moitié des voix au premier tour (Maurice Evrard, Pierre Chanteux, Jacques Dupuis, Bruno Marée, Jean-Luc Son) et un deuxième tour est nécessaire pour désigner les deux nouveaux membres du comité : Chantal Gillet et Gérard Lecomte.

Comme de coutume, pendant le dépouillement des résultats du scrutin, les membres présents sont invités à présenter leurs suggestions pour l'organisation de la vie de l'association dans l'année qui vient :

- Projet d'information des villégiateurs à Daverdisse, à propos des activités qui existent dans la région et donc, sur les activités des NHL qui pourraient collaborer activement en offrant les services de ses guides.
- Comment travailler mieux et davantage en équipes en 92 et comment redynamiser ces équipes ?

- Les activités d'initiation attirent généralement beaucoup de monde, mais nombreux sont ceux qui restent à ce stade de l'initiation. Il faudrait peut-être repropoter un apprentissage des bases, reprendre une formation progressive ... en réalisant, par exemple, des activités d'intérieur ou en passant par un local avant ou après sortie.
- Les chefs d'équipe n'ont pas toujours envie de reprendre et de répéter cette démarche d'initiation. La situation actuelle de l'association est assez différente d'il y a 15 ou 20 ans. Les niveaux de compétences sont aujourd'hui très variés, alors que tout le monde progressait en même temps au début du fonctionnement du groupe.
- Il faudrait que les différents spécialistes participent aux sorties générales pour partager leurs connaissances. Celui qui est chargé de guider devrait aussi faire appel à des spécialistes dans d'autres disciplines.
- Tous les membres pourraient guider dans leur région qu'ils connaissent bien.
- Au début, on venait chez les Naturalistes pour apprendre ... maintenant, on y vient aussi, et peut-être surtout, pour se promener.
- Il est indispensable de choisir le public que l'on veut et préciser les objectifs de l'association.
- Multiplier le nombre de sorties, c'est aussi se disperser !

Voilà, en vrac et dans le désordre, une série de réflexions que le nouveau comité ne manquera certainement pas d'analyser dans le détail.

Mes notes prises au vol lors de l'A.G. 92 précisent, en bas de page, une dernière remarque judicieuse d'un naturaliste "pur et dur" : "Les membres doivent faire un effort !". Et sur cette belle sentence, notre ancien président a levé la séance ... et nous sommes tous passés à table !

B.MAREE

TÉLESCOPE

LE VIF/L'EXPRESS - 10 JANVIER 1992

Les champignons vinrent à manquer

La cueillette des champignons au petit matin, en automne, dans les forêts européennes deviendra-t-elle une image symbolique du bon vieux temps ? Des experts de plusieurs pays, dont les Pays-Bas, l'Allemagne ou la Tchécoslovaquie, s'inquiètent du déclin aussi bien des espèces vénéneuses que comestibles, telles que les girolles ou les bolets, et de ses conséquences dramatiques pour l'écosystème : 900 sortes de champignons sauvages sont menacés aux Pays-Bas, sur les 3 500 que compte le pays. Et les survivants sont d'un poids bien inférieur au poids habituel... Une corrélation négative a été remarquée entre leur



Les survivants n'ont pas le poids normal.

abondance et les niveaux d'azote, de soufre et d'ozone dans l'air. Mais la façon dont ces gaz les affectent n'est pas claire pour les spécialistes. Le champignon vit souvent en symbiose avec un arbre, auquel il fournit eau et minéraux en échange d'hydrates de

carbone. il souffre, donc, soit directement de la présence d'azote ou de soufre dans le sol, soit indirectement de la pollution qui frappe son arbre. Et celui-ci, rendu plus vulnérable au froid et à la sécheresse par la disparition de son associé, meurt beaucoup plus rapidement. M. Ft. ■

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

En sa réunion du jeudi 2 janvier aux Masures, la "Cellule Environnement" de notre association a discuté et mis au point la position des Naturalistes de la Haute-Lesse au sujet de la remise en activité de la carrière de Resteigne.

Communiqué publié dans LE COURRIER du 16 janvier 1992.



LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Au cours de la première réunion de cette année, l'équipe "Environnement" des Naturalistes de la Haute-Lesse a longuement débattu de la carrière de RESTEIGNE.

Que penser d'une reprise d'activité dans un site carrier aussi mal situé d'un point de vue environnement ?

Lors de l'enquête qui a précédé le plan de secteur "Dinant-Ciney-Rochefort" notre Comité à l'époque avait demandé que cette zone ne soit pas reprise en zone d'extraction. L'Exécutif d'alors n'a pas jugé bon

d'entendre cet avis. Cela nous vaut aujourd'hui d'avoir dans le paysage que découvrent les automobilistes venant d'Ardenne par l'E 411 cette ouverture béante dans un massif calcaire.

Les habitants de Resteigne et les seconds résidents ne veulent pas que la carrière reprenne ses tirs, le concassage et tout le reste. Les souvenirs de l'activité passée sont trop présents dans les esprits. On se souvient du charroi, du bruit, de la poussière. On se souvient aussi de ces dix années de calme qui risque de se terminer demain.

Il n'y a plus de grands chantiers de génie civil en perspective dans la région. Pourquoi avoir sans autorisation élevé de 20 mètres les installations et vouloir reprendre une exploitation arrêtée depuis si longtemps ?

N'est-il pas temps de décider que la qualité de vie dans un village, la beauté d'un paysage, la sauvegarde du site du château, de la ferme et du moulin de Resteigne sont prioritaires ?

La hêtraie thermophile à orchidées, forêt relique, les pelouses calcaires en voie de disparition et toute notre faune sauvage, pics noirs, martins-pêcheurs et cincles plongeurs ... méritent qu'on préserve leurs habitats et leurs conditions d'existence. Ils représentent notre patrimoine naturel et doivent être préservés.

L'utilité publique n'est pas à confondre ici avec les intérêts privés. L'intérêt d'un grand nombre de personnes prime celui de quelques-unes.

Il ne faut pas oublier non plus que la Lesse coule au bas de la carrière et se jette en aval dans le gouffre de Belvaux pour passer de longues heures dans la grotte de Han. Dans cette Lesse souterraine vit une faune particulière. Nos pollutions diverses la menacent, et une carrière n'est pas ce qu'il y a de moins polluant à ce point de vue. Les boues, les eaux de lavage, le chlorure de calcium épandu sur les pistes, les huiles de vidange et autres résidus se retrouvent finalement dans la rivière ...

Nous croyons donc qu'il faut reconsidérer les priorités. Nous espérons que les pouvoirs publics entendront cette volonté du plus grand nombre des habitants de Resteigne.

La lettre suivante a été adressée aux Bourgmestre et Echevins de la commune de Tellin en date du 3 janvier 1992 et reproduite dans le dossier de presse établi par le Comité de sauvegarde de Resteigne ASBL en vue de la réunion de concertation du 28 janvier 1992.

Messieurs,

Dans le cadre de l'enquête en cours concernant la carrière de Resteigne, notre association tient à exprimer l'avis suivant.

Cette carrière, à la fois en zone d'espaces verts et zone d'extraction au plan de secteur, se situe à un jet de pierre d'un site historique fait d'un château, de la ferme contiguë et d'un moulin, à proximité d'un cimetière mérovingien attestant l'occupation ancienne du site. On y a retiré une pierre de construction de qualité normale et Resteigne garde encore, de manière confidentielle certes, la tradition de ses tailleurs de pierre.

Mais Resteigne garde aussi la mémoire des dernières phases d'exploitation de son "complexe minéralurgique" et des nuisances qui en résultaient.

Ce passé carrier force aujourd'hui Resteigne à se débattre pour qu'on reconsidère enfin les problèmes importants posés par une carrière implantée dans la toute proche périphérie, pour ne pas dire au coeur, d'un village. Des habitants nombreux implorent les pouvoirs publics pour qu'on reconsidère enfin les priorités : intérêts privés ou intérêt du plus grand nombre, spéculation sur le marché de la pierre ou sauvegarde à long terme des beautés d'un paysage et de ses richesses en faune et flore.

Comme dit plus haut, la carrière dont M. Delbrassine envisage de reprendre l'exploitation se situe en zone d'extraction. Mais condition nécessaire n'est pas suffisante. L'arrêt de l'exploitation intensive normale, les changements dans la disposition du matériel ont permis de reposer l'ensemble du problème.

De nombreux habitants, des associations locale et régionales croient devoir s'exprimer pour obtenir des pouvoirs publics qu'ils refusent à M. Delbrassine l'autorisation de remettre en exploitation une carrière très mal située d'un point de vue global.

Nous contestons d'ailleurs le dernier paragraphe de l'historique de l'exploitation figurant dans le résumé non technique de l'étude d'incidences produite par Gosselin et Drumel. Pour nous, il est clair que la carrière a cessé d'être exploitée durant une longue période, suffisante pour permettre aux habitants d'évaluer à leur juste valeur, par contraste, les nuisances importantes produites lors de l'exploitation normale, suffisante aussi pour leur permettre de se réhabituer à une vie calme dans le cadre d'un village malgré tout perturbé par la nouvelle autoroute.

S'il y a reprise d'exploitation, ce que nous ne pouvons admettre, les capacités de production vont être triplées, voire quadruplées, et les installations de concassage, déplacées sans autorisation, sont aujourd'hui surélevées. Tout ceci nous fait craindre une intensification sensible des atteintes au milieu envi-

ronnant. Et nous restons sceptiques face aux mesures proposées visant à minimiser les impacts. En d'autres lieux, force est de constater les difficultés qu'il y a à les faire respecter.

D'un point de vue strictement naturaliste, maintenant, nos craintes portent sur divers points.

La beauté du site, en excluant évidemment la carrière, est remarquable, le bruit de la rivière y ajoute le charme voulu. L'air y est purifié par de grands arbres et toute une flore variée reconnue pour son intérêt. La hêtraie d'Ellinchamps, contiguë, merveilleuse relique, les derniers lambeaux de pelouses xérophiles du Tienne des Vignes et les Pairées constituent avec le château, la ferme et le moulin, un ensemble dont on mesure mieux aujourd'hui la grande valeur. L'exploitation de la carrière va en compromettre irrémédiablement la préservation. Il ne nous semble pas utile d'en faire la démonstration, tant cela semble aujourd'hui évident.

Ce site s'inscrit dans un paysage plus vaste, visible en descendant dans la vallée de la Lesse par les sentiers, les chemins ou l'autoroute E 411. Que penser d'une carrière en activité dans le paysage d'un terroir qui se déclare vouloir être accueillant aux touristes et aux seconds résidents et qui fonde ses espoirs économiques sur tous ceux-ci? Le manque de cohérence est un défaut qui dessert totalement toute politique de développement.

La zone concernée est intégrée dans une zone de protection spéciale mise en place pour assurer une meilleure protection de l'avifaune. On trouve aussi à proximité immédiate du site carriéristes des éléments d'un ensemble de réserves naturelles dont le statut vient d'être clairement défini ou va l'être prochainement. Peut-on accepter que soit marquée une rupture dans la volonté de protection de notre patrimoine naturel, en réautorisant l'exploitation d'une carrière qui va continuer à mordre dans les biotopes d'espèces protégées? Alors que dans le cadre d'une politique globale de sauvegarde, il faudrait aller jusqu'à réactualiser certaines pratiques agro-pastorales traditionnelles, comme cela se fait en Allemagne pour la préservation des pelouses calcaires de l'Eifel par exemple. Le manque de cohérence ici dessert également toute politique de préservation.

Cette carrière en activité, bien visible de l'E 411, sera donc la meilleure contre-publicité qu'il se puisse faire pour les intérêts d'un tourisme intégré sur la commune de Telling et pour l'illustration de la volonté de protection du patrimoine naturel en Région Wallonne.

Mais au-delà de ces questions d'ordre général, il faut aussi considérer les aspects suivants.

L'exploitation d'une carrière d'une telle dimension produit des masses d'eaux polluées boueuses qui vont s'écouler dans la Lesse et finalement sédimenter dans la grotte de Han. La turbidité des eaux nuit à la faune et à la flore de la rivière et une sédimentation anormale et trop intense dans le cours souterrain de la Lesse n'est certes pas souhaitable pour une vie cavernicole la plus diversifiée possible. Il importe donc en amont des grottes d'é-

tre particulièrement attentif à limiter sévèrement toutes les sources de pollution. Les mesures imposées aux carrières pour éviter les écoulements d'eaux boueuses vers les rivières proches sont très souvent inopérantes.

La poussière produite posera aussi problème quand les vents du sud-ouest rabattront sur la hêtraie d'Ellinchamps les masses d'air empoussiéré de la carrière. Quant au chlorure de calcium épandu pour limiter la formation des poussières dues au charroi sur les pistes, il sera lessivé par les pluies et viendra finalement s'ajouter à celui qui est répandu en hiver sur le réseau routier, facteur supplémentaire de pollution des eaux.

Les aménagements routiers proposés dans l'hypothèse d'une reprise d'activité de la carrière accentueront encore les atteintes au paysage qui a fortement souffert par la construction de l'autoroute. L'élargissement de la voirie, uniquement nécessaire pour faciliter la circulation des camions, entraînera la destruction des vieux talus et d'anciennes haies qui sont souvent les derniers refuges d'une flore et d'une faune partout menacées.

Le massif calcaire givétien de la carrière de Resteigne présente des phénomènes karstiques encore peu explorés. Une grotte existe sur le site de la vieille carrière de Sohaur à Tellin, des cavités auraient été mises à jour lors des phases d'exploitation passées de la carrière. Ces richesses naturelles enfouies méritent plus d'égard qu'un tir de mine pour en camoufler l'accès!

En date du 1er juillet 1989, les botanistes de notre association ont découvert en zone d'extraction non encore exploitée, mais directement menacée, Epipactis muelleri GODF. orchidacée encore mal connue en Belgique et non signalée dans l'atlas de la flore, plante évidemment protégée.

Il faut savoir aussi que la hêtraie d'Ellinchamps est considérée, non comme hêtraie méso-eutrophe à mélique et aspérule comme écrit dans l'étude d'incidences en page 160, mais bien comme hêtraie thermophile à orchidées appelée aussi hêtraie calcicole à orchidées, forêt rare et parmi les plus intéressantes de la région. La progression de la zone d'extraction laisserait subsister cette magnifique hêtraie sur le flanc d'une lame rocheuse au relief totalement artificiel. Ce fait seul, sans tenir compte des effets néfastes possibles sur le sous-sol de la hêtraie lui enlèverait une part importante de son charme.

Nous laissons volontairement dans l'ombre une multitude d'aspects d'ordre économique, social ou technique, plaidant en faveur d'un refus du renouvellement du permis d'exploiter. Nous sommes convaincus que ces questions seront abordées par la correspondance adressée au pouvoir communal dans le cadre de l'enquête.

Qu'il nous soit permis cependant, avant de conclure, de nous étonner de l'insistance de M. Delbrassine pour remettre en activité une carrière, alors qu'il n'y a plus, dans la région, de grands projets de travaux d'infrastructure. En tant que naturalistes, nous sommes soucieux de la protection des espaces réservés à la vie sauvage, et souvent confrontés aux lobbies des entrepreneurs de génie civil. Nous savons d'expérience que ces lobbies

poussent les pouvoirs publics à réaliser de grands travaux dont l'utilité n'est pas toujours avérée, avec toutes les conséquences néfastes que ces grands travaux peuvent avoir sur notre milieu de vie. Remettre en activité la carrière de Resteigne, alors qu'à deux pas de là se développent les carrières des Limites et du Fond des Vaulx à Wellin, sans parler de la carrière Lhoist à Temelle, nous rait craindre soit une nouvelle vague de travaux injustifiés donc doublement néfastes, soit la préparation d'une opération financière consistant en la revente à des intérêts étrangers d'un outil industriel en ordre de marche.

Est-il inconcevable, afin de sauvegarder ce qui peut encore l'être, de considérer l'exploitation comme terminée et d'appliquer les articles 13 et 17 de la réglementation des plans de secteur?

Dans l'espoir d'être entendus, pour le bien à long terme de la région, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'expression de notre considération distinguée.

Pour les Naturalistes de la Haute-Lesse

(s) Jacques DUPUIS

Responsable de la commission "Environnement"

Cette lettre était accompagnée, en annexes,

- d'un extrait de A. THILL, La Flore et la Végétation du Parc National de Lesse et Lomme, Ardenne et Gaume, 1964 (pp. 26, 27 et 29)
- d'une photocopie d'un extrait du Plan de secteur de DINANT-CINEY-rochefort
- d'un extrait de la Réglementation des Plans de secteur (art. 10 à 17).

RESTEIGNE



C.S. RESTEIGNE

NON ALACARRIÈRE

UNE GROTTTE A RESTEIGNE

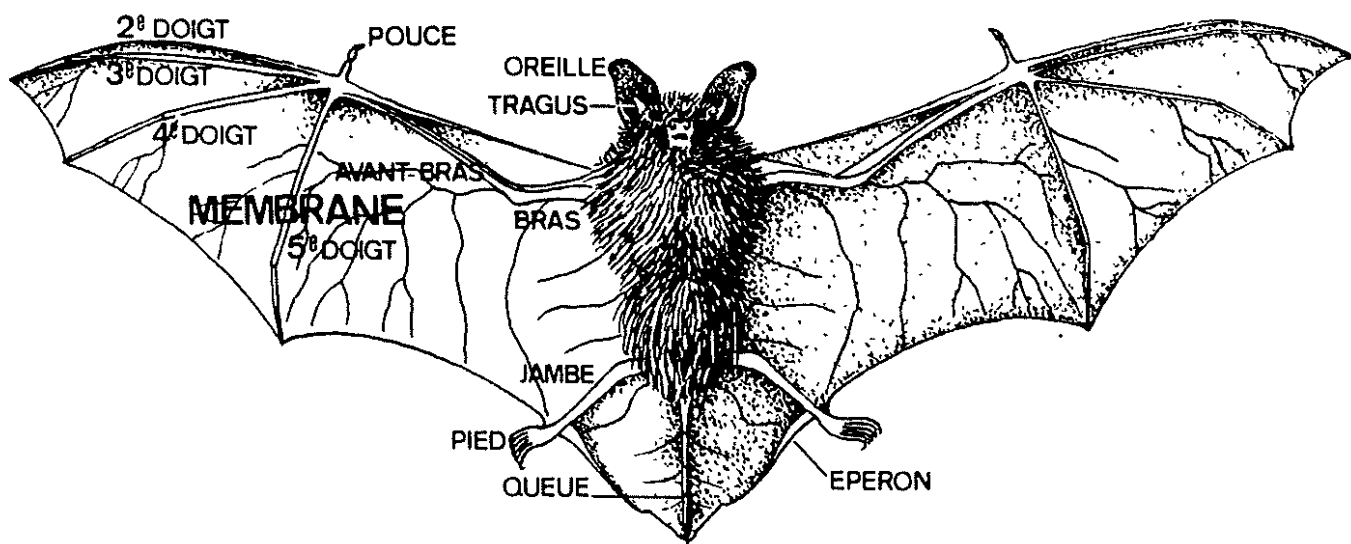
Jacques DUPUIS, à peine promu à la présidence de notre association, a voulu se rendre compte de visu de la réalité de la grotte de Resteigne. Il a fait un petit rapport sur sa visite. Ce rapport ne dit pas s'il est sorti de la grotte "frais et moulu"...

Il existe bien, nous l'avons observé longuement, un réseau karstique joliment concrétionné dans les calcaires givétiens de la carrière de Resteigne.

Il ne s'agit certes pas d'un boulevard souterrain permettant d'envisager son exploitation commerciale, comme à Han, Rochefort, Hotton, Dinant ou Remouchamp pour ne citer que nos grottes les plus connues.

Les accès n'en sont d'ailleurs pas très engageants, à quelques mètres au-dessus du niveau inférieur de la carrière, dans la roche vive, en plein front de taille, dans des blocs déstabilisés malgré tout.

Cette grotte mérite la protection la plus stricte. C'est un habitat encore préservé, mais qui a été manifestement ébranlé par les tirs de mines. On peut reconnaître des fissures fraîches dans les belles cascades; des draperies sont cassées, mais les dégâts ne sont pas très importants. On trouve aussi de nombreuses espèces animales, à déterminer. Pendant le peu de temps de cette première exploration nous avons pu reconnaître une chauve-souris logée dans une draperie, de nombreux papillons de diverses espèces et deux insectes allongés portant sur le dos une petite tache blanche caractéristique.



Il s'agit du premier massif calcaire que rencontre la Lesse ve-

nant d'Ardenne. La Lesse est une rivière aux forts débits; sa traversée ardennaise rend ses eaux acides, donc agressives. Par conséquent, elles ont dû creuser un réseau important. Il nous semble inacceptable d'envisager aujourd'hui une reprise de l'exploitation de ce massif.

Non, vraiment, nous ne pouvons comprendre qu'on ait un jour classé la zone d'accès de la Lesse ardennaise dans les massifs de calcaire givétien en zone d'extraction. Si nous pouvons admettre l'ignorance des pouvoirs publics à un moment, nous aurions bien du mal à comprendre qu'ils persistent dans celle-ci. A moins bien sûr que l'intérêt de quelques-uns ait plus d'importance que celui du plus grand nombre?!

Nous comptons reprendre bientôt une exploration plus détaillée des cavités, tant est manifeste leur intérêt d'un point de vue biologique aussi bien que géologique.

Jacques DUPUIS

Aux dernières nouvelles (officieuses), M. Delbrassine, convaincu par les arguments des natus, aurait décidé de se recycler dans l'industrie touristique...



ACTIVITES GENERALES

Samedi 5 février : MARCHE-en-Famenne et ses alentours

Malgré le temps peu engageant - froid et crachin -, grande foule ce matin au parking du Casino, pour cette journée culturo-naturaliste à Marche et environs.

Premier point à l'ordre du jour : la visite du Musée de la Famenne, inauguré depuis moins d'un an. Son conservateur, Murielle Van Ruymbeek, nous y accueille avec sa bonne grâce habituelle. Ce musée est établi dans une aile de la "Maison Jadot", de style classique (1776), "en brique et pierre bleue sur soubassement en moellons de calcaire réglés, comprenant deux niveaux s'étirant sur huit travées" (1). On s'est efforcé de garder la disposition des pièces et l'ornementation d'un intérieur bourgeois du XVIIIe siècle : boiseries (portes, escaliers,...), cheminées, stucs des plafonds, etc., et, dans une pièce, un mobilier de même époque a été rassemblé.

Dans les autres, les divers aspects de la Famenne sont envisagés avec goût et un souci didactique évident : géologie (stratigraphie, fossiles, exploitation des diverses roches), botanique (évolution du paysage, associations végétales). L'archéologie y est particulièrement bien illustrée, grâce aux produits des fouilles et prospections régionales : préhistoire (paléolithique : harpons du Trou de Dieu-le-Père, ossements de la faune glaciaire; mésolithique : microlites; néolithique : pointes de flèches; âges des métaux : marchets) et histoire : villa romaine de Hollogne, cimetière mérovingien de Wellin, témoins des tanneries de Marche (14e s.).



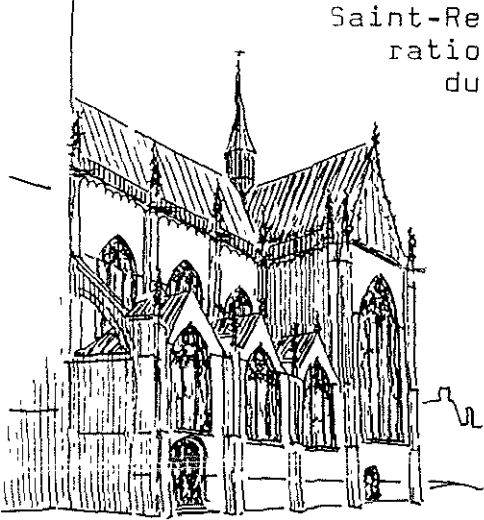
Une salle est aussi réservée aux richesses de l'art religieux en Famenne (églises, statuaire, vêtements et objets liturgiques), tandis que le grenier rassemble les témoins de la vie artisanale marchoise : enseignes, ateliers (tonnelier, cordonnier,...), productions, machines et outils divers.

Comme la pluie a cessé de tomber, nous entreprenons la visite de quelques rues de Marche avec Philippe Peret, architecte attaché à la ville.

Après un coup d'oeil à l'aile XVIIe de la Maison Jadot, datée par un écu gravé sur le linteau d'une baie murée dans la façade latérale (IHS/1648), nous voici devant l'ancien couvent des Carmes (religieux établis ici en 1473). Reconstitué après l'incendie de 1615, le bâtiment a été transformé en brasserie au XIXe siècle. La ville l'a aménagé en centre destiné à promouvoir les activités artisanales et artistiques. On peut discuter des choix architecturaux nécessités par cette transformation, mais le souci de respecter le caractère propre des apports successifs (parties XVIIe, baies à linteaux bombés du XVIIIe, lucarne monte-charge du XIXe, aménagements "fonctionnels" contemporains) ne peut être que loué.

Nous retrouvons ce même souci au "Manoir", l'ancienne maison (forte?) de la famille Dochain (2) reconstruite aussi après l'incendie de 1615 (ancres de l'étage : 1616) sur des fondations ogivales plus anciennes, de même que dans les petites rues du centre-ville où, malgré l'étroitesse des trottoirs, la circulation des piétons est rendue aisée par la réglementation du trafic automobile et par la création de portiques devant les maisons de commerce qui, s'ils réduisent l'espace commercial utile en reculant les vitrines, ont l'avantage de rendre celles-ci accessibles aux chalands éventuels.

Nous faisons ensuite une visite rapide de l'église Saint-Remacle, qui pose de sérieux problèmes de restauration. C'est un édifice gothique (le plus important du Luxembourg après la basilique de Saint-Hubert) des environs de 1500. Il a subi des modifications au cours des âges : il a perdu ses arcs-boutants et sa tour baroque date du début du XVIIIe siècle.

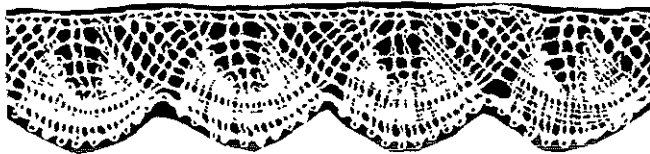
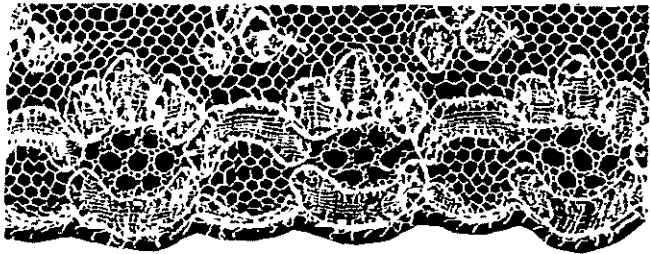


Nous nous retrouvons devant le "Casino", nom donné par les Marchois à l'ancienne église des Jésuites (1732-1740), cédée à la ville en 1773 quand la Compagnie de Jésus fut supprimée, et qui fut successivement élément d'un collège thérésien, d'un hôpital, d'une école primaire, puis salle du Conseil communal et enfin local pour réunions publiques, d'où son nom.

Nous terminons la visite de la ville au "Pot d'Etain", local du S.I., une petite maison pittoresque du XVIIe siècle où des dentellières au travail contribuent à recréer l'ambiance qui devait régner autrefois dans ces logis étroits, mal éclairés, à l'agencement

Essai de restitution de l'état primitif des nefs.

complexe, des ruelles du vieux Marche.(3)



Après le pique-nique autour d'un feu bien sympathique, au Fond des Vaux, près de la résurgence d'un ruisseau (ce qui explique le toponyme de "la Source"), nous entreprenons la visite du secteur calcaire qui barre au sud la dépression famennaise. Nous nous retrouvons en terrain

familier : phénomènes karstiques et végétation propre au calcaire.

Nous grimpons jusqu'au plateau dans lequel s'est creusée la vallée du Fond des Vaux pour y observer un impressionnant chantoir (le "Trôti ô Fosses") et pour y déplorer le choix d'un tel site pour y installer une "zone de loisir avec séjour"... Le parcours en bordure du plateau est moins déprimant mais plus difficile : il faut se glisser entre les strates verticales disloquées, éviter le retour en coup de fouet des rameaux de cornouiller ou de ligustrum, zigzaguer entre les buissons et les pans de roche trop lisses. Nous remarquons au passage les nombreux pieds de Daphne laureola (laurier des bois) aux belles feuilles persistantes toutes luisantes, peut-être introduit ici, mais bien naturalisé.

Pierre Limbourg retrouve sans peine une rareté botanique, la jolie fougère Asplenium fontanum (L.) Bernh. (ou A. halleri F. Schultz), la doradille de Haller, dont la touffe que nous admirons ici serait la seule connue en Belgique.

Près de la tranchée du chemin de fer Jemelle-Liège, nous jetons un coup d'oeil sur l'entrée du "Trou de Dieu-le-Père" où, en 1962, on découvrit le harpon magdalénien et la pointe de sagaie admirés ce matin au Musée.

Pour regagner les voitures, nous remontons ensuite le Fond des Vaux en déplorant une fois de plus qu'un site aussi riche (naturellement, esthétiquement et archéologiquement), un site propice à la promenade et à la détente, si précieux aux abords d'une ville telle que Marche, ne soit pas protégé intégralement. Une pêcherie (?) à l'abandon qui reçoit des eaux usées nauséabondes (venues d'où?), des établissements en ruines, un restaurant qui entretient à ses abords une décharge sauvage (drôle de publicité!) en bordure de la route, un caravanning mal placé, des activités de sports-moteur incompatibles avec la tranquillité des lieux, des propriétaires privés qui s'y permettent des aménagements du plus mauvais goût,... voilà qui devrait provoquer les protestations véhémentes des Marchois sensibles à la beauté et à la fragilité de ce milieu, et une levée de boucliers pour sa préservation et, on peut rêver, pour sa restauration.

Mais nous ne resterons pas sur cette note de regret et de colère. C'est à Waha que nous clôturerons la journée, dans une des plus vieilles églises du pays dont l'admirable pierre dédicatoire rappelle qu'elle fut consacrée par Théoduin, évêque de Liège, en 1050.

Beauté extérieure et intérieure de l'édifice, remarquables statues du "Maître de Waha" (XVI^e siècle), excellente mise en valeur des objets exhumés lors des fouilles de l'église Saint-Martin, livret-guide intelligent mis à la disposition des visiteurs et qui nous permet de découvrir en détail l'architecture et le mobilier, tout révèle ici un profond respect et un souci de promotion d'un patrimoine de valeur inestimable.

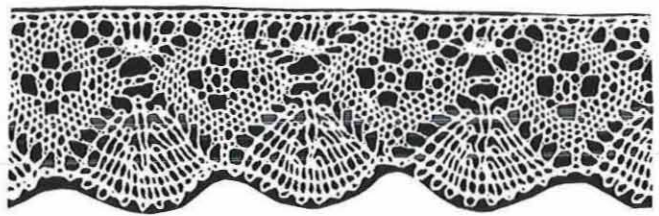
Espérons voir bientôt ce souci s'étendre aussi au patrimoine naturel et paysager dont nous serons comptables aux yeux des générations à venir.

Maurice EVRARD

ANNO DOMINI INCARNATIONIS COLT
 DCCONE III EDAT VESTHOC ORATO
 RV XII RE IV LA VENERABILIDETWINO
 EODENSI EPOTI INORE ISCE EN
 OVIDVÆ TRINZATIS EVIC TRIOSIS
 SIME CRVCS ESCE DIGENITRICIS
 MARIÆ SCODZAPLORVPERIPAVLT
 ANDREÆ SCODZMARTERVSTE
 PHANIVITALIS BRIG EVIRGI
 NISE TO OMNIVM SCORVM



- (1) Le patrimoine monumental de la Belgique - Wallonie 7 - Luxembourg - Marche-en-Famenne, Liège, 1979.
- (2) En 1660, la maison Jadot est propriété de Jeanne de Soy, épouse de Jean Dochain, seigneur d'Aye.
- (3) Une étude de 212 pages a été publiée récemment sur la dentellerie à Marche et environs : Pierre PESTIAUX, Chronique des dentelles de Marche, 800fr, en vente au Syndicat d'Initiative 7, rue des Brasseurs, 6900 MARCHE.



Samedi 7 mars : DEBROUSSAILLEMENT à AUFFE

Le temps splendide pour cette fin d'hiver et la nouveauté du site ont encouragé de nombreux bras à manier fourches, cisailles et autres débroussailleuses pour ... faucher, ratisser, brûler, ... à l'extrémité ouest du Tienne d'Aise, séparée par la petite vallée du ru de Cobri du reste de cette longue colonne vertébrale de schistes et calcaires noduleux qui longe la route d'Auffe à Genimont.

Comme nombre d'autres tiennes de Famenne, celui-ci est constitué de terrains arides sur lesquels on ne trouvait autrefois que de maigres pâturages parsemés de genévriers et de quelques pins sylvestres tortueux.

La plupart de ces terrains sont propriété des communes qui, avec l'abandon de la vaine pâture, ont souvent suivi le conseil de l'Administration des Eaux et Forêts en y introduisant des pins noirs. Mais la lenteur de croissance et le faible rendement économique de ces arbres ont heureusement limité les plantations. En d'autres endroits, ce fut la vente pour des secondes résidences, avec toute la dégradation irréversible qui s'ensuit.

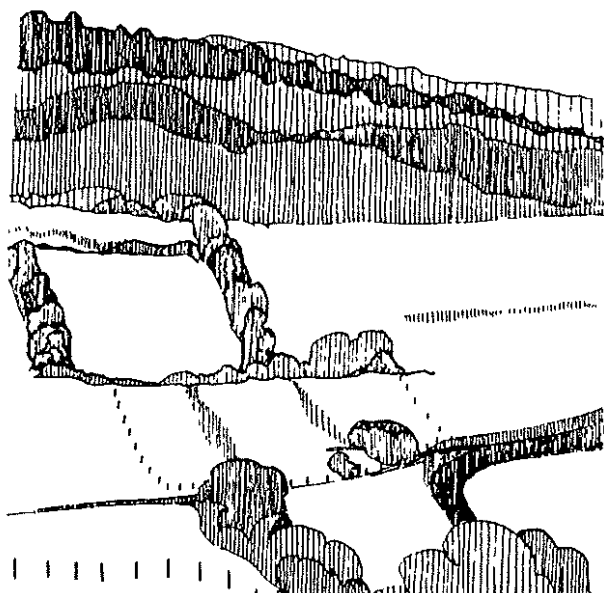
Enfin, depuis l'abandon des pâturages, lorsqu'elles n'ont pas été détruites par d'autres destinations désastreuses, les pelouses sèches des tiennes s'étouffent lentement sous l'envahissement des épines, des pins sylvestres et des chênes pédonculés. Ainsi, en quelques décennies, de nombreuses espèces de plantes et avec elles toute la faune qui en dépend, qui prospéraient sur ces grandes étendues de tiennes, se trouvent maintenant de plus en plus confinées en des îlots qui s'amenuisent d'année en année.

La "queue" du Tienne d'Aise que nous débroussaillons ce 7 mars fait partie de ces îlots encore en assez bon état mais qu'il est important de débarrasser rapidement des épines envahissantes.

Par le remembrement, la petite vallée, au sol profond et humide, où s'enchevêtrent saules et ronciers, domaine préféré du rossignol, forme maintenant un ensemble avec une petite terre agricole dont une partie est maintenue en culture biologique et la pelouse à sauvegarder. L'observation d'un jeune lézard vivipare, déjà bien éveillé en cette fin d'hiver, atteste que cette petite réserve naturelle recèle encore des choses intéressantes à observer.

Merci à tous les bras courageux de cette belle journée qui présage un printemps précoce. Qu'ils ne s'inquiètent pas pour l'avenir : d'autres friches, bois, prairies abandonnées viennent d'être acquises à Cobru par la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux, où ils pourront s'en donner à coeur joie dans la broussaille.

Michel DAVID



NOS RANDONNEES PEDESTRES A TRAVERS L'ARDENNE

Samedi 29 février : Barrage de NISRAMONT - CETTURU

Ce 29 février, nous l'avons entamé par une balade automobile à travers bancs et écharpes de brume s'élevant de nos vallées d'Ardenne et laissant apparaître peu à peu notre belle région.

Nous nous sommes retrouvés à 21 au barrage de Nisramont pour continuer notre remontée de l'Ourthe par le GR 57 vers sa source orientale.

Avant de nous mettre en route, nous nous sommes intéressés au barrage.

Aux environs de 1950, il était question de construire, à 4km en aval du Pont du Fay un immense mur de 60m de haut retenant un lac de 250 millions de m³ (soit 10 fois la capacité du barrage d'Eupen) noyant toute la vallée jusqu'à Houffalize. Ce premier projet souleva de nombreuses polémiques et fut abandonné.

L'on finit par se décider pour un mini-barrage. Commencé en 1954 et inauguré en septembre 1959, le "batardeau" de Nisramont, dont le mur relève le plan d'eau de 13m, retient un volume de trois millions de m³ d'eau, recouvrant une superficie de 47 hectares et relevant le niveau de l'Ourthe jusqu'à 4km en amont. Une partie de l'eau alimente l'usine hydro-électrique qui fournit le courant aux stations de pompage distribuant l'eau à une quarantaine de localités de la région.

Il est à noter qu'un sentier touristique parfaitement aménagé entoure complètement le lac et constitue une belle promenade d'environ 12km.

Nous nous sommes mis en route vers 10h30 par un sentier escarpé pour nous arrêter une première fois au confluent des deux Ourthes. La Montagne d'Engreux sépare les deux vallées. L'ADEPS y a construit un centre nautique. Il est intéressant de remarquer que les villages situés aux sources des deux branches de l'Ourthe portent le même nom que la rivière, avec cependant deux orthographes différentes : "Ourt" près de Libramont pour l'Ourthe occidentale et "Ourthe" près de Gouvy pour l'Ourthe orientale.

A 4km de notre point de départ, nous traversons l'Ourthe orientale par une passerelle surélevée en béton et nous nous dirigeons vers Engreux où nous remarquons au passage de vieilles fermes aux murs et aux toits de schiste. Puis, sur le plateau, nous traversons Bonneru. A la sortie du village, tout en marchant sur la ligne de crête, nous portons nos regards vers le nord et devinons le profond sillon creusé par l'Ourthe et, au-delà, nous apercevons sur le plateau opposé : au nord-est, Mont et la route Houffalize-Liège et, au nord-ouest, Nadrin.

C'est ici, sur le plateau, à l'est de Bonneru, que nous nous étions proposé de pique-niquer pour pouvoir jouir longuement de cette vue magnifique vers le nord mais le vent, pourtant du sud, nous pousse à chercher abri un peu plus loin pour casser la croûte...

Nous descendons ensuite vers Houffalize, ville martyre, entièrement détruite en décembre 44 - janvier 45 lors de l'offensive Von Runstedt. Houffalize, blottie dans un cadre admirable, offre un aspect moderne et riant. Elle est un centre de villégiature et de tourisme.

Nous quittons Houffalize par la Place de la Gare, la rue de l'Ermitage, suivons l'assise de l'ancien chemin de fer vicinal Houffalize-Bourcy et marchons plein est vers Cetturu.

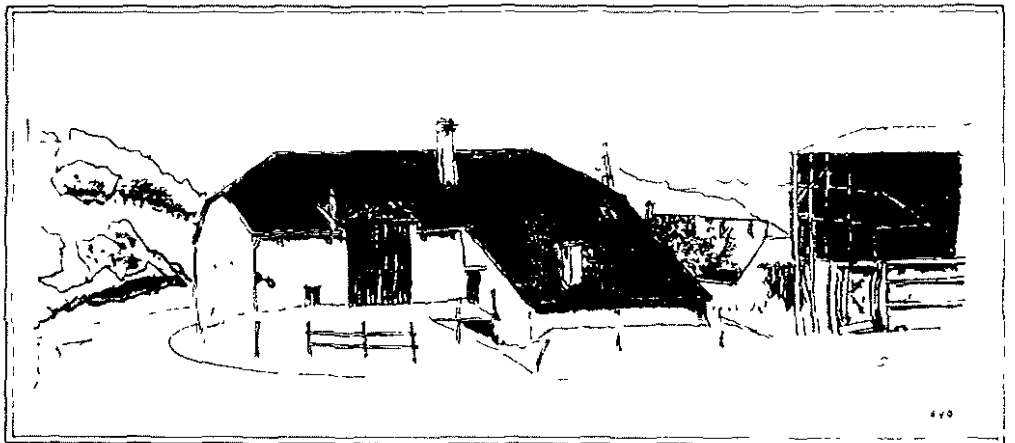
Houffalize était donc reliée par chemin de fer vicinal à la ligne Libramont-Bastogne-Gouvy. C'est par ces moyens de transport que, dans la première moitié de notre siècle, les gens du coin se rendaient fréquemment à la foire et au marché aux bestiaux de Bastogne et, une fois l'an, à la grande foire agricole de Libramont.

Avant d'entamer la dernière côte de la journée, nous nous arrêtons en vue du Ru de Tavigny. Vers 1828, une construction, aujourd'hui en ruines, fut érigée en cet endroit par la "Société du Luxembourg", concessionnaire des travaux de percement du canal de jonction Meuse-Moselle et qui devait suivre le ruisseau vers Tavigny en direction du Grand-Duché de Luxembourg. Cette bâtisse était destinée à devenir Maison de l'éclusier et à servir entre-temps de bâtiment de chantier. Heureusement pour le paysage, la Révolution Belge enterra le projet et nos villages d'Ardenne conservèrent leur beauté rurale et leur quiétude.

Il est presque 17h quand nous arrivons dans le vieux village perdu de Cetturu, à 4km de la frontière luxembourgeoise : quelques vieilles bâtisses agricoles au centre du village et de nouvelles constructions à la périphérie, les habitants de ces dernières trouvant sans doute du travail au Grand-Duché. Nous retrouvons nos voitures mais, oh! surprise... l'une d'elles avait changé de place. Les jeunes du village avaient profité de ce samedi d'avant carnaval pour préparer le grand feu et la voiture de Marie-Claire avait été délicatement déplacée, sans doute portée par quelques Obélix cetturudiens...

Et pour terminer cette belle journée d'aspect printanier où nous avons pu marcher en bras de chemise en cette

veille de printemps météorologique, nous nous sommes arrêtés à ACHOUFFE (fig.) là où naît la "Chouffe" qui n'est pas un affluent de l'Ourthe... mais une bonne bière artisanale brune ou



blonde, brassée ici, que l'on sirote dans une magnifique grange, aux murs de schiste et à la charpente de chêne, transformée et aménagée en salle de dégustation. Ainsi, après avoir goûté aux joies de la promenade, de la découverte, des paysages et de l'amitié et nous en être rassasiés, il nous restait à découvrir la "Chouffe"; nous n'y avons pas manqué... et ce fut bien agréable.

Dimanche 8 mars : CETTURU - GOUVY

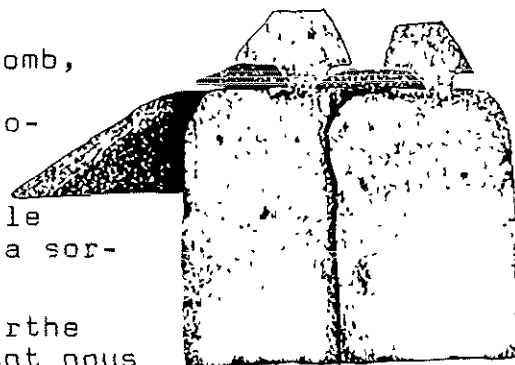
Par une journée d'abord grisâtre puis ensoleillée, une dizaine de Natus se sont retrouvés pour achever la remontée de l'Ourthe orientale vers sa source.

Une magnifique promenade le long d'une rivière toujours encaissée dont nous nous sommes écartés pour découvrir les villages de Steinbach et Limerlé avec leurs maisons typiques aux murs de schiste souvent chaulés et avec encore quelques toits en cherbains comme ceux que nous avons déjà pu observer à Engreux.



Les toitures jadis couvertes de chaume ont été coiffées de cherbains aux 18e et 19e siècles. Les cherbains sont des plaques de schiste de 15 à 20mm d'épaisseur, posées en diagonale sur un plancher et collées au moyen d'argile. Les toitures étaient peu inclinées (25 à 30%) et supportées par de solides charpentes en chêne.

A l'origine, les faitages, aujourd'hui en plomb, étaient confectionnés à l'aide de plaques de schiste spécialement taillées et appelées "lignolets". Maurice avait attiré notre attention sur une toiture terminée de la sorte couvrant un vieux moulin situé près de la passerelle de Mouzaive, entre Alle et Chairière, lors de la sortie du 11 avril 1987 à Vresse et Laforêt.



De Limerlé, nous regagnons la vallée de l'Ourthe que nous retrouvons près du "Moulin du Trou" dont nous observons les murs ruinés et l'ancien bief d'amenée d'eau.

Nous remontons l'Ourthe jusqu'au lac de Chérapont et prenons la direction de Gouvy.

La découpe des lignolets ou cwerbas n'est pas d'essence ornementale mais technique. L'imbrication de leurs pointes empêche leur glissement sur une toiture non clouée au voligeage.

Du plateau, nous devinons, dans le secteur S-E, la vallée de l'Ourthe et apercevons le petit village d'Ourthe non loin duquel l'Ourthe orientale prend sa source.

La prochaine étape (18km) sera une étape de transition en terrain peu accidenté et presque toujours découvert pour gagner Troisvierges. Les suivantes nous conduiront par monts et par vaux, en terrain boisé, à travers les magnifiques paysages de la partie nord du Grand-Duché de Luxembourg, par Clervaux, Wiltz, Esch, le lac de la Haute-Sûre (rive ouest) et la Sûre vers Grumelange et Martelange.

Pol MABOGE

Ill. tirées de Architecture rurale de Wallonie/Ardenne Centrale, Liège, 1987.

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 1er mars : INITIATION à la BRYOLOGIE à BRIQUEMONT

Sous un ciel intensément bleu, une quinzaine de Naturalistes se retrouvent en ce dimanche 1er mars pour s'initier à l'étude délicate des mousses. Ce matin, nous récolterons des mousses affectionnant des terrains plutôt acides ou neutres et l'après-midi, nous confirmerons nos déterminations en laboratoire. Un syllabus est donné à chaque participant, dans lequel les mousses rencontrées sont commentées et illustrées.

- Au départ, le long d'un fossé bordant une prairie, nous relevons quelques mousses plutôt nitrophiles : Pseudoscleropodium purum, Eurhynchium striatum, Rhytidiadelphus squarrosus, ainsi que deux mousses calcifuges : Pleurozium schreberi et Cirriphyllum piliferum.

- Sur la margelle d'un puits, Homalothecium sericeum s'étend en épousant étroitement le substrat, tandis que Ceratodon purpureus dresse ses soies d'un rouge vineux.

- Quelques rochers siliceux sont partiellement recouverts des coussinets vert glauque de Tortula ruralis et des coussinets blanchâtres de Bryum argenteum.

- Sur les côtés d'un sentier schisteux, nous observons Hylocomium splendens, Thuidium abietinum et Rhytidium rugosum : toutes trois recherchent les endroits éclairés.

- Une pelouse thermophile schisteuse, typique des paysages de Famenne centrale, abrite trois espèces xérophiles et calcifuges : Polytrichum piliferum, Racomitrium canescens et Ceratodon purpureus.

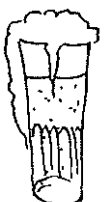
- Nous terminons la promenade par la vallée du Parfondry où nous récoltons une dizaine de mousses se plaisant dans les bois frais et moyennement acides : Hypnum cupressiforme var. filiforme, Atrichum undulatum, Plagiomnium affine, Plagiomnium undulatum, Rhytidiadelphus triquetrus, Brachythecium rutabulum, Dicranoweisia cirrhata, Dicranum scoparium.

L'après-midi, le Domaine des Masures nous accueille dans son laboratoire pour une étude plus approfondie des récoltes. L'extrême finesse et la diversité des formes observées au binoculaire est une découverte et un émerveillement. L'usage d'une clé de détermination et d'un microscope se révélant indispensables pour progresser, nous décidons de choisir l'excellente clé de R.B. Pierrot pour la prochaine sortie bryologique.

Le printemps est à notre porte et nous allons certainement renouer avec l'étude des Phanérogames, mais n'en oublions pas pour autant le petit monde discret mais merveilleux des mousses, présent à travers toutes les saisons et sachons, au cours d'une sortie, "perdre" quelques minutes pour consolider nos acquis.



Arlette GELIN



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Où la correction d'un de nos membres est mise en cause à la légère...

Dans les premiers jours de février, certains de nos membres ont reçu de la commune de Rochefort le courrier reproduit ci-après dont nous vous laissons évaluer la portée.

J'ai répondu à l'Administration communale que, replacée dans son contexte, la lettre de Bruno Marée avait notre accord sur le fond et exprimait clairement le sentiment de notre association à propos de la mare de Wavreille. J'ai demandé à ce qu'une délégation des Naturalistes de la Haute-Lesse puisse rencontrer le Collège afin de trouver une solution à ce problème et à d'autres restés en suspens.

Nous avons rencontré le Premier Echevin, Monsieur Zabus, le jeudi 19 mars 1992 à 16h30. Nous lui avons évidemment exprimé notre irritation face au procédé utilisé tant à l'égard de Bruno Marée, qui a toujours parfaitement joué son rôle de secrétaire des Naturalistes de la Haute-Lesse, qu'à l'égard de notre association.

Nous croyons qu'un de nos rôles est d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs compétents sur les menaces qui pèsent en permanence sur notre environnement naturel. Nous n'avons pas à nous inscrire dans la logique dominante de la croissance économique aveugle; nous devons rendre un peu de place à d'autres préoccupations, aider peut-être à repenser la qualité de la vie.

Si nos hommes politiques ne veulent pas nous écouter ni prendre de dispositions pour rencontrer nos préoccupations, nous croyons avoir le droit de dénoncer des faits. Quant à faire la publicité pour les réalisations positives, ce n'est pas notre rôle, les faits parlant d'eux-mêmes à travers la presse qui en informe.

Nous avons reposé aussi le problème de notre représentation au sein de la CCAT. Nous ne pouvons admettre qu'une association comme la nôtre, active sans discontinuer depuis bientôt 25 ans, se trouve sans représentant au sein d'une commission consultative d'aménagement du territoire, à Rochefort (où elle a été à l'origine de la Commission consultative de l'environnement) ou dans une autre commune de notre secteur d'activités.

Nous osons espérer que la rencontre sera suivie d'effets positifs tant pour la conservation de la nature à Rochefort que pour les images réciproques que se donnent un Pouvoir communal et une Association de naturalistes.

Jacques DUPUIS



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

Secrétariat

Bruno MAREE
29, rue des Collires

5580 HAN-SUR-LESSE

Tél. 084 - 377 777

Objet : Mare de Wavreille

Han-sur-Lesse, le 4 novembre 1991

12 NOV. 1991

1.8178

Collège des Bourgmestre et Echevins
Administration communale
de et à

5580 ROCHEFORT

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,

Après consultation des équipes spécialisées de notre association et après avoir analysé sur le terrain et dans les rapports écrits de certains de nos membres naturalistes concernant l'état actuel de la mare de Wavreille, nous en concluons que le site a perdu aujourd'hui toute la valeur botanique et faunistique qui a justifié son classement à la fin des années 40.

En outre, depuis le début de nos démarches visant à faire curer la mare, nous avons toujours insisté sur le fait qu'il ne s'agissait plus maintenant de protéger un site riche et fragile, mais qu'il fallait tout simplement le reconstituer pour permettre à la flore et à la faune de le recoloniser à nouveau.

C'est pourquoi les Naturalistes de la Haute Lesse ont décidé de ne pas vous transmettre l'inventaire floristique, faunistique, bio-cénotique du site malgré les souhaits de la Commission royale des Monuments et des Sites, cet inventaire étant sans intérêt et ne se justifiant pas.

Nous restons toutefois convaincu, pour les raisons citées plus haut, de la nécessité de réhabiliter ce site par un curage doux et par un entretien régulier et respectueux de ce type d'écosystème.

Nous regrettons enfin que tant de freins et de réticences aient empêché jusqu'à ce jour la réalisation de ces travaux qui auraient permis la création, sinon la sauvegarde, d'un site intéressant. Nous aurions aussi perdu beaucoup moins de temps en démarches diverses.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

PROVINCE DE NAMUR

ARRONDISSEMENT DE DINANT



Ville de

ROCHEFORT

N° 1/767

A rappeler dans la réponse

OBJET : Site classé de la mare de Wavreille

Compte Chèques Postaux

n° 000-0050316-70

Téléphone : 084/21 11 08 - 21 38 71

21 17 50

FAX : 084/21.30.09

ANNEXE

Rochefort, le 03 Février 1992

Monsieur Bruno MAREE
Secrétaire des Naturalistes
de la Haute-Lesse
Rue des Collires, 29

5580

HAN-SUR-LESSE

Monsieur MAREE,

Votre lettre du 04.11.1991 nous est bien parvenue et a retenu toute l'attention du Collège Echevinal.

Nous tenons néanmoins à vous faire part de notre déception face au contenu de votre missive ; nous ne pouvons pas admettre de votre part des remarques qui se révèlent toujours négatives et regrettons également un manque de collaboration efficace dans le cadre de ce dossier précis que nous souhaiterions voir aboutir dans les plus brefs délais.

Nous sommes persuadés que votre réponse ne reflète pas le sentiment de l'ensemble de l'Association des Naturalistes de la Haute-Lesse à qui nous allons par ailleurs faire connaître votre position.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur MAREE, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

Le Secrétaire Communal,

J. DEGBYE

Le Premier Echevin
délégué,

L. ZABUS





LES NATURALISTES DE LA HAUTE LESSE

DEVINETTE

Ce site est le plus remarquable de la Vallée de la Lesse.

Des témoignages de la dernière glaciation y sont spectaculaires : la rivière a recreusé son lit dans des dépôts de 6 à 8 mètres d'épaisseur accumulés au fond d'un lac qu'elle formait en cet endroit il y a 12.000 ans ; les falaises calcaires qui dominaient ce lac ont été démantelées par

le gel et les pierriers qui se sont alors accumulés à leur pied sont toujours bien visibles. Une étude scientifique a été publiée sur ce sujet en 1969 (DRICOT).

Dès le Mésolithique (il y a plus de 6.000 ans), l'homme préhistorique s'est installé sur ce site : des centaines de silex taillés y ont été retrouvés et ont fait l'objet d'une publication, en 1969 également (DRICOT et VERMEERSCH).

Le site est toujours occupé à l'époque gallo-romaine et défendu par une fortification dont le plan fut reproduit, en 1912, dans **L'Ardenne belgo-romaine**, de DEMARTEAU.

Ce site naturel grandiose était, jusqu'il y a une vingtaine d'années, accessible par un chemin communal repris à l'**ATLAS DES CHEMINS**. Chacun en profitait librement. Les professeurs de géographie, en particulier, le visitait régulièrement avec leurs classes.

Pour l'exploration des parties souterraines de ce site, des efforts inouïs ont été consentis pendant un siècle et demi ; ils n'ont abouti qu'il y a 20 ans. Un explorateur a laissé sa vie dans cette recherche ; son corps n'a jamais été retrouvé.

Ce site, joyau de notre patrimoine commun, malgré son caractère exceptionnel (géologique, archéologique, botanique, ornithologique, paysager) n'est pas protégé par un classement.

Depuis une vingtaine d'années, une société privée considère ce patrimoine comme son bien exclusif, en interdit l'accès malgré un droit d'usage millénaire, prélève un péage (ou une rançon ?) sur les visiteurs qu'elle y admet et cela sans réaction (ou presque) de la population lésée et de ses représentants.

Quel est ce site (étant donné qu'il ne s'agit pas de la grotte de Han) ?

Le Courrier, 26.3.92

Liste de sauvegarde

Des monuments et des sites, menacés dans un délai très bref, peuvent être inscrits sur une liste de sauvegarde sur décision de l'Exécutif. Ils sont alors protégés pour une durée de douze mois. Cette inscription débouche normalement sur une enquête en vue du classement:

• Province de Namur

– Gedinne: les étangs de Boiron, à Rienne et Sart-Custinne (Arrêté du 26 novembre 1991. *Moniteur belge* du 25 décembre 1991).

Expositions

• A Liège, au Musée de Zoologie, Quai van Beneden, 22:

– jusqu'au 31 mai 1992, **La représentation animale dans les livres illustrés de la zoologie (XVI^e - XVIII^e siècles)**. L'exposition retrace, au travers de différents ouvrages anciens et précieux, l'évolution des techniques d'illustration et celle de l'intérêt porté à la connaissance de différents aspects de la zoologie.

– 3-7 juin 1992, **L'instrumentarium européen**. L'exposition associe et met en scène l'instrument de musique et son double animal: une promenade étonnante entre faune et musique.

Ouverture: du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30; les samedis, dimanches et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Entrée: 100 F.B./80 F.B./60 F.B./40 F.B./ gratuite pour les élèves des écoles liégeoises. Renseignements: tél. 041/43.49.18, ext. 90.

Classement

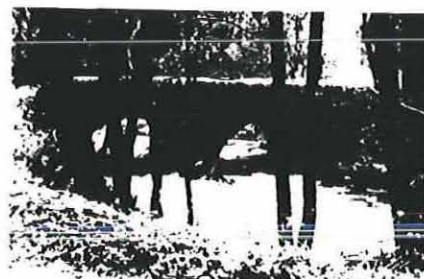
Peuvent être classés: tout «monument», tout «ensemble architectural», tout «site» dont la protection se justifie en raison de leur intérêt historique, archéologique, scientifique, artistique, social ou technique. De plus, une zone de protection peut être établie autour d'un bien immobilier classé. Cet acte émane du ministre responsable des monuments et des sites. Il préserve le bien classé de toute modification qui en changerait définitivement l'aspect sans y avoir été autorisé préalablement par le ministre; mais il assure d'autre part au propriétaire – s'il s'agit d'un classement comme monument – une intervention financière publique pour l'entretien et la restauration de son bien.

La liste des monuments et sites classés en Région wallonne, mise à jour à la date du 31 décembre 1991, est sortie de presse. Elle est disponible gratuitement sur demande à la rédaction des Echos du Patrimoine.

Monuments classés durant le quatrième trimestre 1991

• Province de Luxembourg

– Daverdisse: comme monument, le pont des Gades à Gembes, et comme site, les terrains environnants (Arrêté du 9 décembre 1991. *Moniteur belge* du 27 février 1992).



Daverdisse, le pont des Gades.

© Région wallonne.

Etudes - Publications

• M. WAVREILLE, *Chroniques paysannes en terre d'Ardenne*, L'église, 1991 (352 pages, 50 ill. en coul., nombr. ill. en n. et bl., format 21x30). A partir de témoignages oraux et des archives paroissiales et communales, l'auteur évoque la vie paysanne, son évolution, son contexte, la vie quotidienne d'un petit village d'Ardenne, avec son folklore, ses querelles, ses fêtes, ses vieux métiers, ses processions religieuses et ses croyances. Prix: 1.450 F.B. (plus 70 F.B. de frais de port). Vente: compte n° 067-7959480-96 de l'auteur, rue des Tombelles, 61, 6738 Ebly.

Dimanche 10 mai : 2e JOURNEE DU PATRIMOINE NATUREL EN HANTE-LESSE

ANLOY - Les petits ruisseaux qui font la Lesse

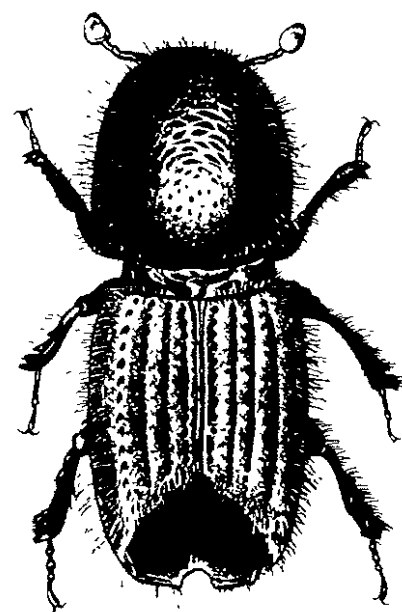
Départ du pont de Fronfays : en aval, le ruisseau coule sous les épicéas; en amont, il a parcouru des prairies. Le contraste est évident. Sur la vie dans l'eau en aval, il n'y a rien à dire : l'eau coule bien proprement sur les cailloux. Nous remontons à travers l'herbe vers l'amont où toute une vie se développe dans et au bord de l'eau, dont l'abondante chevelure de Ranunculus penicillatus et Glyceria fluitans.

Une jeune hêtraie, plantée sous quelques pins sylvestres, nous fait rencontrer ce qui révèle le sol acide : polytric, mousse des tonneliers, canche flexueuse. Jean-Claude commente les méthodes d'exploitation : la hêtraie jardinée, qui présente des espèces de tous âges, provoque une régénération naturelle, tandis que la hêtraie équienne (tous arbres de même âge) permet une mise à blanc plus "confortable" mais exige ensuite de replanter. L'Ips typographe est bien présent sous les écorces d'épicéas.

Nous terminons par la réserve de la Vieille Rochette, achetée et gérée par les RNOB : zone humide riche en angéliques, renouées bistortes, nard, et l'étang déjà décrit à la suite de notre visite de juillet 89.

Chantal GILLET

L'IPS TYPOGRAPHE (Grandeur réelle : —)



WELLIN - Le contraste Famenne-Ardenne

Nous partons de la Place de l'église : occasion de rappeler l'importance du domaine mérovingien puis carolingien de Wellin révélée par les fouilles archéologiques.

Au nord du village, de Marlière, nous dominons la vallée du Ry d'Ave, car nous venons de gravir le flanc sud de la Calestienne. Wellin reste un beau village au noyau ancien bien harmonieux dans la grisaille des maisons de calcaire aux toits d'ardoise groupées autour de l'église et de l'hôtel de ville qui marquent respectivement le centre ancien et le centre moderne. Autour du bourg, la ceinture de campagne fermée (pâtures séparées par des haies vives ou artificielles) est toujours bien marquée alors que la campagne ouverte des cultures s'impose au second plan, avant le rempart du talus ardennais dont l'étendue boisée continue barre tout l'horizon vers le sud.

Le parcours en Calestienne avec son parcellaire en lanières, les parcelles boisées alternant avec les cultures, nous permet de remarquer quelques essences typiques des sols calcaires, spontanées comme les deux alisiers, ou introduites, comme le pin noir d'Autriche. En sous-bois, Orchis mascula ne passe pas inaperçu avec ses épis pourpres et ses longues feuilles en rosettes, parfois maculées de taches noires.

Par Prêle, le vieux chemin Givet-Saint-Hubert et l'avenue de Fort-Mahon, nous passons au sud du village pour une rapide incursion en terrain ardennais. A Margouyet, la couleur de la terre nous confirme que nous sommes arrivés dans l'Emsien moyen. A la Croix Goffin (338m) nous nous arrêtons un instant pour contempler le vaste panorama qui s'étale à nos pieds et où nous distinguons la dépression couvinienne où s'est installé le village de Wellin, le bourrelet calcaire du Givetien, la vaste dépression de Famenne qui se relève au nord pour former le plateau du Condroz.

Circuit un peu long, donc rythme trop rapide au gré de ceux qui auraient voulu herboriser à l'aise et analyser à l'aise les chants et babillements des oiseaux en compagnie de Pierre LIMBOURG... Mais le programme prévu a été réalisé et notre groupe n'a pas dû se contenter, au barbecue, des dernières brochettes en voie de carbonisation!

Maurice EVRARD

Promenade matinale au départ de Han-sur-Lesse

C'est un itinéraire classique qui était proposé pour la commune de Rochefort, à l'occasion de cette 2ème Journée du Patrimoine naturel et ... en attendant les saucisses grillées de Jean-Luc au barbecue de midi !

Classiques les sites remarquables parcourus : Belvédère de Han, chavée de la Lesse, Fontaine St-Martin, Grande Tinémont, chantoire de la Laide Fosse ... Classiques aussi les thèmes abordés durant la promenade : géomorphologie, compréhension des paysages, caractéristiques et protection des pelouses calcaires, phénomènes karstiques, associations végétales, détermination de la flore et de la faune ...

Classiques encore la bonne humeur des participants (27 !), le plaisir de l'observation d'une coccinelle, l'étonnement du néophyte devant les orchidées en fleurs, la curiosité face aux entrées de grottes, les remarques amusées en observant le vol spectaculaire du pipit des arbres ...

Beaucoup moins classique par contre (et moins drôle !) la triste découverte de nos véhicules aux serrures forcées et au contenu pillé par de sinistres individus qui, et c'est sans doute là le plus regrettable, pousseraient le plus pacifique naturaliste à la plus compréhensible des violences ...

Heureusement, les saucisses de Jean-Luc étaient cuites à point !

B.MAREE



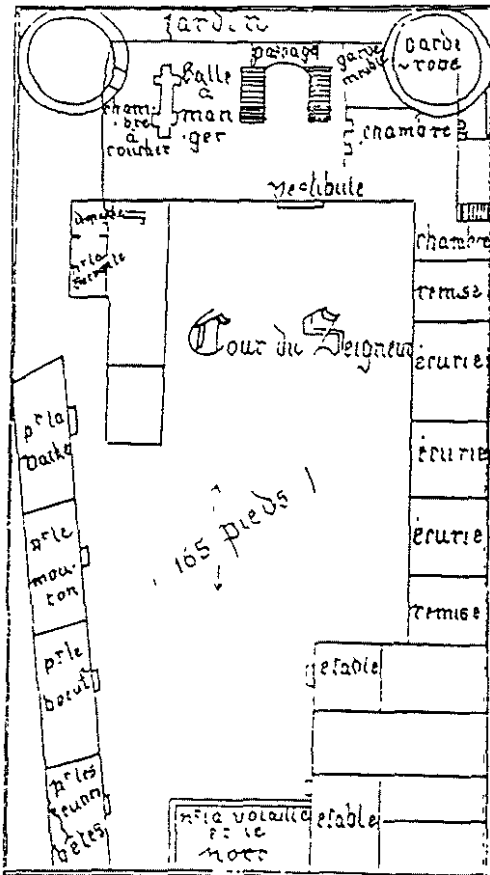
DAVERDISSE - 1e partie : Visite historique du village

2e partie : sentier nature (En Zbémont, la Lesse, le Franc Ri)

C'est une vingtaine de personnes, fort motivées par l'histoire du village, qui écouteront tout cet avant-midi, les explications de Mme. Huysecom.

De l'église, nous descendons la rue principale bordée d'une magnifique allée de marronniers. Notre guide nous fait découvrir les maisons les plus anciennes (18e. et 19e. S.): façade en grès du pays, pignon à colombage, ... Au bout de la rue, nous passons devant la maison blanche (maison du bailli) pour prendre la direction du cimetière. Nous nous trouvons sur l'emplacement de la chapelle du château consacrée à Saint Pierre. De cet édifice, il ne subsiste que trois dalles funéraires dédiées aux châtelains de Daverdisse.

Nous montons ensuite au château que le propriétaire nous invite, fort aimablement, à visiter. Ce sera l'occasion d'évoquer les origines de la seigneurie de Daverdisse, ses anciens seigneurs, la vie du château jusqu'à son incendie en 1829 et la fin du domaine par sa vente en 23 lots en 1830.



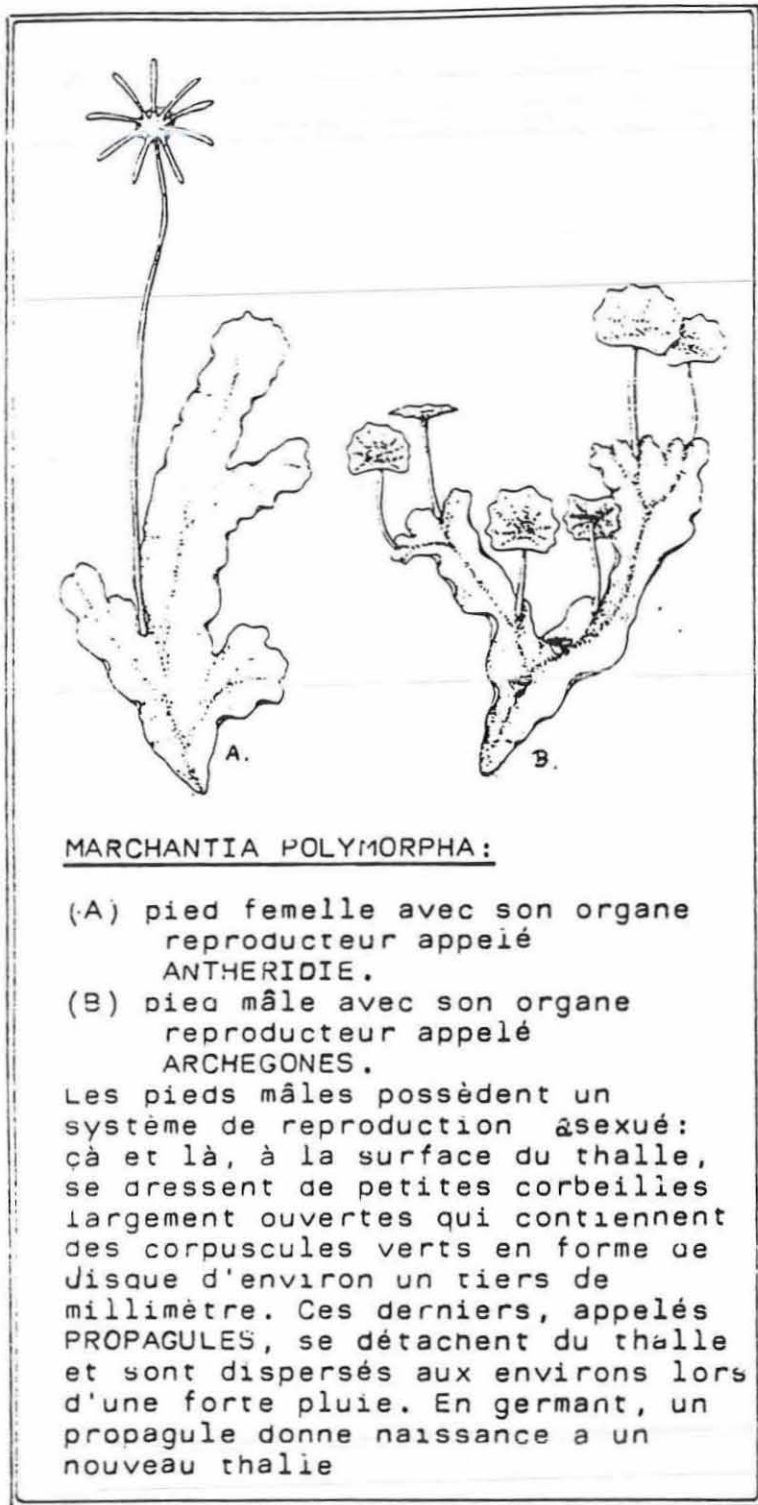
Plan du Château

La deuxième partie de notre excursion consistera à redécouvrir le sentier nature que les Naturalistes de la Haute-Lesse créèrent en 1976 pour les manifestations organisées à l'occasion de l'Année des Sites et des Paysages.

Nous retrouverons l'ancienne haie peuplée de multiples essences d'arbustes et d'un pied de houblon, témoin sans doute de la brasserie qui existait au

19e. siècle dans une annexe du château. Le chemin traverse ensuite une chênaie-charmaie de versant à FESTUCA ALTISSIMA et plusieurs prairies de fauche; le tout dominé par le chant de la rivière et du POUILLOT SIFFLEUR.

Nous retrouverons également la belle station de MARCHANTIA POLYMORPHA; une de nos plus grandes hépatiques à thalle de nos régions.



De nombreux affleurements avec pendage sud, nous indiquent que nous nous situons sur le flanc nord du synclinal de Redu. Les grès que nous voyons appartiennent à l'assise G2b du Gedinnien Supérieur (VOIR CARTE).

Le long des berges de la Lesse, nous relevons la présence de la rare RANUNCULUS PLATANIFOLIUS.

Nous montons ensuite le chemin qui longe le Franc Ri. L'association végétale est ici, une érablière à ormes. Fortement dégradée à vrai dire (plantations d'épicéas et disparition des ormes), mais les versants ombragés et abrupts ont gardé leurs nombreuses colonies de fougères (CURRANIA DRYOPTERIS, PHEGOPTERIS POLYPODIOIDES, ...).

Notons la présence d'une station d'ORCHIS MASCULA, espèce rare en Ardenne.

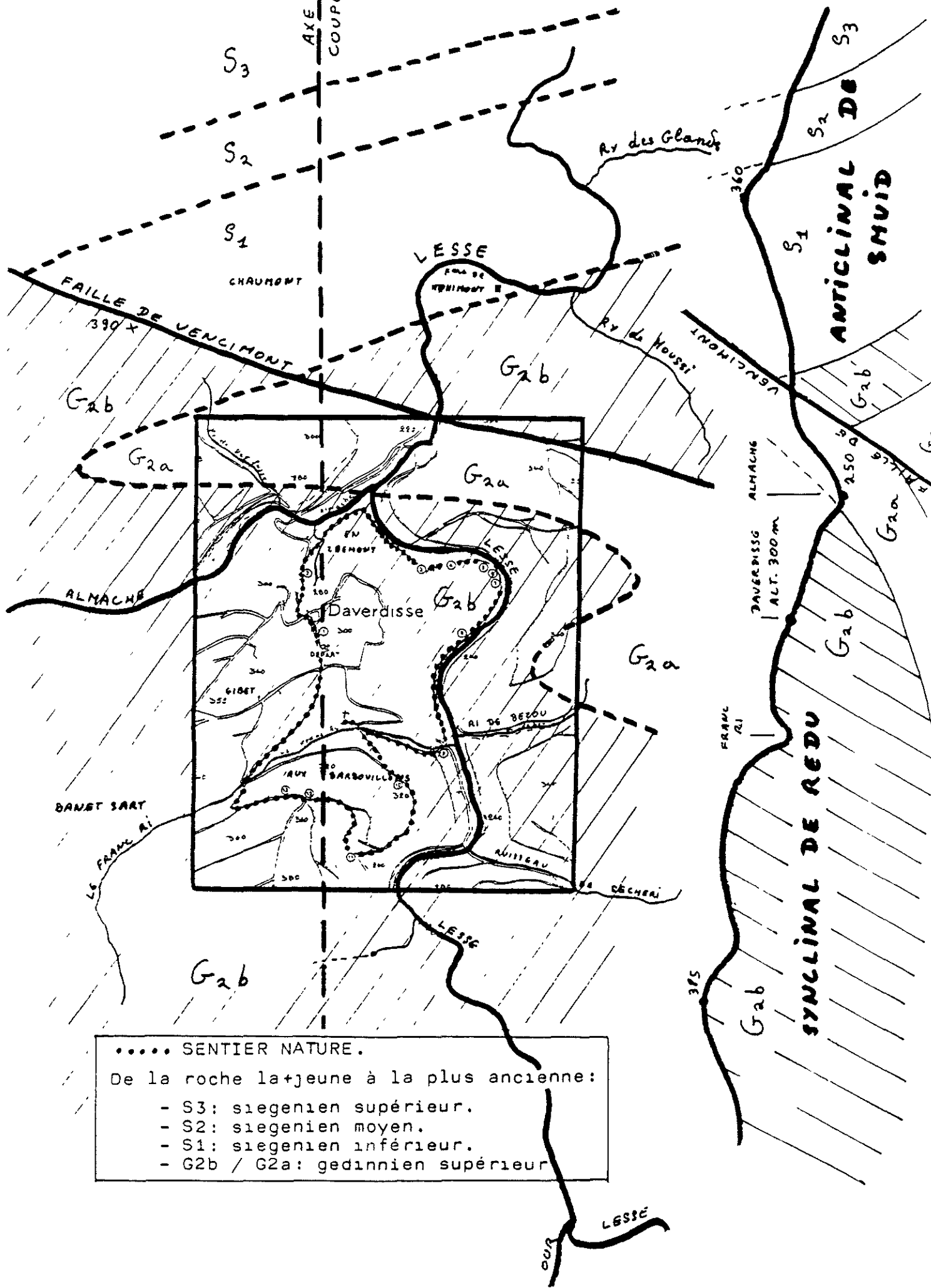
Le temps nous manquera pour parcourir le reste du sentier nature. Nous remonterons donc au plus court vers le village par la route asphaltée.

Ce qui nous permettra un dernier

regard vers ces vastes horizons boisés typiquement ardennais.

OBSERVATIONS BOTANIQUES: 150 espèces (relevés classés par sites sur simple demande).

Gérard LECOMTE.



..... SENTIER NATURE.

De la roche la +jeune à la plus ancienne:

- S3: siegenien supérieur.
- S2: siegenien moyen.
- S1: siegenien inférieur.
- G2b / G2a: gedinnien supérieur

Promenade de Bure

Le village.

Le village prépare son marché aux fleurs et reçoit une délégation anglaise d'anciens combattants présents à Bure lors des durs combats de la fin décembre 1944. Quel pouvait être son aspect dans le temps passé?

La carte de Ferraris(1) nous donne une idée de ce qu'il était en fin de XVIIIe. Il s'organise sur près de 700 mètres, le long de l'axe reliant Grupont à Tellin, sur le flanc sud d'une dépression. Il a la forme d'une patte d'oie soulignée d'une ligne brisée orientée ENE-WSW. Au centre du village, à hauteur de l'église, un chemin descend et se scinde en deux, vers le nord il conduit à Wavreille en rejoignant le chemin neuf(2), vers l'ouest il conduit à Belvaux ou Tellin, il conduit aussi à la voie du portail d'un château fortifié, avec quatre tours d'angle et cour intérieure, grand verger à l'ouest et jardin français au nord. Une soixantaine de maisons bordent les chemins, laissant légèrement à l'écart le château. Quelques unes se regroupent en deux petits quartiers, l'un situé ou lieu dit "trou du pauche"(3), l'autre sous l'église.

La distribution du village dans son terroir n'a guère changé. Le tracé de certains chemins a été modifié avant l'établissement de la carte de Vander Maelen(4), des constructions nouvelles sont apparues le long de la route de Grupont à Tellin, du chemin de Lesterny, et aussi vers le haut du village.

Au point de vue géologique, Bure s'appuie sur les roches dures les plus anciennes du Couvinien dont les points les plus élevés atteignent l'altitude de 362 m entre Bure et Tellin (schistes, grauwacke et grès, avec bancs de calcaire au sommet, fossiles caractéristiques: *spirifer cultrijugatus* et *spirifer arduennensis*). Ces mêmes roches se retrouvent au NE du village culminant à la même hauteur et forment la colline entre Bure et Lesterny. Aujourd'hui boisée, cette colline est représentée sur les cartes anciennes avec une couverture de landes et de cultures; bien visible du château devenu alumnat des Assomptionnistes, on l'y appelait "le mont pelé", Ferraris la nomme montagne Derimont.

Une autre colline domine le paysage de Bure au NW. Formée de calcaire givétien (à *stringocephalus burtini*) jadis couverte de terres de culture, son sommet culminant à 320m est aujourd'hui enrésiné principalement en pins noirs. C'est le site de Notre-Dame de Haur chapelle à laquelle on accède par une belle allée de tilleuls. Les cartes anciennes ne représentent pas cette allée de tilleuls, ni la route qui y conduit aujourd'hui.

1 Carte commencée en 1771 et terminée en 1778

2 Chemin reliant Sedan à Liège et dont la création fut décidée par Louis XIV en 1664

3 Le pauche est un nom wallon pour le fumier

4 La feuille de Tellin a été imprimée en septembre 1854

Entre les roches dures du couvinien et les calcaires givétiens, nous trouvons deux dépressions caractéristiques des roches couviniennes les moins dures. L'une descend vers l'ouest drainée par le r. des Boyès qui prend sa source entre les courbes de niveau de 270 et 275m dans le bois de Wève, l'autre plus au nord, moins large, descend vers le bois de Wève et le r. d'House.

L'église, le château et la ferme

Nous commencerons notre promenade par une visite de l'église. La première trace historique de Bure date de 805. En 805 Walcaud(5) donne l'église de Bure et avec elle sans doute toutes ses ressources à l'abbaye d'Andage (6). Bure sera un grand domaine de l'Abbaye de Saint-Hubert, un peu comparable à ce qu'était Wellin pour l'Abbaye de Stavelot.

La paroisse de Bure existait donc déjà en 805 et s'étendait sur Bure, Tellin, Wavreille, Grupont, Mirwart, et une partie de Belvaux. L'Abbaye ne gardera pas longtemps la totalité de ce domaine, elle sera spoliée d'une bonne partie par les Seigneurs de Mirwart. Elle restera cependant propriétaire d'une boverie exploitant des terres sur Bure, Tellin, Telnay et Belvaux. L'Abbé de Saint-Hubert y aura une résidence qu'il fera fortifier au XVIe. Le château formait avec sa ferme un vaste quadrilatère que Remacle Le Loup représente au XVIIIe, dans un environnement de jardins à la française. Aujourd'hui, fortement modifié il est séparé de la ferme par un haut mur en blocs calcaires et briques. C'est le collège d'Alzon, propriété des Assomptionnistes dont la congrégation fut fondée dans la seconde moitié du XIXe s. par le père Emmanuel d'Alzon, d'où le nom du collège d'aujourd'hui.

L'église de Bure est dédiée à Saint Lambert depuis sa fondation et fut donc vraisemblablement établie entre 725 et 805. Le bâtiment actuel date de 1738 comme l'atteste la clé du portail. C'est une construction de style classique en moellons de calcaire et de grès. Dans la niche en bois, à l'abri d'une porte vitrée se trouve une statue de Saint-Lambert patron de la paroisse. A l'intérieur on trouve, entre autres, un mobilier contemporain de la construction, mais aussi des fonts baptismaux romans en calcaire datant du XIIe s, un Christ en croix et des statues de Ste Barbe et St Lambert datant toutes du XVIe s (7).

Nous jetons un oeil sur la pierre aux orants scellée dans le mur du presbytère et dont les inscriptions sont burinées. Au vu des costumes, nous nous posons des questions sur sa datation.

5 Walcaud deviendra évêque de Liège en 809 et en 825 fera venir à Andage le corps de Saint-Hubert.

6 E. Nemery de Bellevaux., L'ancien doyenné de Rochefort des origines à 1559.
extrait des Annales de la Société archéologique de Namur

7 Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 14

Le chemin-neuf, Nive, Houise

Nous descendons vers le bois de Wève, magnifique chênaie-charmaie sur schistes couviniens, en passant près de l'ancien garage des pompiers et de la "pompe royale" au lieu-dit "Tchêzô" et nous rejoignons l'ancien "chemin neuf". C'est l'occasion d'observer les différences entre la stellaire holostée et le céraiste des champs, l'ail des vignes, la mâche doucette, le lierre terrestre, les gaillets croisettes et commun, l'orchis mâle. (sa couleur semble d'un ton plus vif qu'habituellement)

Nous arrivons au lieu-dit "Nive". Selon la tradition, il s'agit du nom d'un hameau disparu. P. Cugnon (8) a retrouvé diverses pièces d'archives dont un acte de la haute cour de justice de Bure de 1450, où il est question de l'incendie de la grange de Colynen Dubuisson commis par Jehan del Fontaine au lieu de Niffe; dans un registre paroissial de Bure, on peut lire que Jehan Counart au début de son pastorat à Bure, en 1557, se fixa provisoirement à Niffe, car son presbytère de Bure était inhabitable. Ce même curé notera dans l'obituaire de la paroisse quelques anniversaires fondés par des gens de Niffe. Lorsqu'on tracera le chemin neuf après 1664, il sera fait allusion au hameau de Nive entre Wavreille et Grupont, mais au passé, "il y eut devant un petit hameau nommé Nive". Nive serait sans doute disparu lors des années difficiles de 1635-1636. (9)

Longeant toujours le bois de Wève, nous descendons vers le ruisseau d'Houise et observons de belles plages de populage des marais, d'alchémille commune, et aussi de benoîte des ruisseaux. Près du petit étang, nous changeons de direction pour suivre le ruisseau d'Houise jusqu'à sa disparition dans le chantoir. Dans les prés humides que nous traversons, nous observons le gouet maculé à plusieurs endroits déterrés, la base de la plante mangée. (?) Nous quittons le chantoir en admirant une magnifique plage d'orchis mascula.

En remontant l'ancien chemin de Tellin à Wavreille, nous observons le vol et le chant de l'alouette et de la linotte mélodieuse, nous observons aussi la buse variable et le faucon crécerelle. Malheureusement des dépôts d'immondices sauvages nous rappellent à des réalités moins plaisantes: ici ce sont des poteaux d'éclairage abandonnés en vrac sur un champ, là des monceaux de débris de toutes sortes le long d'un parking entre Wavreille et Tellin, à deux mètres

⁸ Paul Cugnon Nive-lez-Bure hameau disparu, in Saint-Hubert d'Ardenne - cahiers d'histoire Tome 1 pp 51 à 58, 1977

⁹ Jean-Pol Wéber historien et membre des Naturalistes de la Haute-Lesse a rédigé diverses fiches techniques et notamment une fiche sur Bure. Voir "Les Barbouillons" n° 118, fiche n° 69 1988

d'une station d'orchidées.

Avant d'aboutir à la chapelle, après un tronçon de sentier dans les pins noirs, nous arrivons au point culminant pour découvrir les hauteurs de Nassogne, le clocher de Lesterny dans un paysage que la lumière de fin de matinée colore de mille nuances de vert.

En redescendant vers Bure, il nous faut regretter de nouveau quelques laideurs - de gros ballots de foin préfanés et emballés dans du plastic noir attendent, nous l'espérons, d'être utilisés comme du fumier, -un vaste chantier et entrepôt permanent d'une entreprise locale de travaux publics gagnerait à être dissimulé par un rideau d'arbres et arbustes,- des sacs d'immondices attendent ce dimanche midi au bord du chemin, à proximité de secondes résidences, que le service de ramassage les emporte...

Le retour aux voitures en passant près du porche de la vieille ferme anciennement intégrée au château nous offrira un dessert de choix pour les amateurs de raretés botaniques. Nous observerons sur un vieux mur, bien sûr la cymbalaire, les fougères rue-de-muraille et fausse capillaire, mais aussi le cétérach, très peu connu dans la région.

Le marché aux fleurs a continué sa préparation pendant notre petit périple; les échoppes se dressent et nous rentrons dans le village sous l'oeil perplexe de quelques épouvantails attendant d'être jugés.(10)

Note: ce n'est pas la première fois que les Natu's font cette promenade. Elle a donc déjà été racontée dans les Barbouillons du temps passé. Ce compte-rendu n'a rien d'une monographie sur Bure. Nous l'avons rédigé rapidement, conscients de laisser dans l'ombre beaucoup d'aspects intéressants de ce vieux village et de son terroir. Nous demandons donc l'indulgence du lecteur.

Louis Mélinon et Jacques Dupuis

¹⁰ Lors du marché aux fleurs, les Burois organisent un concours d'épouvantails.

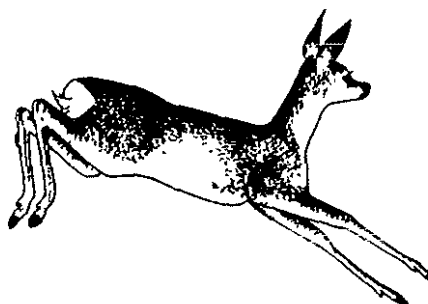
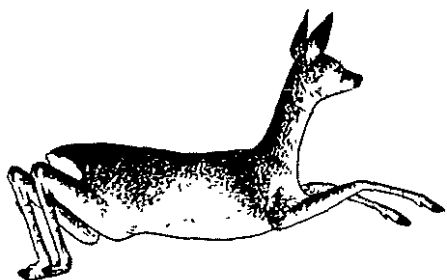
NASSOGNE - Un village accueillant pour les oiseaux

Quatre naturalistes attendent vainement près de la Collégiale Saint-Monon des villageois ou autres touristes de passage pour leur faire découvrir les beautés naturelles de leur région.

Un peu déçus, nous faisons quand même la promenade, le coeur ragailardi par un soleil bien présent.

Nous prospectons le bocage de BOCOONE ainsi que la magnifique chênaie y adossée. Notre joie sera au comble en apercevant deux chevreuils fuyant devant nous à découvert et en découvrant dans une merveilleuse zone humide une flore intacte avec Caltha palustris en pleine floraison, Dactylorhiza majalis, Valeriana dioica, Scorzonera humilis,...

Pierre CHANTEUX



Après le barbecue bien sympathique à l'orée du Bois Niau, le programme prévoit une promenade romantique sur les pas d'Edmond d'Hoffschmidt, l'ermite de Resteigne. Sentier parfumé de muguet, vestiges de l'hermitage perdus dans les buissons et les orties, restes de la tour qui dominait autrefois la dépression famennoise de ses trois étages, déchiffrement des inscriptions gravées dans le calcaire de la falaise, sentier en bordure du taillis, d'où l'on compare la hêtraie et la tillaie-érablière de ravin, autel de la Nature et fontaine des Rêveries : un chemin et des étapes bien connus des naturalistes de la Haute-Lesse... Pour ceux qui souhaiteraient plus de détails, nous signalons :

J. MAQUET-TOMBU, L'ermite de Resteigne Edmond d'Hoffschmidt, monographie n° 16 du Cercle Culturel et Historique de Rochefort, extrait de Parcs Nationaux, Bull. d'Ardenne et Gaume, 1967.

Pierre JODOGNE, L'ermite de Resteigne, Bruxelles, 1981.

Fiche technique n° 39, dans Les Barbouillons n° 57, oct. 1981.



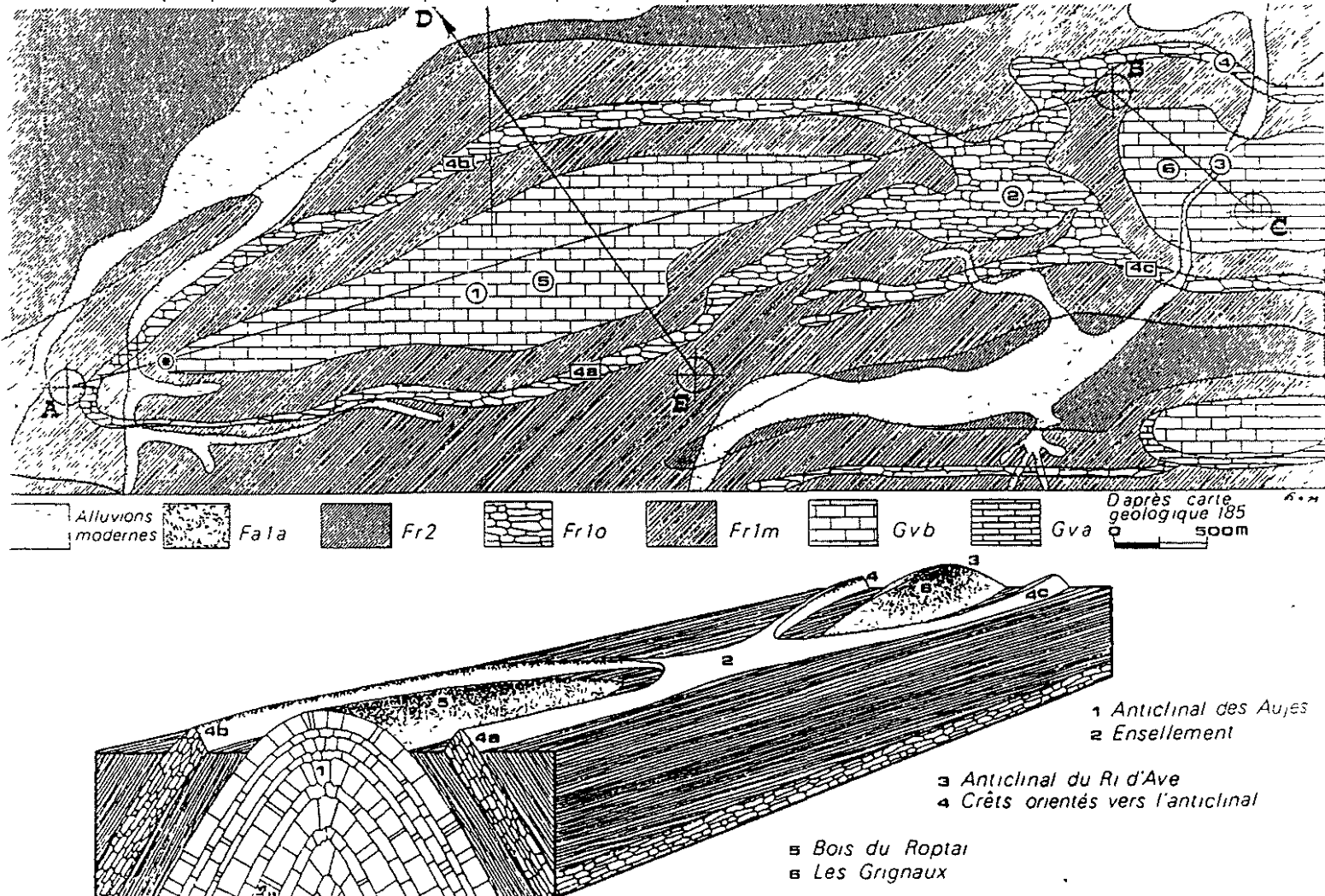
Activité générale du dimanche 24 mai 1992 - Journée de prospection
" tous azimuts "

Les participants à cette sortie ayant eu l'excellente idée de se partager le travail de rédaction du rapport, je me contenterai de relater ici les quelques observations d'ordre géologique et géomorphologique réalisées au cours de la matinée, entre Ave et Belvaux.

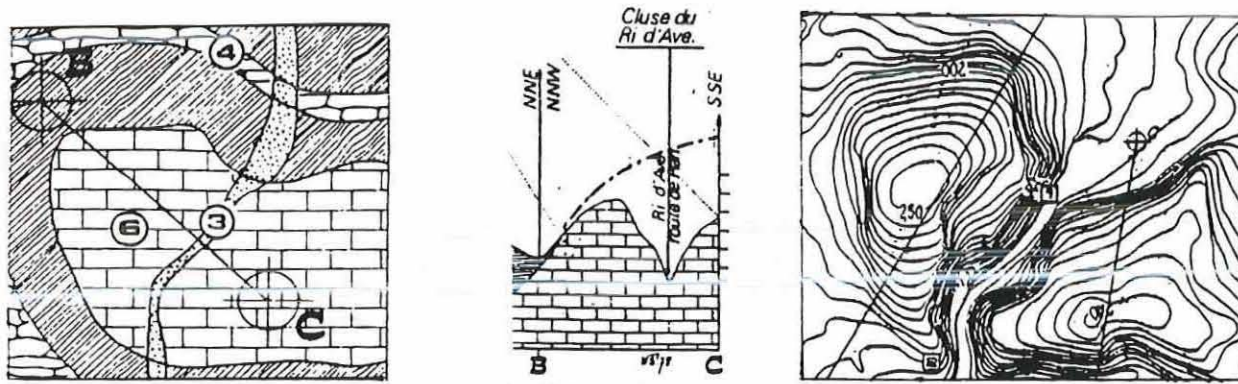
Le tracé de la promenade suivait en fait tout le versant nord de ce long tienne calcaire qui s'étire de la carrière des Limites, à Ave, jusqu'au hameau d'Auffe, avant de grimper sur ce phénomène géologique encore très controversé qu'est la klippe du Bois Niau.

Plusieurs documents réalisés il y a quelques années par l'équipe du Centre d'Initiation à l'Ecologie de Han/Lesse, et tout spécialement par Willy Stiénon, dans un livret consacré principalement à la géomorphologie, servaient de support aux observations réalisées.

La large dépression du Ri d'Ave, creusée dans les schistes frasniens, offre un remarquable paysage bocager que limitent, au nord, les tiennes calcaires givetiens du Roptai, des Grignaux et de Turmont qui correspondent à l'axe de l'anticlinal de Wavreille. Entre le Roptai et les Grignaux, c'est un phénomène d'ENSELLEMENT de l'anticlinal, appelé aussi anticlinal des Aujes, qui explique la légère dépression qui les sépare.

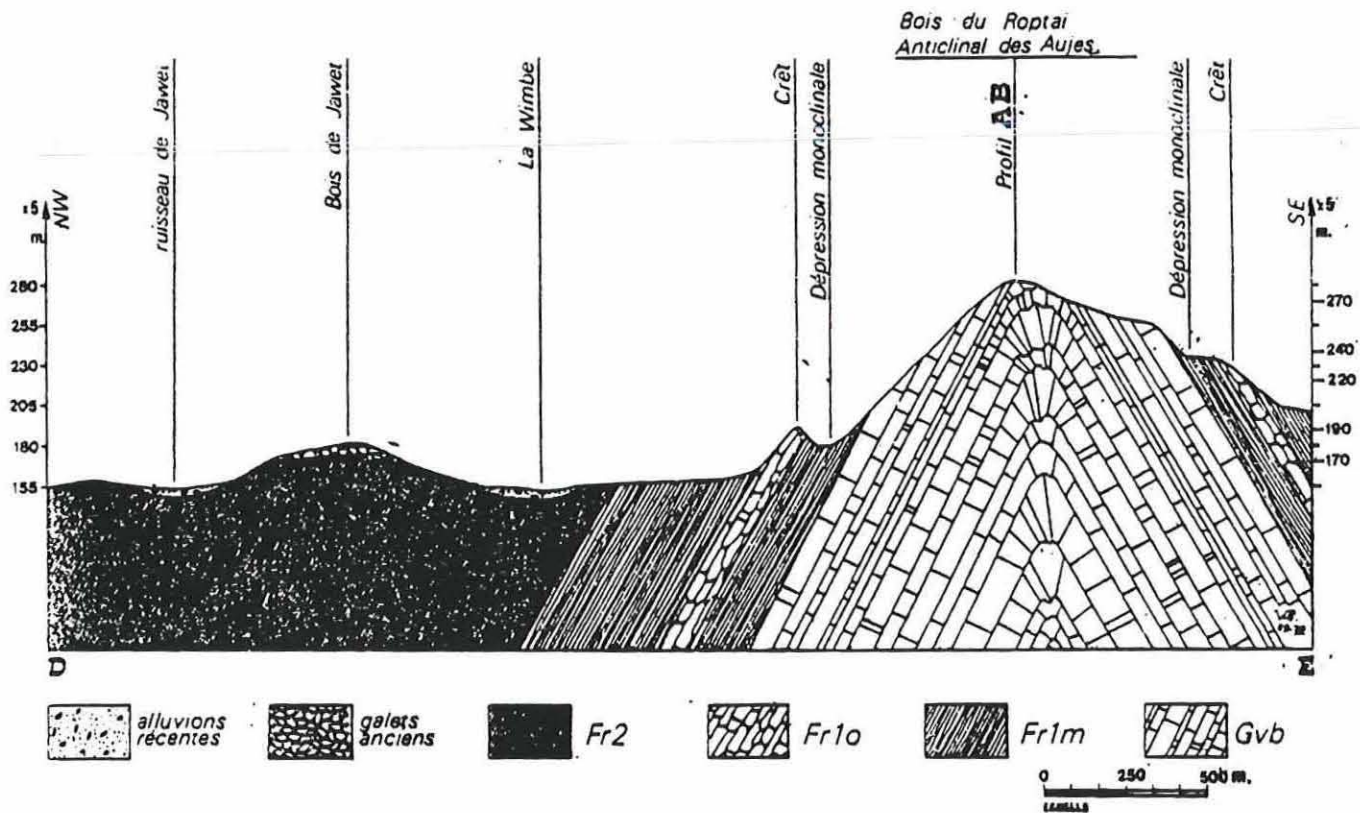


Par contre, entre les Grignaux et Turmont, il s'agit du tracé même de la vallée du Ri d'ave. Elle s'est surimposée ici à la géologie locale et a creusé dans la dure roche calcaire une CLUSE étroite et encaissée.



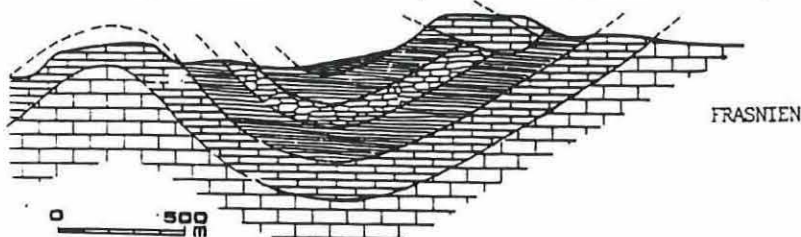
Signalons encore, bien visibles dans le paysage parce que délimités par un couvert forestier, des CRETS marquant la symétrie de part et d'autre de l'anticlinal de Wavreille et suivant précisément le tracé en surface des schistes noduleux (donc plus résistants !) frasnien Fr 1o.

Profil NW-SE montrant l'anticlinal des Aujes et les crêts dirigés vers son axe.



Le quatrième phénomène, le plus spectaculaire sans doute, mais aussi le plus complexe à expliquer, résulte de la présence étonnante de ce massif calcaire givétien (Gva et Gvb) isolé entre les schistes frasnien (Fr 1o et Fr 1m). Sur le terrain, c'est le Bois Niau que les Naturalistes de la Haute Lesse, sur les traces d'Edmond d'Hoffschmidt, connaissent particulièrement bien.

LEGENDE STRATIGRAPHIQUE :

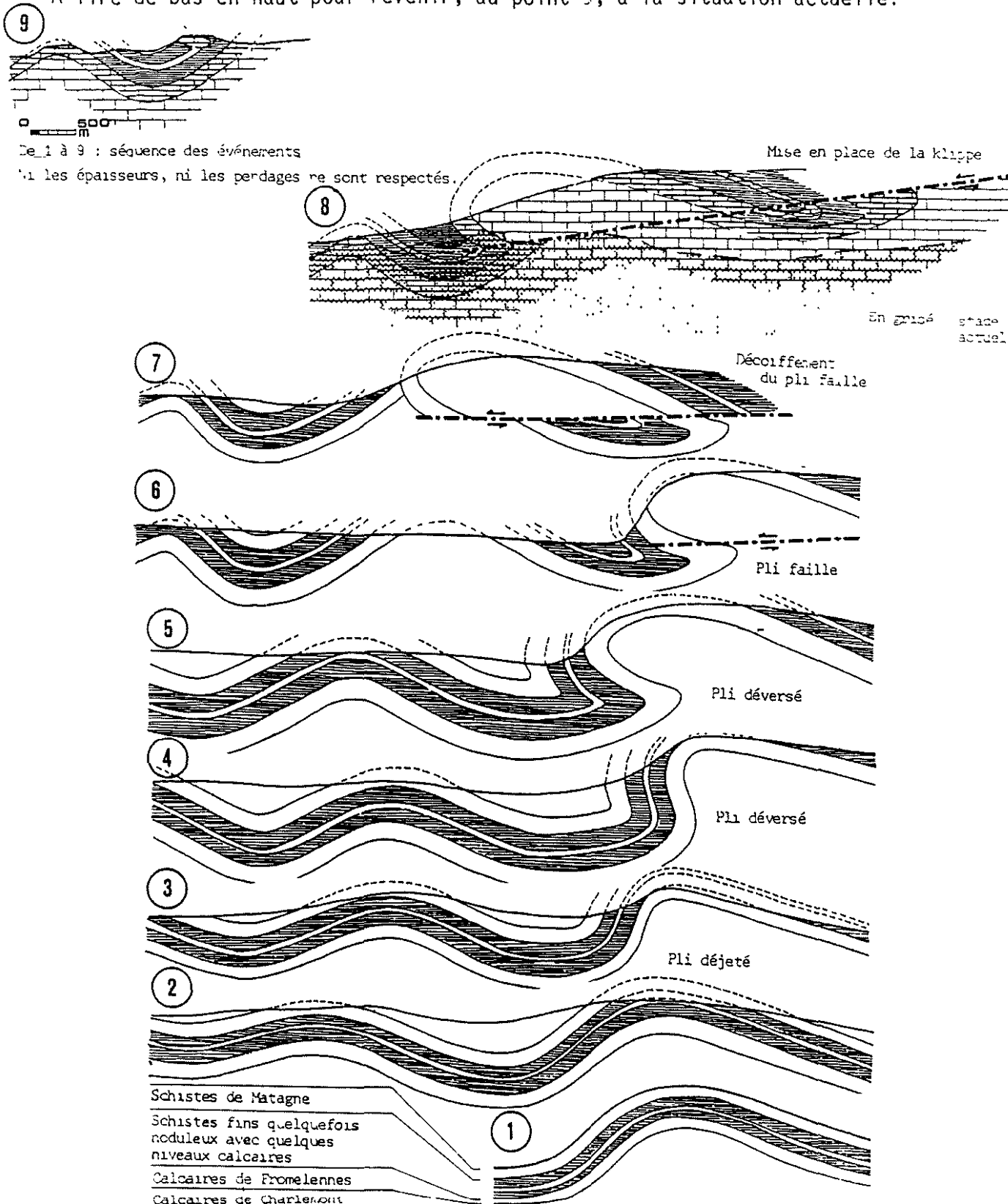


Klippe du Bois Niau - Situation actuelle

- FRASIEN
 - Fr2 Schistes de Matagne
 - Fr1m Schistes fins quelquefois
 - Fr1o à nodules avec des niveaux
 - Fr1m calcaires (Fr 1 o)
- GIVETIEN
 - Gvb Calcaires de Fromelennes
 - Gva Calcaires de Charlemont à Stringocéphales

Voici l'explication que proposait Domi Dury (que les Natu's connaissent bien aussi !) dans le livret du Centre d'Ecologie de Han, suivant l'hypothèse émise par le géologue Michel Coen.

A lire de bas en haut pour revenir, au point 9, à la situation actuelle.



Voilà de bien belles hypothèses qui susciteront encore beaucoup de discussions, bien agréables, lors des prochaines sorties géomorphologiques.

B. MARFE

Rapport ornithologique

Après les explications de Bruno sur la géomorphologie très particulière du site, l'avancée sur le terrain s'accompagnera inévitablement de moultes observations d'espèces animales et végétales.

Dans les premières pelouses en bordure de la carrière des Limites, nous verrons et entendrons le Bruant jaune, le plus commun des bruants nichant en Belgique. Les effectifs totaux de cette espèce sont cependant en nette diminution, en relation avec la dégradation de leurs biotopes. L'urbanisation croissante du territoire lui est globalement défavorable car il pénètre peu les agglomérations et ne profite pas des lotissements. Les jardins et les parcs ne l'attirent guère non plus de par la rareté des arbustes indigènes non surplombés par les arbres ainsi que de la réduction de la strate herbacée à un gazon pauvre en graines et en insectes. Le chant du Bruant jaune est simple, caractéristique, et est émis du sommet de quelque petit arbre. Les oeufs de la nichée, de couleur gris violet sont typiquement munis de lignes circulaires en forme d'arabesques.

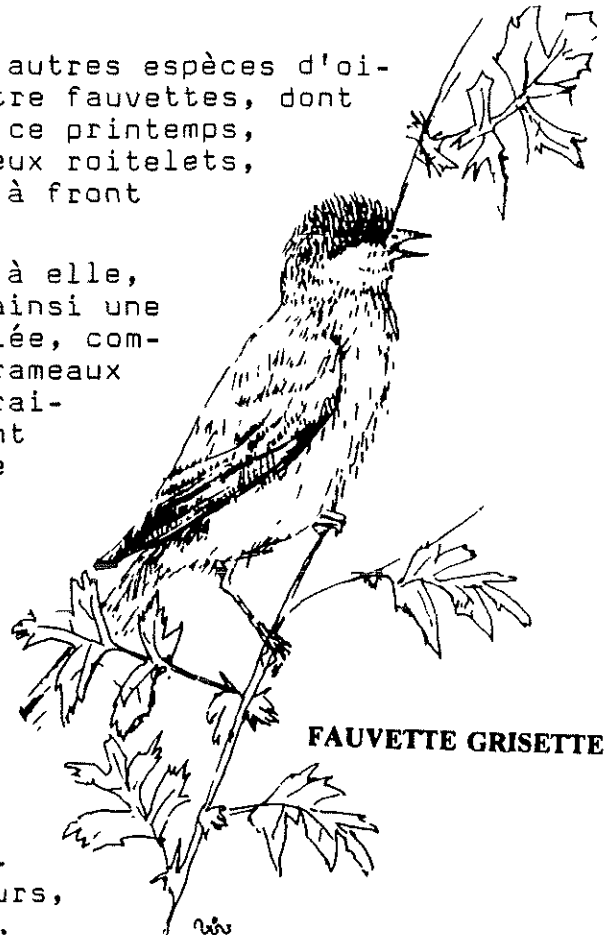
Nous entendrons également chanter la Tourterelle des bois, dont les roucoulements sont un "tour-tour-tour" toujours répété, avec parfois comme intermède un court "kok". Ce grand migrateur hiverne en Afrique tropicale et subit chaque année au printemps la sinistre traque des "fusillots" du Sud-ouest de la France, massacrant de très nombreux individus sur le point de se reproduire, en violation des lois élémentaires sur la protection des oiseaux.

Nous aurons la chance d'apercevoir une Bondrée apivore, autre grande migratrice, beaucoup plus rare que la précédente, ressemblant à la buse mais avec des ailes plus étroites, une queue plus longue, le cou et la tête plus fins et plus longs.

Nous repérerons en matinée beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, dont les trois pouillots, les quatre fauvettes, dont la grisette qui est étonnamment discrète ce printemps, l'accenteur mouchet, le rossignol, les deux roitelets, l'inévitable rouge-gorge, le rouge-queue à front blanc, etc.

La végétation en place reflète, quant à elle, un sol riche en calcaire. Nous côtoyons ainsi une végétation arbustive de lisière très variée, composée des deux cornouillers (les jeunes rameaux de Cornus mas sont quadrangulaires, contrairement à ceux de Cornus sanguinea qui sont cylindriques), de la viorne mancienne, de l'alisier (Sorbus torminalis), petit arbre dont les fruits astringents sont utilisés contre la diarrhée et la dysenterie et dont le bois, très résistant, est apprécié dans la confection d'instruments de mesure, de musique, ainsi qu'en armurerie, en sculpture, etc.

Nous trouvons de même le fusain d'Europe dont les tiges sont dressées, ramifiées, d'un vert mat, presque quadrangulaires et marquées de quatre crêtes blanchâtres plus ou moins liégeuses. Les fleurs, tétramères, sont petites, blanc verdâtre.



FAUVETTE GRISETTE

La floraison des aubépines est à son com-

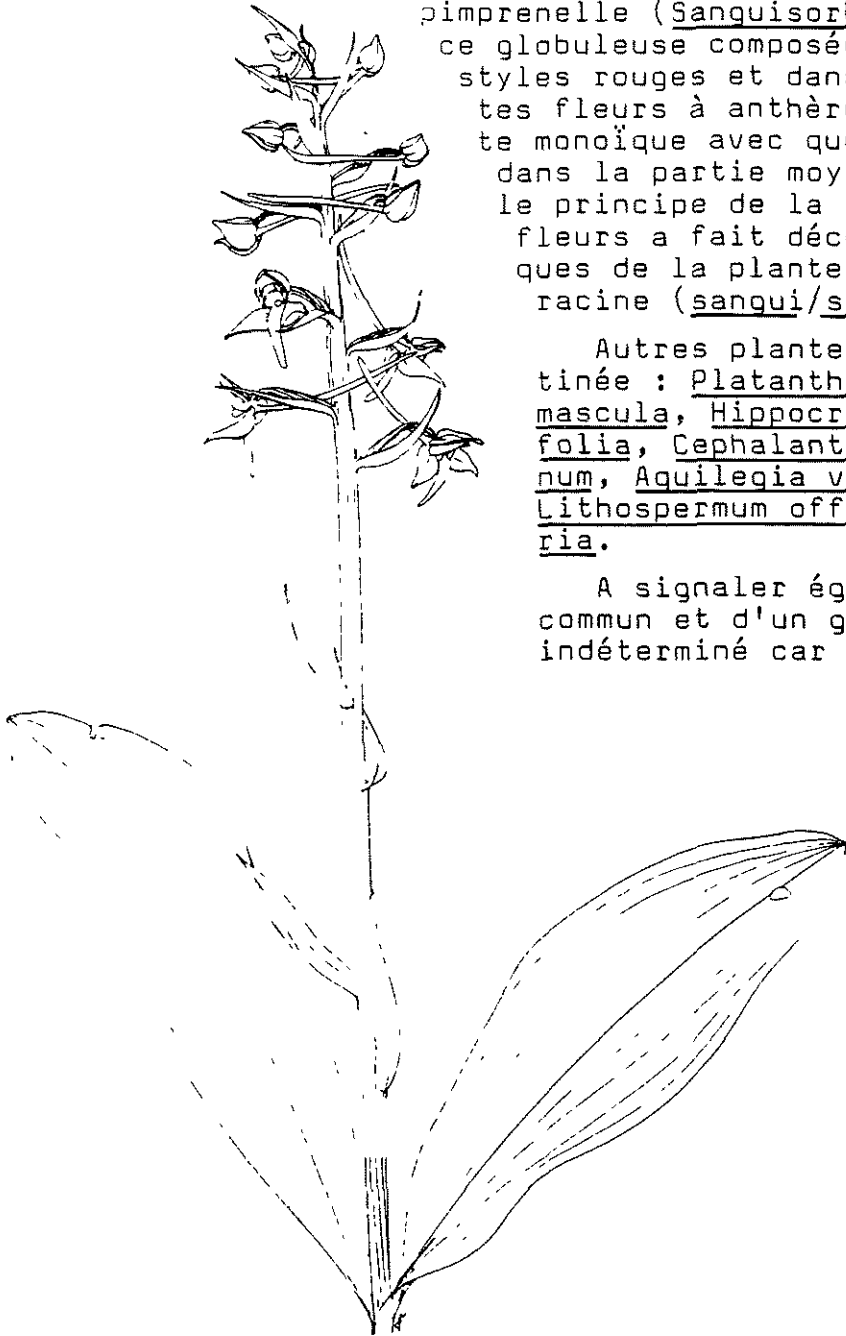
ble et nous remarquerons nettement une différence dans l'étalement de celle-ci, l'aubépine à deux styles flétrissant en premier lieu alors que Crataegus monogyna ne commence qu'à s'épanouir.

Nous rencontrerons un superbe exemplaire isolé de l'érable champêtre dont les feuilles sont parsemées de petites pustules rougeâtres d'un diamètre \leq à 1 mm. Il s'agit d'une galle provoquée par un acarien microscopique, Eryophyes macrorhynchus. La face inférieure des feuilles présente un minuscule ostiole garni de poils, qui correspond au site d'entrée de l'acarien. Dès le premier stade de formation des galles, les tissus de la plante qui sont en contact avec le parasite sont modifiés et transformés en un tissu particulier appelé "tissu nourricier". Il contient des produits nutritifs (sucres, amidon, protéines, parfois des graisses), qui servent à la nutrition de l'agent cécidogène.

Comme plante herbacée, nous remarquerons la petite pimprenelle (Sanguisorba minor) avec son inflorescence globuleuse composée au sommet de fleurettes à styles rouges et dans sa partie inférieure de petites fleurs à anthères jaunes. Il s'agit d'une plante monoïque avec quelques fleurs hermaphrodites dans la partie moyenne de l'inflorescence. D'après le principe de la "signature", la couleur des fleurs a fait découvrir les propriétés hémostatiques de la plante, dues au tanin contenu dans la racine (sangui/sorba : qui absorbe le sang).

Autres plantes intéressantes observées en matinée : Platanthera chloranta (Fig.), Orchis mascula, Hippocrepis comosa, Onobrychis viciifolia, Cephalanthera damasonium, Allium ursinum, Aquilegia vulgaris, Neottia nidus-avis, Lithospermum officinale, Vincetoxicum hircundinaria.

A signaler également l'observation du hanneton commun et d'un grand lépidoptère au vol puissant, indéterminé car non capturé (Flambé ou Machaon).



Pierre CHANTEUX

DIMANCHE 24-05-92 après-midi: BELVAUX.

PROSPECTION BOTANIQUE.

Ri des Boyes, Chenet, Corai, chapelle
Notre-Dame d'Haur (REP.9).

Partis de l'église de Belvaux (REP.1), nous sortons très vite de la plaine alluviale de la Lesse par la route de Bure. Au pied d'un calvaire, un bel affleurement schisteux (REP.2 - FRASNIEN INF.) nous donne l'occasion d'expliquer la succession des roches que nous rencontrerons au cours de cet après-midi.

Quittant la dépression schisteuse du synclinal de Belvaux, par un chemin empierré menant à Tellin, nous recoupons l'étroite bande calcaire (REP.3 et COUPE) emprisonnée dans les schistes du Frasnien. Nous essayerons tant bien que mal de la distinguer de l'empierrement calcaire du chemin et de la repérer dans le vallonnement du paysage.

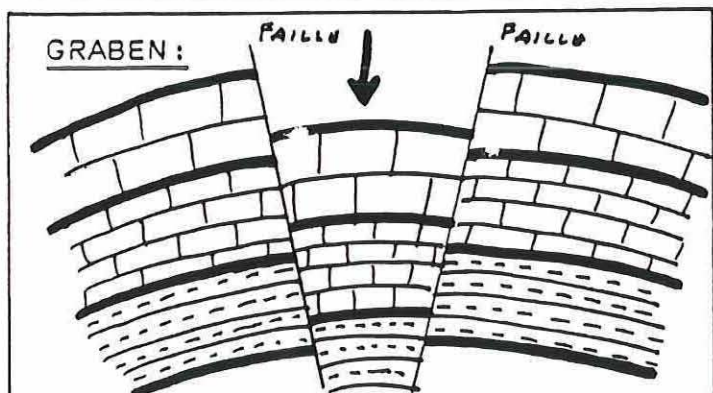
La descente à flanc de coteau, pour rejoindre le Ri des Boyes, marquera le passage des schistes aux calcaires du givétien supérieur (GV b)(REP.4). Le Ri des Boyes forme ici une cluse pittoresque et sauvage dans l'anticlinal des Boyes et le synclinal d'Haur (COUPE).

CLUSES: tronçons de vallées étroits et à versants escarpés que creusent les cours d'eau dans des terrains très résistants, séparant des bandes de terrains plus tendres.

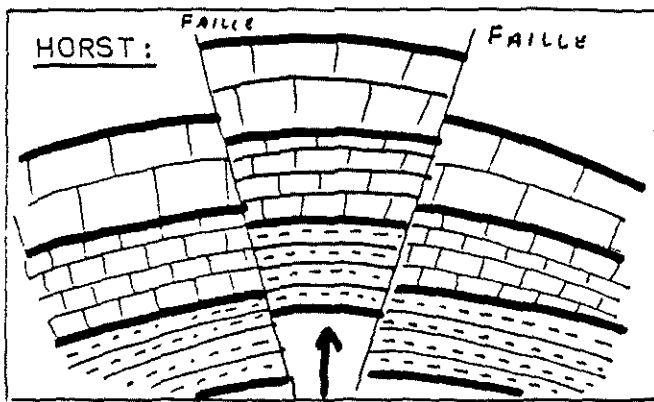
Surprenant! La veille, j'avais rencontré des difficultés à traverser le ruisseau; aujourd'hui nous le retrouvons à sec. Pauvres lymnées en train de périr; cherchant en vain un

peu d'humidité; le sol se desséchant rapidement. En remontant le cours du ruisseau, nous ne tardons pas à réentendre le bruit de l'eau et à en trouver la perte (REP. 5 - Alt. 200m.). Sa résurgence se situerait à 1 km., dans la vallée de la Lesse, à quelques centaines de mètres en amont de Belvaux (REP.6 - Alt. 175m.).

Le synclinal d'Haur est une zone particulièrement faillée. Ici le givétien inférieur (Gv a) et le couvinien supérieur (Co b) se sont soulevés pour former un "HORST" entre les failles des Pérées et du Chenet (COUPE).



Profitant d'un vallon, formé par l'érosion différentielle entre les schistes calcaires du Co b et les calcaires durs du Gv a, nous remontons sur le plateau du Corai.



Au lieu-dit Le Chenet (REP.7), le paysage s'étend jusqu'au Thier des Falises à Rochefort. Nous pouvons admirer la succession des synclinaux et anticlinaux (S. de Belvaux, A. de Wavreilles, S. de Han, A. de Ste. Odile). Le reste de la promenade s'effectuera dans les calcaires

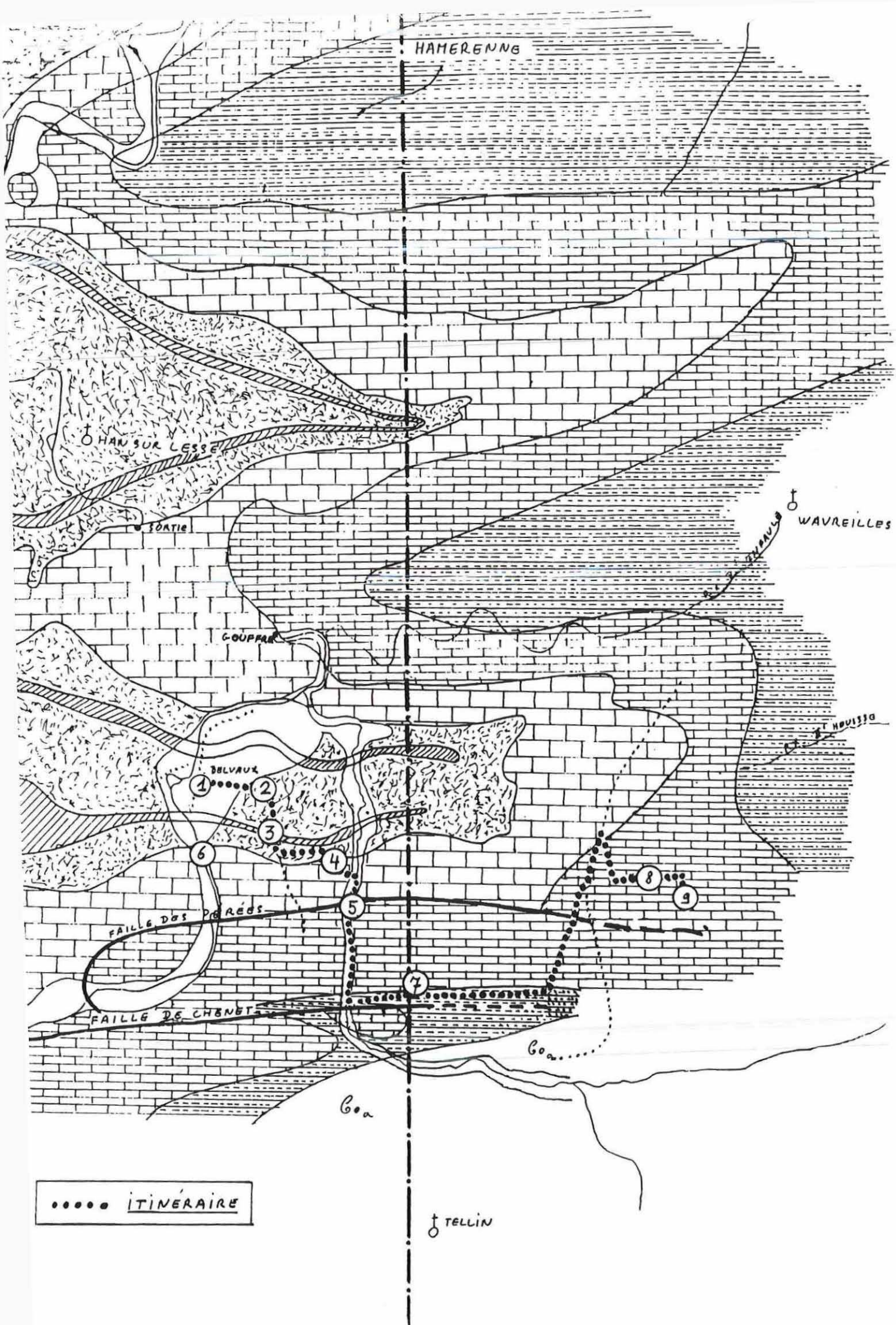
du givétien inférieur (Gv a).

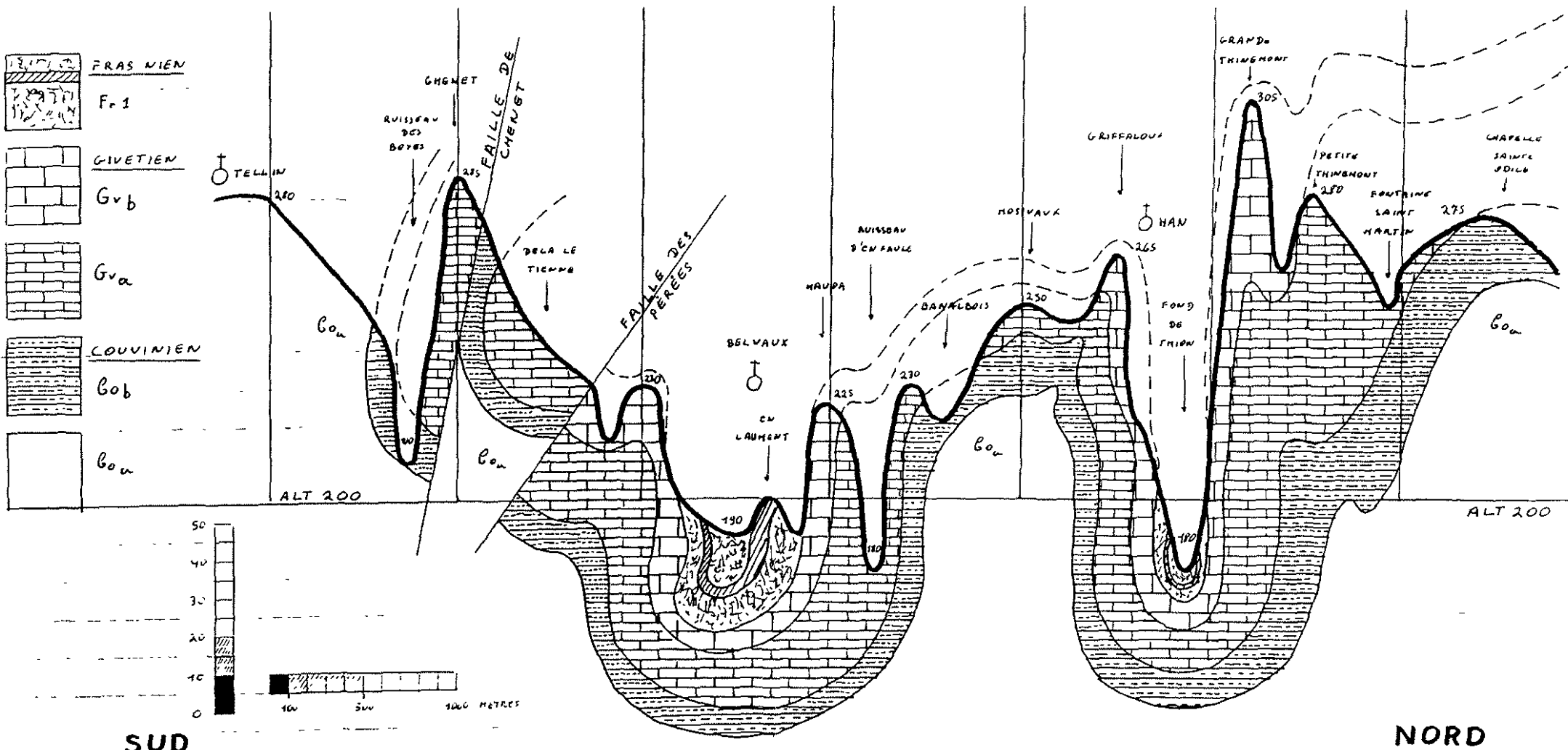
Derrière la chapelle Notre-Dame d'Haur (REP 8), nous jouissons d'une vue très étendue sur les assises gréseuses et boisées du couvinien inférieur (Co a) qui annonce l'Ardenne.

Du point de vue botanique, de nombreuses espèces furent déterminées. Pour ne citer que les plus rares: Neottia nidus-avis, Ophrys insectifera, Listera ovata, Platanthera chlorantha, Cephalanthera damasonium, ...

En guise de conclusion, on ne peut que constater la dégradation, voire même la disparition, des anciens sites à orchidées avoisinant jadis la chapelle Notre-Dame d'Haur: envahissement des pelouses par la végétation arbustive, comblement des dolines par des versages en tout genre, et peut-être aussi le pillage des stations de plantes rares.

Gérard LECOMTE.





EMBIEN	LOUVINIEN	GIVETIEN C	GIVETIEN	GIVETIEN	FRASNIEN	GIVETIEN	GOUVI-NIEN	GIVETIEN	FRASNIEN	GIVETIEN	LOUVINIEN
FAMENNE											
ARDENNES	SYNCLINAL D'HAUR			ANTICLINAL DES BOYES	SYNCLINAL DE BELVAUX		ANTICLINAL DE WAVREILLE		SYNCLINAL DE HAN	ANTICLINAL DE SAINTE ODILE	

PROGRAMME DU
 24-05-92 APRES-MIDI

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 4 avril : Recensement du PIC MAR à BUISSONVILLE

Un bon groupe de Natus est présent ce matin dès 8 heures à l'église de Buissonville pour rechercher la présence du Pic mar dans de très bonnes conditions météo (temps ensoleillé et clair).

La technique très particulière dite de la "repasse" est quasi nécessaire pour pouvoir être assuré de découvrir l'espèce tant elle est discrète et peu commune.

Le chant de l'oiseau est plaintif, larmoyant et est émis sur un rythme assez lent, montant ou descendant.

Le pic mar est bigarré, un peu plus petit que le pic épeiche, avec le sommet de la tête rouge clair sans contour noir et sans ligne de barre. Le dessous de la queue est rose, passant en transition au blanc gris du ventre.

Ce pic tambourine peu, est très insectivore mais peut se contenter de graines en hiver. Il est plus batailleur que le pic épeiche. L'habitat de cette espèce est également caractéristique. On le rencontre dans les chênaies optimales du Carpinon, y compris les formations de substitution de hêtraies à mélisque (Asperulo-Fagion) et de hêtraies à luzule (Luzulo-Fagion) sur sols fertiles, dans des massifs où l'évolution historique a toujours maintenu des futaies.

De plus, le pic mar est lié à des canopées continues, est favorisé par un volume important de houppiers, par la présence d'arbres à écorce rugueuse, par une proportion élevée de petit bois mort dans le houppier et surtout par le développement des lichens épiphytes. L'espèce est plutôt thermophile.

Voilà donc l'objet de nos recherches précisé. Nous démarrons la promenade en direction du Bois du Halleux qui correspond typiquement à la chênaie-charmaie famennienne.

Sur le chemin campagnard y conduisant, nous observerons sur un toit deux rouges-queues noirs mâles, fraîchement revenus de leur migration, se disputant par de folles poursuites le futur territoire du couple.

Nous marquerons également un temps d'arrêt devant un mâle de bergeronnette grise, qui est beaucoup plus contrasté que sa femelle.

Nous entendrons aussi toute la panoplie des oiseaux qui fréquentent nos campagnes et forêts, comme le pouillot véloce, le troglodyte (Fig.), la mésange charbonnière, le rouge-gorge, le roitelet huppé sédentaire, contrairement au roitelet triple-bandeau, migrateur sur la France. Grive musicienne, mésange boréale, gros-bec, ramier, geai, mésange à longue queue sont également au rendez-vous et égalaient superbement la nature.

Nous gravissons le chemin vers la forêt, jetons un coup d'oeil intéressé sur une pelouse envahie par la drave printanière, puis arrivons dans la chênaie-charmaie et tombons nez à nez avec quelques mouflons emprisonnés dans un parc.



Le troglodyte

La surpopulation enfermée de cette espèce par rapport à la surface

disponible a provoqué une disparition totale de la végétation au sol, interdisant par là même toute régénération future des espèces forestières et de sous-bois. De par ce seul fait, cette pratique reste entièrement condamnable.

Par contre, en face, nous trouvons une végétation très variée et composée, entre autres, de massifs de ronciers imposants. Ce milieu convient particulièrement au chevreuil dont les multiples traces très visibles

MOQUETTES

disposées par petits tas sur le sol



Ne confondons pas la "moquette" du Chevreuil...



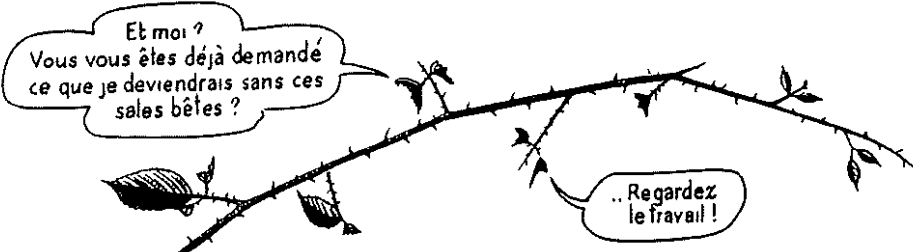
tient dans ce rectangle de 10 mm sur 14 mm

... avec la "fumée" du Cerf ou du Daim

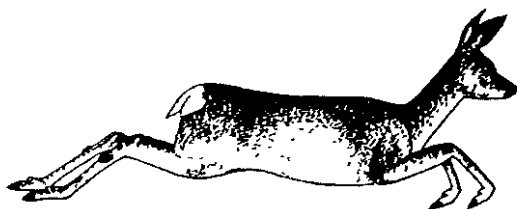


déborde du rectangle

BROUTAGE DES FEUILLES DE RONCE



poils,... signent une présence toute proche. De fait, il finira par se découvrir et déguerpir en bondissant prodigieusement à travers un vallon.



Nous découvrirons également une aire de faulde en bordure de chemin, particulièrement épaisse en terre noircie et en charbon de bois.

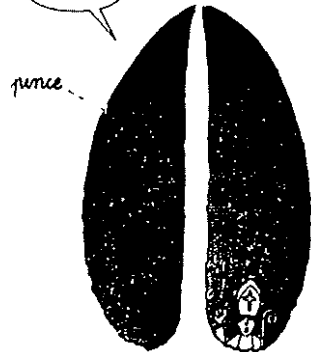
Plus loin, de grands peupliers forestiers parasités par le gui nous inciteront à "appeler" le pic épeichette, mais en vain.

Toujours dans les parages, nous observerons un gros trou de pic dans un hêtre, faisant penser à celui du pic noir. Un fait intéressant à signaler à ce propos : la progression du pigeon colombin est liée à celle du pic noir, ce dernier creusant les cavités pour le premier.

Nous traversons une prairie colonisée par Primula veris (Fig.) et Allium vineale pour redescendre sur un grand étang et retourner au point de départ pour reprendre les voitures et aller pique-niquer.

EMPREINTES DE SABOTS

Grandeur nature



pinces

Vérifions de ce pas

- ① - Sa forme élégante en petite fenêtre d'église (pinces écartées quand il court)
- ② - Sa petite taille : environ 4,5 cm de long sur 3 cm de large



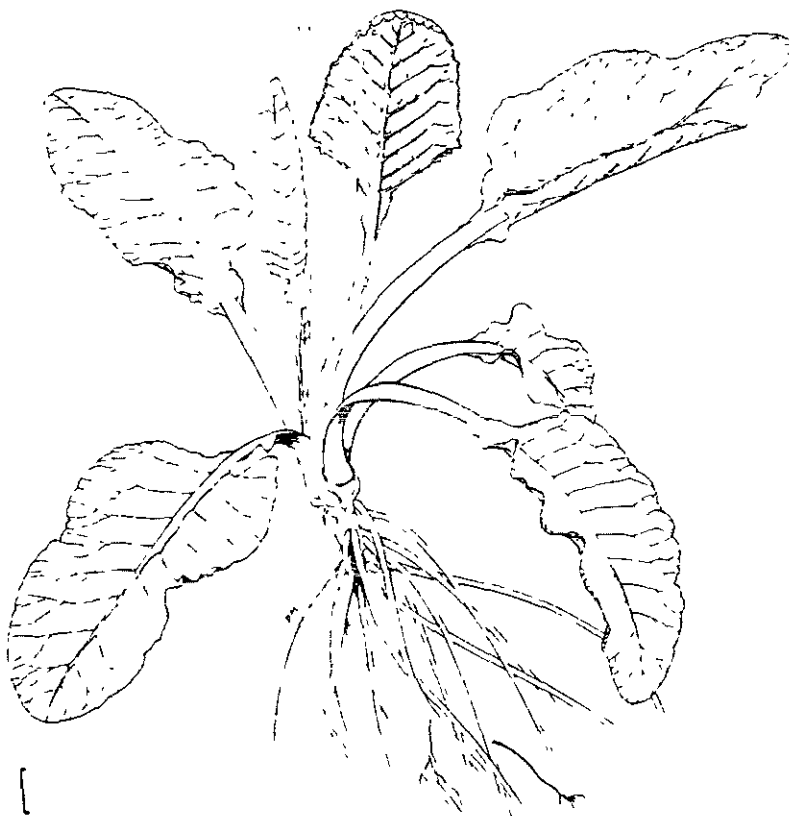
L'après-midi nous fera enfin découvrir le pic mar dans une chênaie-charmaie toute proche, plus ancienne que la précédente.

Nous terminerons la journée par de multiples observations naturalistes d'insectes, de plantes, d'arbres, d'oiseaux, avant de nous en retourner chez nous très satisfaits d'une journée printanière peu commune.

Et un grand merci au guide, Marc PAQUAY, pour l'itinéraire choisi et les explications fournies.

Pierre CHANTEUX

N.B.: Les illustrations de la page précédente sont tirées du dernier n° de "La Hulotte".



vendredi 5 juin : Observations nocturnes dans la vallée du Cobri(LESSIVE)

IL PLEUT! C'EST FICHU !
=====

Il pleut pour cette soirée du 5 juin à l'écoute des chants nocturnes. C'est une pluie fine et régulière, une de ces pluies sans fin d'un ciel bouché.

Nous sommes quand même cinq au rendez-vous. Marc ne viendra pas. Il a proposé à Danielle de reporter la sortie au 19 juin. Avec cette flotte il n'y aura rien à voir. Ah, si quand même! Un rapace au loin regagne le bois d'un vol lourd, très battu. Son cri identifie une Buse. Pas étonnant son vol laborieux dans toute cette eau... "Elle rame!" fait Brun.

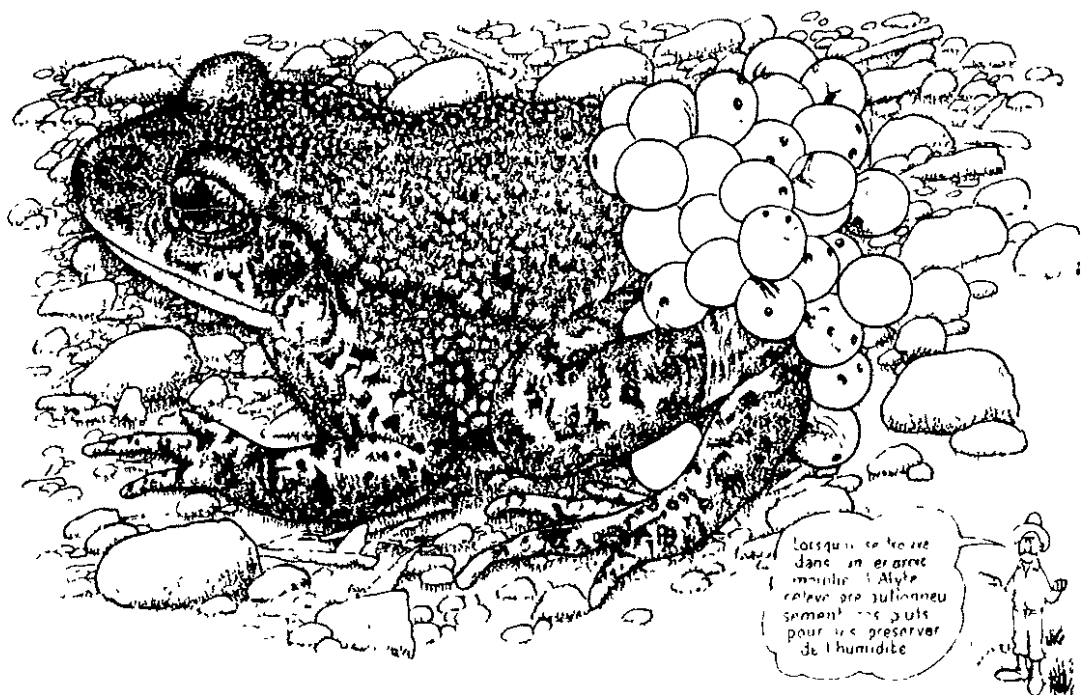
Cette boutade nous fait sourire. On n'entend plus que le crépitement de la pluie sur les feuillages. Que fait-on ?

A défaut de chants d'oiseaux, je propose celui des grenouilles à la mare près de la source du ru de Cobri. Ce temps doit les inspirer.

Là, au creux des buissons, le Pouillot véloce, le Pouillot fitis, la Fauvette à tête noire, le Bruant jaune, le Pinson des arbres et quelques autres sont encore courageux. Le Merle surtout remercie la pluie qui lui procure tant de vers de terre et de succulentes autres choses gluantes.

Dans la pelouse du Tienne d'Aise nous devons nous suivre à la queue leu leu, les yeux rivés au sol pour ne pas entendre craquer sous nos chaussures les coquilles des gastéropodes en balade. Pour eux, c'est un temps de rêve. Un instant nous nous moquons d'un gros étourdi qui s'est hissé en difficulté sur une tige bien trop fine pour lui.

Chûûût! Voici la note flûtée d'un Alyte accoucheur, ce petit crapaud original qui trimbale sur son dos la ponte de la femelle au lieu de l'abandonner dans la mare, à la grâce de Dieu, comme font tous les autres batraciens. Tiens! En voici une autre, puis une autre. Chaque note est différente dans sa tonalité et son rythme. C'est une sorte de carillon qui s'installe. Jacques essaie d'en suivre la mesure.



Cette cadence inspire le Rossignol qui ne s'interrompra plus jusqu'à notre départ. Dans la mare quelques grenouilles se mettent à coasser leur mauvaise humeur. A-t-on idée de se mettre à chanter ainsi par un temps pareil!

Le crépuscule s'achève. Très haut, un vol de Freux se hâte vers le dortoir. Invisible dans l'obscurité de son roncier, la Locustelle tachetée récite sa prière de crécelle.

Un moment, le Rossignol semble avoir perdu la tête. Il s'emballe. Le voilà qui débite n'importe quoi: des gazouillis d'hirondelle, des pépiements de mésange, des trilles de grive musicienne,...

C'est une Rousserolle verderolle qui, très près, vient d'entamer avec lui un duo vibrant.

Tandis que Bruno s'éclipse pour quelque rendez-vous obligé (?), une Caille des blés, de plus en plus proche, rappelle son inlassable sentence: "Paye tes dettes! Paye tes dettes! Paye tes dettes!..."

Nous voudrions rester longtemps encore sous le charme de la vie de la nuit. Mais la pluie s'accroît. Son tambourinement sur les parapluies ne permet plus d'entendre même le chœur des alytes qui s'est étendu jusqu'au sommet du tienne.

C'est bien décidé, nous reviendrons le 19, en espérant cette fois être au sec.

M. DAVID.

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 21 mars : INITIATION BRYOLOGIQUE : les mousses du calcaire (TELLIN)

Matinée : Prospection du Ry des Boyès à Tellin

1. Rochers et éboulis calcaires (exposition nord) :

Thamnobryum alopecurum, *Ctenidium molluscum*, *Anomodon viticulosus*, *Neckera crispa*, *Brachythecium rutabulum*, *Homalothecium sericeum*.

2. Lisière forestière :

Thuidium abietinum.

3. Chemin forestier :

Thuidium tamariscinum.

4. Tronc d'arbre :

Orthotrichum anomalum, *Neckera complanata*.

5. Muret calcaire :

Ditrichum flexicaule, *Bryum capillare*.

A l'occasion de cette sortie, nous avons constaté avec amertume l'enrésinement du fond de la jolie vallée du ry des Boyès. Son intérêt paysager, géologique et botanique est bien connu des naturalistes, comme en témoignent les rapports qui lui ont été consacrés (Cf. les Barbouillons : 1978, p. 41; 1980, p. 50; 1979, p. 51; 1982, p. 21).

Une fois de plus, nous nous posons la question : Que restera-t-il, pour les générations futures, de nos plus jolis coins d'Ardenne et de Famenne?

Après-midi : Examen et détermination des récoltes au Centre d'Ecologie des Masures (Han-sur-Lesse).

Arlette GELIN

Samedi 18 avril : Vallée de la Lesse et de la Lomme.

Après deux séances de détermination des mousses au Domaine des Masures, nous étions avides de confronter notre travail en salle avec la réalité du terrain.

Nous mettrons à profit cette matinée printanière pour

mémoriser la "nomenclatura" des mousses qui donne au discours des bryologistes un parfum d'ésotérisme... pour ne pas dire un langage obscur!

Au départ des Pérées, nous descendrons jusqu'à la plaine alluviale de la Lesse pour rejoindre Belvaux en suivant la lisière de la forêt.

Les espèces rencontrées et déterminées sont essentiellement des calcicoles et parmi les plus courantes, nous déterminerons :

Pseudoscleropodium purum	Rhytidiadelphus squarrosus
Hypnum cupressiforme	Thamnobryum alopecurum
Otenidium molluscum	Calliergonella cuspidata
Atrichum undulatum	Abietinelle abietina
Tnuidium tamariscinum	Neckera crispa
Brachythecium rutabulum	Anomodon viticulosus
Eurynchium striatum	Rhacomitrum canescens
Mnium affine	Pleurozium schreberi ..

L'après-midi, nous quitterons les rives de la Lesse pour rejoindre, au pied de Wérumont, celles de la Lomme... bordées comme à l'accoutumée d'une multitude de déchets plastiques.

Pour l'atteindre, nous traverserons les schistes frasniens, la plaine alluviale et les calcaires givetiens. Le retour se fera en longeant les pelouses schisteuses du Dessus de Gemeroie

Le chemin du remembrement qui conduit à Wérumont sera vite parcouru. D'abord, le drainage systématique de la plaine alluviale ajouté à l'épandage des produits phyto-sanitaires ne laissent guère de possibilité aux fleurs sauvages de se mêler quelque peu aux plantes "utiles" à l'homme. Ensuite, la chenaie charmaie (CARICI-CARPINETUM) installée sur le premier terrain était vraisemblablement trop sauvage et trop peu productive aux yeux du personnel des Eaux et Forêts ; une coupe précoce ... annonce vraisemblablement un enrésinement... de plus!

Le bas de pente de Wérumont, heureusement, nous offre, enfin, une végétation naturelle riche en couleurs et en associations végétales. Notre courte promenade sera vraiment très contrastée ; d'un côté, la banalisation et l'appauvrissement spectaculaire de la flore, ensuite une luxuriance... un véritable feu d'artifice printanier!

Deux associations, bien étagées s'offrent à nous. La chenaie charmaie calcicole (CARICI-CARPINETUM) et l'ormnaie-frénaie alluviale (ULMO-FRAXINETUM CORYDALETOSUM).

C'est cette dernière association que je vous propose de revoir au travers des groupements rencontrés.

ORMAIE-FRLNAIE ALLUVIALE

Espèces différentielles pour l'ormnaie-frénaie à corydale

Corydalis solida	Anemone ranunculoides
Gagea lutea	Mercurialis perennis
Allium ursinum	Lathraea squamaria
Climatis vitalba (occasionnel)...	

Toutes ces espèces ont été observées soit en fleurs, soit en boutons ou soit à l'état végétatif.

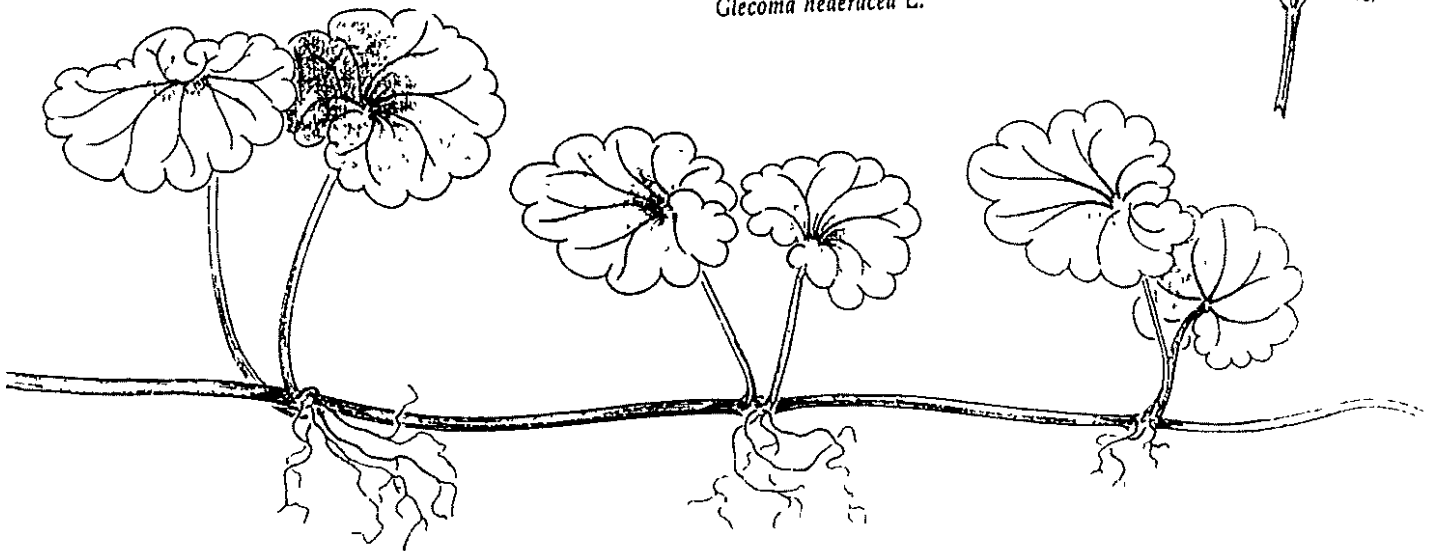
D'autres espèces ont retenu notre attention. Notons plus spécialement dans la plaine alluviale, *Veronica filiformis*, *Stellaria nemoreum*, *Cargamine flexuosa* (tige velue à la base), *Carex diandra* et *montana*, *Dipsacus pilosus*, *Lunaria annua*.

Sur le chemin de Gemeroie, *Potentilla sterilis* et *neumaritana*, *Sanguisorba minor*, *Helianthemum nummularium*, *Thlaspi oerfoliata* et *Draba verna*, toutes espèces inféodées aux pelouses sèches schisteuses.

Lebrun Jean-Claude

Bibliographie . Forêts et stations forestières en Belgique
A Noirfalise

LIERRE TERRESTRE
Glechoma hederacea L.



ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Vendredi 1er mai : Sondage à la Croix Denis (HALMA)

La fouille d'un puits dans l'ancien cimetière de Wellin n'a pu avoir lieu, faute de ... puits! L'expérience prouve que la prospection radiés-thésique n'est pas fiable : c'est un résultat positif.

Nous décidons donc, sur le tas, de procéder à une recherche de substitution : un sondage à la Croix Denis. Nous sommes ici au carrefour de deux chemins présumés romains : celui qui va d'Halma à Ave en passant près de Jeumont et celui qui relie Wellin à Mirwart en passant par Chanly. Ce dernier, selon Philippe MIGNOT (Catalogue de l'exposition "Mirwart, Château et alentours", p. 31), serait un tronçon d'une voie romaine Bavai-Trèves, remontant au 1er siècle. Une croix se dressait déjà à ce croisement à la fin du 16e s., comme en témoigne une carte de l'époque.

Notre sondage (12m X 1m) n'a fourni que des témoins contemporains et a révélé un déplacement du carrefour de quelques mètres.

M. EVRARD

ACTIVITES DE L'EQUIPE MALACOLOGIQUE (etc.)

Samedi 11 avril : Thier des Maulins et Bois de Wérimont (EPRAVE)

Départ: 13.30h église d'Eprave.

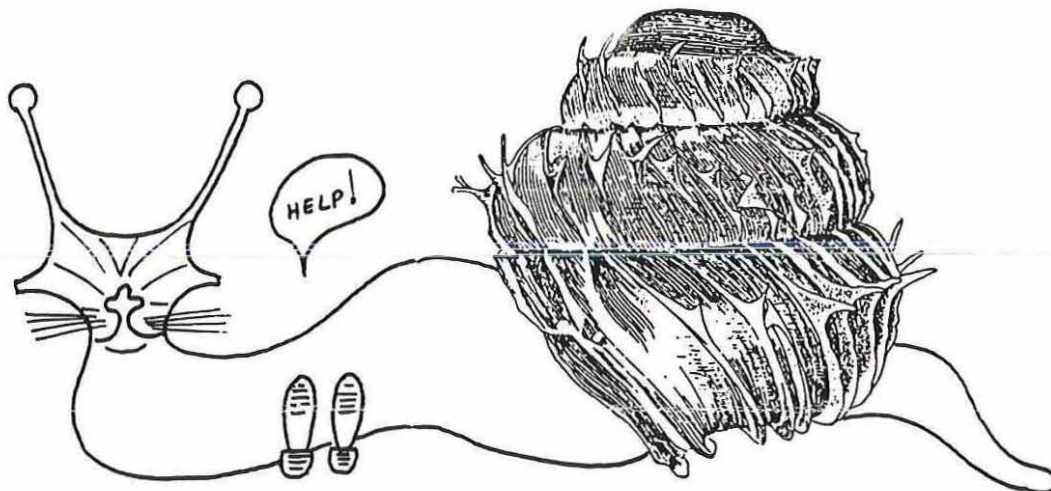
13.45h pas de guide, vérification du lieu et de l'heure du rendez-vous, ...

13.55h ..., bizarre!

14.20h départ effectif après avoir réveillé notre guide (on a bien hésité un peu!) qui prolongeait sa sieste sur la terrasse de sa nouvelle maison: repas copieux, soleil printanier, ...

Et nous voilà partis pour le tour du Thier des Maulins et du bois de Wérimont en longeant les berges de la Lomme.

1ère. découverte:



Rassurez-vous, le monstre ci-dessus ne mesure que 2,2mm. L'ACANTHINULA ACULEATA habite dans les feuilles mortes en décomposition ou parmi les mousses. Probablement à cause de sa petite taille, cette espèce n'a été trouvée qu'à quelques rares endroits.

Découvertes suivantes; du plus gros au plus petit:



- CARYCHIUM TRIDENTATUM:

H= 1,9-2,0mm D= 0,85mm

à la coquille fusiforme, cinq tours de spire assez convexe, augmentant régulièrement.

Sommet obtu. Ouverture irrégulière ovoïde.

Assez commun dans les endroits marécageux, parmi les feuilles mortes et la mousse, sur bois pourri, sous les pierres.



- PUNCTUM PYGMAEUM:

H= 0,8mm D= 1,8mm

Probablement à cause de sa petite taille, cette espèce est relativement peu connue.

Coquille dextre, fortement déprimée, presque discoïde. Umbilic très large. Quatre tours de spire à croissance lente et régulière.

Même habitat que l'espèce précédente.

Toujours dans le minuscule: un alpiniste. Le PYRAMIOLA RUPESTRIS vit sur les roches calcaires humides.

Coquille dextre, globuleuse-conique, à spire peu élevée. Ombilic largement ouvert.
Dimension: H= 1,5mm D= 2,5mm



Beaucoup d'autres espèces furent rencontrées. Au total +/- 25. La liste complète des observations sera reprise dans une note de synthèse en fin d'année.

BIBLIOGRAPHIE:

- FAUNE DE BELGIQUE - MOLLUSQUES TERRESTRES ET DULCICOLES
par W. ADAM (Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique - 1960).
- GUIDE DES COQUILLAGES ET MOLLUSQUES
par V. PFLEGER (HATIER 1989).

Gérard LECOMTE.

Dimanche 17 mai 1992 - Chavée de la Lesse

La chavée de la Lesse, à Han, reste un site exceptionnel par sa beauté, mais surtout par la diversité des biotopes que l'on y rencontre. Des pelouses calcaires sèches aux fonds humides de la vallée, en passant par les versants diversément exposés, toutes les conditions sont rassemblées pour offrir une flore et une faune particulièrement riche.

Les mollusques terrestres ne sont pas en reste et, jusqu' à présent, 48 espèces terrestres différentes ont été recensées sur les quelques hectares de cette zone. Les espèces dulcicoles du Ri de la Planche et de la Fontaine St-Martin viendront encore s'ajouter bientôt à cette liste.

Mais, l'intérêt du site ne réside pas uniquement dans la longueur d'une liste à établir. Ainsi, la proximité de milieux restreints aux caractéristiques physiques, micro-climatiques ou chimiques différentes permettent de préciser les populations propres à chaque biotope et, de ce fait, les exigences particulières de chaque espèce.

C'est principalement sur cet aspect des choses que l'équipe "malaco" concentre actuellement ses prospections ... ouvertes et accessibles à tous les amateurs !

B.MAREE

Equipe-Environnement

Les réunions du premier jeudi du mois sont suspendues durant les vacances scolaires. Elles reprendront en septembre.

Vous avez pu vous rendre compte des questions qui ont été abordées durant ce premier semestre à travers les communiqués parus dans "Le Courrier" en janvier, février et mars. En avril et mai, rien n'a été publié, l'équipe se posant des questions sur ses moyens d'action.

Cela ne l'a pas empêchée de poursuivre son travail et de mener des discussions utiles à propos des questions suivantes:

- projet d'extension des carrières Lhoist sur le Gerny: nous tenons à affirmer notre solidarité avec les responsables de l'Observatoire Royal de Belgique; nous avons demandé à Inter-Environnement Wallonie par l'intermédiaire de Daniel Mormont d'être attentif au problème. Nous restons disponibles pour toute action utile permettant d'avancer vers une solution .

- abords du gouffre de Belvaux: nous admettons difficilement qu'une commune mette des terrains à la disposition d'une société commerciale pour permettre à celle-ci d'exploiter un patrimoine naturel dont l'accès devrait être libre. Mais il faut se poser la question du devenir d'un site naturel de grande valeur lorsqu'il est "offert à l'Homo turisticus en folie".

- protection de la nature: nous sommes à la recherche de formules permettant d'assurer la conservation des terrains communaux dits incultes mais intéressants pour leur faune et leur flore et qui n'ont pas encore de statut de protection. Le débat actuel sur l'achat de terrain par l'association entre aussi dans ce cadre. (Voir la note dans ce numéro des Barbouillons)

- modifications du relief et constructions sans autorisation: il faut en permanence déplorer ce genre de faits. Aucune de nos communes n'est épargnée par cette forme d'incivisme. Rien ne nous empêche cependant lorsque nous constatons des choses anormales de prendre contact avec l'administration de l'urbanisme compétente. Si après cela, la loi n'est pas appliquée, c'est parce que les pouvoirs communaux ne veulent ou n'osent pas la faire respecter.

- dépôts d'immondices sauvages: à Wellin et à Rochefort, il y a maintenant des parcs pour la récolte sélective des immondices. Si cela ne résout pas le problème de fond de notre civilisation du gaspillage, cela constitue malgré tout un progrès. Pourtant, il existe toujours des dépôts sauvages, souvent le fait de gens mal avertis: de vieilles tuiles dans une excavation au pied d'un tienne à Lavaux, des sacs de déchets abandonnés à la sortie de Tellin¹ et Grupont sur des aires de stationnement, des poteaux inutilisés en tas au bord d'un chemin depuis des mois entre Tellin et Wavreille... sans parler de ces décharges du Gerny et des bords de l'Almache à Daverdisse. Nous aimerions voir toutes les communes de la Haute-Lesse prendre vraiment le taureau par les cornes. Un détail qui a son importance: les seconds-résidents connaissent des problèmes avec leurs déchets puisque les parcs pour la collecte sélective ne sont évidemment pas ouverts le dimanche soir. Certaines communes mettent des conteneurs à leur disposition, d'autres ont imaginé des cages en grillage. Il y a donc des solutions pour le stockage de ces sacs avant leur enlèvement, et quand elles existent, il faudrait en informer régulièrement les intéressés. Là où elles n'existent pas encore, qu'on réfléchisse rapidement à une formule .

On peut voir, à la lecture de ce qui précède, que le travail de l'équipe-environnement n'est pas simple, ni très marrant, Edmond Meurrens qui l'a mise sur pied, Bruno Marée et Patrick Vandersmissen qui ont continué le travail en savent quelque-chose. Nous nous rendons compte que nos mandataires communaux n'ont pas tous la même sensibilité, ici on cherchera activement des solutions, là on semblera vivre dans l'ignorance des problèmes. Nous nous rendons

¹ . Il s'agit dans les deux cas des abords immédiats de belles stations botaniques .

compte aussi que *Homo sapiens sapiens* L. est "une drôle de bête", fort prolifique et souvent très nuisible, même quand il s'agit de ses "Droits de l'Homme" et nous sommes du troupeau

Avant la prochaine semaine verte (en attendant le siècle vert) qui aura lieu du 18 au 25 octobre prochain, nous souhaiterions que les membres de l'association nous signalent les dépôts sauvages qu'ils connaissent, avec leur localisation précise. Cela nous permettrait d'en informer en temps utile la Région Wallonne et les Communes, donc d'avancer un peu vers des solutions. Aidons nos amis des Eaux-et-Forêts dans ce travail!

Quant à la conclusion momentanée, changeant radicalement de registre "Y'en a marre de nos déchets, du temps passé à en parler sans rien voir changer! Tout est en fleur, les oiseaux chantent et Rio va nous inventer bientôt toutes les solutions!!! Ollé!"

(Mais diable quel bazar on nous a fourré dans le crâne pour que nous fichions un tel bordel à la surface de la planète en attendant qu'elle nous recycle!)

Post scriptum: rassurez-vous sur la santé mentale du président, ceci ne sera pas publié au Moniteur, et n'engage donc que lui-même. Il espère que le comité lui offrira un petit voyage au Disney-Park (comment appelle-t-on déjà ce truc?) pour ses bons et loyaux services. Il faut le déridier de temps en temps!

Bonnes vacances, mais n'oubliez pas l'équipe-environnement. N'oubliez pas non plus qu'un bon natu reprend toujours à son domicile le peu de déchet solide non biodégradable qu'il a produit dans les biotopes visités.

Jacques Dupuis

La conférence de RIO ne sera-t-elle qu'un grand show médiatique?

OUI si des organismes comme le GATT, la BM ou le FMI refusent d'intégrer dans les accords économiques internationaux des règles relatives à l'environnement considérées comme des freins au développement économique.

NON car les décisions de Rio constitueront la base pour les programmes d'action des organismes internationaux comme le Programme des Nations unies pour le Développement. Celui-ci s'interroge sur une nouvelle façon de gérer la planète basée sur le dialogue et la mise en place d'une sécurité économique et collective centrée sur l'être humain.

NON car une vaste campagne de sensibilisation et d'interpellation des hommes politiques et de suivi des décisions prises à Rio, appelée «État d'urgence pour un développement durable», a mis en alerte de nombreux pays européens et mobilisé des associations de tous les secteurs sur les thèmes discutés à Rio.

NON si vous aussi, vous agissez.

L'opération «Arbre de Vie» proposée par la campagne citée ci-dessus vous demande :

- de vous engager personnellement à poser un acte concret qui contribuera à sauver la planète.
- d'interpeller les pouvoirs politiques belges à tous les niveaux de décisions pour la mise en œuvre d'un développement durable en Belgique et dans le monde.

Procurez-vous la plaquette «Planète bleue» auprès des Magasins du Monde-Oxfam, rue É. Michiels 7a, 1180 Bruxelles ou dans votre région. Grâce à elle, vous serez aussi présent à Rio, au Sommet de la Planète Terre, pour marquer votre volonté de construire un monde viable pour tous

10 mai 1992

Projet d'achat immobilier.

Nous¹ avons rendez-vous le vendredi 17 avril 1992 à la chapelle de Lommel à Bras avec le propriétaire d'un terrain de 1,82 Ha situé en bordure de la Lomme. Ces parcelles sur terrain très humide étaient plantées d'épicéas depuis une trentaine d'années. Lors des tempêtes de neige de l'hiver 1987-1988 (2), elles ont été ravagées. Durant l'été suivant tout a été abattu et enlevé. Le bilan pour les propriétaires est négatif: leurs investissements n'ont pas produit les rendements escomptés. Certains sont donc d'accord de vendre leur terrain. Les prix varient en fonction de la qualité des sols.

Avec d'autres associations, et l'aide de nos membres, nous pourrions donc acquérir près des sources de la Lomme, un ensemble de zones humides à restaurer et conserver ou à laisser vivre en paix un certain temps.

Actuellement l'ensemble se présente comme une vaste cuvette drainée par la Lomme, dominée par les joncs et recolonisée lentement par le saule et le bouleau. Les nombreux trous d'eau sont autant de refuges pour amphibiens.

Il serait possible en rebouchant les drains de recréer un marécage et peut-être quelques mares dont on pourrait suivre l'évolution. Dans les zones plus élevées se recréeraient les conditions de la prairie humide à faucher annuellement, au moins sur une partie de la surface. Cela pourrait se concevoir assorti de conventions avec un ou des agriculteurs et ne postule pas nécessairement une intervention annuelle des Naturalistes, sinon au niveau de la supervision. Nous avons sur place un bon contact en la personne de Raymond Monhonvalle² lui aussi prêt à vendre ses terrains les moins bons dans cette zone. On pourrait donc reconstituer un site intéressant.

Si les Naturalistes de la Haute-Lesse veulent s'inscrire dans le mouvement de la défense active de la nature, ils pourraient donc, à défaut des pouvoirs publics, et comme d'autres associations, effectuer des achats de terrains en zones à protéger. Les zones humides sont dans ce cas.

Tout à fait d'accord dit-on, mais pourquoi justement là-bas, alors qu'il y a près de chez nous, à Nassogne par exemple, ou à Rochefort, des terrains aussi intéressants? L'éloignement est donc un obstacle pour ceux qui ont déjà exprimé leur point de vue.

La Lomme n'est pas la Lesse, c'est bien vrai. Mais c'est son premier affluent, et les activités des Naturalistes de la Haute-Lesse se sont inscrites assez souvent entre Lesse et Lomme

1 Equipe Environnement ouverte à tous les membres (voir 'Les Barbouillons' n° 145 page 3)

2 Raymond Monhonvalle, Vieux Chemin 53, 6800 Bras (Libramont) Tél 061 / 61 27 56

pour que la Lomme suscite aussi de notre part quelque intérêt. Car on pourrait imaginer là un étang avec pêcheurie, buvette, drapeaux des pays de la CEE et pourquoi pas grand parking, et peut-être un camping. Il y a des investisseurs dans les loisirs et des clients pour les faire vivre. Si nous voulons empêcher cela, nous devons aller ouvertement dans une autre direction.

Autre objection: une association comme la nôtre aura-t-elle l'énergie nécessaire pour assurer la gestion de cette réserve, alors qu'elle effectue déjà l'entretien de pelouses calcaires sur les communes de Rochefort et Tellin? Pourquoi pas laisser faire la nature, et limiter nos interventions au strict minimum?

La zone finira par se reboiser naturellement. Il faudra donc une intervention humaine pour assurer le maintien de la diversité des biotopes qui se seront recréés. Sans l'homme nous aurions des forêts partout.

Avec l'homme nous aurons des forêts rentables à moyen terme, donc des épicéas, des zones de loisirs, et des baraques à frites et quelques réserves naturelles gérées avec acharnement par des humains qui aiment les fleurs et les oiseaux.

Tous nos membres doivent pouvoir s'exprimer à propos de ce projet. Il sera fait appel à leurs deniers pour concrétiser la décision d'achat, l'association n'effectuant la mise de départ qu'à la condition de ne pas hypothéquer son avenir en se créant des difficultés financières.

Le débat est donc bien ouvert. Nous vous demandons d'y réfléchir et de nous faire connaître votre point de vue le plus tôt possible. Une nouvelle visite du site aura lieu le ~~27~~ 27 juin. Le rendez-vous est fixé à 9.30 H, chapelle de Lommel, Bras (Libramont). Après la promenade du 21 juillet nous nous retrouverons au local d'Halma pour échanger nos points de vue et permettre ainsi au comité de prendre la décision lors de la réunion du ~~1~~ 1 août.

Jacques Dupuis.

Avis important (limitant les responsabilités de l'association)

A l'exception des activités de l'équipe spéléo dont les membres souscrivent une assurance complémentaire, par notre intermédiaire via l'UBS (Union belge de spéléologie), toutes les autres activités ont lieu sous l'entière responsabilité des membres présents. Ni les guides, toujours bénévoles, ni l'association ne peuvent être tenus responsables d'un accident survenant au cours d'une activité qu'ils ont préparée.

Le président.

MIRWART, CHÂTEAU ET ALENTOURS



EXPOSITION ORGANISÉE PAR L'A.S.B.L.

CHÂTEAU DE MIRWART EN COLLABORATION AVEC
LE CENTRE PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ

DU 6 JUIN AU 21 JUIN 1992

AU CENTRE PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ A SAINT-HUBERT

EN SEMAINE DE 14 A 18 HEURES 30.

EN WEEK-END DE 10 A 12 HEURES ET DE 14 A 18 HEURES 30.

ORIGINAUX D'ARCHIVES, OBJETS ANCIENS, PLANS, CARTES, PHOTOS, ... RÉPARTIS EN SIX SECTIONS LE CHÂTEAU PRIMITIF LE CHÂTEAU MODERNE, LA VIE RELIGIEUSE (PRIÈRE, CHAPELLES, EGLISES PAROISSIALES) LA VIE ECONOMIQUE (BOUVERIE, HAUT FOURNEAU, FORGES, PAPETERIE), LE PATRIMOINE NATUREL (FORÊT, PISCICULTURE, PRE DES FORGES), ET LA VIE VILLAGEOISE (MÉTIER, CHASSE, SOUVENIRS VÉCUS, ...).

TOUTES CES INFORMATIONS SONT MEMORISÉES DANS LE RECUEIL DE L'EXPOSITION ÉDITÉ CHEZ DUCULOT
104 PAGES DE NOTICES, D'ARTICLES DE FOND ET D'ILLUSTRATIONS.

PRIX 400 FR. JUSQU'AU 30 JUIN 1992. 450 FR. A PARTIR DU 1ER JUILLET 1992.

FRAIS D'ENVOI 100 FR. COMPTE 068-2064335-08 CHÂTEAU DE MIRWART, SAINT-HUBERT

POUR LES COMMANDES EMANANT D'UN PAYS AUTRE QUE LA BELGIQUE, VEUILLEZ UTILISER UN MANDAT POSTAL INTERNATIONAL.

ADRESSES DE CONTACT : ANDRE LUZOT - 110, AVENUE PAUL PONCELET - 6870 SAINT-HUBERT - TEL. 061 / 61 16 68
ROGER SIMON - 24B, RUE SAINT-GILLES - 6870 SAINT-HUBERT - TEL. 061 / 61 21 35

Viennent de sortir de presse :

de la Meuse
à l'Ardenne n° 14

avec le 4^e article de H. CLAESSENS
"Au fil de la Lisse"

Guy DEFLANDRE et Pierre GÉRARD
GUIDE DES RIVIÈRES
ET DES FORÊTS D'ARDENNE
Ed. Didier Hatier
Coll. "Itinéraires"

Dimanche 21 juin : Excursion en Haute-Sûre

guide et rapporteur: Bernard Overal

Les naturalistes étaient nombreux au rendez-vous devant l'église du petit village de Tintange pour cette 2ème excursion dans la Haute-Sûre - à la même époque, il y a un an, nous avons déjà parcouru les vallons de la Sûre à partir de Grumelange-.

Quel ne fut pas mon désappointement, la nuit précédant la sortie, lorsqu'il se mit à pleuvoir abondamment sur la région après une longue période de beau temps. Tant et si bien qu'au petit matin, je prenais mes dispositions pour modifier le programme afin d'éviter d'avoir à parcourir la vallée du Surbich à travers les hautes herbes mouillées ; un abri pour le pique-nique de midi et une activité intra-muros l'après-midi furent prévus en remplacement de la longue journée de marche.

Comme par enchantement, la pluie cessa juste avant le départ de la promenade et le moral était subitement revenu au beau fixe. Nous avons néanmoins maintenu la visite du musée de la Haute-Sûre pour l'après-midi tout en ménageant du temps pour la promenade botanique le matin et en fin d'après-midi.

Nous avons donc quitté Tintange par la route de Grumelange, au sud, afin de rejoindre la Grande Molscht, un affluent de la Sûre. Les bermes de la route non fauchées en cette fin du mois de juin hébergent une flore riche en espèces praticoles; il s'agit d'ailleurs bien souvent des seuls vestiges subsistants de la prairie de fauche. Parmi les nombreuses espèces déterminées, signalons Carex pairae (la laïche de Paira), Festuca arundinacea (la fétuque roseau), Elymus caninus, anciennement Agropyron caninum (l'agropyre des chiens) et Trisetum flavescens (l'avoine dorée) peu courante en Ardenne et trouvée par Pierre.

La route se poursuit dans la forêt sur le versant gauche de la Molscht. Une petite clairière exposée au soleil et sur une sol sec et pentu héberge une belle population de Anthericum liliago (la phalangère à fleur de lys) malheureusement déflourie à cette époque. Il s'agit d'une espèce thermophile. Précisons que beaucoup d'espèces réputées calcicoles sont en réalité des thermophiles c'est-à-dire des espèces ne recherchant pas le calcaire mais plutôt les expositions chaudes ; sur le calcaire, elles recherchent non pas les ions calcium ou bicarbonates mais la chaleur emmagasinée par la roche. Certaines espèces thermophiles s'observent uniquement sur les sols siliceux ; il s'agit dès lors d'espèces thermophiles acidophiles comme le rare Thlaspi caerulescens subsp. caerulescens (le tabouret sylvestre) présent dans la vallée.

L'objectif botanique de cette journée sera l'observation de la flore thermophile des terrains acides et de la flore submontagnarde des versants frais et ombragés, les deux groupes floristiques se succédant parfois rapidement à la faveur du changement d'exposition des petites vallées secondaires de la Sûre.

Ainsi, nous traversons la route reliant Tintange à Warnach et nous dirigeons sur le sentier longeant la Molscht vers le nord-ouest pour observer quelques pieds de deux espèces thermophiles acidophiles, Thlaspi caerulescens dont nous venons de parler et Arabidopsis thaliana (l'arabette de Thalius).

Notons en passant qu'il faut être très prudent lors d'observations écologiques car de nombreux facteurs naturels locaux ou anthropiques peuvent venir interférer ; ainsi, nous avons noté l'abondance de Trifolium dubium partout au cours de notre journée, mais principalement en bordure des chemins. Or, nous savons que les terrains du Siegenien sur lesquels nous nous trouvons sont réputés pauvres en calcaire et en éléments nutritifs ; mais même en Ardenne, les bordures de chemins sont toujours quelques peu enrichies en nitrates et en calcaire (gravier d'empierrement) et de nombreuses surprises sont possibles.

En progressant de quelques mètres sur le sentier, les conditions d'ensoleillement changent et nous passons du plein soleil à la fraîcheur du couvert forestier de bas de pente avec une belle population de Ranunculus platanifolius (la renoncule à feuilles de platane). Un bas-fond prairial est couvert de Geranium sylvaticum (le géranium des bois) ; il s'agit bien de cette espèce submontagnarde très rare en Ardenne méridionale et non pas de Geranium pratense plus commun car les botanistes présents ont bien observé les filets des étamines non largement triangulaires à la base à l'instar de G. pratense. On peut s'interroger sur l'indigénat de ce géranium quand on sait que plusieurs plantes et arbustes ont été introduits dans cette forêt.

Nous empruntons ensuite un petit affluent de la Molscht pour rejoindre la route Tintange-Fauvillers en passant par une prairie pâturée banale sur le plan floristique ; ce qui n'est d'ailleurs pas plus mal car l'heure avance, les estomacs crient famine et vous connaissez les botanistes qui s'arrêtent à chaque plante rencontrée!

La bordure de la route de Tintange nous réserve deux trouvailles floristiques : une zone destinée au dépôt occasionnel de bois débardé est couverte par un tapis de Sisymbrium austriacum subsp. chrysanthum (le sisymbre des Pyrénées) comme son nom l'indique originaire du sud, introduit en Belgique et non renseigné en Ardenne.

Chenopodium bonus-henricus (le chénopode bon-henri) est également bien représenté. Cette plante a déjà été observée l'année précédente à l'emplacement du village disparu de Romeldange. Elle était cultivée comme légume au Moyen-Age ; elle peut être considérée actuellement comme un indice de présence d'anciens villages ou groupes de maisons disparus.

Vu le retour du soleil qui avait séché les herbages... il n'en fallait pas plus aux naturalistes pour pique-niquer dehors assis sur un muret ou dans une prairie récemment fauchée.

En début d'après-midi la colonne de voitures, en route vers Martelange a fait un arrêt rapide sur la route Grumelange-Martelange, au lieu-dit "Auf Melstert" pour observer Arabis glabra (l'arabette glabre), un Brassicacée très rare en Ardenne proche de Arabis brassica, plus volontiers calcicole, sur un talus à jeunes rejets de prunellier. Il s'agit malheureusement d'une station vouée à la disparition suite à la construction d'une maison. Lepidium campestre (la passerage champêtre) est également une Brassicacée rare en Ardenne qui supporte allègrement la tonte rase dans une pelouse voisine. Un pied de Prunus serotina (le cerisier tardif) pousse dans le talus proche.

La première partie de l'après-midi est consacrée à la visite du petit musée de la Haute-Sûre à Martelange. Il s'agit d'une des plus anciennes maisons de la région, acquise par Ardenne et Gaume, et dont l'intérieur a été reconstitué grâce aux dons de la population de Martelange. Ardenne et Gaume a consacré un numéro spécial de sa revue Parcs Nationaux à la région de la Haute-Sûre en 1948. Le musée y est décrit d'une façon très poétique par Andrée Noorbergen-De Vos dans l'article extrait de ce numéro spécial ; la couverture de ce numéro représentant la façade du musée.

A peine sortis du musée, quelques botanistes mordus disparaissent tout un temps derrière la maison à la recherche de fougères sur les vieux murs ombragés.

Les rochers thermophiles du versant sud de la Hardt, au Rommeschleckt, en bordure de la route allant de Martelange à Radelange, constitueront la dernière étape de la journée.

Ils hébergent une flore thermophile remarquable avec en abondance Arabis glabra (l'arabette glabre), Thlaspi caerulescens subsp. caerulescens (le tabouret sylvestre), Campanula persicifolia (la campanule à feuilles de pêcher), Pimpinella saxifraga (le petit boucage) et Valeriana wallrothii (la valériane officinale des montagnes), espèce méconnue en Ardenne méridionale vicariante thermophile de Valeriana repens (la valériane officinale à rejets) également présente dans le site. Signalons enfin quelques espèces intéressantes de bas de versants, au niveau de la berme de la route : tout d'abord Tragopogon pratensis (le salsifis des

prés), espèce praticole peu courante en Ardenne, Potentilla recta (la potentille droite), espèce méridionale naturalisée en de rares sites en Ardenne, et Centaurea montana (la centaurée des montagnes), espèce submontagnarde indigène assez rare dans la vallée de la Sûre

De beaux tapis de Sedum reflexum (l'orpin réféchi) colonisent les replats ensoleillés des rochers, alors que Polypodium vulgare subsp vulgare (le polypode vulgaire) étend ses frondes dans les parois verticales et que Asplenium adiantum-nigrum (la doradille noire) se réfugie dans les fentes ombragées.

Nous empruntons ensuite la promenade Rémisch qui traverse la forêt à mi-pente. Jos, Rémisch, dont le médaillon domine le camping en fin de promenade, est l'auteur du premier guide de Martelange, mais également de toute une série d'ouvrages décrivant l'histoire et les beautés de diverses régions de Belgique et du Grand-duché de Luxembourg. Ce pionnier du tourisme est né à Grumelange en 1863.

Le versant est occupé par un ancien taillis à écorces comme il en subsiste de nombreux sur les pentes de la vallée. Les parties les moins difficiles d'accès étaient cultivées durant quelques années après la coupe du taillis écorcé ; ces zones se repèrent facilement grâce à la présence de tapis de Holcus mollis (la houlque molle) et à la rareté des espèces herbacées. Ces dernières sont plus nombreuses dans les secteurs en pente plus fortes non essartés antérieurement ; quelques rares pieds de Luzula luzuloides (la luzule blanche) indiquent que nous avons à faire à un taillis de substitution de la hêtraie à luzule blanche. On y trouve le cortège habituel de la hêtraie acidophile dont Lonicera periclymenum (le chèvrefeuille des bois), Deschampsia flexuosa (la canche flexueuse), Stellaria holostea (la stellaire holostée), Melampyrum pratense (le mélampyre des prés). Les sols pauvres et secs en situation ouverte permettent l'extension d'un groupe de Fabacées passionnantes que sont les Hieracium ; nous trouvons ainsi, côte à côte, Hieracium lachenalii (l'épervière vulgaire), Hieracium umbellatum (l'épervière en ombelle) et leur hybride H. lachenalii x umbellatum. Les parties les plus xériques conservent des éléments de la chênaie xérophile climacique dont Anthericum liliago (la phalangère à fleur de lys) et Campanula persicifolia (la campanule à feuilles de pêcher). Cette association végétale particulière associée aux groupements rupicoles thermophiles était mieux représentée lorsque le taillis était périodiquement coupé et les rochers mis à nu. La commune de Martelange, qui est propriétaire du site, a refusé sa mise en réserve par les R.N.O.B. Ce changement d'affectation du site aurait gêné un échevin membre de la société de chasse voisine, dans l'exercice de sa fonction de chasseur lorsqu'il avait à tirer un chevreuil sur le terrain communal avoisinant la chasse. Cette mise en réserve devait également gêner un

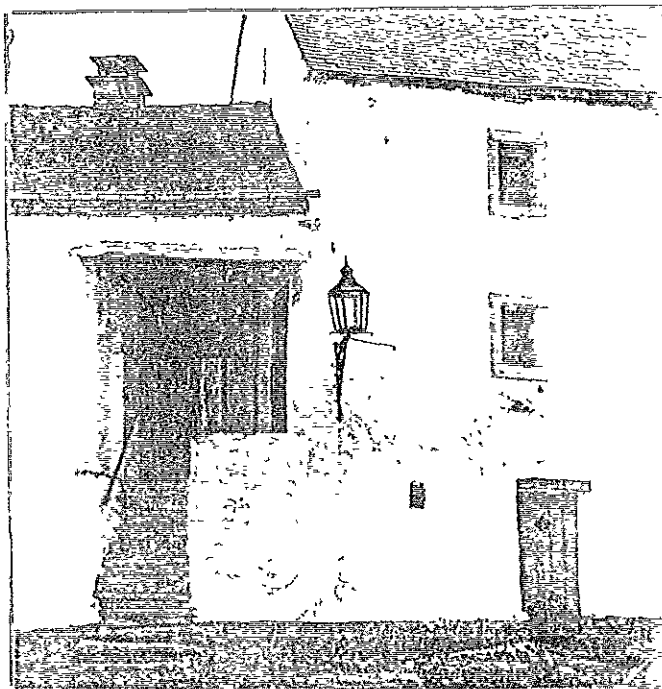
second échevin qui rêvait de faire installer des studios de vacances, étages sur forte pente à l'instar des complexes touristiques du littoral méditerranéen!

Pour en revenir à des considérations botaniques, après cette petite digression politico-magouilleuse, Corylus avellana (le noisetier) présent dans le taillis de chêne indique un sol un peu plus riche; à la faveur d'un enrichissement plus prononcé dans les parties concaves et colluvionnées. on trouve une petite érablière à Acer pseudoplatanus (l'érable sycomore) avec Prunus padus (le cerisier à grappes), Ranunculus platanifolius (la renoncule à feuilles de platane) et Mercurialis perennis (la mercuriale vivace). Il s'agit ni plus ni moins d'un groupement original particulier bien individualisé dans les creux frais de la vallée de la Sûre.

Dans le groupe des petites bêtes observées au pied des rochers du Rommeschleckt signalons deux gastéropodes habituels des terrains calcaires et nettement plus rares en Ardenne, Helix pomatia (l'escargot de Bourgogne) et Helicigona lapicida, escargot de 15 mm de long à spires aplaties avec une forte carène au milieu de la périphérie. Nous avons également eu le plaisir d'observer un magnifique Macroglossum stellatarum (le sphynx du gaillet ou moro-sphynx) aux ailes antérieures brun cendré et aux postérieures jaune fauve ainsi qu'une écaille aux ailes munies de motifs cryptiques très contrastés, caractère prévenant les éventuels prédateurs de leur incontestabilité.

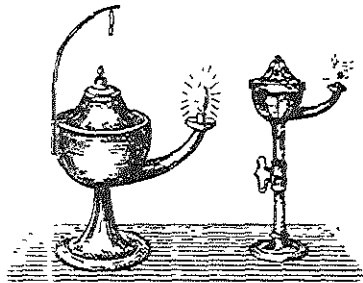
Un couple de bergeronnettes des ruisseaux (Motacilla cinerea) s'offrit abondamment à notre observation, lors de ses navettes entre son lieu de nidification dans un taillis en bordure du camping et la rivière.

Et nous terminerons sur une note gastronomique avec la découverte d'un beau Boletus edulis, le cèpe de Bordeaux des connaisseurs.



LE MUSÉE DE LA HAUTE SURE

Qui cherit le folklore et l'intimité des intérieurs vetustes, ira au petit musée de Martelange. La, dans une des plus vieilles maisons du village (elle date du XVII^e s), épaules à une série d'autres habitations au badigeon blanc et aux encadrements de fe-



Crassets à l'huile.

nêtres gris, comme le veut la mode de la Haute Sûre, se trouve le modeste logis d'artisan d'autrefois. L'escalier, en façade, offre de belles dalles de schiste usées. Deux minuscules fenêtres miroitent, scellées de rubans de plomb.

Si la curiosité vous invite à soulever le vieux loquet et à pousser la porte de chêne massif, vous serez de plain-pied dans la première salle du musée. C'est un charmant petit coin, qui n'a d'autre ambition que d'évoquer le plus simplement du monde et dans une ambiance exquise « les dévantes années, en robes surannées » et la vie qui les animait.

Point d'austérité ici, ni de vitrine pieusement officielles. Aucune « Défense de toucher » insolite. La première chambre est la cuisine, avec l'âtre monumental, le foyer, le véritable centre de la maison (1) et sa ve. Sous le manteau lambrissé et noirci par la fumée des bûches et des charbons, pend une cremlère et attendent une théière de coquemars et de marmites de fonte, pansues noires, brillantes et lourdes à l'encre, en compagnie des chenets

(1) Nous avons vu, dans les environs, à Grumelange, la très vieille maison habitée par la famille de M. Belge, où ce foyer et la cuisine qui l'entoure sont à tel point le centre de la maison que les 9 portes donnant accès aux autres chambres, aux étages et même aux étables, s'y trouvent réunies.

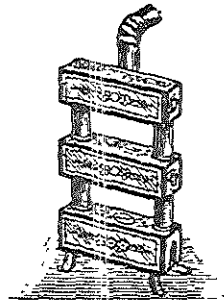
La hotte de cheminée est de proportions envahissantes, elle est bâtie en véritable édifice au cœur de la maison. On le voit dans les maisons de Martelange, partiellement détruites par la guerre, la cheminée y demeure à elle à peu près intacte.

a tête de chat. Une taque (2) porte la date de 1609.

On imagine les longues veillées d'hiver dans cette rude Ardenne, où vieux et jeunes s'accroupissaient autour du feu qui pétillait et rougeoyait et leur devorait le visage de langues brûlantes. La vieille filait sans doute, ses petits bonnets blancs pendaient encore à la patère et son rouet est là. Le vieux racontait ou psalmodiait des prières. Sur le banc, voici encore ses lunettes et les rebuts de cuir rognés par les ans.

Tout au long des heures, des semaines, des mois d'hiver, le jambon, suspendu dans la cheminée se parfumait aux senteurs des fumées de bois, tandis que les cendres, riches en potasse, s'amoncelaient dans un baquet en vue de la grande lessive de printemps. Alors, les femmes s'en vont au lavoir ou jallit l'eau fraîche des sources, et là, au milieu des bois et des prés, elles battent le linge pendant des heures et le mettent à blanchir au soleil de mai (3).

Un dernier coup d'œil à la cuisine : l'évier de scierie sous la fenêtre, dans



Poêle à colonne.

(2) Le mode du pays veut que la taque de fonte serve de paroi mitoyenne entre la cuisine et la Schloof. Dans ce cas elle s'accroche presque toujours, du côté de cette Schloof d'une armoire imposante à trois étages occupant à peu près la hauteur du mur dans lequel elle est encastrée. Cette armoire se nomme « Takeschaf ». Au musée une telle armoire n'existe pas à cause de la pauvreté et de l'exiguïté des locaux sans doute.

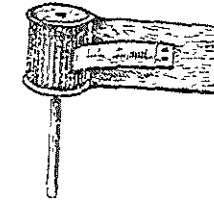
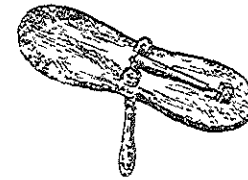
(3) M. l'abbé CH. DUBOIS, dans son livre Vieilles Choses d'Ardenne, écrit que l'on cultivait le lin et le chanvre dans son pays natal, que les femmes blanchaient à la veillée et que le lissierud du village mesurait des toiles de 15 m de long, dans lesquelles on tillaient ensuite les draps et le linge insubmersible qu'on se leguait d'une génération à l'autre. Il n'était pas rare de voir les familles aisées posséder jusqu'à 30 paires de draps.

l'épaisseur du mur, et les solives noires du plafond tranchant sur le badigeon blanc des murs, n'en sont pas les moindres éléments.

La chambre contigue est la Schloof, la « chambre » ; non pas à proprement parler la chambre de parade — l'Ardenne y vit — mais la belle chambre, qui recouvre

de vous chuchote à l'oreille un chant auquel vous ne restez pas insensible.

Enfin, au premier étage, le seul au reste, la minuscule chambre à coucher. Si votre âme est sensible au charme de ce qui est dévouille, tout en restant délicieusement intime, elle s'y gonflera d'allégresse. Un je ne sais quoi d'indécible flotte entre



Crecelle de la Semaine Sainte la tapette et la crecelle.

au moyen de la taque, la chaleur si précieuse de l'âtre ouvert, et où l'on vit cafeutre, de longues heures durant. Le recueillement y règne aussi aujourd'hui, teinte d'un luxe discret et de bon aloi, qui lui vient, sans doute, du superbe bahut de chêne sur lequel se pavane une soupière de porcelaine réjouissante, qui chante l'amitié dans une devise enrubannée d'or et de fleurs rouges, et qui promet la joie aux gourmands. En effet, la table basse est dressée et n'attend qu'eux — deux assiettes, des gobelets et des couvercs d'étain. Ouvrez le vaisselier des trésors nains et discrets s'y cachent.

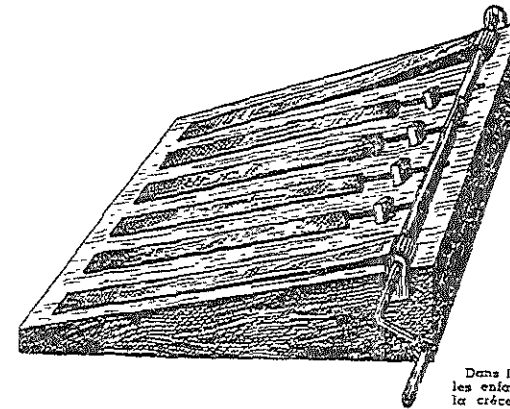
Un poêle à colonnes, un vieux fauteuil, des images saintes au mur. La vieille Ar-

denne vous resserrés et si lisses. Un lit, ridiculement court et étroit, un berceau tout contre la hotte de la cheminée. C'est tout. Au mur, un Christ taillé dans le schiste, qu'un artiste régional immola à sa dévotion fevante et maladroit. Et l'on se plaît à venir l'initiative de ceux qui prirent à cœur de sauvegarder la poésie des choses d'autrefois, contre un modernisme brutal et terriblement envahissant.

Andrée NOORBERGEN-DE VOS.

Les clichés illustrant cet article sont extraits de « Vieilles Choses d'Ardenne » et nous ont été aimablement prêtés par l'éditeur, M. Vuiche.

La photo illustrant la couverture de ce bulletin et représentant le Musée de Martelange nous a été obligeamment fournie par M. Emu Stroobants.

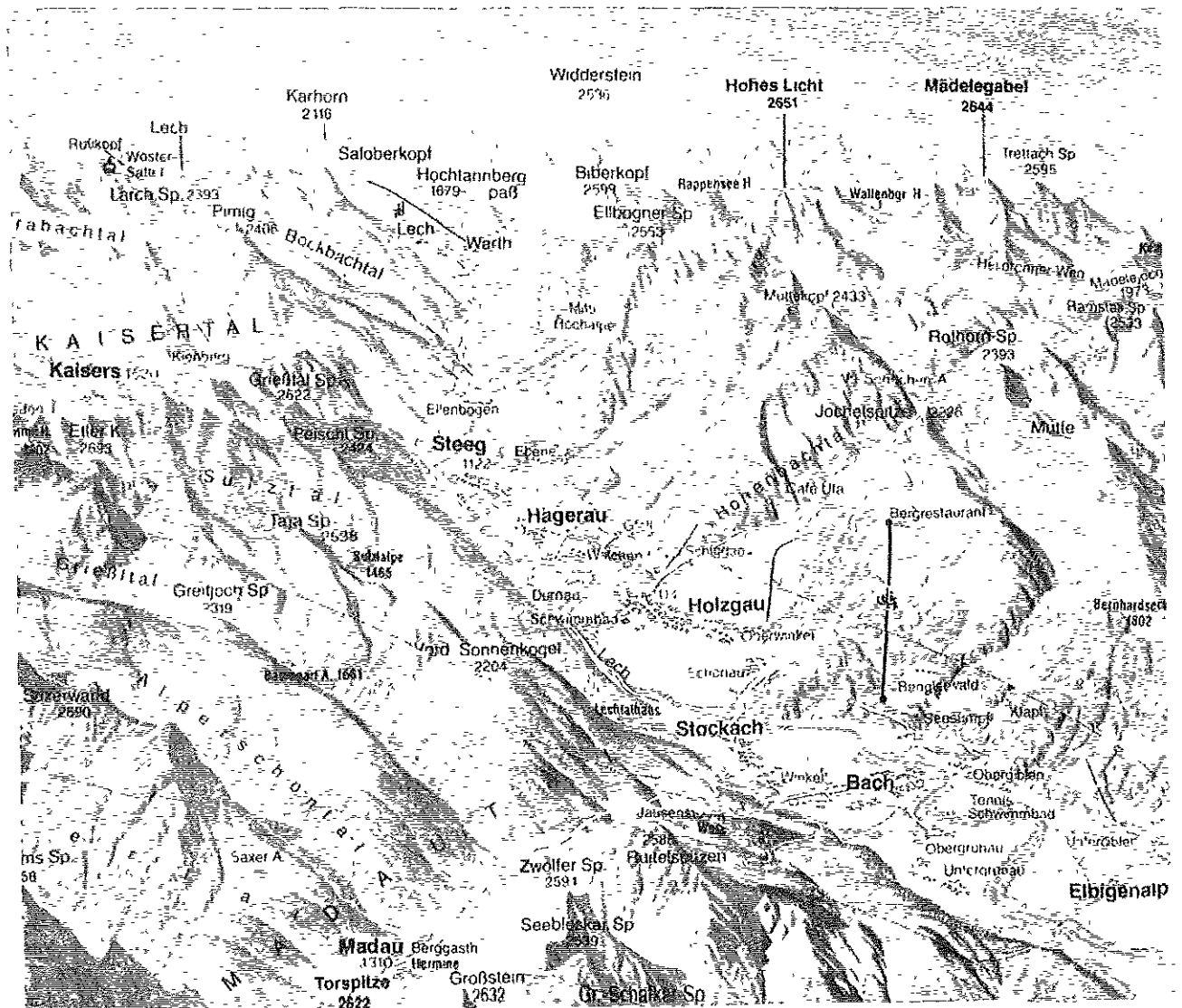


Dans la région où le patois luxembourgeois est parlé, les enfants utilisent pendant la Semaine Sainte, outre la crecelle et la tapette un troisième instrument inconnu en Wallonie : la « Reubel ».

Du 2 au 12 juillet : SEJOUR EN AUTRICHE

23 natus montagnards, de 7 à 70 ans, ont découvert ensemble HOLZGAU, dans la vallée du LECHTAL (Tyrol).

Nous partions avec une seule certitude, ce que les dépliants touristiques et les amateurs de sports d'hiver nous avaient dit : très belle nature, des promenades à faire, un logement confortable, à 1100m d'altitude. La réalité y a ajouté : une flore éblouissante par son abondance et sa diversité, et l'intérêt du style rococo qui triomphe dans la région.



La vallée du Lech que nous devons suivre pour arriver à Holzgau nous avait déjà convaincu que chaque village gardait son cachet : pas de clapiers en béton, même si le tourisme est roi, l'architecture a respecté les traditions locales, agrémentées de fleurs aux fenêtres et de fresques peintes sur les murs. Notre hôtel était situé au départ de sentiers de promenade vers la montagne, le long d'un torrent dont le bruit m'enchantait.

Nourriture sans histoire, mais j'ai une pensée nostalgique pour le vin blanc autrichien.

Les mieux informés savaient aussi qu'il pleut souvent; ils avaient raison.

Voilà pour le cadre quotidien.

Nous avons eu le plaisir de célébrer deux anniversaires dont celui de notre petite plus jeune, qui avait 6 ans en arrivant, et 7 ans en repartant. Bon anniversaire, Céline!

HOLZGAU AU JOUR LE JOUR

Vendredi 3 juillet

Promenade de la cascade SIMMS, celle qui alimente notre torrent, objectif Kemptener Hütte, à 1844m, en Allemagne. Les grimpeurs y sont arrivés après avoir franchi la frontière à 1973m. Les botanistes ont exploré la zone située vers 1500m. Ce jour-là il n'a pas plu, il a même fait très beau. Le photographe a pu prendre une entrée de terrier de marmotte. Le dimanche 5, le groupe refera le trajet entamé par les botanistes.

Samedi 4 juillet

En voiture jusque KAISERS. De là, les grimpeurs espèrent atteindre Kaiserjoch à 2310m et, par une boucle, rejoindre les botanistes. La montagne en décide autrement : elle est dans les nuages à partir de 1700m, les sentiers et la roche mouillée sont impraticables. La petite troupe pique-nique à l'abri à Kaiseralpe (1689m) et rentre au bercail en début d'après-midi, pour accueillir la deuxième vague d'arrivants, qui découvrent Holzgau sous la pluie, et les coups de soleil de la première vague, arrivée le jeudi 2.

Dimanche 5

Nous remontons le long du torrent, par la cascade Simms, vers le Schochenalpsee. L'objectif des grimpeurs, le RAPPENSEE, à 2091m, ne sera pas atteint, il faut traverser des névés où on s'enfonce profondément dans une neige molle. Tout le parcours, que les botanistes font plus lentement, longe un torrent qui a creusé des gorges profondes dans la roche et des trous dans la glace. Je suis éblouie par tant de beauté. Si la roche calcaire domine, il y a également des massifs schisteux.

Parmi les 83 plantes notées par Gérard ce jour-là, je mentionne pour leur abondance *Daphne striata* et le rhododendron hirsute, la primevère farineuse, la gentiane de Cluse (pas de vert à l'intérieur de la corolle) et la gentiane printanière, l'anémone à fleurs de narcisse, la clématite des Alpes, et un petit régiment de sabots de Vénus. Depuis que je suis attentive à la flore de montagne, jamais je ne m'étais trouvée dans un milieu aussi riche. Pendant le pique-nique, nous entendons l'appel des marmottes, puis nous en voyons deux qui défilent tranquillement devant nous. Ensuite c'est un chamois qui, se tenant à une certaine distance, évolue pendant un quart d'heure dans nos environs.

Nous nous sommes remis en route, ses affaires le mènent apparemment dans la même direction et il redescend le long du torrent, sur l'autre rive.



Lundi 6

Journée rococo.

1° Nous visitons le Linderhof, construit par Louis II de Bavière, de 1874 à 1878. Est-ce fou? grandiose? trop chargé? Pour celui qui doit prendre les poussières, ce n'est pas l'idéal, mais j'ai adoré. Il y a un château, une grotte inspirée des décors des opéras de Wagner, un pavillon mauresque, des pièces d'eau, des gloriettes. Nous n'avons pas pu voir le jet d'eau, il n'avait pas supporté la concurrence avec le ciel ce jour-là!

2° Nous pique-niquons dans nos voitures à Ettal, où nous pouvons visiter l'église faisant partie d'un couvent bénédictin dont les origines remontent au 14e siècle mais qui doit son aspect baroque à des restaurations successives entamées au début du 18e siècle.

3° Oberammergau, certains d'entre nous le traversent, d'autres s'y arrêtent. Le Jeu de la passion s'y déroule tous les dix ans et attire des foules. Mais le village lui-même mérite qu'on y prenne le temps de flâner. Les fresques qui décorent la plupart des façades dépassent en qualité la simple expression de la piété populaire.

4° Wies. Perdue dans la campagne, l'église de Wies, lieu de pèlerinage, est un petit chef-d'oeuvre du style rococo. Si nos avis étaient partagés en sortant de Linderhof ou d'Ettal, nous avons tous été séduits par la finesse et l'harmonie de cette église dont la première pierre fut posée en 1746.

5° Neuschwanstein : le château de Louis II le plus souvent représenté, tout en tourelle sur un éperon rocheux, il figure bien le château de la Belle au bois dormant. Les premières esquisses sont l'oeuvre d'un décorateur de théâtre et non d'un architecte, d'où l'atmosphère de songe qui s'en dégage, même vu sous un ciel de plomb.

Mardi 7

Le matin, nous faisons encore un peu de tourisme aux environs immédiats de Holzgau : Christine propriétaire de notre hôtel et responsable du Syndicat d'initiative, nous parle de l'histoire de la vallée de la Lech : vallée pauvre, qui a développé la sculpture sur bois. Chaque village a, encore maintenant, son artisan. Nous visitons la seule école de sculpture sur bois à Elbigenalp, puis nous continuons sur Stanzach pour un atelier de tissage qui semble avoir un cruel problème de survie : un seul homme nous montre le fonctionnement d'une dizaine de métiers à tisser.

Retour à Elbigenalp pour visiter l'église, la mortuaire attenante avec, au mur, une fresque ressemblant à une BD sur le thème de la mort. Au sous-sol, un ossuaire nous permet d'admirer tous les squelettes anciens retirés du cimetière (place aux jeunes!) et entassés là. Comme le disait Christine, il ne faut pas avoir peur des morts, seuls les vivants sont dangereux.

Encore un petit arrêt à Bach pour admirer une façade peinte et faire expliquer la technique : la peinture, faite de plantes, est réalisée sur le plâtre encore mouillé. De la sorte, le dessin s'imprègne profondément dans le plâtre en séchant et résiste aux siècles.

L'après-midi, la promenade que nous faisons vers Steeg et retour nous plonge dans les orchidées. Dès le départ le long du Hager Höhenweg, une prairie est couverte de Platanthera bifolia (pollinies parallèles), ailleurs de Platanthera chlorantha (pollinies divergentes). En contrebas, dans un marais suspendu, l'association linaigrette avec Orchis majalis et quelques Orchis fuchsii. Encore beaucoup de rhinantes, de pieds de colchiques. Les chemins sont bordés d'œils-de-boeuf (Buphtalmus salicifolium) et de grande astrance.

Le retour par l'autre rive nous montre, entre autres, des soldanelles, des pyroles et puis de nouveau une station très abondante de sabots de Vénus.

Mercredi 8

Objectif atteint : Simms Hütte 2004m



Un petit incident : les grimpeurs, en bavardant, s'engagent dans un sentier qui n'en est pas un, traverse un pierrier, dont les pierres, mises en mouvement par les premiers risquent sérieusement d'endommager les suivants. La roche est extrêmement friable : quand on s'y accroche, elle vous reste dans la main. Ils amorcent une savante manoeuvre de repli, qui n'est pas sans danger.

Constatation amère de Francine : dire que c'est mon anniversaire et que peut-être je vais mourir!

Pendant ce temps, un fermier ramenant en jeep le lait de ses alpages les a vus, a pensé : "Ils sont fous! Ils n'en sortiront jamais!", et leur lance une corde. Elle est un peu trop courte. Qu'à cela ne tienne, il avance en sabots dans la caillasse et tout se termine bien, nos grimpeurs sont ramenés sur une terre un peu plus ferme.

Jeudi 9

Objectif : DEMMINGERHUTTE, 2200m, via BACH et MADAU.

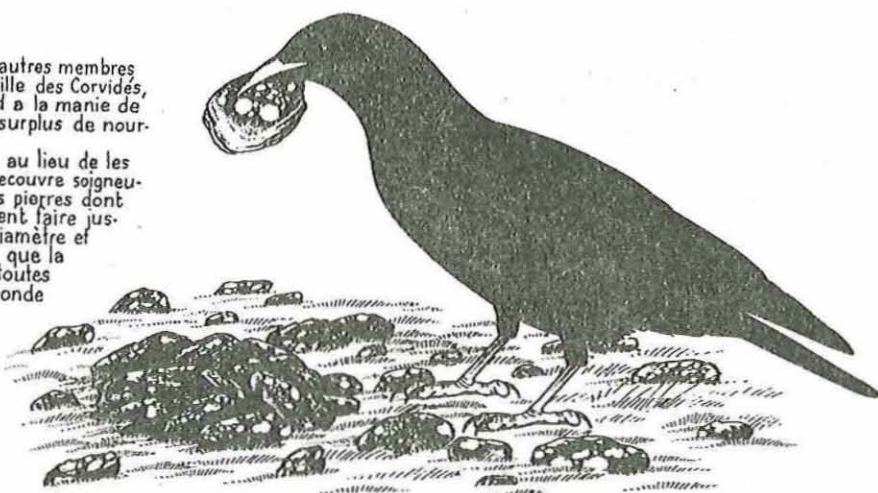
A la sortie de Bach, un premier panneau dit clairement que seuls les taxis peuvent circuler vers Madau. Nous passons outre. Au deuxième panneau, quelques kilomètres plus loin, nous renonçons et changeons de programme, mais trois voitures qui devaient nous rejoindre font quand même l'ascension prévue et montent encore le Seekogel (2412m).

Au retour, les torrents qu'ils ont dû franchir à l'aller sont gonflés, au dernier passage ils sont obligés de se déchausser et passer à pieds nus dans une eau à 4°.

Le groupe respectueux des règlements, et emmené par des botanistes chevronnés va en voiture jusqu'à un col reliant la Lechtal à la vallée de l'Inn. Nous laissons les voitures au col de Hahntennjoch (1894m) et trouvons de nouveau une flore différente et aussi abondante le long d'un chemin qui nous mène à un autre petit col, à 2198m.

Des chocards (noirs, bec jaune, pattes rouges) viennent nous aider

COMME les autres membres de la famille des Corvidés, le Chocard a la manie de dissimuler les surplus de nourriture.
Un détail cocasse : au lieu de les enterrer, il les recouvre soigneusement avec des pierres dont certaines peuvent faire jusqu'à 5 cm de diamètre et sont si lourdes que la pauvre bête à toutes les peines du monde les soulève.



La Hulotte
n° 50

à éliminer les restes de notre pique-nique. Ils ne sont pas farouches. Trois grimpeurs ne résistent pas à l'appel du rocher qui nous domine à 2.388m, le Falschkogel.

Parmi les fleurs, je mentionne : Anemone narcissifolia, Anemone pulsatille alpina, soldanelle, Nigritella nigra, pigamon, Dryas octopetalis, etc., etc.

Le soir, un guide de montagne nous montre ses dias sur la région en hiver et en été. Très beau montage d'une nature qu'il aime et sait faire aimer.

Vendredi 10

Le matin, aller-retour de Bach par des sentiers, au pas de charge. Nous pouvons quand même nous arrêter pour saluer de nombreuses Cephalanthera rubra, Anthericum ramosum. Je fais la connaissance des orobanches (plantes parasites dépourvues de chlorophylle).

Michel et moi allons visiter Samsbrück

Une grosse salamandre noire se tortille gracieusement à nos pieds, au milieu de la route, puis s'en va cahin-caha, de la démarche de certaine grimpeuse, le lendemain d'un parcours difficile!

Un écureuil nous laisse le temps d'admirer son pelage très foncé et son petit ventre clair.

L'après-midi, pèlerinage à la station de sabots de Vénus pour ceux qui ne les ont pas encore vus. Je fixe bien dans ma mémoire l'allure des pyroles.

Samedi 11

Quelques courageux natus retournent vers Kaisers, espérant cette fois atteindre l'objectif de samedi dernier pour les uns, observer la flore pour les autres, mais le temps ne permet toujours pas de s'aventurer dans les hauteurs, si bien que tous les courageux se retrouvent sur un chemin vers 1500m. Les plus astucieux ont trouvé, pour leur pose de midi, un refuge avec un feu où ils ont pu sécher leurs vêtements avant de reprendre la marche. Les autres ont pique-niqué stoïquement sous une petite pluie persistante qui, paraît-il, ne mouillait pas trop.

Pour ma part, j'ai fait connaissance, en voiture, avec les stations des environs. Cela ne manquait pas de charme.

Et le dimanche, chacun a repris la route, pas toujours la plus directe, vers la Belgique.

En ce qui concerne la botanique, Gérard LECOMTE a fait un relevé de 160 plantes identifiées. Il est disposé à envoyer une photocopie de cette liste à ceux qui le souhaitent. Je n'ai fait quelques mentions que pour exprimer mes coups de coeur.

Chantal GILLET

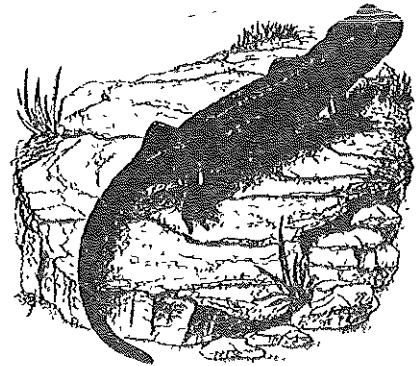
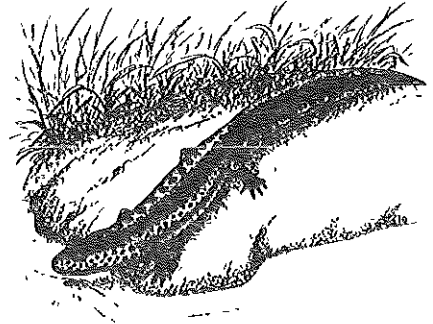
DE LA HAUTE-LESSE AU HAUT-LECH, un peu de GEOLOGIE

Dès le matin, nous traversons le Dévonien inférieur, étage Coblenzien jusqu'à Habay, où nous abordons les dernières cuestas du Bassin parisien.

Plus loin, la belle et enivrante Alsace, bordant les Vosges, nous accueille. Se souviennent-elles encore, ces vieilles montagnes vosgiennes essentiellement granitiques, qu'avec la Forêt Noire, elles formaient un même bloc avant l'effondrement du graben rhénan?

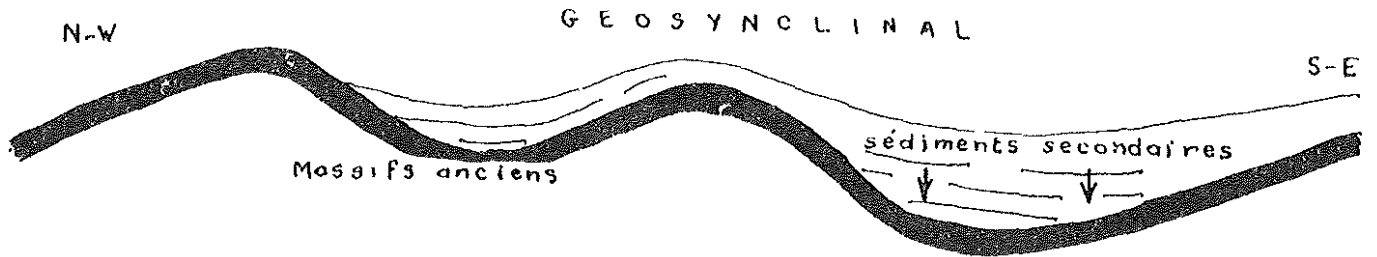
Les amphibiens des hauteurs

Le triton alpestre (ci-dessous) vit dans des mares d'eau froide et claire, et dans des ruisseaux à débit lent. Ses têtards atteignent souvent la maturité sexuelle et peuvent se reproduire sans jamais parvenir à la forme adulte. C'est un fait curieux et répandu parmi les urodèles, nommé *néoténie*. On pense que la couleur de la salamandre noire (en bas) est une adaptation servant à capter la chaleur. Cet amphibien donne naissance à ses petits dans des crevasses humides, on le rencontre, en Europe, à 3 000 mètres d'altitude.

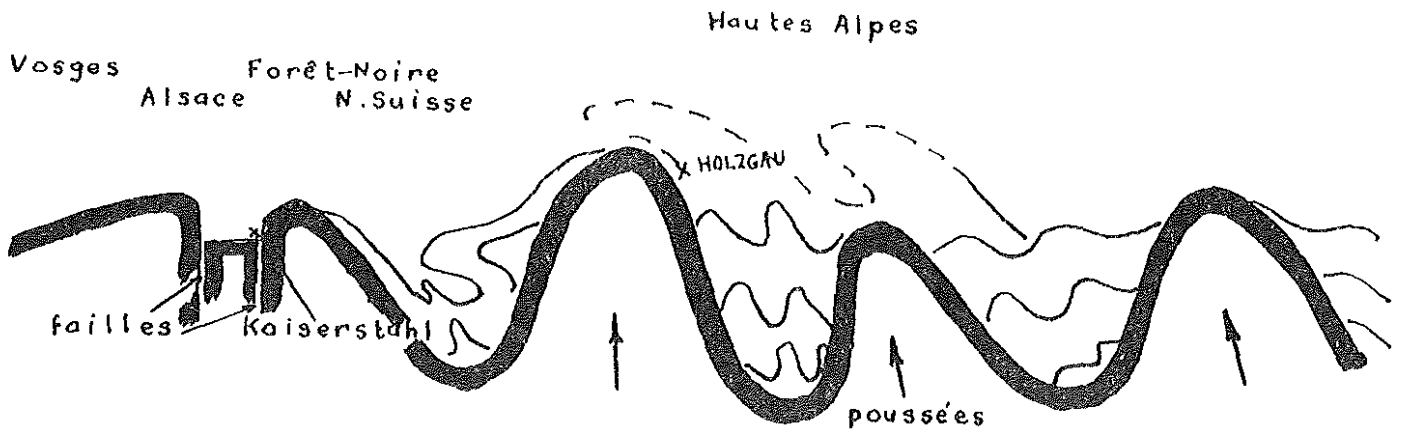





La sédimentation et les plissements dans le géosynclinal alpin.

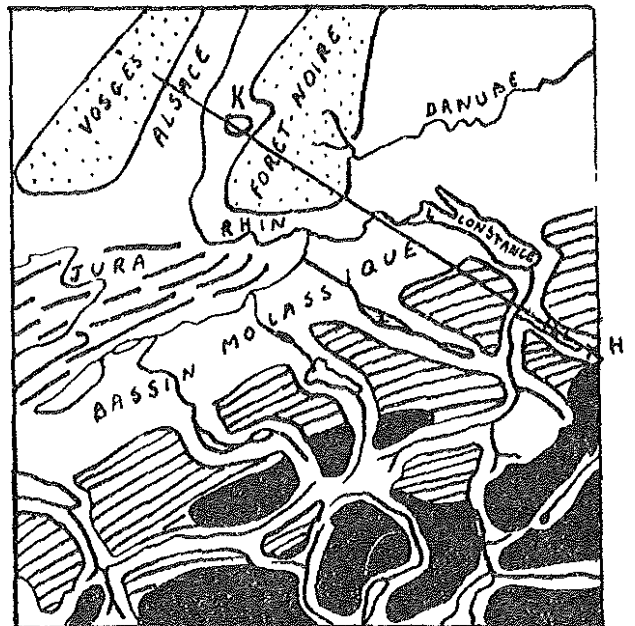
Schéma 1)



2)



-  Massifs anciens
-  Massifs de calcaires plissés
-  Massifs cristallins Hautes Alpes



Nous laissons, à l'ouest, le Jura qui étale des calcaires du Secondaire plissés et faillés, pour traverser, au nord de la Suisse, le Bassin de molasses comblé par les dépôts riches en fossiles du Tertiaire supérieur. Ce Bassin molassique s'étend de la Suisse, par l'extrémité sud de l'Allemagne, jusqu'au nord de l'Autriche. L'église St-Gall, à Bregens, à l'est du lac de Constance, est construite en molasse.

Les voici, ces montagnes alpines qui se dressent à plus de 2500m.

L'histoire de la chaîne des Alpes a commencé à l'ère primaire et se poursuit encore de nos jours. Au Primaire, une grande fosse marine, le géosynclinal alpin, a constitué une zone de sédimentation intense perturbée par les transgressions et les régressions de la mer de Thétys et par des plissements comme le plissement hercynien.

Durant le Secondaire et le début du Tertiaire, la sédimentation continue. La fosse s'enfonce sous le poids des dépôts. Des poussées venant du sud compriment le géosynclinal alpin vers le Jura, les Vosges et la Forêt Noire qui, nous l'avons vu, sont profondément déformés.

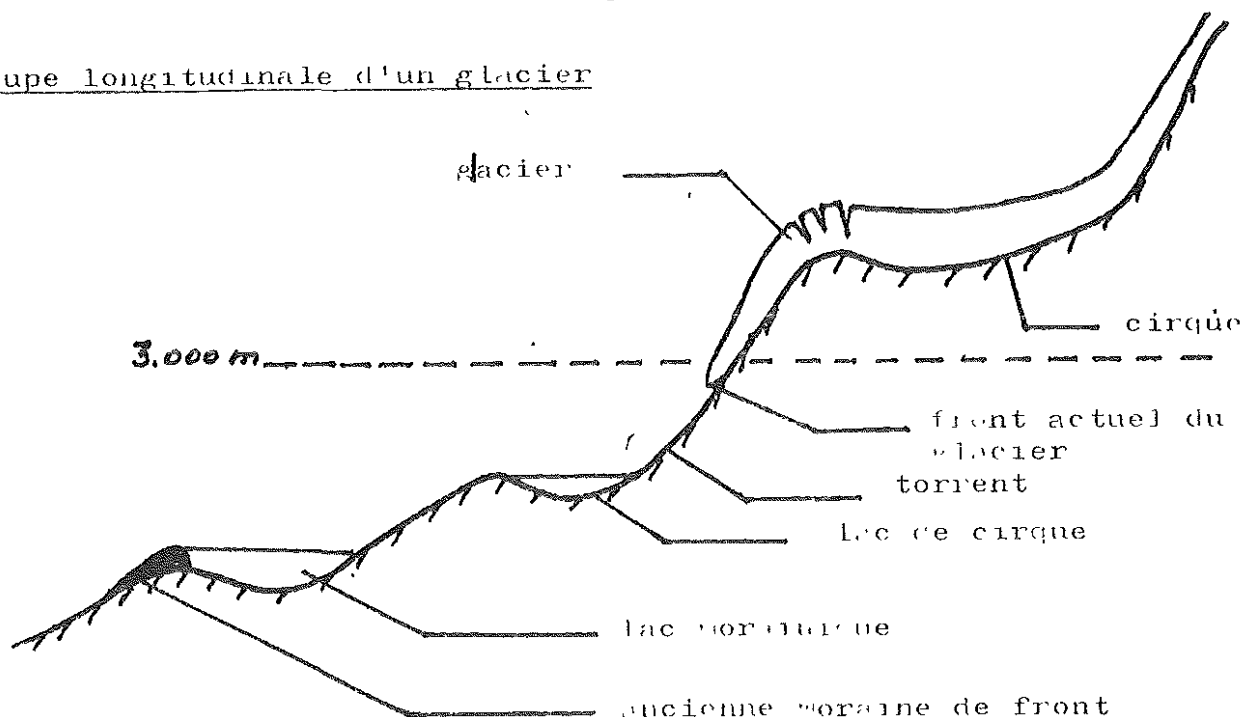
Sous l'effet de ces pressions, l'ensemble se soulève. Les massifs cristallins émergent et leur couverture sédimentaire glisse en se plissant pour former les chaînes subalpines. Hozaug se situe dans les limites de cette zone de calcaires plissés.

La chaîne des Alpes étant constituée, l'érosion est commencée. Plusieurs facteurs interviennent : les variations climatiques
les glaciers
les eaux torrentielles...

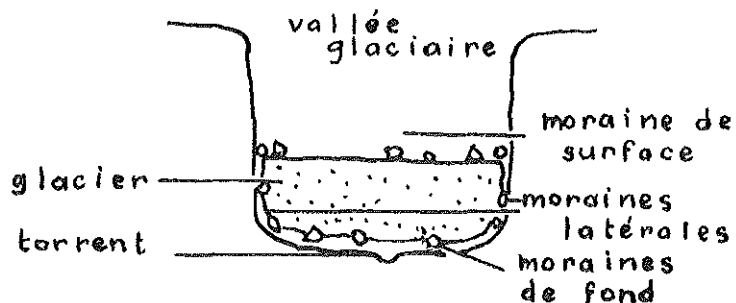
Les éléments arrachés aux régions élevées sont entraînés vers les dépressions : molasses miocènes, épandages de cailloutis, sédimentations détritiques des glaciers, des torrents, des fleuves et des lacs.

Dès notre première promenade, nous sommes en présence d'un grand nombre de vestiges de l'érosion glaciaire.

coupe longitudinale d'un glacier



Un glacier est issu de la transformation de la neige qui devient d'abord grenue, puis se transforme en glace bulleuse et enfin en glace cristalline transparente. Lorsqu'elle se trouve sur une pente, la masse de glace se déplace lentement vers le bas sous l'effet de la gravité. Ce lent écoulement des glaciers leur permet d'exercer une action de modelage du relief en donnant naissance à des formes particulières d'érosion et d'accumulation.



La vallée glaciaire se caractérise par son profil transversal en U avec des versants abrupts et un fond plat et large.

L'aplanissement du fond des vallées glaciaires n'est pas toujours causé par l'action érosive du glacier. Il est parfois dû au remplissage allu-

vionnaire des cours d'eau après le retrait du glacier, comme dans la vallée du Lech (affluent du Danube), que nous observons à Holzgau.

Dans certains cas, on pourra remarquer :

- des profils en V engendrés par l'activité du torrent subglaciaire
- des gorges. Holzgau est situé entre deux gorges creusées dans des couches de calcaire obliques.
- des marmites de géants
- des stries sur les flancs et le fond des vallées comme le long du torrent descendant près de l'hôtel.
- des roches moutonnées...

Le cirque présente l'aspect d'une niche suspendue au flanc de la montagne. Le fond concave du cirque est constitué de roches polies par l'érosion. Les cirques situés sous la limite des neiges éternelles sont parfois occupés par des lacs de cirques ou, comme dans la région visitée, par des éboulis.

En même temps qu'une action érosive, le glacier exerce une action de transport de matériaux qui se déposent sous forme de moraines. Les moraines mobiles associées aux glaciers sont subdivisées en moraines de surface constituées par des débris tombés des parois latérales et en moraines de fond formées de matériaux arrachés aux roches encaissantes. Ces moraines de fond sont divisées en moraines latérales disposées sur le côté du glacier et en moraines médianes dérivant de la confluence de deux langues glaciaires. Au niveau du front glaciaire, les débris morainiques sont abandonnés sur le terrain sous forme de moraines frontales.

Les terrains morainiques se caractérisent par l'absence de classification granulométrique : des blocs énormes sont mêlés à des particules très fines.

Dimanche 19 juillet : Promenade botanique à AUBY-sur-Semois.

Belle journée bien ensoleillée, dont le parcours forestier le long des Alleines aura le mérite de nous maintenir dans une ambiance de fraîcheur bien agréable.

Nous partons du hameau de La Cornette pour nous diriger vers cette vallée encaissée et humide et y découvrir la végétation adaptée à ces conditions particulières.

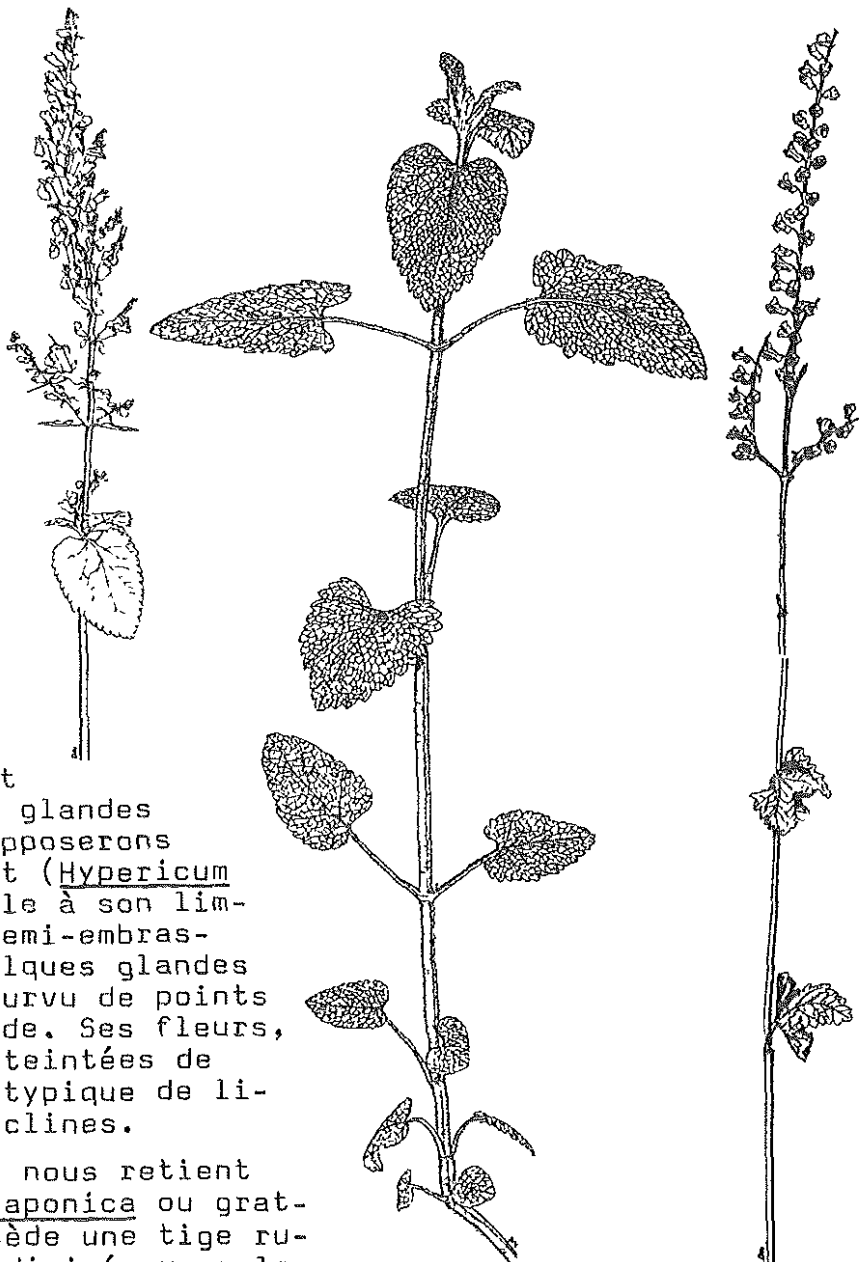
Nous remarquons ainsi la fougère femelle (Athyrium filix-femina), se développant en touffes, à pétiole court et écaillé dont la base est en forme de cuiller. Le limbe est deux fois divisé, à pennes décroissantes vers la base de la feuille. Les pinnules sont dentées, voire même profondément incisées.

Nous trouvons également le polypode du chêne (Currania dryopteris), petite fougère dont la fronde est typiquement triangulaire, ainsi que le polypode du hêtre (Phegopteris connectilis), croissant sur rochers siliceux, dont les divisions inférieures sont arquées vers le bas.

En lisière forestière, se présentant en massifs, nous observons la germandrée scorodaine (Teucrium scorodonia), figurée ci-contre, labiée dont la tige est quadrangulaire, portant des feuilles opposées, ridées en réseau et dépourvues de stipules. Les fleurs blanchâtres, hermaphrodites, sont à symétrie typiquement bilatérale.

En avançant, nous déterminons le millepertuis maculé (Hypericum maculatum) dont la tige est plus ou moins quadrangulaire et le limbe foliaire sans glandes translucides. Nous l'opposons au millepertuis élégant (Hypericum pulchrum) reconnaissable à son limbe foliaire glauque, semi-embrasant et présentant quelques glandes translucides mais dépourvu de points noirs. Sa tige est ronde. Ses fleurs, d'un beau jaune, sont teintées de rouge dessous. Plante typique de lisière des forêts acidoclines.

Une apiacée commune nous retient un instant : Torilis japonica ou grat-tau. Cette plante possède une tige rude, hérissée de poils dirigés vers le



bas, très ramifiée. Les ombelles terminales sont portées par un long pédoncule muni de 5-12 rayons scabres inégaux. Les fruits sont couverts d'aiguillons courbés vers le haut. Espèce rudérale, nitrophile et hydrocline.

Plus loin, nous reconnaissons facilement le compagnon rouge (Melandrium dioicum), portant de grandes fleurs rouges unisexuées; l'épiaire des bois (Stachys sylvatica), labiée très fétide au frottement; la digitale pourpre (Digitalis purpurea), espèce héliophile des coupes forestières sur substrat siliceux; la luzule blanchâtre (Luzula luzuloides), dont les larges feuilles vert pâle sont bordées de longs cils blancs.

Nous apprécions la douceur des tapis de canche flexueuse (Deschampsia flexuosa) et la beauté altière des touffes de la fétuque des bois et de la fétuque géante (Festuca altissima et F. gigantea).

Un peu plus loin, nous découvrons le brachypode des bois (Brachypodium sylvaticum), graminée reconnaissable à son abondante pilosité sur les noeuds et à son épi allongé et penché.

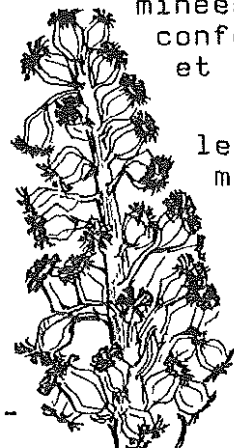
Nous rencontrerons encore d'autres espèces fragiles mais intéressantes comme la circée de Paris (Circea lutetiana) dont les feuilles mates sont longuement acuminées, la stellaire des bois (Stellaria nemorum) facilement confondue avec la céréaïste aquatique (Myosoton aquaticum) et le crépis des marais (Crepis paludosa).

Nous nous arrêtons un instant dans une petite lairière pour y adresser (Sparganium erectum), la salsalicaria, la reine des prés (Filipendula ulmaria), l'angélique des bois (Angelica sylvestris) et les phalarides (Phalaris arundinacea) et les pétasites (Petasites hybridus).

Nous quittons un moment la vallée pour grimper jusqu'à l'entrée du village sur le mont de Zatroü, et y découvrons un vaste paysage forestier avec la Semois qui y a des entailles.

De là, nous redescendons des Alleines non sans remarquer de très beaux talus fleuris l'achillée sternutatoire (Achillea ptarmica) profitant d'un fossé en plein sud pour s'épanouir, des champs (Galeopsis segetum) sur le schiste nu, le crépis à tige capillaire (Crepis capillaris) et surtout plusieurs touffes de la jasione des montagnes (Jasione montana).

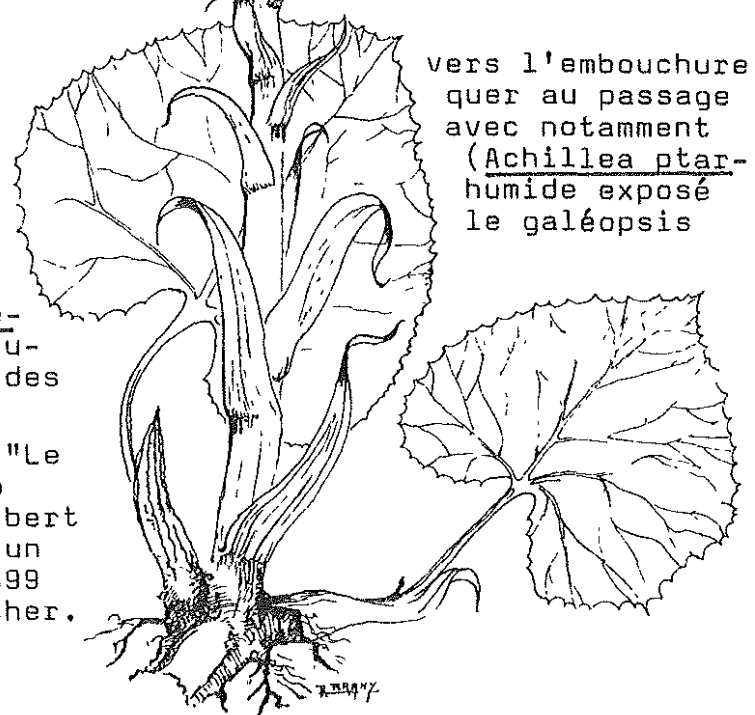
Nous arrivons au lieu-dit "Le Maka", où nous jetons un coup d'oeil rapide sur la croix Albert LABEYE, érigée en souvenir d'un enfant de 11 ans décédé en 1899 des suites d'une chute du rocher.



le long du ruisseau mirer le rubanier licaire (Lithrum lipendula ulmaria), la balde très belles forbridus) (fig.)

proprement dite lage des Hayons, vrir un vaste paydécoupe de profon-

vers l'embouchure quer au passage avec notamment (Achillea ptarmica) humide exposé le galéopsis



Nous pique-niquons à l'ombre des grands arbres sur l'ancien site industriel métallurgique des forges des Hayons, dont il ne subsiste plus que l'étang de retenue et quelques canalisations qui y amenaient l'eau, force motrice du marteau-pilon de la platinerie, conservé très heureusement au Musée ducal de Bouillon.

Les derniers bâtiments ont été malheureusement rasés définitivement en 1977.

Après le pique-nique, nous prenons le chemin du retour à travers bois et la fin de la journée sera très aimablement prise en charge par Danielle sur le remarquable site médiéval du château d'Herbemont, tel qu'on peut encore l'admirer avant de futurs grands travaux d'aménagement.

Pierre CHANTEUX

Ill. tirée de la Flore forestière française, Ed. "Institut pour le développement forestier".

Mardi 21 juillet : Les traces de l'agriculture ancienne dans la vallée de l'ALMACHE (GEMBES)

Au cours de cette promenade organisée par le S.I. de Daverdisse auquel les Naturalistes de la Haute-Lesse prêtaient leur concours, nous avons observé les traces laissées dans le relief et la végétation par certaines pratiques culturelles et artisanales de nos ancêtres : pâturage en forêt, essartage, taillis, irrigation, fabrication du charbon de bois, jachère, etc.

Plutôt que de reprendre des explications déjà publiées dans de précédents comptes rendus, nous croyons plus utile en reproduisant des documents que les amateurs conserveront et pourront consulter à l'occasion d'autres promenades du même genre dans le bassin de la haute Lesse ou ailleurs. Le DOCUMENT N° 1 que vous trouverez en annexe (et hors pagination pour un usage pratique sur le terrain) concerne Les taillis sartés de l'Ardenne. A. NOIRFALISE et A. THILL y exposent les modalités de l'essartage et ses effets sur les forêts et sur les sols.

Si vous possédez d'autres documents sur ce sujet (ou sur d'autres) communiquez-les au secrétariat pour qu'on puisse les mettre à la disposition de tous. Ces Documents prendront ainsi le relais des "Fiches techniques" qui se font rares depuis quelque temps.

Maurice EVRARD

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 23 mai : Quelques aspects de la Famenne septentrionale
(BUISSONVILLE)

1. PELOUSE SCHISTEUSE appartenant à l'alliance du Théro-Airion, c'est-à-dire une communauté de plantes silicicoles qui, en raison de la faible épaisseur du sol et de son exposition ensoleillée, se hâtent de boucler leur cycle vital avant la sécheresse de l'été.

Nous en trouvons donc beaucoup déjà montées en graines :

<i>Erophila verna</i>	<i>Myosotis discolor</i>
<i>Scleranthus annuus</i>	<i>Scleranthus perennis</i>
<i>Ornithopus perpusillus</i>	<i>Vulpia bromoides</i>
<i>Aphanes arvensis</i>	
etc.	

ainsi que quelques mousses xérophiles :

<i>Polytrichum juniperum</i>	<i>Polytrichum piliferum</i>
<i>Racomitrium canescens</i>	<i>Ceratodon purpureus</i>

2. PRAIRIE DE FAUCHE non amendée :

<i>Rhinanthus minor</i>	<i>Arrhenatherum elatius</i>
<i>Cynosurus cristatus</i>	<i>Agrostis capillaris</i>
<i>Crepis biennis</i>	
etc.	

3. CHENAIE-CHARMAIE A CANCHE FLEXUEUSE abritant une série d'étangs artificiels alimentés par les sources du Vachaux.

a) Chênaie-charmaie à canche flexueuse :

<i>Luzula luzuloides</i>	<i>Hieracium murorum</i>
<i>Luzula pilosa</i>	<i>Phyteuma spicata</i>
<i>Melampyrum pratense</i>	<i>Teucrium scorodonium</i>
etc.	

b) Etangs :

<i>Cardamine amara</i>	<i>Caltha palustris</i>
<i>Veronica montana</i>	<i>Carex vesicaria</i>
<i>Carex remota</i>	<i>Equisetum fluviatile</i>
<i>Acorus calamus</i>	
etc.	

Etang en voie d'assèchement :

<i>Alopecurus aequalis</i>	<i>Rorippa amphibia</i>
<i>Typha latifolia</i>	<i>Ranunculus penicillatus</i>
<i>Callitriche</i> sp.	<i>Glyceria fluitans</i>
<i>Carex hirta</i>	
etc.	

Samedi 27 juin : Inventaire d'une zone humide à BRAS

Les tractations en cours et les débats relatifs à une éventuelle acquisition de terrains situés aux sources de la Lomme, à Bras, nous ont incités à inventorier la flore et la faune des différentes parcelles proposées dans ce complexe humide. (Cf. article de Jacques DUPUIS dans les précédents Barbouillons).

Les relevés ont été réalisés grâce à la présence de Pierre LIMBOURG, Jean-Claude LEBRUN, Jacques DUPUIS, Gérard LECOMTE, M. et Mme DE MAET et Pierre CHANTEUX.

Schématiquement, 3 zones sont à distinguer :

1. Une vaste zone humide, drainée, débarrassée d'une plantation d'épicéas après les fortes tempêtes de neige de 1988.

Deschampsia cespitosa	Holcus lanatus
Epilobium angustifolium	Juncus effusus
Galeopsis tetrahit	Carex canescens
Cirsium palustre	Epilobium ciliatum
Galium aparine	Rubus idaeus
Ranunculus repens	Lichnis flos-cuculi
Galium palustre	Senecio sylvaticus
Ranunculus flammula	Polygonum bistorta
Rumex acetosa	Typha latifolia
Vicia cracca	Galium saxatile
Mentha arvensis	Callitriche sp.
Lycopus europaeus	Potamogeton polygonifolius
Sorbus aucuparia	Betula sp.
Valeriana repens	Scutellaria galericulata
Carex echinata	Scrofularia nodosa
Veronica chamaedrys	Sagina procumbens
Dryopteris carthusiana	Descampsia flexuosa
Stachys sylvatica	Salix caprea
Rumex obtusifolius	Lotus uliginosus
Glyceria fluitans	Veronica becabunga
Urtica dioica	Stellaria alsine
Myosotis scorpioides	Sarothamnus scoparius
Carex ovalis	Juncus conglomeratus
Agrostis canina	Ajuga reptans
Linaria vulgaris	Caltha palustris
Angelica sylvestris	Carex demissa
Cardamine sp. (amara?)	Trifolium repens
Polytrich sp.	Stellaria graminea
Ranunculus penicillatus	Luzula multiflora
Calamagrostis canescens	Viola palustris
Carex rostrata	Sparganium erectum
Filipendula ulmaria	Juncus bulbosus
Holcus mollis	Athyrium filix-femina
Senecio jacobea	Carex paniculata

2. Une ancienne prairie de fauche colonisée par la reine des prés.

3. Une crique humide avec Comarum palustre très abondant, Juncus acutiflorus, Epilobium palustre, Molinia caerulea, Agrostis stolonifera, Angelica sylvestris.

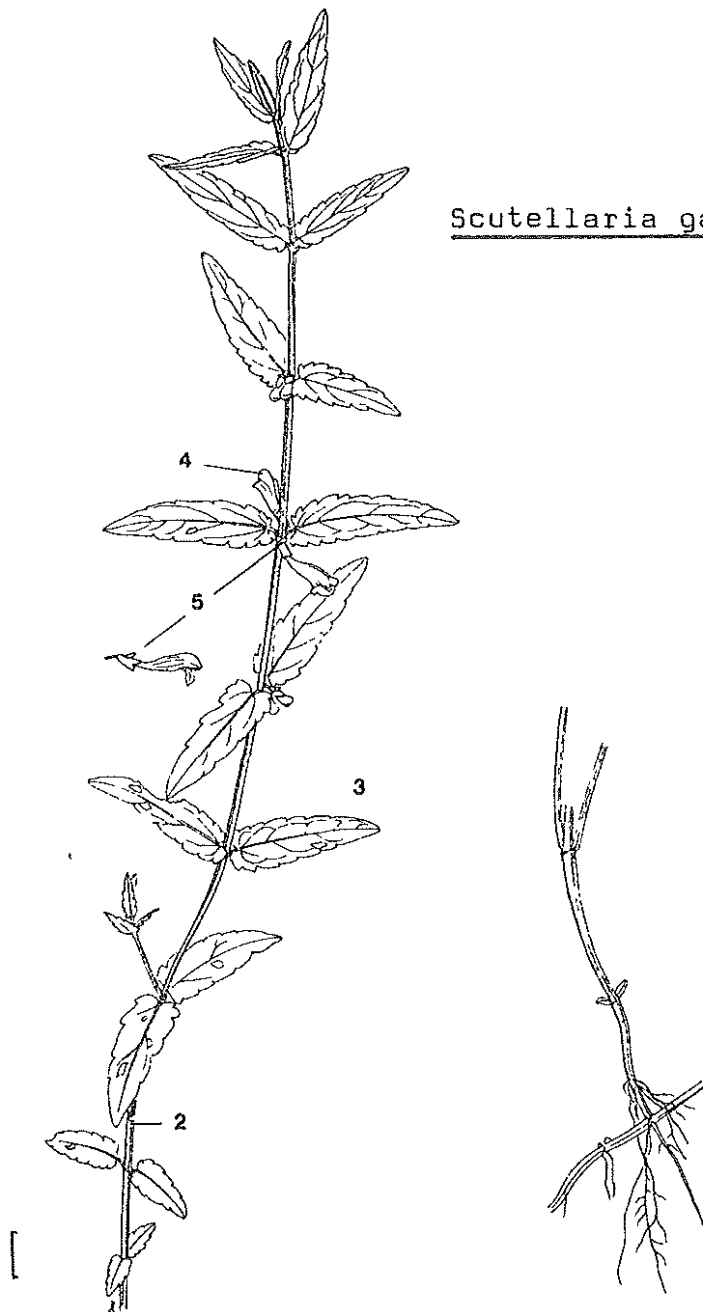
FAUNE :

Oiseaux entendus : Grive litorne, Bruant jaune, Buse variable, Verdier, Fauvette à tête noire, Rousserolle verderolle.

Batraciens : plusieurs grenouilles vertes (Rana esculenta) dans une mare.

Pierre CHANTEUX

Scutellaria galericulata



ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

ECOUTE CREPUSCULAIRE du 5 JUIN 1992.

"EN PLEIN CHAMP."

"EN PLAIN-CHANT."

1. Qui est synonyme de qui?

Contrefaisant à ailes longues
Rossignol de muraille
Fauvette d'hiver
Lavandière jaune

Accenteur mouchet
Bergeronnette des ruisseaux
Rouge-queue à front blanc
Hypolaïs icterine

2. Parmi les 6 oiseaux suivants, quels sont les trois chanteurs les plus précoces dans l'année et quels sont les trois chanteurs les plus tardifs?

Tourterelle des bois - Grive draine - Chouette hulotte - Engoulevent d'Europe - Fauvette grisette - Accenteur mouchet

3. Quel est mon vrai nom scientifique?

Roitelet à tête de feu = Roitelet huppé ???
ou Roitelet triple-bandeau ???

Pie gaULOISE = Pie-grièche écorcheur ???
ou Pie bavarde ???

Pouillot chantre = Pouillot fitis ???
ou Pouillot véloce ???

4. Parmi ces 3 pics, lequel tambourine le moins?

Pic noir - Pic vert - Pic épeichette

5. Chez quelle mésange le cri sert-il couramment à assurer la cohésion du groupe & à rallier les attardées de la bande?

Mésange huppée - Mésange charbonnière - Mésange à longue queue

6. Quelle fauvette chante enfouie dans son buisson - et non bien en vue perchée à son poste de chant?

Fauvette des jardins - Fauvette grisette

7. En passage migratoire, est-il possible de repérer la nuit, par leurs cris, les oies rieuses et les pluviers dorés (par exemple)?

Oui? - Non?

8. Parmi les grands imitateurs suivants, où se cache l'intrus?

Geai des chênes - Etourneau sansonnet - Rouge-gorge - Rousserolle verderolle

9. A l'instar de ce qui se passe chez les rapaces nocturnes (chouettes et hiboux), la femelle du coucou gris répond-elle au mâle?

Oui? - Non?

10. Le "van" est probablement à l'origine du nom du "vanneau" huppé. Quand le vanneau fait-il penser au bruit du van?

- En période de nourrissage des jeunes?
- En parade aérienne?
- En phase de sommeil?

11. Clin d'oeil poétique... Le chant des mots, la beauté de la langue parlée... Qui suis-je, d'après ces expressions imagées (souvent d'origine wallonne)?

Merle d'or
Petit contrefaisant des joncs
Fagnard
Merle d'eau

Pinson du Nord
Cincle plongeur
Rousserolle effarvate
Loriot

12. Comment qualifie-t-on mon cri ou mon chant?

L'hirondelle
L'alouette
La caille
La fauvette
L'oie
La bécasse

margotte ou margaude
cacarde
trisse
croule
grisolle
zinzinule

13. Clin d'oeil musical...

Quel compositeur s'est fortement inspiré - jusque dans les titres de ses oeuvres - des chants d'oiseaux?

J. Haydn - O. Messiaen - J.-S. Bach - M. Ravel

14. Tout ouïe...

Quels chants et cris identifiez-vous dans la nature???

L'HEURE AU CHANT DES OISEAUX

Voici un exemple de l'ordre dans lequel se manifestent les oiseaux au lever du soleil, au printemps et dans un biotope donné. Nous avons choisi, ici, les hôtes habituels d'un paysage bocager, par une aube de la mi-mai, dans notre échantillon, le soleil se lève à 6 h, heure légale, soit 4 h, heure solaire. Bien sûr, cette séquence présente des horaires de réveil moyens, susceptibles de varier selon la région et les oiseaux, certains individus étant plus matinaux que d'autres.

- ⌚ Locustelle tachetée, Rousserolle verderolle, Rossignol, Alouette lulu.
- ⌚ Rousserolle effarvate, Traquet tanager, Alouette des champs, Rougequeue à front blanc, Caille des blés
- ⌚ Grive draine, Merle noir, Faisan de Colchide.
- ⌚ Roug gorge, Grive musicienne, Coucou gris
- ⌚ Accenteur mouchet, Bruant jaune, Troglodyte, Pipit des arbres, Loriot d'Europe
- ⌚ Mésanges charbonnière et à longue queue, Fauvette des jardins, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Grimpereau des jardins, Martin-pêcheur
- ⌚ Mésanges bleue, nonnette et boréale, Fauvette à tête noire, Pouillot filis, Bergeronnette grise, Gobemouche gris, Tourterelle des bois, Pigeon ramier, Pic vert
- ⌚ Linotte mélodieuse, Étourneau san-sonnet, Geai des chênes, Pic épeiche.
- ⌚ Chardonneret, Serin cini, Verdier d'Europe, Pouillot siffleur

Les oiseaux cessent de chanter à peu près dans le même ordre, au cours de la matinée. Ce tableau est idyllique il doit exister bien peu d'endroits où l'on peut entendre toutes ces espèces au cours d'une même matinée! Vous pouvez établir un horaire similaire pour votre région, deux années de suite, faites au moins une écoute hebdomadaire d'avril à juin, en étant sur place deux heures avant le lever du soleil. Le même type d'observation peut être effectuée au crépuscule, étant entendu que les résultats sont moins constants.

=====
|| Réponses p. 87 ||
=====

Ornithologiquement vôtre, *Daniel*

Mâle de Serin cini à son poste de chant



Vendredi 19 juin : Observations à LESSIVE

"Un oiseau chante sur un fil,
Cette vie simple, à fleur de terre."

(René CHAR, Fureur et mystère)

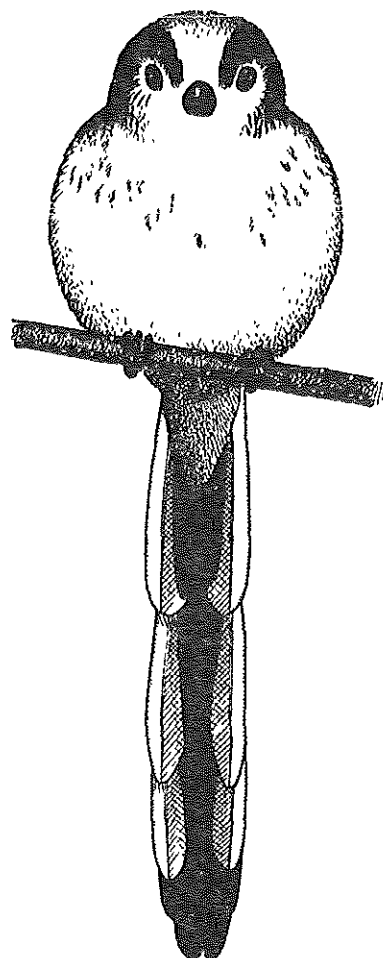
Quel est, en cette soirée du 19 juin, le premier oiseau que nous repérons? Un groupe de mésanges à longue queue dans leur chatoyant plumage nuptial, qui sur un fil, qui sur le bosquet tout proche. La couleur rose pastel des plumes, le contraste avec le noir et le fond vert des feuilles, sont déjà un régal pour l'oeil...

La soirée s'annonce sous les meilleurs auspices pour les 8 natus présents, avec une météo sèche mais plutôt fraîche. Les voilà tout ouïe pour découvrir la gent ailée et pour savourer les douces mélodies de la nature.

La grive, véritable musicienne, est au lieu du rendez-vous, et nous retrouvons, non sans humour, une ancienne connaissance, la buse variable qui, contrairement au 5 juin, ne "ramè" plus dans la pluie ...

En chemin, à quelques pas de la station de Lessive, dans la direction du massif du Cobri, nous entendons le chant varié du rossignol philomèle et - ô surprise! - nous avons même le plaisir de l'apercevoir sur les branches basses d'un buisson... Superbe observation, par trop fugace au vu de la richesse du chant... Son plumage n'égale certes pas son ramage. Si sa silhouette est élégante, sa livrée apparaît d'un brun roux uniforme sur le dos, avec le ventre gris brun et la queue très rousse. Il semble lié aux sols sablo-limoneux et calcaires; il s'installe ainsi dans les régions qui sont les plus chaudes en juin-juillet (micro-climats). Il est totalement absent en Ardenne, là où les sols sont schisteux ou schisto-gréseux. Les rossignols migrent pendant la nuit, avec des étapes nocturnes de 500km en moyenne. Ils franchissent le Sahara et rejoignent leurs quartiers d'hiver en Afrique tropicale. Puis ils nous reviennent, en Famenne, en Campine, en Gaume, au printemps.

Au sommet d'une aubépine, nous découvrons, à l'oeil cette fois, un couple de pies-grièches écorcheurs, que nous contemplons à loisir. Le mâle se remarque à son manteau roussâtre, à sa poitrine rose clair et à sa calotte grise, barrée d'un bandeau noir en travers de l'oeil. La femelle est plus pâle et plus grisâtre. Les espaces découverts, qui alternent avec les buissons, sont leur terrain de chasse favori. La pie-grièche écorcheur prélève de gros insectes dans la végétation herbacée, puis les empale sur les arbustes épineux tout proches, utilisés comme "lardoirs".



Le nid est souvent logé à faible hauteur dans un fourré; les arbustes plus élevés sont en revanche des postes de guet idéaux pour repérer les proies.

Sans l'ombre d'un doute, le couple que nous admirons niche précisément en cet endroit. Bel exemple de communication animale entre ces deux pies-grièches, car plusieurs détails et signes dans leur comportement ne trompent pas : l'empressement et les courbettes du mâle, le ballet et le présent offert sous la forme d'une chenille...

Mais était-ce la chenille du paon du jour (le lépidoptère Inachis Io, pas l'oiseau!)? Toujours est-il que les orties des alentours abritaient et nourrissaient des dizaines, sinon des centaines, de chenilles noires de cette espèce. Non loin de là, une petite zone intéressante pour l'oeil curieux du botaniste, avec la laitue scariole (Lactuca scariola).

Sillonnant les prés et chemins de campagne, nous verrons un héron cendré, nous écouterons encore le bruant jaune, le bruant des roseaux, le pipit farlouse, la tourterelle des bois, le coucou gris, l'accenteur mouchet, la fauvette grisette au chant nerveux et saccadé, la fauvette des jardins avec une longue phrase quelque peu monocorde, la fauvette à tête noire au chant flûté en forte, le cri plaintif du bouvreuil pivoine, le gobe-mouche gris... mais parfois trop brièvement. Un simple cri, quelques notes faibles, évanescentes, en un pianissimo qui annonce déjà le crépuscule tout proche... Et la cascade cristalline du rouge-gorge, un decrescendo tout en finesse...

Au moment du coucher du soleil, vers 22 heures, petit intermède, sous la forme d'un jeu ornitho... C'est aussi l'occasion pour Marc d'évoquer les "astuces" du métier à l'intention des ornithos amateurs que nous sommes. "En l'espace de 5 minutes, dit-il, à l'aube, il est déjà possible de recenser, rien qu'au chant, 80% des espèces d'un site..."

Puis la nuit vient progressivement sur le bocage et, avec elle, quelques-uns de ses hôtes. Par exemple les lucioles (Lampyris noctiluca), qui rayonnent d'énergie lumineuse (Cf. fiche technique n° 52). Peu à peu, le silence gagne définitivement le Cobri, un alyte accoucheur se manifeste une fois encore.

Les oiseaux nocturnes, comme les chouettes et les hiboux, ne seront pas au rendez-vous cette nuit... tant il est vrai que la température, en ce 19 juin, fut particulièrement fraîche, même à la veille de l'été. Et le râle des genêts ne répondra pas davantage à nos nombreuses imitations (Crex crex), ni à Génimont ni ailleurs...

Cette belle soirée s'achève vers minuit, sous une voûte céleste étoilée qui, à elle seule, est plus que fascinante, ô combien envoûtante!...

Danielle VAN GOTTOM

Sources :

- Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique.
- Regardez vivre les oiseaux, t. 1.
- ARNHEM (R.), Oiseaux d'Europe.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Achat éventuel de terrains à Bras-Libramont.

Lors de sa dernière réunion, le comité a constaté que :

1 seuls des avis déconseillant l'achat de ces terrains lui sont parvenus, sur base d'arguments tels que:

- il n'y a pas de menaces réelles de les voir replantés en épicéas dans un proche avenir, et s'ils l'étaient, la loi des 6 mètres devrait être respectée.

- la flore actuelle est la flore normale des coupes d'épicéas sur terrain humide et il y a peu de chance de voir réapparaître les espèces variées de la prairie qui a existé à cet endroit avant les plantations d'après-guerre.

- il vaut mieux garder les moyens d'acheter des terrains en zone réellement menacée et situés dans notre aire habituelle d'activités.

2. il n'y a pas unanimité au sein du comité pour réaliser ces acquisitions.

En conséquence, il a décidé que les Naturalistes de la Haute-Lesse n'effectueraient pas l'achat projeté.

Il serait cependant intéressant de suivre l'évolution naturelle de ce milieu et peut-être, pour ce faire, d'offrir nos services aux propriétaires qui le souhaiteraient. Dans un avenir proche, la diversité biologique d'un milieu naturel pourrait, selon certains, redevenir une valeur économique réelle, malgré sa fragilité. N'est-ce pas, somme toute, notre capital de base?

Le débat sur toute cette problématique n'est donc pas clos au sein de l'association... Mais la décision de ne pas acheter ces terrains est prise !

Jacques DUPUIS

Equipe-Environnement

L'équipe reprendra son travail dès la rentrée de septembre. Comme avant, les réunions se tiendront aux Masures à Han-sur-Lesse le premier jeudi de chaque mois à 20.00 h.

Rappelons qu'au cours de la dernière réunion, il avait été décidé de travailler à cet inventaire des dépôts d'immondices sauvages repérés dans la région. La contribution de chacun est attendue. localisation sur carte et photos seraient les bienvenues.

Au début de la réunion, 1 heure sera consacrée à l'éventuelle mise sur pied de projets de formation qui pourraient aboutir par exemple :

- à la réalisation d'écrits documentaires destinés au grand public, pour faire mieux découvrir et comprendre les richesses en faune, flore, en témoins des activités humaines disparues, sur des itinéraires à définir dans nos vallées. L'Almache serait notre première opération.

- à la mise sur pied d'une série de conférences avec débat, voyages d'étude, traitant des outils légaux, existant chez nous et à l'étranger, pour assurer la sauvegarde et la gestion de la diversité biologique, paysagère, et des traces menacées de notre passé.

Mieux connaître pour mieux préserver!

Il doit bien se trouver, non seulement parmi les membres de notre association et leurs connaissances, mais aussi parmi les citoyens responsables -nous en sommes tous- vivant en Haute-Lesse, une trentaine de personnes intéressées par ces types d'action.

Les Pouvoirs publics sont prêts à donner des moyens pour concrétiser des projets qui font progresser les prises de conscience et la compétence au sein des associations sur ces sujets très chauds de la protection de notre environnement et donc de la nature. Le passif entre l'opinion publique et le monde politique est tel que ce dernier ne peut plus rester sourd face à des citoyens qui veulent mieux maîtriser et les sciences naturelles et les outils de la loi, pour sauvegarder ce qui leur est cher

Vous êtes tous les bienvenus pour participer à la mise sur pied de ces projets qui sont en germe, et parfois plus avancés d'ailleurs, dans les actions que nous menons les uns et les autres sur notre environnement tout proche.

Jacques DUPUIS

SEMAINE VERTE et VALLEE DE L'ALMACHE

La commune de Wellin a demandé aux Naturalistes de la Haute-Lesse de présenter un projet de réalisation concrète pour la préservation de l'environnement naturel sur le territoire communal, à l'occasion de la 2e Semaine verte organisée en automne (18-25 octobre) par le Ministre de l'Environnement.

On peut se poser des questions sur les motivations profondes des organismes officiels entreprenant de pareilles campagnes.

Toutefois, il a semblé au Comité que c'était une belle occasion pour les natus de collaborer avec les communes et de prouver que leur attitude est loin d'être systématiquement négative et dénigrante, comme certains l'ont prétendu. =

C'est peut-être aussi, pour l'Association, une occasion de proposer à ses membres une action concrète à réaliser et de prendre la mesure de l'enthousiasme et du dynamisme de sa majorité. Eprouver et exprimer de bons sentiments naturalistes, enrichir ses connaissances, faire volontiers d'agréables promenades préparées et commentées par des guides dévoués et aimables, c'est très bien. Mais il est un moment où cela ne suffit plus et où il convient de se mouiller et passer à l'action.

Voilà donc l'occasion de relancer un projet évoqué le 16 septem-

bre 1990 lors d'une mémorable journée dans la vallée de l'Almache, celui "d'une gestion coordonnée d'une grande entité d'espace naturel".

Depuis deux ans, que s'est-il fait? Les R.N.O.B. ont échoué dans leur tentative de rachat d'une ancienne prairie de fauche. Les Naturalistes de la Haute-Lesse, le Syndicat d'Initiative Régional, les autorités communales, la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles attendent ... qu'un autre commence.

Le Comité a donc décidé d'être cet autre et de proposer aux communes de Daverdisse et Wellin un projet qui entre dans le cadre de la prochaine Semaine verte, étant bien entendu que ce projet n'est qu'un début d'action en vue de la protection et de la mise en valeur des richesses de la vallée de l'Almache.

Cette première étape consisterait en la réalisation dans la vallée d'un itinéraire de promenade expliquée, guidée et aménagée, sur les territoires de Daverdisse et de Wellin.

OBJECTIFS :

1. Attirer l'attention sur les divers éléments qui confèrent à la vallée de l'Almache son caractère exceptionnel et convaincre ainsi les habitants des deux communes et les visiteurs de la richesse de ce site.

2. Obtenir pour cette vallée un statut particulier de protection avec mesures appropriées de gestion selon les secteurs :

- réserves intégrales
- zones classées
- propriétés communales
- propriétés privées
- zone de protection spéciale (ornithologie)
- etc.

3. A plus long terme, étendre cette protection à une plus vaste zone comprenant les vallées de la Lesse (de Lesse à Neupont) et de l'Our.

ASPECTS A ENVISAGER DANS CE SENTIER

1. Les roches et la géologie

2. La rivière, les mares et les sources

3. La végétation

- la forêt (ses types et leur origine), son exploitation (hier et aujourd'hui)

- la richesse botanique
- des plaines alluviales
 - des prairies de fauche
 - des divers types de forêts
 - des zones humides...

- la faune

Dans la Zone de protection spéciale : Pic mar, Martin-pêcheur, Cincle plongeur, etc.

- le folklore : roche du Curé
trou de l'Ermite

- les traces des pratiques agraires anciennes

- biefs d'irrigation et travaux qu'ils nécessitaient
- prés de fauche et ce qu'ils sont devenus (pessières, fourrés, étangs...)

- essartage

- taillis, écorçage des chêneaux...

- les traces de pratiques artisanales anciennes
 - aires de charbonniers
 - confection de balais en bouleau en genêt (gare de Gembes)
 - métallurgie (Les Fourneaux, Au Marteau...)
- l'architecture des ponts : pont des Gades
pont de l'Ermitage

ETAPES DE LA REALISATION et projet de REPARTITION DES TACHES

1. Les Naturalistes de la Haute-Lesse se chargent de la préparation des textes du guide de promenade (On peut s'inspirer de la qualité de présentation du Guide de la "Vallée de Rabais" à Virton).

La réalisation de ce guide nécessitera la mise au travail des différentes équipes avec répartition des tâches selon les compétences : visites sur place, inventaires, recherche de documentation, propositions de stations et d'itinéraires, etc.

La prochaine réunion de l'Equipe Environnement (3/9) étudiera cette mise en oeuvre. Il conviendrait que les responsables des équipes y soient présents (ou un délégué).

Toutes les bonnes volontés sont requises...

Alors, on retrouve ses manches?...

Maurice EVRARD

OR NID TOT L'EAU J

13. O. Messiaen
12. L'hirondelette trisette - L'alouette grisotte - La cacarde - La becasse croule - La fauvette zinzinule - L'otie cacarde - La becasse croule
11. Loriot - Rousserolle effarvate - Pinson du Nord - Cincle
10. En parade aérienne
9. Oui
8. Rouge-gorge
7. Oui
6. Fauvette des jardins
5. Mésange à longue queue
4. Pic vert
3. Roitelet triple-bandeau - Pie bavarde - Pouillot fritts
2. Grive draine - Chouette hulotte - Accenteur mouchet - Tourterelle des bois - Fauvette grisette - Engoulevent
1. Hypolaïs - Rouge-queue - Accenteur - Bergeronnette

Les "ratoûrnures" des ornitho-météorologistes

" Quand les arondes nasenut tête, i va ploûre " (Quand les hirondelles volent à ras de terre, il va pleuvoir), on connaît tous ce dicton populaire qui s'accompagne bien souvent d'un ciel de plomb, lourd à craquer ... et ça ne tarde généralement pas ! Mais il y a toute une série d'autres signes annonciateurs de l'averse pour l'ornithologue astucieux. Que ces augures se révèlent exacts ou pas, peu importe ! Il s'agit bien plus souvent de placer judicieusement un petit commentaire amusant, révélateur de notre parfaite connaissance des éléments naturels, et, à ce petit jeu-là, nos grands-parents étaient passés maîtres. Ils y trouvaient certainement un grand plaisir et peut-être aussi une manière originale de conjurer le sort face à ce fichu crachin qui va "démètre" le temps pour tout le reste de la semaine ou en espérant une pluie tant attendue et si nécessaire à la bonne croissance des céréales.

De toute façon, " i va ploûre ...", " quand les mouchons lissenut leûs-èyes ..." (quand les oiseaux lissent leurs ailes) et " quand les mouchons tchanteûs s'taijenut ..." (quand les oiseaux chanteurs se taisent).

Mais, nos anciens n'étaient pas tous d'accord et si certains observateurs d'hier attendent le silence des oiseaux pour prédire la pluie, d'autres affirment que " quand les faisans criyenut, i va ploûre " (quand les faisans crient, il va pleuvoir). D'autres assurent que " quand les cwârbaus cwâkenut, i cwâyenut à l'êwe " (quand les oiseaux croassent, ils appellent l'eau) : c'est presque une preuve !

Les plus futés présentent les opposés de leurs observations et complètent ainsi le choix des prédictions météo : " Quand l'loudène èt l'nôtia tchantenut, catchis ou à tête, i va ploûre " (Quand le rouge-gorge et le roitelet chantent, cachés ou tapis sur le sol, il va pleuvoir), mais " quand l'loudène èt l'nôtia tchantenut su l'aube ... " (... sur l'arbre) et bien, c'est signe de chaleur ! Et le philosophe d'ajouter : " Lèyoz ploûre, les tchins bwèront èt les canârd picheront " (Laissez pleuvoir, les chiens boiront et les canards pisseront).

Quand on parle de météorologie populaire, comment ne pas évoquer les oiseaux migrateurs, eux qui, chaque année, avec une ponctualité que Julos Beaucarne qualifierait de " métronomique ", nous annoncent, sans coup férir, le début du printemps ou l'arrivée des premiers grands froids ?

Le passage des grues est un spectacle que tout naturaliste essaye, chaque automne, de ne pas manquer : " Les grûwes ripassenut d'djâ, nn-awrans l'ivièr tot tîmpe " (Les grues repassent déjà, nous aurons un hiver précoce). Mais, les oies sauvages ne sont pas en reste : " Les sauvatchès-awwes ripassenut d'djâ, nos-awrans d'abôrd dol nîve " (Les oies sauvages font leur migration, nous aurons bientôt de la neige). Et quand l'hiver est là, " l'oulote a frêd sès pîds, èle crîye; c'èst po djalè " (la chouette hulotte a froid aux pieds, elle crie; il va geler) et on remet une bûche sur le feu ...

Bruno MAREE

Promenade du 8 août à Gembes

La femme civilisée et son compagnon aiment rarement la vie sauvage autour de leur maison. Tout doit y être propre et net, bien taillé. Et pourtant quel plaisir de redécouvrir près de son habitation, la vie d'une mare et d'une prairie humide au bord de la rivière, loin du béton et des odeurs de pelouses tondues.

Puisque nous nous plaignons toujours de la disparition de ces zones très intéressantes dans le domaine public, ne pourrait-on pas inverser la vapeur et recréer de petits sanctuaires de nature dans nos domaines privés : - des prairies humides envahies d'angéliques, de valérianes et de reines des prés, - de petits étangs ou des mares laissés à la disposition de toute cette vie qui ne demande qu'à foisonner et que nous avons refoulée loin de nous?

Découvrir cette manière d'envisager les choses était le programme de la journée organisée avec le syndicat d'initiative de Daverdisse et une de ses chevilles ouvrières, notre amie et membre Claudine Huysecom.

Nous aurons l'occasion de faire des observations intéressantes au cours de cette promenade d'initiation qui avait été préparée le 26 juillet, préparation au cours de laquelle nous avons pu observer l'envol de la bécasse des bois.

En montant, nous reconnaitrons en bordure du chemin la germandrée commune ou sauge-des-bois, et à droite dans la chênaie le mélampyre des prés (ou des bois?). Nous ferons un long arrêt pour découvrir d'abord une pierre étroite et haute de presque un mètre, fichée dans le sol. S'agit-il d'une ancienne borne ou d'autre chose? Dans la propriété de vacances où nos hôtes nous accueillent, la vie intense dans la prairie humide non fauchée est pure merveille. Les botanistes et les entomologistes doivent en rêver!

Du bord de l'étang, nous aurons le loisir d'observer la vie de la faune aquatique et de découvrir la voracité des larves de dytiques qui assurent une police sanitaire bien sévère. On ne fera pas les pêches prévues ni les exercices de détermination. Il fait chaud, notonectes et gyrins préfèrent rester au frais. Déclinant l'invitation de nos hôtes, nous préférons grignoter notre casse-croûte sur la berge, assis paresseusement à l'ombre.

L'étape suivante se fera auprès d'une source dont le débit a souffert de la période de sécheresse. La couverture des pierres humides par une hépatique qui semble être *Scapania undulata* lui donne cependant un air de fraîcheur plein de charme.

Le terme de la promenade sera une autre prairie humide et une petite mare au bord de la rivière. De vie animale, nous n'en verrons guère, amphibiens et insectes aquatiques sont à l'abri du soleil, perdus dans la végétation. Nous aurons le loisir cependant de découvrir toute la flore de cette jeune mare. La végétation typique des plantes aquatiques s'est redéveloppée sans qu'il ait été nécessaire à l'*Homo sapiens sapiens* de ramener quoi que ce soit, excepté l'iris faux-acore. (La liste des plantes présentes est jointe en annexe, fruit du travail de Joelle Huysecom).

Du 22 juillet au 22 août c'est la canicule. Comme chacun sait, pendant cette période, l'étoile Sirius et le Soleil se lèvent et se couchent ensemble. Fortes chaleurs! Notre curiosité intellectuelle en a quelque peu souffert. Nous irons vite chercher le contact du verre froid, la fraîcheur d'une bière, à l'ombre loin du bruit. Ce sera la récompense méritée.

Jacques Dupuis.

NOS RANDONNEES PEDESTRES A TRAVERS L'ARDENNE

22 et 23 août : GOUVY - TROISVIERGES - CLERVAUX

Par un temps bien agréable, une dizaine de natus se sont retrouvés pour parcourir par monts et par vaux une bonne trentaine de kilomètres de Gouvy à Clervaux.



A l'entrée du premier petit bois rencontré, nous traversons un ruisseau : c'est l'Ourthe Orientale remontée lors des dernières étapes. Une demi-heure plus tard, tout en marchant vers Wattermael, nous apercevons à un kilomètre et demi à notre gauche, vers le nord, le petit village d'Ourthe, au nord-est duquel l'Ourthe Orientale prend sa source.

A Wattermael, nous prenons la direction d'Huldange. En entrant dans le bois couvrant le Navelbiert, nous pénétrons au Grand-Duché de Luxembourg. En traversant ce petit bois, nous coupons la chaussée romaine Reims-Cologne.

Juste avant la première maison d'Huldange, nous traversons un petit ruisseau à la source toute proche : c'est la Woltz que nous rencontrerons à plusieurs reprises dans la journée et dont nous suivrons la vallée jusqu'à Clervaux. Nous retrouverons cette même rivière lors d'un futur week-end mais au sud de Clervaux elle s'appellera la Clerve...

A Huldange, nous remarquons une plaque commémorative placée en 1989 à l'occasion des fêtes du 150e anniversaire de l'indépendance du Grand-Duché de Luxembourg.

Comté en 963, duché en 1354, le Luxembourg devint Grand-Duché en 1815, mais lié à titre personnel au roi des Pays-Bas.

1839 marque la fin de la domination du roi des Pays-Bas (Guillaume Ier) sur le Grand-Duché ou du moins sur ce qu'il en reste après que la partie occidentale du pays soit devenue belge en 1831. (GDL 2386 km²; province de Lux. 4418 km²)

Nous passons à proximité du hameau de Goedange et nous nous arrêtons à Gaalgebierg (491m, antenne) près de Basbellain. De là, nous jouissons d'un beau panorama et apercevons, outre Basbellain, Haubellain, Wilverdange, Drinklange. C'est l'endroit idéal pour le pique-nique.

C'est aussi un des endroits choisis par les membres du S.I. de Basbellain pour documenter les touristes sur les origines du village au moyen de divers panneaux explicatifs.

Basbellain, qui s'appelle aussi Niederbesslingen, portait le nom de Belsonancum au temps de la domination romaine. Grégoire de Tours (+594) relate dans son "Histoire des Francs" que le roi mérovingien Childbert II séjournait à l'automne de l'an 585 à Belsonancum, villa au milieu des forêts d'Ardenne, avec sa mère Brunichilde. Une pièce de monnaie mérovingienne, datant du 7e siècle, a été retrouvée dans l'enceinte du cimetière.

Bellain constitue la plus ancienne dénomination de localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Nous nous remettons en route, apprenons encore, grâce au S.I., que l'inauguration de la ligne de chemin de fer Troisvierges-Gouvy eut lieu en 1867 et atteignons Troisvierges en début d'après-midi.

Une promenade dans le village nous fait découvrir son église à bulbe, édifiée par les Récollets en 1630. L'intérieur est orné d'un beau mobilier baroque, de tableaux de l'école de Rubens dont une Erection de la croix au maître-autel et les trois vierges antiques - l'Espérance, la Foi et la Charité - vénérées spécialement lors d'un pèlerinage.

*
* *
*

Après une nuit d'orage, nous nous remettons en route sous le soleil. Direction : Clervaux.

Si hier nous marchions en terrain découvert, aujourd'hui nous nous promenons en forêt en suivant la vallée de la Woltz, le plus souvent à mi-coteau ou par les collines.

Après une heure de marche, nous découvrons un magnifique et imposant bâtiment. C'est le couvent de Cinqfontaines, construit de 1907 à 1910. L'aspect extérieur de sa chapelle nous a fait penser aux belles églises romanes découvertes en Auvergne en 1989... Ce couvent des Prêtres du Sacré-Coeur est aussi une maison de retraites. Non loin du couvent, un monument rappelle la déportation de 700 Juifs à Auschwitz durant la guerre 1940-1945.

Vers midi, nous découvrons un autre monument dans la forêt près de Maulusmillen. Edifié à la mémoire d'aviateurs alliés, à côté de la carcasse d'un bimoteur désintégré, il porte la mention : "Ici a été abattu en flammes par un avion ennemi le 21.03.1945 l'avion anglais FK803 retour de mission". Suivent les noms de trois aviateurs belges (de moins de 25 ans...) et de trois aviateurs anglais.

Après le pique-nique dans une clairière proche, nous poursuivons notre balade vers Clervaux où nous arrivons vers 2.30h.

Nous jetons un coup d'oeil au vieux château (forteresse du 12e s. remaniée au 17e) où l'on peut visiter une exposition de maquettes de châteaux forts luxembourgeois et un musée de la bataille des Ardennes.

Poursuivant notre route vers l'Abbaye St-Maurice et St-Maur, nous nous arrêtons à l'imposante église paroissiale construite en 1910 dans le style roman rhénan. Les vitraux d'origine, détruits durant la guerre, ont été remplacés en 1945 par des vitraux de facture moderne. De jolies mosaïques ainsi que deux anciens vitraux préservés ornent les murs du chœur.

Notre promenade se termine à l'abbaye bénédictine. Bâtie en 1909, à la même époque que l'église paroissiale et dans le même style, elle fut détruite durant la dernière guerre et reconstruite en 1945. L'église abbatiale rebâtie dans un style assez différent est précédée d'une belle tour hexagonale d'aspect roman bourguignon, rappelant la tour de l'Eau-Bénite de l'ancienne abbaye bénédictine de Cluny (1088).

L'exposition permanente située dans la crypte nous fait connaître la vie monastique. Les moines vivent en communauté, loin des bruits et tourbillons du monde, dans le silence de la méditation et le murmure de la prière. Le reste de leur temps, ils le partagent entre

l'étude et les activités manuelles.

*
* *

Les prochaines étapes nous conduiront à Wiltz, puis à Esch-sur-Sûre et au lac de la Haute-Sûre.

Pol MABOGE

Equipe "malaco"

Samedi 27 septembre 1992 - Sortie impromptue à Hastière ...



Un coup de fil de Gérard rassemble l'équipe malaco renforcée pour une prospection exceptionnelle du lit de la Meuse "en chômage" à Hastière. En effet, tous les 2 ou 3 ans, pendant quelques semaines, le niveau de l'eau est baissé de plusieurs mètres afin de réaliser des travaux d'entretien aux écluses.

C'est l'occasion inespérée de découvrir, à pieds secs (ou plus ou moins secs !), tout ce qui se cache entre les galets et dans la vase de ce fleuve au courant relativement lent.

Au pied de la remarquable église romane dont les abords viennent d'être récemment aménagés avec un soin excessif ou, pour le moins discutable, les traces du chemin pavé menant à l'ancien gué sont en voie d'être ...

clôturées : Curieuse mode qui consiste à tout parquer, délimiter, classer, étiqueter et présenter en spectacle. Jusqu'à présent, la visite est gratuite ! Nous en profitons pour pénétrer quelques instants dans l'église où une masse de publications diverses invitent certainement à y revenir plus à l'aise !

Dès les premiers pas dans le lit de la Meuse, on piétine d'"énormes" coquilles de bivalves morts ou vivants, mais qui n'apprécient sans doute pas fort la sécheresse forcée qui leur est imposée. Quelques écrevisses, prostrés entre les galets désespérément secs, attendent péniblement des jours meilleurs. Ils n'y survivront probablement pas. Un membre du Cercle des Naturalistes belges dont une section vient de voir le jour à Hastière, nous présente ces crustacés : un petit crochet nettement visible sur les pinces facilite la détermination : Orconectes limosus, alias l'écrevisse américaine.

Nous saluons l'écrevisse et le membre des Naturalistes belges et nous revenons à nos mollusques :

- Viviparus viviparus : quelques coquilles d'animaux morts. Les vivants ont sans doute transféré leur coquille vers des lieux plus accueillants où l'eau coule encore !



- Theodoxus fluviatilis :



Plusieurs coquilles claires veinées de noir. Au bino, c'est très beau !

- Lymnaea auricularia : Comme son nom l'indique, cette limnée ressemble à une grande oreille d'où sort un pied, celui du mollusque !



- Bithynia tentaculata : Plein, partout ! Agglutinés sur ou sous les pierres ou tous les objets durs qui encombrant le lit du cours d'eau : ferrailles, pavés, couvercles de casseroles (dont on trouvera deux très beaux exemplaires particulièrement appréciés par les bythinies !) ...

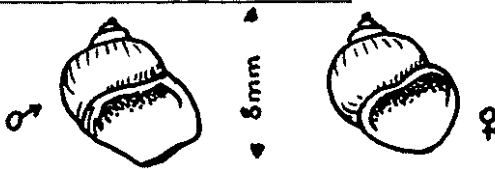


- A ce stade de la prospection, Jacques a déjà de l'eau plein une botte !

- Valvata piscinalis : Plus petit, plus globuleux et beaucoup moins fréquent, dans la Meuse, que les bithynies.

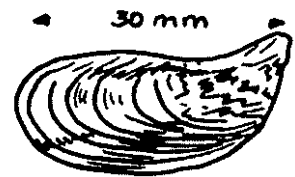


- Lithoglyphus naticoides : Voilà enfin une espèce dont la forme des coquilles permet de distinguer les mâles des femelles. Le bord du péristome est régulièrement arrondi chez la femelle et muni d'une saillie chez le mâle ... évidemment !



Jacques immerge complètement sa deuxième botte ... ce qui nous permet de passer aux bivalves !

- Dreissena polymorpha : C'est la moule d'eau douce . On la trouve en grappes, fixée aux pierres, aux bois ou même à d'autres coquilles par des fils brunâtres très résistants : le byssus.



- Sphaerium rivicola et Sphaerium corneum : Ils ressemblent à s'y méprendre aux classiques petits coquillages marins qui parsèment nos plages à bronzer, mais il s'agit bien ici de dulcicoles.



- Pisidium sp. : On en restera là dans la détermination de ce minuscule bivalve (4 mm) qui possède une bonne douzaine de cousins beaucoup trop ressemblants !

- Unio pictorum : Très nombreux dans la Meuse à Hastière, ils sont faciles à reconnaître. Très allongés, ils sont plus de 2 X plus longs que larges (L= 10 cm; l= 4 cm). Les sommets des valves sont ponctués de petits tubercules bien marqués, surtout chez les jeunes.



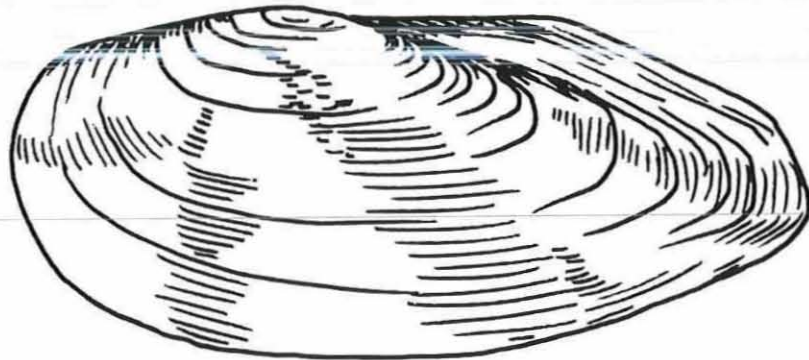
- Unio crassus : Moins allongé que pictorum et sans les tubercules !



La littérature signale deux variétés : crassus crassus et crassus batavus. Qu'est-ce qu'on n'invente pas aujourd'hui au nom de la sacro-sainte frontière linguistique ?

- Anodonta cygnea : Il n'est pas évident de le distinguer d'Anodonta anatina généralement moins allongé et marqué d'une espèce d'aile, une crête postérieure formant un angle aux valves. L'espèce observée à Hastière est certainement cygnea d'après la couleur orangée du pied de l'animal et le sommet des coquilles garni de fines rides parallèles aux stries de croissance. C'est en tout cas une bestiole étonnante qui peut atteindre jusqu'à 20 cm de long. Les exemplaires récoltés à Hastière atteignaient à peine 10 cm. Nous observerons aussi les sillons creusés dans la vase par ces bivalves

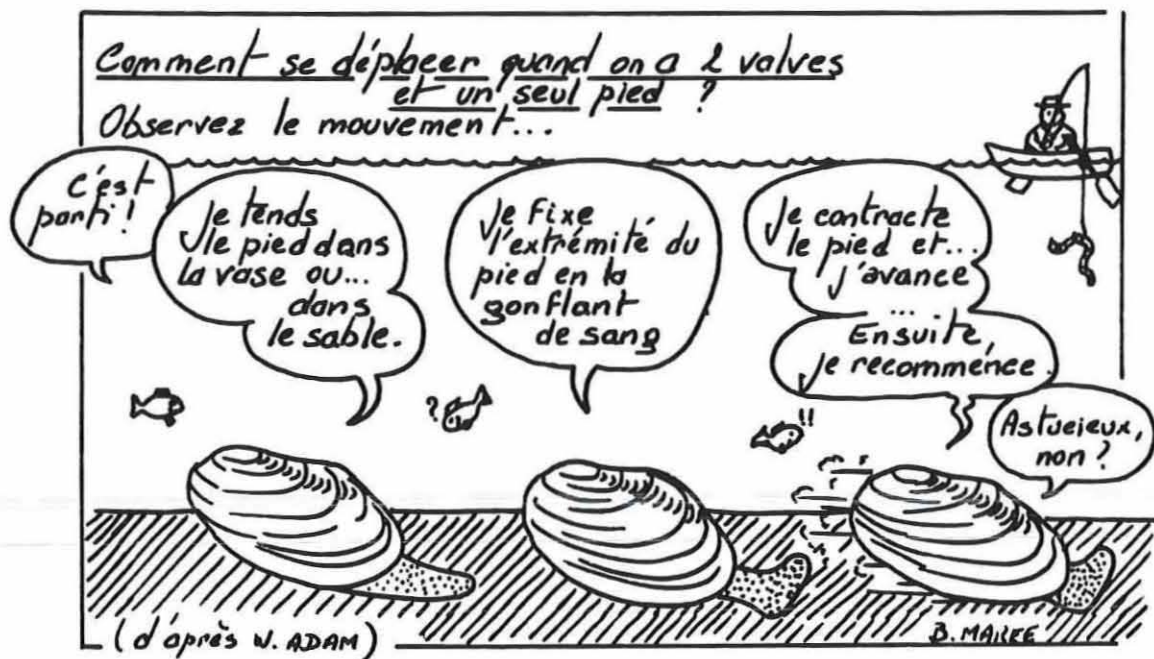
(*Unio pictorum* se déplace de la même façon) qui, en mouvement, avancent comme des charrues.



◀ ... jusqu'à 200 mm ▶

Après les coquilles, Gérard nous emmène encore observer une autre très belle formation calcaire, d'une toute autre dimension. Il s'agit d'un remarquable travertin dont la coulée stalagmitique en bordure de Meuse et les causes de ce phénomène étonnant de précipitation du calcaire dissous entretiendront les conversations jusqu'au retour vers les voitures.

Bruno MAREE



Equipe-Environnement

Réunions des premiers jeudis du mois.

De nombreuses personnes répondant à l'invitation lancée dans les Barbouillons étaient présentes le 5 septembre 1992.

Il a été question d'abord du projet de livrets-guides qui devrait pouvoir se concrétiser si les équipes des natu's acceptent de prendre en charge le travail. Comme c'est le cas, il faudra donc se retrouver bientôt sur le terrain pour poser les jalons suivants. C'est prévu dans le cadre de la semaine verte (Voir calendrier).

A propos des dépôts d'immondices non autorisés, on constate un certain progrès. Manifestement les pouvoirs publics veulent améliorer la situation. Malheureusement l'habitude prise d'abandonner ses déchets sur le terrain public, au lieu de les emporter avec soi jusqu'au lieu prévu pour leur collecte, est encore bien installée. (Affaire à suivre!)

A propos de nos sites protégés, grottes, pelouses calcaires, forêts. ., il faut regretter encore et toujours l'utilisation qui en est faite abusivement par les organisateurs d'aventures de toutes sortes, venant souvent des Pays-Bas. Les 4 x 4, les motos de cross peuvent devenir de véritables nuisances. Les cohortes de VTT qui nous arrivent régulièrement sont elles aussi préoccupantes. L'escalade des rochers de Maupas ou de l'anticlinal du ri d'Ave, n'est pas autorisée, et pourtant régulièrement nous constatons l'afflux d'alpinistes amateurs emmenés là par des organisateurs de loisir en liaison avec le camping du Roptai. Nous n'avons rien contre les loisirs sportifs et encore moins contre nos voisins néerlandais. Mais nous serions moins inquiets si nos hôtes se comportaient dans nos réserves naturelles comme ils le font chez eux dans les leurs : en restant sur les chemins reconnus ! Les autorités compétentes pourraient peut-être gentiment leur faire entendre raison. Quant aux promeneurs, concentrés dans des zones fragiles, ils peuvent aussi faire des dégâts durables et même irréversibles à la flore et à la faune; dispersés, bien informés du calme nécessaire à la vie sauvage, ils peuvent passer inaperçus. Mais les programmes d'intensification de l'exploitation touristique qui se développent de manière insidieuse dans la région n'aideront certainement pas à progresser sur le chemin du respect de la vie sauvage.

Lors de la réunion du 1 octobre, nous avons pu nous réjouir d'une bonne nouvelle : la tendarie n'est plus autorisée. Il faut encourager nos hommes politiques sur la voie d'un plus grand respect de la faune et de la flore, n'hésitons donc pas à leur faire connaître notre satisfaction. Des pétitions circulent pour cela.

D'autres bonnes nouvelles :

Dans "Quoi de neuf sous nos clochers?", périodique bimestriel publié par la commune de Tellin, le Collège échevinal informe la population que par sa décision du 18 septembre 1992, il a refusé l'autorisation sollicitée par la société exploitante de déplacer les dépendances de la carrière de la Lesse à Resteigne sur une terrasse située à une hauteur de \pm 20 mètres. On voit mal comment une exploitation intensive de la carrière pourrait reprendre dans ces conditions.

Dans "Les échos du patrimoine" n° 16, 4e trimestre 1992

- "le château de Resteigne, la ferme attenante au château, les terrains et pâturages l'entourant et constituant "le Bru", le moulin du XVIIIe siècle situé en amont du château ainsi que la drève historique qui conduit au château" sont inscrits sur une liste de sauvegarde par décision de l'Exécutif régional wallon (Arrêté du 16 juin 1992, *Moniteur belge* du 15 juillet 1992) "

- "l'ancien moulin de Lessive, à savoir les façades et toitures, la machinerie, les parties maçonnées du bief sont classés comme monument et la plaine alluviale de la Lesse depuis le

barrage en amont jusqu'à l'île en aval, la Lesse et certaines parties de voies sont classés comme site, conformément aux dispositions des articles 351 à 359 du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (Arrêté du 15 juin 1992. *Moniteur belge* du 20 août 1992) "

Ces trois décisions nous réjouissent. Le Comité de sauvegarde de Resteigne a pu mener une action efficace. La volonté des habitants de Resteigne de préserver la qualité de vie dans leur village a été bien entendue. Il faut cependant rester très attentif pour la suite

D'autres préoccupations

L'évolution de l'idée qu'il faut inscrire le patrimoine public dans la logique capitaliste et le rentabiliser dans une perspective financière nous inquiète. Il y a mille traces de la progression dangereuse de cette idéologie parmi le public et parmi nos mandataires. La confusion entre l'information, la propagande et la publicité n'arrange rien et n'aide pas à y voir plus clair

Au nom de cette valeur devenue suprême de la rentabilité, il faudrait selon certains, améliorer radicalement le mode de gestion des forêts communales pour retirer de ce patrimoine un profit financier maximum. Au nom de cette logique bien connue, un sentier parcouru par l'homme depuis toujours devient un sentier touristique qu'il faut vendre tout balisé au "touriste" avec son livret-guide, adresses d'hôtels, restaurants et cafés. Le sentier, avec toute sa charge affective pour ceux qui l'aime et le connaît n'a évidemment plus droit au chapitre. Les animaux sauvages ne sont plus pris en considération mais en compte, selon qu'ils appartiennent ou pas à la catégorie du gibier. La chasse est une activité économique. La flore et la faune qui sont protégées le sont pour leurs gènes en voie de disparition, avec en perspective une éventuelle valorisation dans le cadre de l'industrie du génie biologique, dès maintenant ou plus tard. Les arbres sont des producteurs de bois attendant d'être commercialisés. Il n'y a plus de place pour l'arbre remarquable en lui-même, sauf là où il peut attirer du monde et donc de l'argent, susceptible d'être photographié, d'ennrichir de son image un guide touristique. Le sol de la forêt doit être labouré après une coupe, et les essences à replanter doivent répondre à des conditions de rentabilité imposées par le marché. Aujourd'hui le discours dominant c'est cela, et j' en passe...

Y trouvons-nous vraiment les conditions de la qualité de vie que nous souhaitons?

Pouvons-nous accepter que nos hommes politiques épousent ce discours quelque soit leur système de référence?

Les valeurs de beauté, de gratuité, de qualité de vie, ont pourtant été reconnues dans le passé par ceux-là qui très justement luttèrent pour un meilleur partage des fruits du travail humain, pour plus de justice .. Alors?

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 5 novembre 1992 à 20 H, au Centre d'Écologie des Mesures à Han-sur-Lesse. Tous les membres sont invités. On fera le bilan de la semaine verte.

39e journée nationale de la protection de la nature.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse étaient présents avec un stand. Nous avons pu à cette occasion rencontrer d'autres associations, mesurer la beauté et la fragilité des milieux naturels de la côte : plages, dunes et estuaire de l'Yser. Nous avons pu entendre aussi une remarque très judicieuse de notre guide dans le Westhoek : il ne faut pas s'étonner de la dégradation progressive et de la disparition de nos dunes, la sauvegarde de ces milieux n'était pas conciliable avec le développement touristique intense de la côte belge. Elle a ajouté que lors des manifestations organisées pour s'opposer à certains projets immobiliers dans le Westhoek, trop peu nombreux furent les naturalistes du pays à faire le déplacement pour venir soutenir le mouvement! Pour d'autres informations, voir le rapport de Pierre Chanteux et ..

Jacques Dupuis.

*dans les prochains "Parboisillons",
ainsi que le "Document n° 2".*

25 avril 1992: Dinant - pelouses calcaires au confluent Lesse-Meuse.

Du Viséen au Famennien en passant par Le Tournaisien avec ses récifs waulsortiens: une promenade de 10 kilomètres, 8 heures de marche et ... 25 millions d'années.

Point de départ de notre itinéraire consacré à la fois à la géologie, la botanique et à l'histoire locale: Le parking du casino.



Ancienne affiche.

Nous sortons de la vallée en escaladant son flanc droit à travers un bois à l'allure de parc à l'abandon. Nous y remarquons Lonicera xylosteum, Buxus sempervirens ainsi que de nombreuses espèces introduites comme Symphoricarpos albus, Aesculus hippocastanum et Syringa vulgaris. Les différents affleurements rocheux rencontrés appartiennent au Viséen moyen (V2b ou calcaire de Lives). La montée se fera dans un petit ravin marquant le creux d'un synclinal.

Une première pelouse retiendra l'attention des botanistes avec la présence de: Silene nutans, Arabis hirsuta, Ceterach officinarum, Saxifraga tridactylites, Dianthus carthusianorum et la très rare Veronica opaca. Une seconde pelouse xérique sur un éperon rocheux, nous livre Cerastium pumilum, Arenaria serpyllifolia ainsi que les deux hélianthèmes (H. apenninum et H. nummularium). Les pans de rochers sont colonisés par Cheiranthus cheiri. Au pied de cet escarpement fleurissent l'Érodium cicutarium et une dizaine de touffes de muscari.

Le sommet de la vallée est atteint au faite d'un anticlinal du Viséen (V2b). Un belvédère entouré de pins noirs, nous offre un large panorama sur les toits de la ville. Ce sera l'occasion de parler de l'histoire de celle-ci et de ses différents quartiers dominés par la citadelle et le clocher bulbeux de la collégiale.

Poursuivant par le sentier des crêtes, nous traversons les calcaires de Neffe (V2a) pour descendre vers un ravin où grimpe une route appelée Chemin de la Montagne de la Croix. Ce chemin très raide était au moyen-âge, le seul

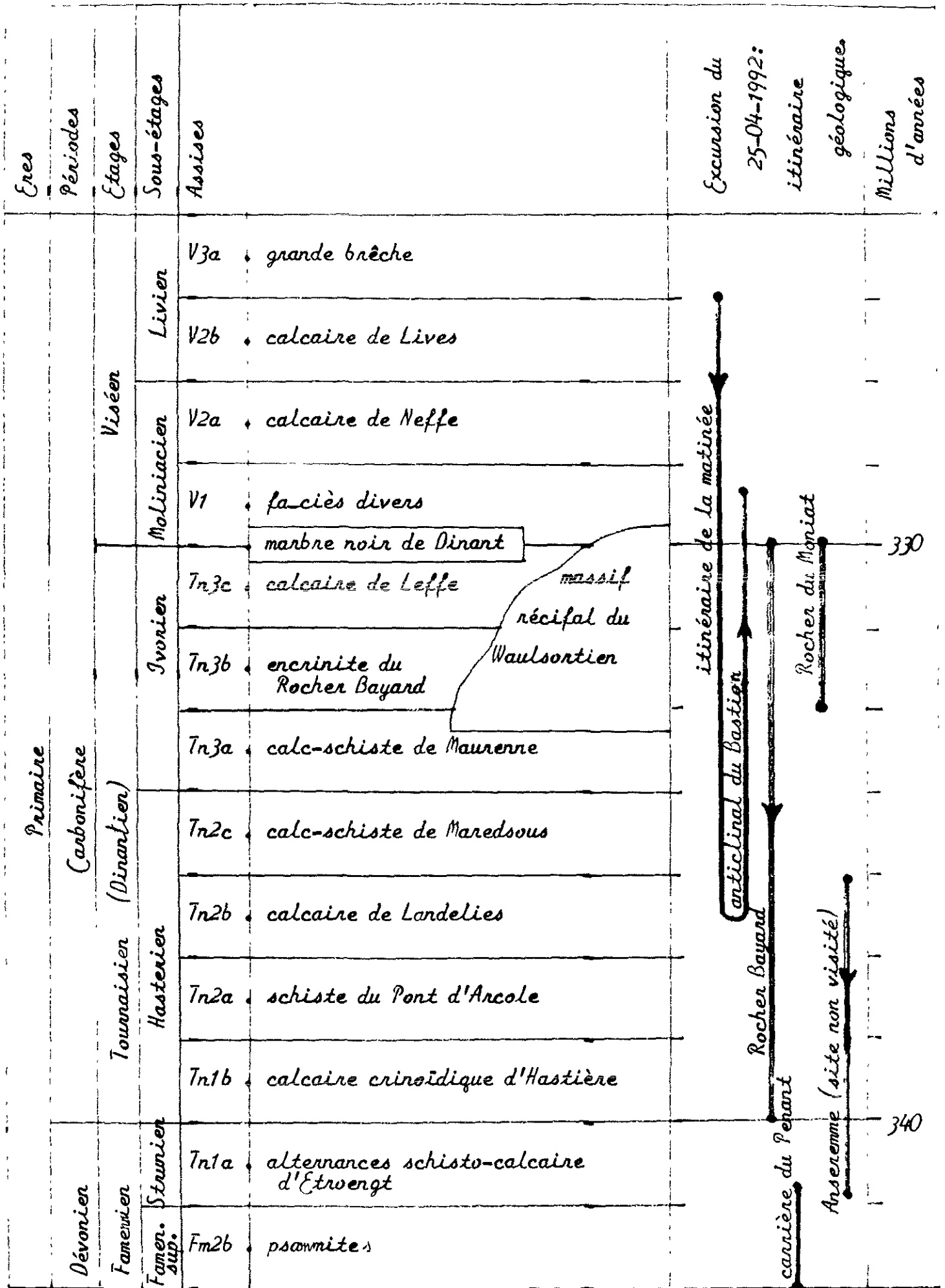
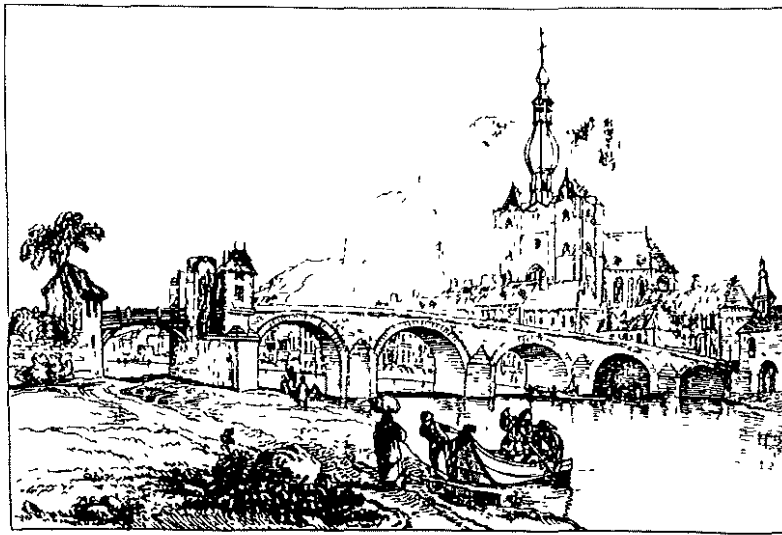


Fig. 1: excursion du 25-04-1992 - itinéraire géologique.

accès sud vers la ville. A cette période, le passage du Rocher Bayard n'était pas encore ouvert (percement au 17ème S. sous les ordres de Louis 14). Les Dinantais l'appellent aussi le Chemin des Pèlerins car depuis le 17ème S., il conduit chaque année les fidèles vers la Vierge de Notre-Dame de Foy.



Dinant, en amont du pont, 1818, Arnald, Turner Reynold.

De part et d'autre de la route, s'ouvrent deux anciennes carrières de marbre dit Marbre noir de Dinant. Ce banc de calcaire noir, très pur, sans tache blanche, s'est formé à partir de sédiments très fins dans les mers chaudes et calmes du Carbonifère. Exploité depuis le 14ème S., ce marbre très précieux décore notamment certaines salles du palais impérial du Japon. Il marque la limite entre le Viséen inférieur

(V1) et le Tournaisien supérieur (Tn3c ou calcaire de Leffe).

Les pelouses de ces carrières nous offriront notamment Globularia punctata, Carlina vulgaris et quelques pieds d'Orchis simia.

Reprenant une sente escarpée, nous franchissons l'anticlinal du Bastion (Tn2b ou calc-schiste de Maredsous) pour redescendre de l'autre côté vers le vallon d'Herbuchenne. Les affleurements rocheux sont constitués de calcaire du Viséen inférieur en couches très redressées, parfois presque verticales.

Prenant en référence un article paru dans la revue Les Naturalistes Belges (N°72.3 - 1991): "Un exemple classique de site dinantais - Le vallon d'Herbuchenne" écrit par J. Duvigneaud & J. Sainteroy-Simon, nous parcourrons toute une série de groupements végétaux en rapport avec la profondeur du sol, la pente, l'exposition, les activités agro-pastorales du passé, etc ...

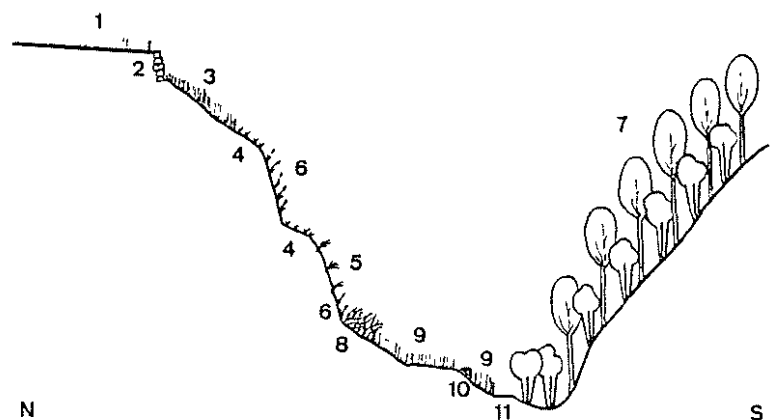


FIGURE 4 — Le vallon d'Herbuchenne à Dinant (province de Namur, Belgique)

- 1 pelouse mésophile (anciennes cultures)
- 2 mur de soutènement de terrasse
- 3 pelouse à *Bromus erectus* (*Mesobromion*)
- 4 pelouse calcaire xérique (*Xerobromion* et *Alvusso-Sedion*)
- 5 pelouse xérique occupant les fissures calcaires (*Festucion pallentis*)
- 6 pelouse xérique à *Sesleria caerulea*
- 7 chênaie-charmaie calcicole et fragments de hêtraie calcicole
- 8 recolonisation preforestière (fourres à *Clematis vitalba*)
- 9 pelouse calcaire mésophile (à *Brachypodium pinnatum*)
- 10 talus suintant (tuf calcaire)
- 11 sentier

LE TOURNAISIEN AU ROCHER BAYARD

Fig. 2 : DINANT - le Tournaisien au Rocher Bayard
(selon E. Groessens, 1976)

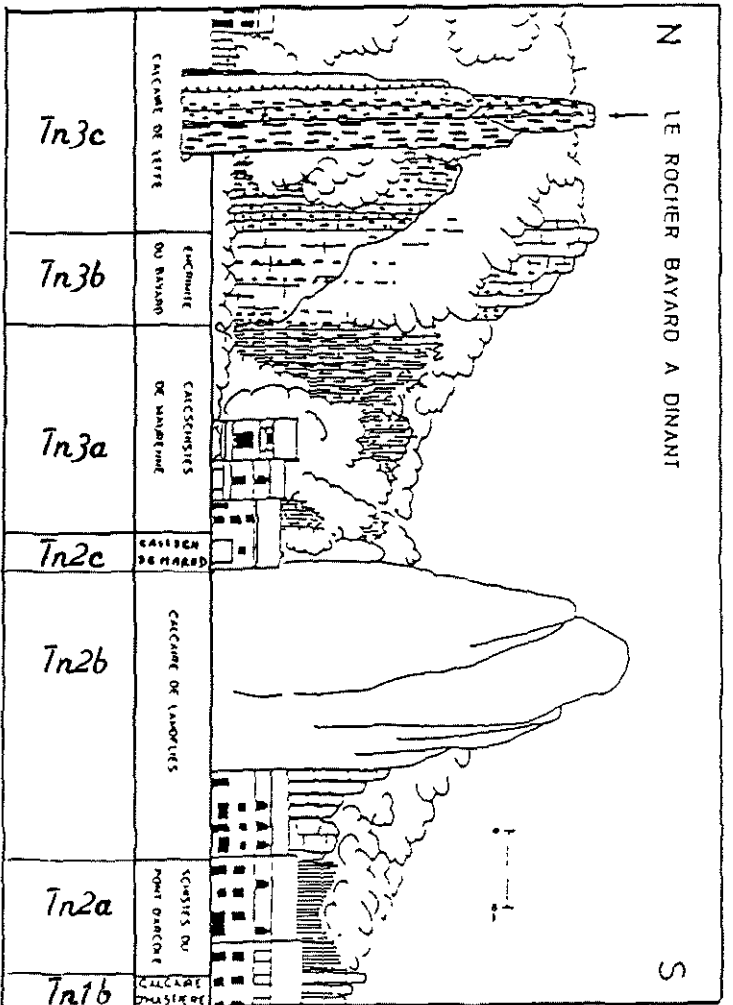
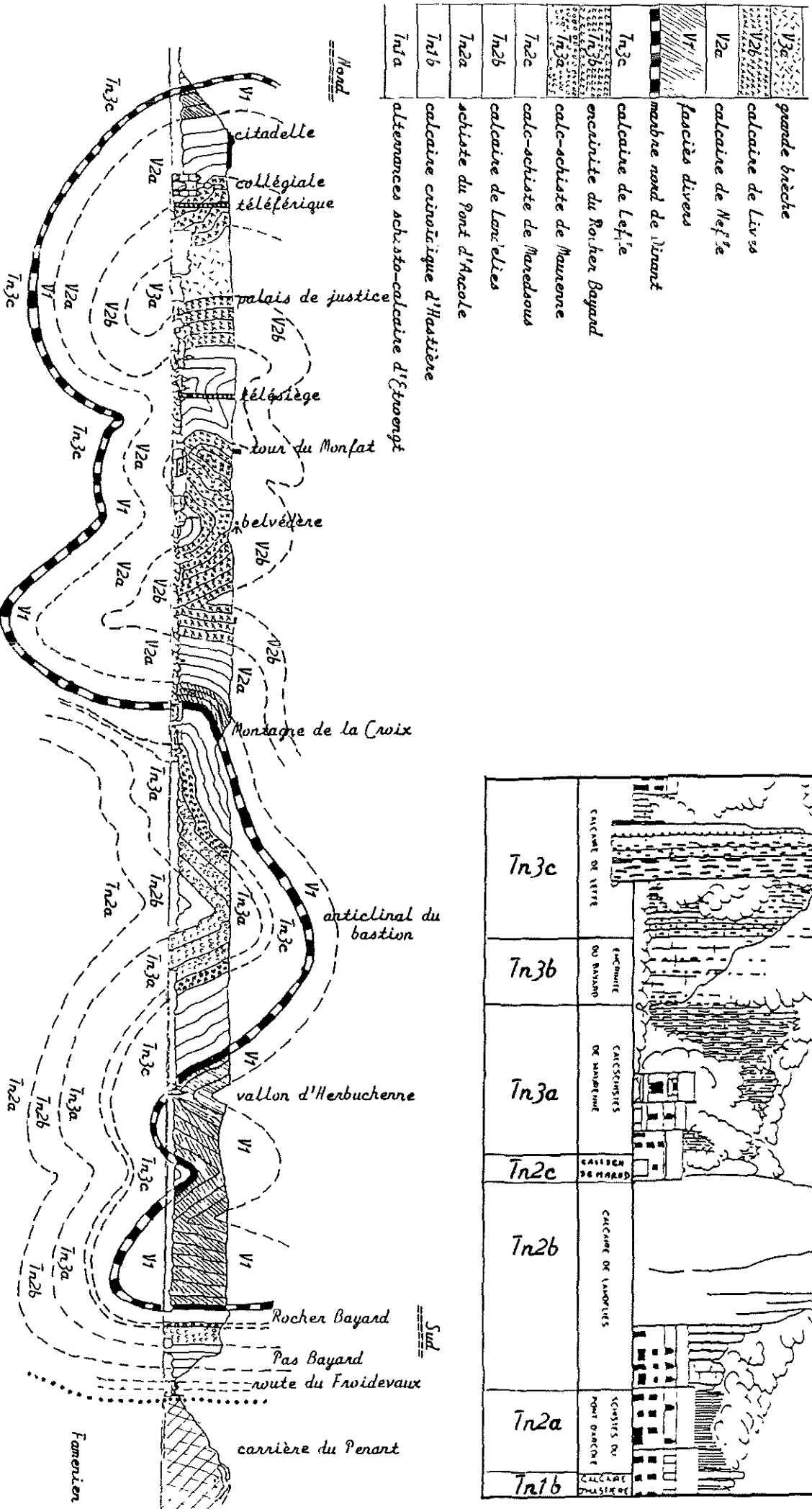
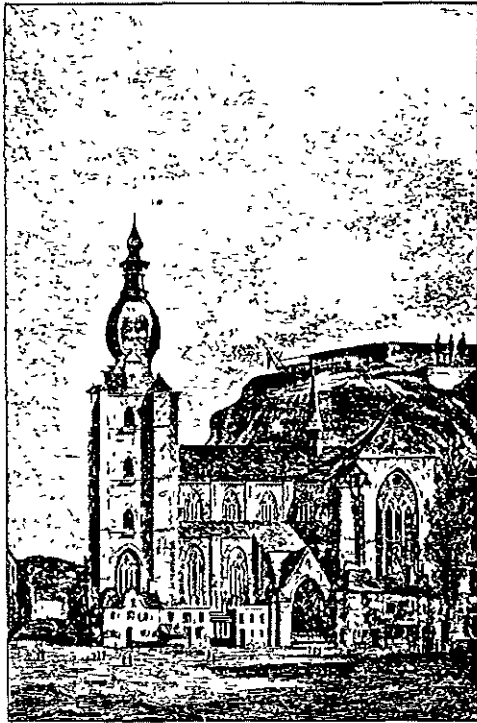


Fig. 3 : DINANT - coupe depuis la Citadelle jusqu'au Rocher Bayard
(adapté de F. Kaisin, 1922)



Cet ensemble de pelouses et d'escarpements rocheux nous livrera quelques raretés botaniques. Nous y retrouverons les deux hélianthèmes et l'onchis singe. Nous y découvrirons: Ophrys luciflora, Aceras anthropophorum, Asperula cynanchica, Festuca lemarii, Minuartia hybrida, Hieracium glaucinum et bien d'autres ...



Dinant, jadis .

La Collégiale et les maisons des chanoines

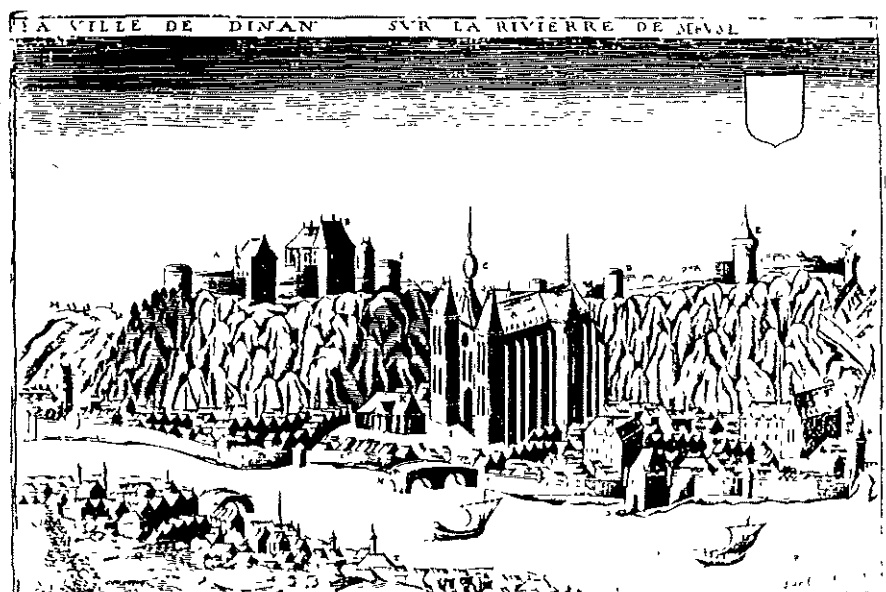
Dans le bas du versant, s'ouvre une source riche en carbonate provoquant la formation d'un tuf calcaire. Celui-ci retiendra l'attention des bryologues avec la présence de Cratoneuron commutatum, C. filicinum et Jellia endiviifolia.

Au pied de la falaise, s'ouvre une large carrière qui marque la limite entre le Tn3c et le V1. Ici aussi, a été exploité le marbre noir.

Arrivé en bordure du fleuve, brève digression à la recherche d'un fragment de roselière où se maintiennent quelques espèces remarquables dans un milieu fortement perturbé. Nous y verrons entre autres: Thalictrum flavum et différents carex dont Carex curvata (seule station belge connue pour cette espèce).

Nous remontons ensuite le chemin de halage jusqu'au Rocher Bayard. Après avoir évoqué la légende du valeureux cheval et l'ascension de l'aiguille par le Roi Albert (en 1933), nous parlerons d'un passé bien plus lointain: la formation de l'étage Tournaisien, il y a environ 340 millions d'années. Ici l'ensemble des assises du tournaisien (du Tn1b au Tn3c), se redresse à la verticale pour former le célèbre rocher.

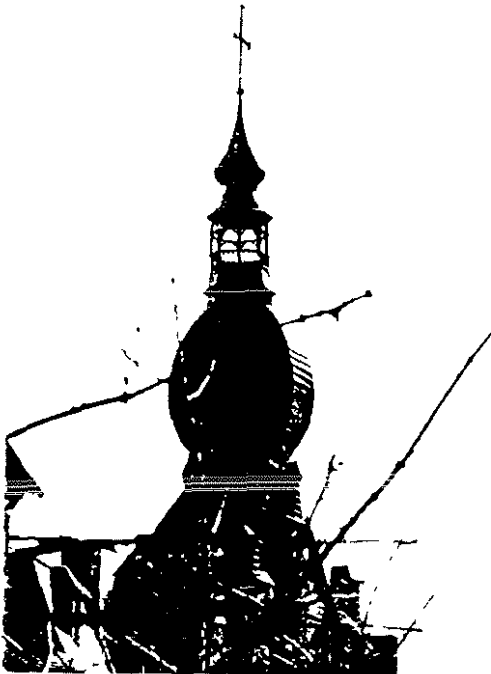
Sur une pelouse au pied de la route du Froidevaux, nous retrouvons oeillets, globulaires, orchidées mais aussi muscaris et Ornithogalum umbellatum.



Ville de Dinant en 1648:

Rude montée à travers la carrière du Penant pour sortir de la vallée. Recul dans le temps de 5 millions d'années: nous délaissions les calcaires pour les psammites fameniens. Un site intéressant pour les bryologues, alternant zones sèches et zones plus humides. Présence en fin d'été, d'une station de Centranthus ruber.

Nous traversons la Meuse sur le viaduc Charlemagne. Un ouvrage de génie civil imposant, dominant le fleuve de 71m. sur une longueur de 566m.



LA VIEILLE TOWER (Photo Corbis)

Sur l'autre rive, nous retrouvons les calcaires du Tournaisien (Tn3) mais avec un faciès récifal. Ce sont des massifs lenticulaires décrits comme des récifs boueux formés d'algues et de carbonates, contenant des bryozoaires et des crinoïdes. Ils sont peu ou pas stratifiés et se sont constitués latéralement aux formations de roches stratifiées. Généralement dolomités, ces massifs peuvent avoir de quelques centaines de mètres à plus d'un kilomètre de diamètre et une dizaine de mètres à plus de trois cents mètres d'épaisseur. Cette formation a pris le nom de Waulsortien.

Les rochers du Moniat, domaine habituel du vent et des choucas, recèlent quelques plantes intéressantes. Outre les différentes orchidées déjà rencontrées, nous trouverons: Berberis vulgaris, Anthyllis vulneraria, Genista tinctoria, Globularia punctata, ... Les rochers sont colonisés par une brassicacée jaune: Biscutella laevigata (rare).

De la pointe des rochers, on jouit d'une vue impressionnante sur la vallée d'Anseremme à Freyr: les anciennes forges du Moniat, la ligne de chemin de fer du Nord Belge, ... et le prieuré d'Anseremme (ancien refuge et comptoir commercial de l'abbaye de Saint-Hubert).

Nous longerons ensuite la chênaie calcicole à orchidées du Moniat dont l'intérêt botanique sera éclipsé par l'intérêt mycophage des Naturalistes.

La descente vers le fleuve se poursuivra par un ravin à colluvions limoneux. La chênaie s'enrichit par des espèces hygro-nitrophyles comme Cardamine pratensis, Ranunculus ficaria, Adoxa moschatellina, Lamium maculatum,

Chrysosplenium oppositifolium, ... Cette vallée marque la limite entre le Tournaisien et le Famenien.

Au pied du ravin, on remarquera une importante résurgence aux eaux calcaires où était cultivée anciennement une cressonnière.

L'excursion se terminera par la prospection d'une ancienne noue de la Meuse. Dans ce site peu fréquenté, se sont développés de véritables tapis de Listera ovata et de Joris quadrifolia.

- Sur demande: - liste complète des observations botaniques classées par sites.
- liste des observations ornithologiques de la journée (relevé Luc Moreels).
- nombreuses publications sur Dinant et sa région.

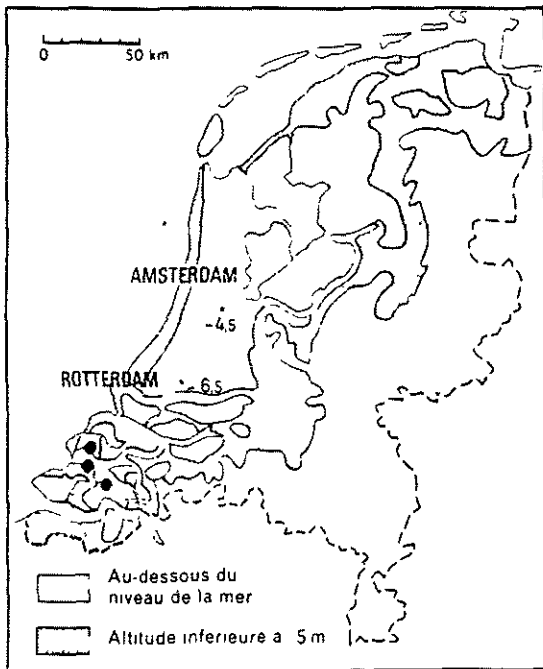
Gérard Lecomte - 5170 Bois de Villers.

30 août 1992: excursion ornithologique d'un jour en Zélande,
 organisée par "El Mouget" cercle des Naturalistes d'Ecaussinnes,
 et par "La Niverolle" groupement nivellois d'étude
 et de protection de la nature et des oiseaux,
 à laquelle les Naturalistes de la Haute-Lesse étaient invités.
 Guide: Luc Moneels.
 Organisation: Ferrand Dauchot.

(C'est un car comble d'une cinquantaine de matinaux, qui aborde au lever du jour, la presque île de Beveland, le centre d'une vaste contrée appelée Le Delta (*).

Polders:

territoire conquis sur la mer. Il est entouré d'une digue dite de ceinture. Le polder est sillonné de petits canaux reliés entre eux par des collecteurs. L'eau est rejetée vers la mer, soit en profitant des marées basses par un système d'écluses, soit par pompage si le niveau des terres est vraiment trop bas vis-à-vis de la mer. Ce pompage s'effectuait jadis avec des moulins à vent, actuellement des moteurs diesels ont remplacé l'énergie éolienne.



• sites visités

Le premier site visité est la région côtière entre les villages de Yerseke et de Wemeldinge. Nous nous trouvons dans un paysage typique de Polders (*), protégé par de hautes digues qui, du village, cachent les horizons marins.

Longeant la digue de l'Escaut Oriental (Oosterschelde), nos premières observations seront principalement des laridés: sterne caugek (*) et les différents goélards (g. marin, g. brun, g. argenté, g. cendré). Accompagnent également: cormoran, tadorne, huîtrier, vanneau et quelques chevaliers.

Contournant Goes, nous reprenons le car vers Wissenkerke. Une pluie drue et pénétrante s'est mise à tomber. Providentiellement, la réserve ornithologique de Wissenkerke est équipée d'une cabane d'observation.

Parmi les nouvelles espèces aperçues, on citera: tournepiere, becasseau variable, sterne pierregarin et les élégantes avocettes (*).

Seront aussi observés: une bernache cravant et différents anatidés: colvert, siffleur, souchet, tadorne, sarcelle d'hiver, fuligules morillon et milouin. A la sortie de l'observatoire, notre attention est attirée par le vol silencieux d'un rapace au-dessus d'un champ de céréales. Nous suivrons pendant près d'une demi-heure, les évolutions d'un buzzard des roseaux mâle, bientôt rejoint par la femelle.

Avec le car, en direction de Zierikzee, nous franchissons l'Escaut Oriental par le Zeelandbrug ou pont de la Zélande. C'est un ouvrage impressionnant. Ce pont à péage, déploie ses 50 arches sur plus de 5 kilomètres, avec une hauteur de 17 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer.

Nous dînerons à Zierikzee, centre principal de l'île de Schouwe-Nuiveland. C'était jadis un petit port prospère. Cette ville conserve un cachet ancien avec de nombreuses demeures du 16^e. au 18^e. siècle. Les rues sont formées d'ensembles de maisons étroites, aux façades souvent de quinzois, serrées les unes contre les autres.



courlis
cendré

L'après-midi sera consacré à la prospection de la réserve naturelle de Hammen. Si la pluie nous a quittés définitivement, le ciel restera couvert et c'est un vent de tempête qui nous accompagnera le reste de la journée, nous obligeant à ancrer chapeaux et longues-vues.

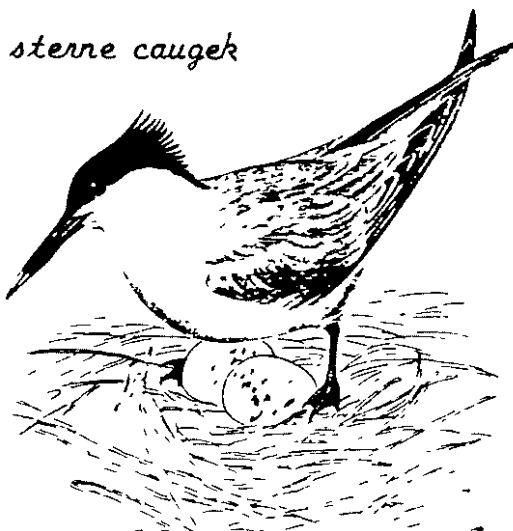
Dans ce dernier site visité: de nombreux limicoles, estimés à des milliers d'individus pour certaines espèces. Pratiquement tous les chevaliers seront présents dans les deux grandes parnes en bordure de mer: ch. guignette, ch. culblanc, ch. gambette, ch. arlequin, ch. aboyeur et ch. combattant.

De grandes troupes de huîtriers pies et de courlis cendrés (*), au repos dans les champs, tous orientés dans la même direction, résistent stoïquement à la tempête.

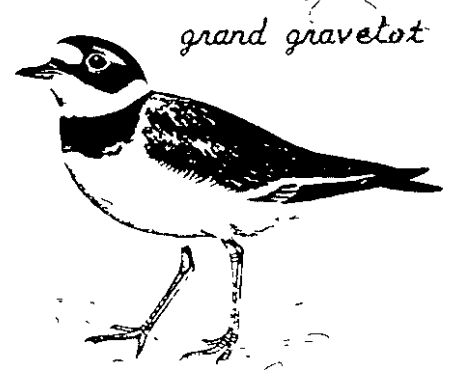
Parmi les autres espèces, je citerai pêle-mêle: barge, pluvier, grand gravelot (*), bécasseau, tournepierre, avocette, ...

Aussi quelques observations moins fréquentes: gravelot à collier interrompu, un huîtrier albinos, traquets mottés et tarier. Enfin, très peu d'anatidés: seulement quelques colverts et tadornes.

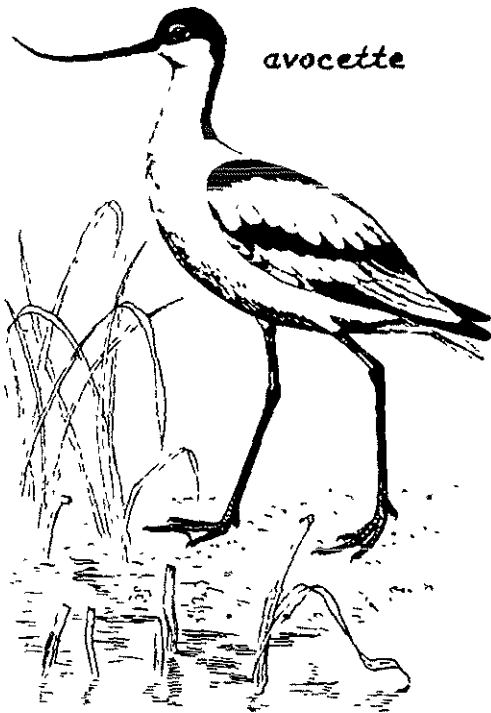
Delta:
=====
ainsi appelée, car cette région regroupe les estuaires des trois principaux fleuves du nord de l'Europe: l'Escaut, la Meuse et le Rhin.
Ces terres sont constituées principalement de terres conquises sur la mer depuis le 14^e. siècle.
L'altitude varie de 0 à 5 mètres. Le sol est constitué d'argile maritime ou d'argile fluviale.



sterne caugek



grand gravelot



*Un ultime arrêt à la frontière
hollandaise: Le temps d'une Blanche d'
Hoegaarden et de quelques frites, avant de
regagner le pays de Jean de Nivelles.*

Gérard Lecomte.

Références: *guide vert Michelin "Hollande"*
- édition 1988.

*photos extraites de "Oiseaux des
pays d'Europe" - édition
Gründ 1978.*

Liste complète des observations sur demande.

PROMENADE A TRAVERS LA FLORE TYROLIENNE

Après le résumé bien vivant que nous a fait Chantal de nos activités en Autriche, et principalement dans le Lechtal, - balades en montagne, plongeon dans les traditions autrichiennes, découverte de l'architecture locale dont dérive le style rococo triomphant surtout dans la Bavière proche, contemplation d'une nature superbe, échanges amicaux entre tous les participants -, après l'esquisse géologique de Monique, simple et claire, d'un phénomène extrêmement complexe, mon propos est de vous entretenir quelques instants de la flore qui habille ces montagnes et les rend si belles et attirantes.

Loin de moi l'intention de vous faire un exposé scientifique : quelques réflexions seulement, largement inspirées par deux livres qui n'ont rien d'une flore systématique, dont les auteurs ont une âme de poète greffée sur des connaissances scientifiques rigoureuses.

Cl. FAVARGER et P.-A. ROBERT, Flore et végétation des Alpes, I. Etage alpin; II. Etage subalpin, Delachaux et Niestlé, 1962-66, 2e éd.

Th. SCHAUER et C. CASPARI, Flore et faune des Alpes. Trad. Th. ALTHAUS, F. Nathan, 1975.

Nos illustrations sont tirées de ces ouvrages.

Les botanistes ont l'habitude de diviser la végétation montagnarde en différents étages suivant l'altitude :

1. Etage collinéen : jusqu'à 600m environ dans les Alpes du Nord, jusqu'à 700-800m dans les Alpes Centrales et du Sud : zones de culture, forêts naturelles à essences mixtes et pinèdes (dans les zones sèches).
2. Etage montagnard : s'étend jusqu'à 1300m dans les Alpes du Nord, 1300-1500m dans les Alpes Centrales et 1500-1700m dans les Alpes du Sud. Dans les chaînes périphériques, les forêts montagnardes mixtes sont dominantes, tandis que dans les Alpes Centrales on trouve surtout des pessières, sapinières, pinèdes et forêts de mélèze.
3. Etage subalpin : atteint dans les Alpes du Nord 1700-1900m, dans les Alpes Centrales 1900 et même 2300m, et dans les Alpes du Sud, 1800-2000m. Les pessières caractérisent les Alpes du Nord et la partie inférieure de l'étage des Alpes Centrales, les forêts de mélèze et d'arole la partie supérieure.
Au cours des derniers siècles, la limite des forêts a été abaissée en de nombreux endroits de 200-400m dans le but de gagner des pâturages ou par l'exploitation intensive du bois. Entre cet étage et l'étage alpin, on trouve souvent une zone de transition à arbustes nains de Pin couché, Rhododendron, Airelle et Genévrier nain.
4. Etage alpin : au-dessus de la limite des arbres, il englobe les alpages et la région des rochers jusqu'au pied des glaciers et des neiges éternelles.

Parfois on appelle Etage Nival la zone au-dessus de la limite climatique des neiges, variant de 2700 à 3300m.

Dù commence le domaine des véritables "orophytes" (=plantes de montagne)? Sauf exception, ces plantes ne franchissent pas vers le bas l'étage montagnard supérieur. On peut y inclure les sous-espèces montagnardes de végétaux des basses altitudes.

Les limites altitudinales de ces étages sont quelque peu artificielles : en réalité, les plantes suivent le climat. Si celui-ci change avec l'altitude, il est aussi influencé par la hauteur des massifs, la raideur des pentes, l'exposition, les vents, la durée d'ensoleillement. Un fait bien connu est qu'au voisinage des grands massifs, les limites de tous les étages s'élèvent. Ceci paraît la conséquence d'un climat plus continental, avec des températures estivales plus élevées et des hivers plus rigoureux à l'intérieur des Alpes que dans les chaînes périphériques. Celles-ci ont un climat plus océanique, c'est-à-dire plus humide avec un fort enneigement. On voit tout de suite que la région du Lechtal que nous avons visitée s'insère dans ce cadre-là.

Une des conséquences les plus importantes du climat auquel les plantes doivent s'adapter est la brièveté de plus en plus grande de la période de végétation. A l'étage alpin, elle se réduit à 70-100 jours environ et même à 45 jours à 3000m.

Cela explique l'élimination complète des arbres aux environs de 2000m : ceux-ci ont besoin, pour accomplir leur cycle annuel, d'une période beaucoup plus longue où la température moyenne est supérieure à 5°C.

Un autre aspect du climat alpin est l'ampleur des contrastes de température auxquels sont soumises les plantes pendant leur période de végétation. Ces contrastes sont la conséquence de la faible "masse thermique" qu'un air raréfié offre aux rayons du soleil.

Pendant le jour, la radiation solaire, beaucoup plus intense en montagne qu'en plaine, détermine un échauffement notable du sol et des plantes. La nuit, l'air des hauteurs n'oppose qu'un mince obstacle au rayonnement et la température s'abaisse fortement.

L'intensité de la lumière solaire directe - surtout les rayons infra-rouges - active l'assimilation ou la photosynthèse par laquelle les plantes, grâce à la chlorophylle, transforment la matière minérale (gaz carbonique et eau) en matière organique (sucres). Les concentrations élevées de sucres (qui ne peuvent se transformer en amidon à cause des basses températures nocturnes) déterminent à leur tour une synthèse plus active des pigments et rend les tissus plus résistants à l'action du gel. Cela explique les parures très colorées des fleurs des Alpes. La lumière intense et les fortes variations de température ralentissent aussi l'allongement des tiges et expliquent le nanisme des plantes alpines aux altitudes assez élevées. Par contre, le système racinaire est souvent très développé.

Tout ceci, avec la brièveté de la période de végétation, explique l'exubérance des floraisons - où la flore vernale côtoie souvent la flore estivale - qui enchante le promeneur le moins averti.

D'autres facteurs du climat alpin favorables à la vie végétale sont la forte pluviosité et la neige. Ce froid linceul est en réalité pour les plantes un moelleux édredon. Sous une épaisse couche de neige, le sol est rarement gelé alors même que la température de l'air descend à - 20°C. Certaines plantes, ainsi abritées, poursuivent leur activité durant l'hiver : la neige laisse pénétrer une certaine quantité de lumière jusqu'au niveau du sol : les plantes savent en tirer parti pour préparer leurs bourgeons et leurs pousses florifères. C'est ainsi, par exemple, que la gentille soldanelle (Soldanella alpina) - que nous avons souvent rencontrée près des combes à neige fondante - ouvre ses corolles frangées avant même que la neige soit entièrement fondue. Il en est de même pour les gentianes dont nous reparlerons plus loin.

Enfin, les naturalistes savent depuis longtemps que la flore dépend de la nature du sol et qu'il y a de grandes différences entre la flore d'une montagne calcaire et celle d'un massif siliceux.

En effet, les sols diffèrent par leur structure, la teneur en humus, le degré d'acidité, la proportion des carbonates. Chaque espèce végétale a ses préférences et est dite calcicole (ou basiphile) ou calcifuge (ou acidophile) suivant son affinité avec la basicité ou l'acidité du sol. Il y a évidemment aussi des espèces indifférentes. Mais, dans certains sites des montagnes calcaires, à cause de la forte pluviosité ou à cause de l'accumulation d'humus, les sols tendent à se décalcifier en surface, le calcium étant entraîné vers les profondeurs, ce qui provoque une modification de la végétation. Il est ainsi étonnant de rencontrer des colonies d'espèces calcifuges dans un environnement calcicole étendu.

Une plante alpine ne vit pas toute seule, mais en groupe, en association avec d'autres végétaux qui ont plus ou moins les mêmes exigences qu'elle et donc les mêmes biotopes. Cette notion d'association végétale, familière à beaucoup d'entre vous, s'est révélée en botanique moderne une des plus fécondes qui soient. Elle représente le seul fil conducteur permettant de comprendre la végétation d'un pays.

On peut ainsi distinguer très schématiquement dans les Alpes :

- les plantes des fentes des rochers (dites saxicoles) calcaires et siliceux;
- les plantes des éboulis (calcaires ou siliceux);
- les plantes des combes à neige (calcaires ou siliceuses);
- les plantes des sources et des tourbières alpines
- les plantes des pelouses à Laïche ferme (Carex firma), association pionnière sur sols calcaires fins exposés aux vents;
- les plantes des associations gazonnantes sur divers habitats;
- les plantes des pelouses à Azalée couchée : crêtes des rochers exposés au vent, avec associations de lichens, en hautes altitudes;
- les plantes de l'étage des arbustes nains et du bois tordu : zone de transition entre la forêt subalpine et les alpages;
- les plantes des associations d'herbes hautes, dans les creux, rigoles, riches en substances nutritives et bien imbibées d'eau de l'étage subalpin.

Il faut noter que plusieurs de ces associations peuvent se retrouver à différents étages.

Un mot encore sur les origines de la flore alpine.

La différenciation de la flore alpine autochtone était déjà achevée à la fin du Tertiaire alors que lentement se soulevaient les Alpes. Plus tard, les phénomènes glaciaires ont bouleversé la répartition des espèces alpines déjà existantes, détruisant les unes, repoussant les autres vers des territoires plus méridionaux. D'autre part, les glaciers nordiques ont repoussé devant eux comme un troupeau une partie de la flore arctique, qui alla se mélanger aux restes de la flore alpine. Puis vint le recul des glaciers, suivi de près de la réimmigration des flores (cela à trois reprises). Les deux flores étaient devenues très semblables (270 espèces communes). D'autres espèces ont pu se réfugier au sud de l'arc alpin, à l'abri des glaces, dans des "massifs refuges" et font la richesse des Alpes du Sud.

Revenons aux montagnes calcaires qui entourent le Lechtal (2400-2900m). Elles font déjà partie de ce que l'on appelle les Alpes périphériques de l'est.

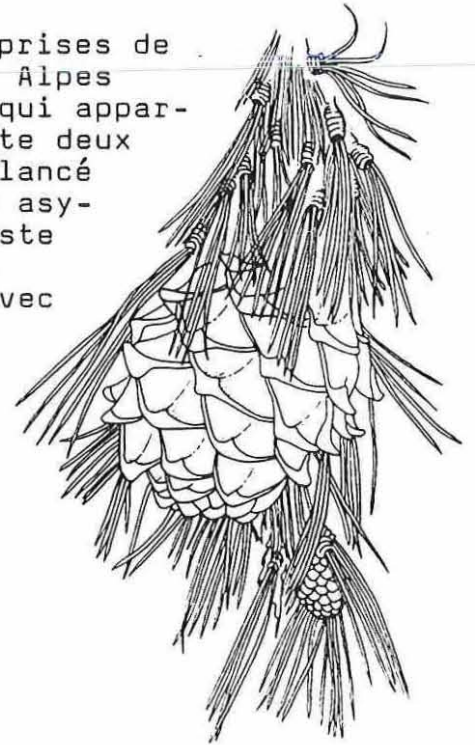
Remontant la vallée en pente douce à partir de Reutte, nous abordons d'emblée l'étage montagnard, puisque Hölzgau se situe à 1100m d'altitude. Tout le fond de la vallée, enrichi des alluvions de la rivière, est tapissé de prairies de fauche, bien vertes en cette saison, mais qui durent présenter une débauche de fleurs de toutes les couleurs d'espèces prairiales avant la fenaison. Les versants du Lechtal, très raides, sont couverts d'épicéas. Dans quelle mesure sont-ils plantés de la main de l'homme? Il semble n'y avoir que peu de feuillus. Il faut pénétrer dans les clairières et les étroites vallées latérales pour trouver la végétation naturelle, et très vite, mais graduellement, à partir de + ou - 1300m, nous passons à l'étage subalpin. Il semble que, dans la région, la limite des arbres soit assez basse: entre 1600 et 1800m et que nous passions ainsi insensiblement à l'étage alpin.

Pas de forêts de Mélèze (Larix decidua) ni d'Arolle (Pinus cembra) qui prospèrent dans les Alpes centrales.

Par contre, j'ai rencontré à de nombreuses reprises de grandes parcelles de Pin couché, particulier aux Alpes orientales. Le Pin de montagne (Pinus montana), qui appartient au groupe des pins à deux feuilles, présente deux races géographiques: à l'ouest, son tronc est élancé et sa taille imposante (ssp. uncinata). Son cône asymétrique, dont l'ombilic se développe en un robuste crochet, d'où son nom de Pin à crochet. A l'est, c'est un nain qui rampe sur le sol (ssp. muqo) avec des cônes symétriques sans crochet.

La brousse de Pin couché qui garnit des pentes parfois escarpées, offre un aspect chaotique. Les troncs penchés suivent la pente, puis se redressent dans un enchevêtrement de branches qui évoque la lutte victorieuse des arbres contre les puissances déchaînées du règne minéral.

Elle forme une zone de transition entre les étages subalpin et alpin - une sorte de zone de combat - mais je l'ai trouvée aussi enclavée dans les pessières à beaucoup plus basse altitude (environ 1300m). A sa lisière, j'ai trouvé des trésors!



L'Arolle, ou Pin Cembro

Les phytosociologues appellent ces formations Mugeto-Ericetum (association du Pin de montagne et de la Bruyère incarnate) parce que cette bruyère est un constituant essentiel du sous-bois (Erica carnea) ou Bruyère des neiges (Schneehaide). Elle fleurit déjà à la fonte des neiges car elle a préparé ses boutons à l'automne.



Bruyère incarnate Erica carnea L.

Elle est calcicole et appartient au tronc méditerranéen de la flore tertiaire alpine.

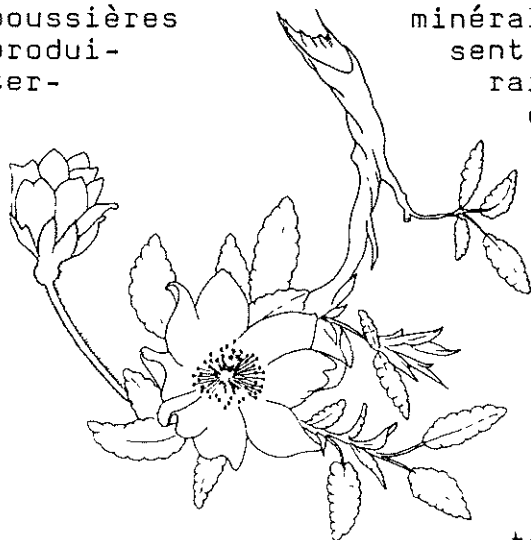
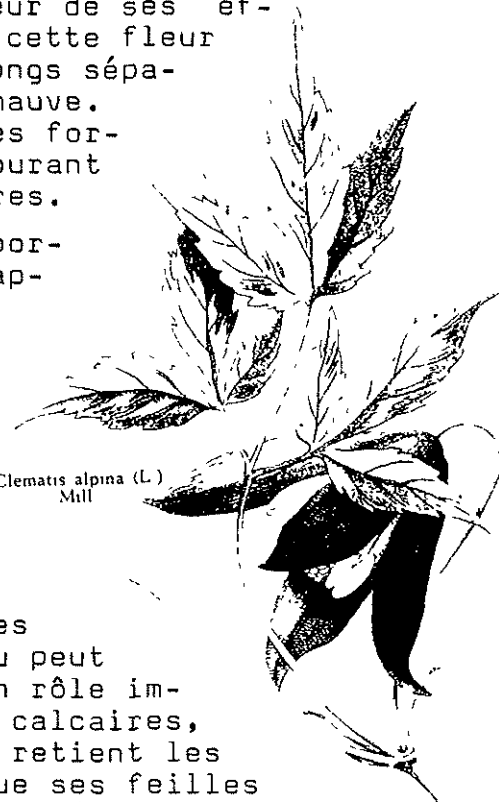
Un de ses copains, qui partage la même origine et sa précocité, est le Polygale faux-buis (Polygala chamaebuxus). Il a des fleurs gracieuses, bicolores (jaune-blanc, et parfois rose) ressemblant à un papillon aux ailes déployées. C'est le seul Polygala à tiges ligneuses que compte la flore d'Europe centrale.

Un troisième larron qui accompagne le Mugeto-Ericetum est le Daphné strié (Daphne striata). C'est un cousin de notre bois-gentil (Daphne mezereum). Il a, comme lui, des fleurs au parfum subtil et enivrant, mais ses feuilles sont persistantes et par conséquent précèdent les fleurs qu'elles entourent d'une collerette à l'extrémité des rameaux. Sa taille ne dépasse pas 15cm. Il est apparenté au Daphné camélée (Daphne cneorum) qui pousse surtout dans le Jura.

Par-ci, par-là, l'association est accompagnée d'une liane aux grandes fleurs bleues, la Clématite des Alpes (Clematis alpina). C'est une apparition saisissante qui récompense le grimpeur de ses efforts. C'est en bouton ou à demi ouverte que cette fleur est la plus belle. En réalité, ce sont les longs sépales qui se teintent d'un bleu tirant sur le mauve. Une douzaine de pétales nectarifères jaunâtres forment la corolle, beaucoup plus courte et entourant les étamines. Présente aussi dans les pessières.

Poursuivant notre promenade, toujours en bordure des Pins couchés, là où le sol rocheux apparaît, nous sommes attirés par les grandes corolles de la Dryade à huit pétales (Dryas octopetala), appelée aussi "thé des Alpes". Elles s'épanouissent sur le vert foncé de ses petites feuilles crénelées. C'est une plante pionnière, un tout petit arbuste rampant, en espalier. Sa tige épaisse de quelques millimètres est lignifiée et peut atteindre un âge avancé (plus de 50 ans). Appliqués au rocher, ses rameaux profitent de la chaleur qu'il a retenue et sont capables de s'enraciner (marcottage). Un seul individu peut couvrir une grande surface. La dryade joue un rôle important. Non seulement elle fixe les éboulis calcaires, mais son laticif de branches capte et retient les poussières minérales, cependant que ses feuilles produisent de l'humus. Elle prépare ainsi le terrain aux gazons. Elle est probablement d'origine nordique, car ses feuilles ont été observées en maint endroit dans des argiles glaciaires appelées précisément "argiles à Dryas".

Clematis alpina (L.)
Mill



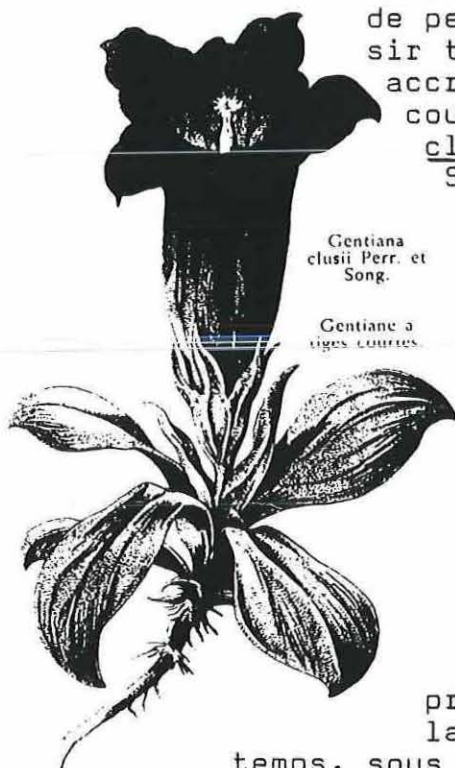
La Dryade à Huit Pétales

La Globulaire à feuilles cordées (Globularia cordifolia) appartient au même type biologique. C'est également un sous-arbrisseau aux tiges appliquées, aux petites feuilles coriaces et persistantes. Comme la dryade, elle est adaptée à la sécheresse et ne craint pas de coloniser des falaises calcaires verticales. Ses petites fleurs bleu pâle sont rassemblées en capitule compact et la hampe est dépourvue de feuilles. Elle appartient à la branche médi-

terranéenne de la flore tertiaire alpine.

La Globulaire à tige nue, Globularia nudicaulis, par contre, au port plus élevé et à la souche non ligneuse, préfère des stations plus fraîches.

Parmi un tapis de Dryades, on rencontre assez souvent la ravissante Androsace naine (Androsace chamaejasme). C'est une espèce des pelouses calcaires qui croît aussi à l'étage alpin. Ses courtes hampes florales se terminent par une ombelle de fleurs blanches ou roses très menues, qui font penser à la nacre et à l'orient des perles. Elle nous vient de l'Himalaya.



Bien qu'appartenant en principe aux associations de pelouses calcaires, j'ai retrouvé avec un plaisir très attendu, sur de petites surfaces de gazon accrochées aux rochers bordant la brousse de Pins couchés, la belle Gentiane de Clusius (Gentiana clusii). avec sa grande cloche d'un bleu profond SANS taches verdâtres. Ses feuilles en rosette sont étroites et raides. Les lobes du calice sont appliqués contre la corolle et non rétrécis à la base. Elle habite surtout les chaînes extérieures comme ici. Son vicariant écologique est la gentiane de Koch (Gentiana kochiana), peut-être plus connue et plus abondante. Elle croît sur les terrains granitiques et les sols décalcifiés, acides, surtout dans le Jura et les Alpes centrales. L'intérieur de sa corolle est lavé de vert, ses feuilles sont plus larges, assez molles, et les lobes calicinaux en fer de lance, sont écartés de la corolle. Je l'ai rencontrée près de Warth, là où, manifestement, le sol est acide.

Ces gentianes, comme je l'ai dit plus haut, préparent leurs boutons en septembre. Par contre, la formation du pollen a lieu au premier printemps, sous la neige.

Il est étonnant de constater que des phénomènes vitaux de cette importance s'accomplissent à une température voisine de zéro degré.

La brousse de rhododendron cilié, Mugeto-rhodoretum hirsuti, accompagne souvent l'association précédente mais il lui faut une exposition fraîche et une période d'enneigement assez longue. Elle était au début de sa floraison. Le Rhododendron cilié (Rhododendron hirsutum) suit fidèlement le calcaire et la dolomie. Il a son centre de gravité dans les Alpes orientales. Ses feuilles sont bordées de cils raides, vertes en dessous et non rouillées comme son vicariant sur silice, le Rhododendron ferrugineux (Rhododendron ferrugineum). Cette couleur est due à des poils glanduleux en écusson très denses : ils forment un enduit qui a l'aspect de l'oxyde de fer. Le rhododendron est une des plus belles parures de la montagne au début de l'été.

Le Rhododendron cilié est souvent accompagné d'une autre espèce encore plus gracieuse, le Rhodothamus chamaecistus (le Zwergrösel), cher aux Tyroliens. C'est un des joyaux de la flore subalpine des Dolomites et des Alpes calcaires septentrionales d'Autriche et de Bavière. C'est un arbuste aux petites feuilles coriaces, finement ciliées, avec de grandes corolles rose rouge plus étalées que chez nos rhododendrons. Mais je ne l'ai pas remarquée.

Parmi les autres espèces liées à notre groupement, j'ai rencontré encore le raisin d'ours des Alpes (Arctostaphylos alpina), sous-arbrisseau en espalier, rampant, à feuilles caduques rouges en automne, alors que son cousin (Arctostaphylos uva-ursi) a des feuilles persistantes. Mentionnons encore l'Hélianthème nummularium, familier à beaucoup d'entre nous, divisé en 4 ou 5 sous-espèces, dont une est présente à l'étage subalpin (ssp. grandiflorum). Je n'ai pas approfondi la question.

Un peu plus haut, toujours dans le même environnement, bien caché par des rochers et la végétation, j'ai rencontré, à ma grande surprise, deux jolies stations de magnifiques muguetts (Convallaria maialis). Ainsi, grâce à l'altitude, le printemps rejoint l'été!

Au pied d'une parcelle de Pins couchés, à 2000m d'altitude, j'ai rencontré le Lothier corniculé, qui nous est si familier, mais sous sa forme alpine (Lotus corniculatus var. alpinus). Son inflorescence est plus pauciflore et d'une teinte plus chaude. C'est un type primitif relégué dans les hautes altitudes (nombre chromosomique : 1/2 de la variété de plaine).

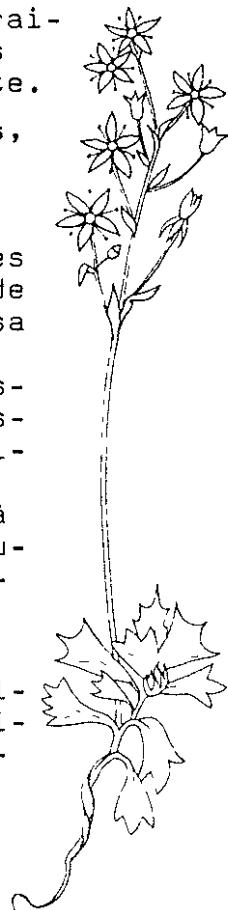
Passons maintenant à des parcelles plus humides, très nombreuses dans ces vallées bien arrosées. Il y a, bien sûr, le bord des petits et gros ruisseaux, mais aussi de petites tourbières, des prairies humides ou des marécages plus étendus, des suintements presque inaperçus et les bords des plaques de neige fondante.

Ainsi sur un talus très humide surplombé de Pins couchés, j'ai rencontré en grand nombre des Grassettes des Alpes, Pinguicula alpina, qui possèdent de jolies corolles blanches maculées de jaune et un éperon court. Leurs feuilles capturent sur leurs bords recourbés et gluants de minuscules insectes, mais la digestion de ceux-ci n'est pas l'oeuvre de la plante mais celle des nombreuses bactéries présentes à sa surface. Les grassettes des Alpes emploient aussi d'autres moucheron à leur pollinisation. Bien à l'ombre, s'épanouissait aussi la Pensée à deux fleurs, Viola biflora, en ravissants tapis d'un jaune lumineux. Non loin de là, dans la rigole caillouteuse, voici la Cortuse de Matthiol, Cortusa matthioli, primulacée aux larges feuilles presque rondes, à long pédoncule terminé par une ombelle de jolies fleurs rouges en forme d'entonnoir (très rare dans les Alpes occidentales). Elle croît aussi dans les contrées arctiques de l'Asie.

Le long de petits ruisselets aux eaux rapides et cristallines, pousse, les pieds dans l'eau, les touffes de la délicate Saxifrage étoilée (Saxifraga stellaris), avec une ham-



Raisin d'ours *Arctostaphylos Uva ursi* (L.) Sprengel.



La Saxifrage étoilée

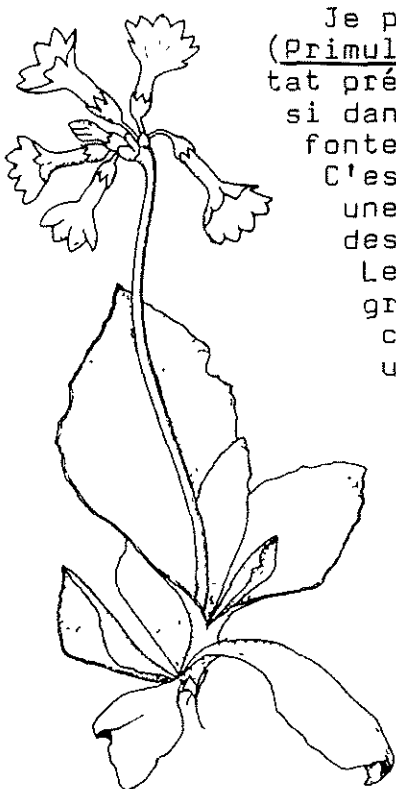
pe rougeâtre, des pétales blancs marqués à la base de deux points jaunes et des anthères rougeâtres. Sur les sols calcaires comme ici, il s'agirait de la ssp. alpigena. Cinq ou six autres saxifrages ont ponctué nos promenades, dans divers biotopes, mais il serait trop long de les décrire ici, d'autant plus que leur détermination est parfois difficile.

Au début du mois de juillet, de nombreuses plaques de neige fondante parsèment encore les pentes et certaines petites vallées ombragées, même à des altitudes assez basses (à partir de 1300-1400m) et nous ramènent au premier printemps. Le sol est à peine dégagé que les Soldanelles alpines s'empressent de fleurir. J'en ai parlé plus haut. Quelques pas plus loin, nous trouvons la jolie primevère farineuse (Primula farinosa), toute rose et menue. A la face inférieure des feuilles et à l'intérieur du calice, de très petits poils glanduleux excrètent de la flavone, dont les cristaux microscopiques, mêlés à un peu de cire, représentent la "farine" des primevères.

La primevère farineuse unit souvent la grâce de ses corolles roses au bleu profond de la Gentiane du printemps (Gentiana verna). Elles aiment toutes deux les terrains détrempés. Préparée dès l'automne précédent, cette étoile bleue est d'un dessin si parfait et d'un bleu si dense et si pur, qu'elle m'enchanté chaque fois que je reviens à la montagne. A première vue, on peut la confondre aisément avec la Gentiane de Bavière (Gentiana bavarica), qui est moins nettement calcicole, qui fleurit un peu plus tardivement et dont la tige porte de nombreuses petites feuilles obovales alors que sa cousine porte une rosette de feuilles plus grandes et pointues.

Toutes les deux présentent une assez grande variabilité et ont plusieurs proches parentes, toutes vivaces. Elles se sont séparées au Tertiaire déjà et sont contemporaines du soulèvement des Alpes.

J'ai rencontré aussi la rare Gentiane utriculeuse (Gentiana utriculosa), annuelle celle-là et dont la corolle d'un azur éclatant est engoncée dans un calice très renflé et ailé. Elle ne dépasse pas la limite des arbres.



Je placerais ici la remarquable Primevère auriculée (Primula auricula) ou oreille d'ours. Bien que son habitat préféré soit les arêtes rocheuses, on la trouve aussi dans des prairies caillouteuses, encore humides de la fonte récente des neiges, dans les Alpes calcaires.

C'est ainsi que j'en ai vu plus d'une centaine sur une pente herbeuse à environ 2200m d'altitude, au-dessus du "Hahnjoch", le col qui relie la vallée du Lech et celle de l'Inn. Elle possède une rosette de grandes feuilles charnues, presque succulentes, vert clair, et une gracieuse ombelle aux calices jaunes un peu farineuse. Elle sécrète, en effet, sur les pédicelles et les calices, de la flavone, tout comme la Primevère farineuse. Espèce endémique des Alpes, elle est rare dans les Alpes occidentales et manque dans les Alpes centrales siliceuses. Non loin de là, dans les éboulis fins et les gazons courts, fleurissait aussi la Renoncule alpestre (Ranunculus alpestris), à la jolie corolle blanche à 5 pétales. On prétend qu'elle prémunit les chamois du vertige!

En descendant quelques centaines de mètres, nous passons graduellement à des pelouses humi-

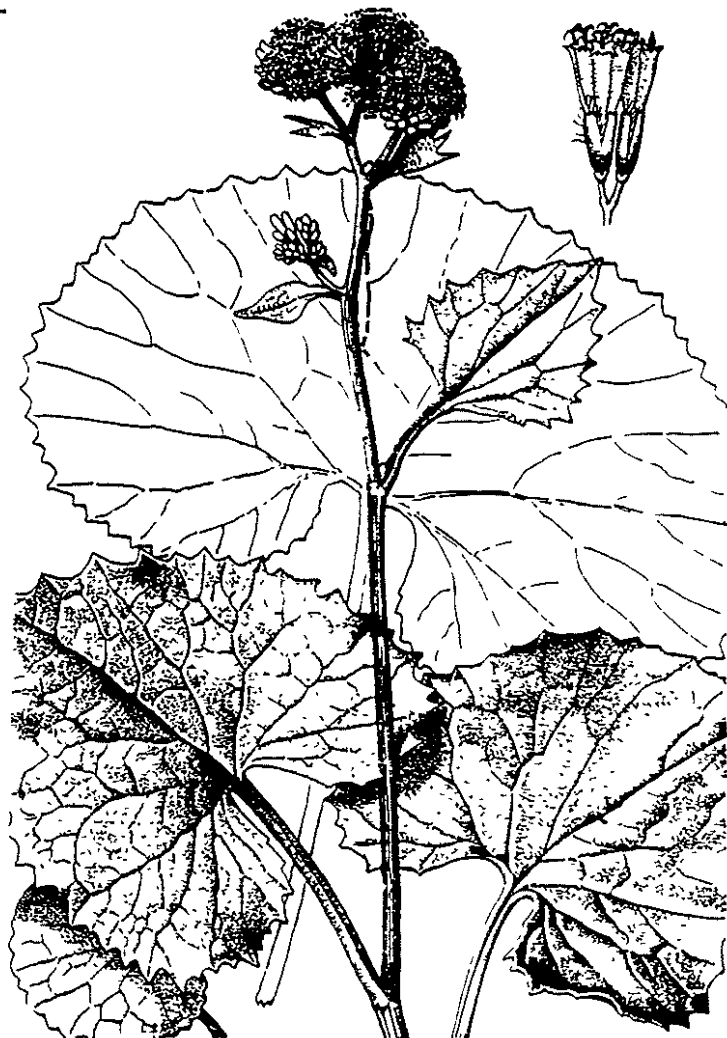
L'Oreille d'Ours

des de plus en plus riches en éléments nutritifs. Nous y rencontrons d'abord la superbe Pulsatille alpine (Pulsatilla alpina ssp. alpina) qui dresse fièrement sa corolle blanche, délicatement teintée de violet à l'extérieur, vers le soleil. Est-il nécessaire de rappeler que la pulsatille se différencie de l'anémone par un panache de fruits groupés, pourvus d'une longue aigrette plumeuse. Inutile de dire qu'elle est calcicole. Son vicariant, la ssp. sulphurea, à la corolle jaune soufrée, préfère les terrains décalcifiés et siliceux. Pour compléter le tableau, il existe deux autres pulsatilles blanches, Pulsatilla alba, également acidiphile, qui croît dans les Vosges et le Massif central, et la Pulsatille de Printemps (Pulsatilla vernalis), à tige plus courte, aux feuilles persistantes, aux bractées duveteuses, à floraison précoce, qui croît dans les chaînes centrales et dans les plaines septentrionales du Nord de l'Allemagne, de la Scandinavie et de la Russie.

Dans ces pelouses, on rencontre aussi l'Anémone à fleurs de narcisse (Anemone narcissiflora) dont l'ombelle multiplie pour notre plaisir, par 3 à 8, le charme de ses fleurs blanches. Elle est née dans les montagnes de l'Asie centrale et s'étend jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Au pied des versants comme au fond des vallées, là où l'eau de surface apporte et concentre des substances nutritives et du terreau fin, ces pelouses se transforment en "mégaphorbiaies" ou associations des hautes herbes. Elle est très riche en espèces, souvent de grande taille, et peut descendre jusqu'à l'étage montagnard. Citons, entre autres, le Pigamon à feuilles d'ancolie (Thalictrum aquilegifolium) avec ses fins plumets roses, presque entièrement formés d'étamines, la Renoncule à feuilles d'aconit (Ranunculus aconitifolius). Celle-ci préfère les stations sèches et est moins montagnarde. Il y a aussi les Aconits (Aconitum napellus et A. vulparia) et leurs sous-espèces, magnifiques et vénéneuses, que l'on retrouve aussi le long des torrents et près des étables, de même que les Adénostyles et les Pétasites aux feuilles souvent énormes. Je devrais encore citer l'élégant Buphtalunum salicifolium, vulgairement appelé oeil-de-boeuf, au capitule jaune vif, la digitale à grandes fleurs (Digitalis grandiflora), la Trolle d'Europe (Trollius europaeus), la grande Astrance (Astrantia major) avec sa jolie collerette de bractées vertes ou rosâtres, la Valériane de montagne et le populaire Lis martagon (Lilium martagon).

En parcourant les pelouses de certains cols comme celui de Hochtaunberg (1675m) près de Warth, celui d'Arlberg (1765m) ou celui de Halmtennjoch (1894m) on est surpris de rencontrer sur certaines parcelles une flore très différente révélant la nature acide de la surface du sol, résultant probablement du lessivage ou de la dégradation de différentes associations appau-



Adénostyle glabre Adenostyles glabra (Miller) D.C.

vries, par accumulation d'humus ou par pâturage excessif. Voici la Gentiane de Koch (Gentiana Kochiana) avec sa grande corolle lavée de vert (voir plus haut); la grande Gentiane pourpre (Gentiana purpurea), encore en boutons. De toute manière, elle garde le plus souvent ses corolles d'un pourpre terne fermées, sauf par grand soleil. Elle est remplacée plus à l'est par la Gentiane de Pannonie (Gentiana pannonica) qui lui ressemble fort.

Sur un gros rocher du col de l'Ärlberg, j'ai eu la chance de redécouvrir une jolie petite plante pionnière, l'Azalée couchée (Loiseleuria procumbens). Elle est beaucoup plus résistante au froid (jusqu'à -36°) et à la sécheresse que le rhododendron d'où sa présence dans l'Arctique et sur les croupes non enneigées des Alpes, balayées par le vent. C'est un sous-arbrisseau couché, disposé en espalier, très ligneux, d'une longévité étonnante (40-50 ans) avec de petites feuilles coriaces, persistantes, et de petites fleurs roses en étoiles à cinq branches. Elle se plaît en compagnie des lichens, sur terrain acide.

Voici encore Arnica montana, familière à beaucoup, le Rhododendron ferrugineux (Rhododendron ferrugineum) (voir plus haut) et deux orchidées franchement montagnardes, Pseudorchis albidata (ou Leuchorchis albida), à fleurs blanchâtres, très petites, et la Nigritelle noire (Nigritella nigra), appelée aussi Orchis vanille à cause de son odeur au tout début de sa floraison. Sa fleur, pourpre noirâtre, ne fait pas un virage de 180° au moment de la floraison, comme ses consœurs, de sorte que son labelle est dirigé vers le haut. Une récente étude vient de mieux spécifier son statut et ses sous-espèces.

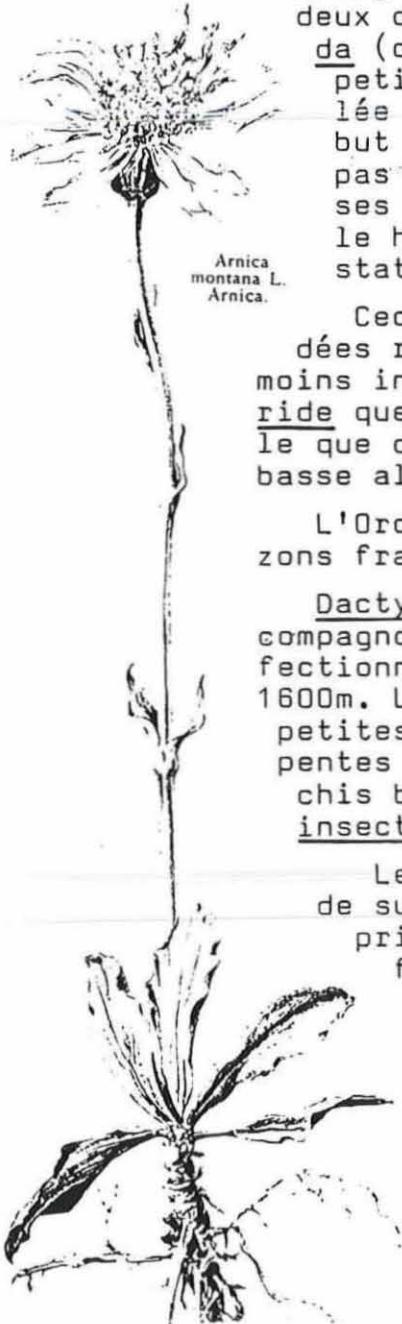
Ceci m'amène à mentionner brièvement les autres orchidées rencontrées, qui sont toutes calcicoles ou plus ou moins indifférentes au pH du terrain, comme Coeloglossum viride que l'on trouve aussi bien en compagnie de la nigritelle que dans les clairières des pessières à beaucoup plus basse altitude.

L'Orchis globuleux (Traunsteinera globosa) aime les gazon frais de l'étage subalpin mais n'est guère abondant.

Dactylorhiza fuchsii et Gymnadenia conopsea ont été nos compagnons les plus fidèles lors de nos promenades. Ils affectionnent les talus bordant les sentiers entre 1200 et 1600m. Le délicat Gymnadenia odoratissima, à fleurs plus petites et éperon plus court, est plus rare et préfère des pentes plus sèches à la lisière des bois, de même que l'Orchis brûlé (Orchis ustulata), et l'un ou l'autre Ophrys insectifera.

Les prairies très humides ou les poches marécageuses de surface plus restreinte (bas marais), sont les domaines privilégiés de Dactylorhiza majalis, encore en pleine floraison au-dessus de 1400m. Au-dessous de ce niveau, nous avons rencontré une seule fois un groupe d'Epipactis palustris, en début de floraison.

Nous voici revenus à l'étage montagnard : à la lisière ou dans les clairières des pessières et des taillis, ou le long des rives du Lech, on retrouve, de-ci, de-là, Platanthera bifolia et P. chlorantha, Neottia nidus-avis, Epipactis atrorubens, encore en boutons, de même qu'Epipactis helborine, Cephalanthera rubra, Listera ovata, et



la reine des orchidées, le sabot de Vénus ou la pantoufle de Notre-Dame, Cypripedium calceolus, qui se plaisait aussi bien sur les rives du Lech que dans les alpages, à + ou - 1700m d'altitude.

Il a fallu les yeux de lynx de Gérard pour découvrir, vert sur vert, l'humble Herminium monorchis et Malaxis monophyllos, encore plus tenu... au bord de la route! On les trouve également dans la Bavière toute proche.

J'aurais pu voir encore le très petit Listera cordata : son biotope était là sous nos yeux, mais explorer de sombres pessières, très pentues et très moussues (gare à la glisse!), dégoulinantes d'une pluie tenace, n'avait rien de très encourageant!

Il est grand temps de clore cet entretien. Il n'a porté que sur un certain nombre de plantes qui m'ont particulièrement fascinée. Je vous souhaite ami lecteur, d'en découvrir d'autres avec autant de plaisir lors de votre prochain séjour dans la montagne.

Marie-Christine DELVAUX de FENFFE

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

P. KOHLHAUPT et H. GAMS, Fleurs des Alpes, I et II, Hatier, 1966.

A. HUXLEY, Fleurs de Montagne, Nathan, 1979.

Chr. GREY-WILSON et M. BLAMEY, Fleurs de Montagne, Delachaux et Niestlé.

Les illustrations sont tirées de Cl. FAVARGER et P.A. ROBERT, cités plus haut, et aussi de F.M. ENGEL, Les plantes sauvages de nos campagnes, éd. D.V.A. Stuttgart, 1970.

SEMAINE VERTE du 17 au 25 octobre

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont participé activement à la seconde "Semaine Verte 1992" en collaboration avec les communes de Rochefort et de Wellin.

A Rochefort, le point de ralliement était la mare de Wavreille. Grand intérêt de la part des habitants de ce village et des autres Rochefortoises pour cette mare et les mécanismes biologiques qui s'y déroulent. Bruno, le grand animateur de l'opération, a d'ailleurs reçu une lettre des plus élogieuses pour l'action entreprise... Les travaux de curage de cette mare doivent commencer incessamment (avant Noël!).

Le 25 octobre, dans la vallée de l'Almache, une douzaine de natus ont affronté un temps "de chien" : le Secrétaire communal avait oublié de faire paraître le communiqué invitant la population locale... Le S.I.R. de la Haute-Lesse avait délégué un de ses employés, le plus courageux. Impact de la journée : un coup dans l'eau (au propre comme au figuré). Nous avons quand même réalisé un nettoyage de la basse Almache dans la bonne humeur au cours de la matinée. L'après-midi a été employée à se sécher.

M.E.

Samedi 24 octobre : Initiation à la Mycologie (CUSTINNE-HOUYET)

Est-ce pour une initiation, un recyclage, un perfectionnement, ou bien la perspective de descendre l'Ywoigne, l'une des rivières les plus sauvages de la Famenne, que les naturalistes sont aussi nombreux aujourd'hui, rassemblés devant la petite église de Custinne?

Ce coquet village est situé à flanc de coteau, à la limite de la Famenne septentrionale et du Condroz. Les maisons à colombage sont joliment restaurées et les jardins luxuriants soigneusement entretenus.

Malgré les précautions prises auprès des autorités compétentes, la promenade semble compromise par des chasseurs, qui, fusillade à l'appui, revendiquent leurs droits... Nous modifions notre itinéraire et au lieu de suivre le ruisseau de Reu depuis sa source, nous le prendrons au milieu de son cours. Tant pis pour les charmants étangs, bucoliques à souhait, et la tombe du dernier loup tué par Léopold I.

Le long du petit affluent de l'Ywoigne, surpris par les dernières gelées, les champignons gisent, méconnaissables. Heureusement, quelques pessières et quelques fossés mieux abrités nous livrent des espèces propices à l'observation. De très nombreux Macrocyttidia cucumis se dressent le long du sentier. L'espèce est remarquable par son odeur de concombre puis de poisson.

Non loin du confluent du ruisseau et de l'Ywoigne, Imelda (toujours elle...) découvre une superbe station d'Oreille de lièvre (Otidea anatica). Il est près de midi, Denise et Joseph pressent le pas pour nous allumer un bon feu dans une prairie bordant l'Ywoigne. Sa douce chaleur sera la bienvenue pour le pique-nique et réchauffera les mycologues engourdis.

L'après-midi, nous suivons l'Ywoigne devenue plus sauvage : les schistes psammitiques du Famennien, résistants à l'érosion, expliquent le relief mouvementé. Plus loin, en longeant le Domaine d'Ardenne appartenant à la Donation royale, nous observons dans la vallée une végétation nettement calcicole : ici, la rivière a entamé les calcaires plus tendres tandis que les grès plus durs sont restés en surplomb : nous sommes ici en Condroz. Une fougère typique de ce milieu est repérée : Polysticum aculeatum (Polystic à aiguillons).

Une "bavure" du guide au sujet d'un tricholome jette un moment la confusion, mais certains esprits critiques ont tôt fait de la remettre sur les rails! Paul Pirot découvre et détermine une volvaire (Volvariella gloiocephalas var. speciosa); grâce à ses compétences, il nous orientera dans mainte détermination. Non loin de Houyet, nous atteignons le confluent de l'Ywoigne et de la Lesse : le contact de deux rivières importantes est toujours fascinant! Puis nous longeons le camping de Houyet, plus désolant encore en cette saison qu'en été, quand le soleil, les rires d'enfants et les jeux d'eau font oublier les installations sinistres.

A Houyet, face à la gare, le traditionnel verre de l'amitié ponctue cette ultime sortie mycologique de la saison.

Arlette GELIN

Les quelque 80 champignons déterminés ce jour ont été notés dans l'inventaire mycologique 1992.

Samedi 14 novembre : Journée "culturelle" à ROCHEFORT

Cette journée a suscité bien des réflexions et des débats passionnés dont il est difficile de rendre compte de façon complète et objective...

Il faut dire que les circonstances qui nous privèrent des interlocuteurs prévus, Philippe MIGNOT pour la visite de Malagne et le Frère PAUL-MICHEL pour celle de Saint-Remy, nous privèrent du même coup de ceux qui, peut-être, aurait pu répondre à nos interrogations.

Pour les problèmes posés par la fouille de la villa romaine de Malagne, le communiqué publié par les Natus dans "Le Courrier" en donne un petit aperçu. Nous attendrons que les travaux soient plus avancés pour apprécier les résultats des fouilles entreprises et que les projets d'exploitation du site soient précisés et portés à la connaissance du public pour en évaluer l'intérêt...

A la Trappe, nous avons été reçus, conformément à l'antique tradition, avec une hospitalité généreuse et débonnaire à laquelle la médiation de Louis Mélignon n'est pas étrangère. Potage, bière, biscuits, - le tout "maison" - furent très appréciés.

Si les traditions ont de bons côtés, les dames - et il y a des féministes mâles! - déplorèrent qu'elles (les traditions!) leur interdisent (SS, mais oui! la tradition veut aussi que l'on respecte la concordance des temps!) l'accès de la chapelle, dont la rénovation est proche de son terme. (Entre parenthèses, je vous prie d'excuser mon usage abusif des parenthèses...)

Mais peut-on parler de RÉNOVATION alors que le néo-gothique fait place à du néo-roman? Si j'ose risquer un néologisme, je dirai qu'il s'agit plutôt de "RETROVATION". Le vaisseau ne laisse pas d'impressionner par son volume, ses arcs en plein cintre, ses colonnes trapues aux chapiteaux sculptés dans la pierre de France, la blancheur de ses murs crépis qu'adoucit la lumière cireuse filtrée par l'albâtre des fenêtres (on ne peut plus parler de vitroux)... Et pourtant, ce n'est pas sans réserve que l'on se laisse aller à un sentiment d'admiration; une sorte de malaise vient troubler la joie esthétique que l'on voudrait totale. Et l'enthousiasme du Frère JACQUES qui nous explique la motivation de ces travaux et l'esprit qui y préside, ne parvient pas à dissiper ce malaise. Trop de questions restent sans réponses satisfaisantes.

Et nous voilà partis dans de longues discussions sur le thème "pauvreté, stérilité, absence d'un art sacré contemporain; causes d'une telle situation; perspectives d'avenir, etc."

Mais j'en oublie mes devoirs de chroniqueur soucieux de produire un rapport fidèle et complet.

Rappelons donc que la visite de la chapelle et du jardin secret (pour les hommes!) avec minute de recueillement sur la tombe du Père Albert, avait été précédée de la visite de la carrière de marbre et des ruines de Saint-Remy de Falen.

Carrière de marbre toujours aussi impressionnante par la densité de passé géologique et technologique qu'elle exprime.

Saint-Remy de Falen, si émouvant parce qu'on y touche du doigt les modestes origines de l'abbaye, l'effort réalisé par la communauté des Trappistes poussés par le Père Albert pour mettre en valeur cet humble témoin. Et la comparaison s'impose entre ces vestiges et le nouveau temple néo-roman, leur authenticité respective, leur "vérité"... Mais ne ranimons pas la polémique, laissons la parole au Président qui vous raconte le reste de la journée.

Maurice EVRARD

Compte rendu de la sortie : "Souper traditionnel des Natu's" à Sohier le samedi 14 novembre 1992.

Le souper traditionnel est une activité naturaliste comme les autres. En président, fidèle de l'association, je vais donc essayer d'en faire le compte rendu naturaliste et de vous expliquer le comment et le pourquoi du menu.

L'apéritif, que nous a offert l'ASBL, a été choisi chez Maurice, après la balade bien arrosée du 27 octobre. Nous revenions de l'Almache. Alors, quant à faire un apéritif, autant "mâcher" ! On a donc mélangé le jus fermenté de Vitis vinifera et la liqueur de Ribes nigrum. Cette boisson bourguignonne simple et naturelle a eu la propriété d'émoustiller nos esprits grâce au travail obstiné mais destructeur de Saccharomyces ellipsoideus, gentil petit champignon très discret qu'on a laissé dans le tonneau. Ceux qui aiment le miel vous diront qu'il s'agit d'une levure infâme qui casse du sucre pour faire de l'alcool en dénaturant les jus de fruit.

Restons dans les liquides, -en faisant cependant une entorse à la rigueur, car ce ne fut pas l'ordre adopté par le service. Après l'apéritif : la soupe. Je vous confesserai y avoir décelé le fruit d'une baie bien connue, je crois qu'il s'agit d'un péponide. J'espère que nos botanistes ne me contrediront^{pas} si je propose une variété de Cucurbita pepo, la courge...sans oser être plus précis. Je crois pouvoir affirmer qu'il ne s'agissait pas de Cucumis sativus, le cornichon, ni de Cucurbita maxima, le potiron. J'avoue cependant que ma détermination ne repose pas uniquement sur des arguments organoleptiques, le critère de la couleur m'a aussi aidé, et comme vous, je lis les Barbouillons.

A propos de cette soupe, je n'entrerais pas dans sa phytosociologie et je ne ferai donc pas l'énumération de toutes les espèces végétales que l'on peut y reconnaître avec la langue et le nez exercés d'un vieux naturaliste. Il serait d'ailleurs inconvenant d'entrer dans les secrets culinaires de madame Dauvin. Je citerai cependant Piper nigrum comme espèce accompagnatrice généralement présente dans les potages et qu'on pouvait identifier ici aussi. Quant au sel, produit minéral, ni Raoul, ni Pol ni Joseph n'en ont ajouté. La forme, les dimensions des péponides les ont laissés de marbre. Il faut reconnaître à leur décharge, qu'après

le supplice du pilon Cucurbita pepo avait perdu toute consistance, mais heureusement rien de sa saveur. Avant, il est vrai, elle avait d'autres atouts, on aurait pu la farcir, mais on a préféré la broyer. Car avec nos rudes gaillards, offrir ces beaux fruits parés de leurs attributs c'était tenter les diables.

Après les liquides, abordons la grande question des solides carnés. Ici, je le confesse, nous n'avons peut-être pas ménagé suffisamment la sensibilité de nos ornithologues, le tableau de chasse est très cruel. Nous devons absolument nous expliquer.

Avec Bruno, Gérard, Denise, et bien d'autres, nous pataugeons dans les mares, à la recherche non seulement des gastéropodes, mais aussi des amphibiens devenus très rares, et nous avons une dent méchante contre cette variété d'anatidés que Danièle baptise amoureusement du nom de canard-casserole.

Le calcul est simple, un canard mort vaut dix crapauds vivants. Nous pouvons cependant garantir à Michel qu'il ne s'agissait pas de sauvagine, et encore moins de canards souchets. Nous les avons laissés au Naardermeer, avec les hérons mauves chez nos amis hollandais. Mais en bons gestionnaires de la nature, il nous faut accepter certains sacrifices et considérer qu'ici les mares et les batraciens sont en danger. Il faut donc curer les unes et y traquer le canard pour protéger les autres. C'est toute l'histoire de la bonne petite salade : après la Bourgogne des apéritifs, c'est donc bien un canard de Sohier en magret de Gascogne qu'on nous a servi.

Quant à Numida meleagris, vulgairement nommée pintade, dont nous avons volé les pintadeaux pour les sacrifier sur l'autel de la grosse pièce, il faut savoir qu'en Afrique elles sont friandes des jeunes pousses d'arachide et donc nuisibles. Je sais que pour leur défense, Maurice nous a dit que c'était les soeurs inconsolables après la mort de leur frère Méléagre, et métamorphosées en pintades par Artémis, déesse de la chasse. Mais je sais aussi que Méléagre était le fils d'Oenée, roi de Calydon et qu'il était chasseur. C'est lui qui a tué le sanglier de Calydon. Alors, comprenez notre choix, pas de pitié non plus pour les pintades!

Antoine Furetière, dans son essai de dictionnaire universel

paru en 1690 et dont Joseph, lors d'une promenade ancienne m'a conseillé la lecture, définit longuement la pintade. Je me permets de citer une partie de l'article: " Quelques-uns tiennent qu'elle ressemble mieux à la perdrix, à cause qu'elle a la queue en bas, comme la perdrix, et non pas retroussée en haut comme la poule. Mais elle ressemble mieux à la poule par l'appendice charnu qui lui pend aux deux costes des joues; ce qui ne se trouve point en aucun autre oiseau"; plus loin il nous dit aussi " la tête est couverte d'une peau spongieuse qui forme une creste en manière de casque, que les Auteurs comparent ... au bonnet du doge de Venise". Voilà pour la pintade.

La viande nous a été servie accompagnée du cultivar Foliosum d'une astéracée célèbre qui n'est autre que Cichorium intybus, les puristes appellent ça "chicon", les gens du peuple l'appellent "witloof" et les Français le nomment "endive" . Pauvre légume, il ne s'y retrouve pas! Mais ce n'est pas là son plus gros problème! Il convient d'avoir une pensée émue pour cette plante que l'homme exploite honteusement en lui cachant le soleil et la lumière. bercée d'illusions dans la première phase de sa culture, elle croyait pouvoir aller jusqu'à la floraison. Mais niette! Au terme de son premier gros effort, on la déracine, on la coupe en deux et on enterre une moitié . Incapable de se soustraire aux vilains traitements que notre espèce inflige, elle en garde une réelle amertume. Certains humains, solidaires, refusent même d'en manger trouvant ce plaisir indécent.

Pour ceux-là, et aussi parce qu'il lui fallait un compagnon d'infortune dans l'assiette afin d'y discuter des activités souterraines, nous avons choisi le tubercule de Solanum tuberosum, la patate. Il vous saura gré de votre commisération, lui qui verdit de peur à la vue du soleil.

Il s'engage s'il le faut pour le banquet de l'année prochaine à contacter sa cousine, la rougissante Solanum lycopersicum pour qu'elle consente à se présenter farcie devant nous. Mais il insiste bien pour qu'on ne rejoue pas avec elle, le même jeu vilain qu'on a fait subir aux courgettes cette année.

En avant-dernier sur le menu, on nous a servi un savant télescope de fromage et de dessert. Budget et courgettes ne sont donc pas les seuls à avoir subi quelques compressions. Il s'agit

d'une recette italienne savante, que nos amis appelaient "mistura", mixture, sans plus!

Un savant réarrangement agrémenté d'une voyelle euphonique a fait de cette "mistura" le charmant dessert "Tiramisu" à base du célèbre fromage "mascarpone" et de cette poudre préparée avec les graines de la cabosse, le fruit du cacaoyer *Theobroma cacao* Mascarpone, traduit en français perd un peu de cette poésie chantante de l'italien, car cela devient très prosaïquement : mon gros soulier, ma grosse godasse. Nos pieds fragiles doivent donc leur confort en montagne à ces fromages sans odeur particulière. Vous le devinez! Le dessert a été choisi avec un clin d'oeil à l'équipe des marcheurs, sans en exclure cependant les marcheuses en sandales, ni tous les autres.

Notre dernier breuvage, introduit en France en 1660 par l'ambassadeur de la Sublime-Porte auprès de Louis XIV, Soliman Aga, n'était rien d'autre qu'une infusion préparée avec les graines torréfiées et broyées d'un arbuste de la famille des rubiacées comme les gaillets et aspérules : *Coffea sp.*

Nota bene : j'ai fait ce "petit" compte rendu en pensant à nos amis Pierre Chanteux et Danièle Van Gottom qui n'étaient pas avec nous ce 14 novembre 1992. C'est un clin d'oeil à Pierre, en attendant de les revoir avec nous sur les sentiers.

Jacques Dupuis.



Le 14 novembre 1992, entre la visite à Saint-Remy et le souper, le président des natus en visite aux cuisines s'adonne à un minutieux travail d'analyse et de détermination en vue du compte rendu ci-dessus.

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Observation d'un casse-noix moucheté.

Di. 17-11-91, vers 10 heures: Je suis occupé à nettoyer le jardin.

Une "pie" chahute dans les environs, poussant des cris inhabituels: "garr-garr ...".

Mais occupé à mon travail, je n'y prête pas plus d'attention, jusqu'au moment où un oiseau passe en rase-mottes à quelques mètres de moi.

Ce n'était pas une pie: miroir blanc sur la queue, corps moucheté, bec massif, ... un casse-noix!

Le temps de courir chercher des jumelles: disparu.

Après dix minutes, il réapparaît dans le verger voisin, dans un prunier plus précisément. Il est en train d'avalier des prunes séchées qui sont restées accrochées dans l'arbre. A chaque prune ingurgitée, on peut voir le passage du fruit dans le gosier.

L'oiseau n'est pas farouche et ne semble nullement préoccupé de ma présence. Après quelques dizaines de minutes d'observation, l'oiseau s'éloigne.

Dans l'espoir de le voir revenir, je dispose plusieurs aires de nourrissage: au sol, sur piquet de 1,5 mètre; avec noix et noisettes. Elles n'auront aucun succès.



Sa. 04-01-92: Un filet de noisettes disposé la veille pour les mésanges, a été éventré et vidé de son contenu en une matinée. Voraces les mésanges!

Di. 05-01-92: Observation furtive d'un casse-noix dans le fond du verger. Il récolte de petites pommes séchées. L'oiseau s'éloigne rapidement.

- Lu. 11-05-92: Puisque le casse-noix a boudé les mangeoires, je casse chaque jour quelques noix à l'intention des mésanges. Les demi-noix sont mangées régulièrement. Mais après deux jours, les coquilles disparaissent également. (Costaude les mésanges!
- Je. 14-05-92, vers 18 heures: Mon épouse découvre le coupable. Un casse-noix fait l'aller-retour entre la mangeoire et le piquet en béton du sèche-linge. L'oiseau est à 5 mètres à peine et est indifférent à la présence humaine. A chaque vol, il prend une demi-noix, la coince dans la fourche du piquet et la mange. Il dédaigne cependant les noix et les noisettes entières.
- Ve. 15-05-92, même heure, même scène: Le casse-noix est là. Les noix entières sont délaissées, les demis emportées. Voilà un casse-noix qui ne casse pas grand-chose.
- Sa. 16-05-92, même heure: L'appareil photo est là. Mais pas le casse-noix.
- Di. 17-05-92: C'est dimanche pour tout le monde.
- Lu. 18-05-92: Ma fille l'aperçoit dans le jardin, mais j'arrive trop tard.
- Ma. 19-05-92: "Il est là dans le sapin!".
Ma fille remplit une assiette de noisettes et court la déposer au milieu du jardin. L'oiseau vole à sa rencontre, passe au-dessus de sa tête et va se poser sur la toiture de l'appentis, à quelques mètres. Si tôt le champ libre, il se pose dans l'herbe près de l'assiette et engloutit à la file 5 à 6 noisettes; s'écarte de nous d'une dizaine de mètres, les régurgite, en reprend quelques-unes et s'envole.
- C'était nos dernières noix et la dernière fois que nous l'avons observé.



Photo: extraite du livre "Oiseaux des pays d'Europe" (Gründ 1978).

Gérard Lecomte.

5170 Bois de Villers.

INVENTAIRE MYCOLOGIQUE 1992

1. Grupont : Thier de Bure - 2/10/92 Guide : A. GELIN
2. Belvaux : Rv d'En Faule - 17/10/92 Guide : J. MARCHEL
3. Custinne - Houyet : R. de Reu
et Ywoigne - 24/10/92 Guide : A. GELIN

MYXOMYCETES

Lycogala epidendron 3

ASCOMYCETES

PYRENOAMYCETES

Sphaeriales

Hypoxylon fragiforme 1
Xylaria hypoxylon 1 2 3

DISCOMYCETES

Hélotiales

Nectria cinnabarina 3
Bisporella citrina 3
Bulgaria inquinans 1
Neobulgaria pura 2

Pezizales

Otidea onotica 3

Helvelles

Helvella crispa 2 3

BASIDIOMYCETES

HYMENOMYCETES

Trémellales

Tremella foliacea 3

Aphylophorales

Corticaciées

Schizophora paradoxa 1
Schizophyllum commune 3
Stereum hirsutum 3

Coriolacées

Coriolus versicolor 3
Picnoporus cinnabarinus 1 2

Poriacées		
Ganoderma applanatum	1	2
Piptoporus betulinus	1	2 3
Trametes hirsutum	2	
Trametes versicolor	3	
Trametes gibbosa	3	
Postia caesia	1	
Hydnacées		
Hydnum repandum	1	2
Clavariacées		
Calocera cornea	2	
Calocera viscosa	1	3
Clavaria pistilaris	2	
Clavulina cristata	2	3
Ramaria stricta	2	
Ramaria rugosa	1	3
Cantharellacées		
Cantharellus cibarius	3	
Stéréacées		
Stereum hirsutum	1	
Théléphoracées		
Thelephora palmata	3	
<u>Polyporales</u>		
Polyporacées		
Meripilus giganteus	1	
Polyporus varius	2	
Bolétacées		
Boletus edulis	1	
Chalciporus piperatus	1	3
Porphyrellus porphyrosporus	1	
Strobilomyces strobilaceus	1	
Xerocomus badius	1	
Xerocomus chrysenteron	1	2 3
Xerocomus porosporus	3	
Xerocomus subtomentosus	1	3
Paxillacées		
Hygrophoropsis aurantiaca	1	
<u>Agaricales</u>		
Hygrophoracées		
Hygrophorus agathosmus	1	2 3
Hygrophorus eburneus	2	
Hygrophorus cossus	2	
Hygrophorus niveus	3	
Hygrophorus russula	2	
Hygrophorus pustulatus	1	2 3

Tricholomatacées

Armillaria mellea	1 2 3
Collybia butyracea	1 3
Collybia dryophila	1 3
Collybia confluens	1
Collybia fusipes	1 3
Collybia maculata	1
Collybia platyphylla	1
Clitocybe dicolor	3
Clitocybe geotrope	2
Clitocybe gibba	2
Clitocybe alexandri	2
Clitocybe inversa	1 3
Clitocybe odora	1
Clitocybe phyllophila	3
Clitocybe vibecina	3
Clitocybe suaveolens	2
Pseudoclitocybe cyathiformis	3
Laccaria amethystina	1 2
Laccaria laccata	1 3
Lepista irina	2
Lepista nebularis	1 2 3
Lepista nuda	1 3 2
Ripartites tricholoma	1
Marasmius alliaceus	1 2
Marasmius cohaerens	2
Marasmius ramealis	1 2
Marasmius rotula	3
Melanoleuca vulgaris	1
Tephrocybe boudieri	2
Micromphale perforans	1
Mycena epipterygia	1 3
Mycena flavecens	2
Mycena galericulata	1 2 3
Mycena galopus	3
Mycena polygramma	1 2 3
Mycena pura	1 3
Cystoderma amianthinum	
Oudemansiella radicata	1
Oudemansiella mucida	1
Rickenella fibula	2
Tricholoma album	3
Tricholoma orirubens	2
Tricholoma saponaceum	2
Tricholoma subannulatum	2
Tricholoma virgatum	1
Tricholomopsis rutilans	2 3

Entolomatacées

Clitopilus prunulus	1
---------------------	---

Macrocystidiacées

Macrocystidia cucumis	3
-----------------------	---

Plutéacées

Pluteus atricapillus	1
----------------------	---

Volvariacees

Volvariella gloiocephalas (var. speciosa)	3
---	---

Amanitacées

Amanita citrina	1	3
Amanita muscaria	3	
Amanita rubescens	1	3
Amanita spissa	1	
Amanita vaginata	1	

Agaricacées

Agaricus silvicola	1	
Agaricus silvaticus	1	3
Lepiota cristata	2	
Lepiota rhacodes	3	
Lepiota ventriosospora	1	

Coprinacées

Coprinus micaceus	3	
Coprinus picaceus	2	
Psathyrella lacrymabunda	1	
Psathyrella pituliformis	2	
Psathyrella hydrophylla	3	

Strophariacées

Stropharia aeruginosa	1	2	3
Hypholoma capnoides	1	3	
Hypholoma fasciculare	2		
Hypholoma sublateritium	2	3	
Hypholoma marginatum	3		
Kuehneromyces mutabilis	3		

Bolbitiacées

Bolbitius vitellinus	1		
----------------------	---	--	--

Pleurotacées

Panellus mitis	3		
Panellus stipticus	3		

Crépidotacées

Crepidotus mollis	3		
Crepidotus variabilis	3		
Gymnopilus penetrans	1	3	
Tubaria furfuracea	1	3	

Cortinariacées

Cortinarius alboviolaceus	3		
Cortinarius amoenolens	2		
Cortinarius cinnamomeus	3		
Cortinarius dionysae	2		
Cortinarius mussivus	2		
Cortinarius purpureobadius	2		
Cortinarius rufolivaceus	2		
Hebeloma crustuliniforme	2		
Hebeloma edurum	2		
Hebeloma pusillum	3		

Inocybe bongardii	2
Inocybe geophylla var. lilacina	2 3
Inocybe eutheles	3
Inocybe petiginosa	2
Inocybe piriadora	1
Naucoria scolecina	3

Russulales

Lactarius blennius var. viridis	2
Lactarius necator	1 2
Lactarius pyrogalus	3
Lactarius pallidus	2
Lactarius quietus	2
Lactarius zonarius	2
Russula aeruginosa	1
Russula albonigra	1
Russula citina var. alba	1
Russula cyanoxantha	1
Russula densifolia	1
Russula fellea	1
Russula grisea	1
Russula integra	1
Russula fageticola	1
Russula nigricans	3
Russula olivacea	1 2
Russula ochroleuca	3
Russula vesca	2
Russula violeipes	1
Russula xerampelina	1 3
Russula mustelina	1

G A S T E R O M Y C E T E S

Phallales

Phallus impudicus	2
-------------------	---

Lycoperdales

Calvatia excipuliformis	3
Lycoperdon foetidum	3
Lycoperdon perlatum	3
Lycoperdon pumilum	2
Lycoperdon umbrinum	2 1
Lycoperdon pyriforme	1

Soit un total de 172 espèces, contre 191 identifiées en 1991.

1992 fut une année mycologique exceptionnelle : elle connut une grande abondance de champignons dès la fin de l'été et durant tout le mois de septembre. Les gelées précoces du mois d'octobre ralentirent quelque peu la poussée fongique, ce qui explique la relative pauvreté du présent relevé.

Cette liste a été dressée par Arlette GELIN à partir des notes de Paul GELIN, Chantal GILLET et Gérard LECOMTE.

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

FOUILLE ARCHEOLOGIQUE DU VILLAGE DISPARU DE MARSOLLE - LIBIN - 1992

RAPPORT D'ACTIVITE

Les travaux de 1992 ont permis de quasi clôturer les recherches dans les secteurs A (haut fourneau) et C (deux habitations). De nouvelles investigations pourraient y être encore menées pour résoudre quelques points de détail mais l'essentiel de la prochaine campagne devrait porter sur une nouvelle zone où furent repérées en 1989 des traces d'habitat. Ce sera l'occasion d'essayer de définir les limites SE du village disparu.

Le secteur C n'a pas livré ce qu'on pouvait en espérer : l'emplacement théorique d'une nouvelle habitation n'a révélé que des traces de construction (fosses à torchis comblées) et d'occupation (clôture (?) condamnée par une aire de circulation composée de scories nivelées) d'une construction déjà partiellement mise au jour. Le dernier tiers de sa surface fut exploité cette année et permit quelques nouvelles observations intéressantes. Ainsi, ce bâtiment, vraisemblablement posé sur sablières basses, couvrait 700 x 525 cm et présentait deux cellules séparées par une cloison intérieure. L'une avait la fonction de cuisine et était chauffée par unâtre dont subsistait la sole en pierre et l'amorce du contrecœur. Le sol en terre battue de l'autre pièce était creusé d'un drain qui achevait sa course dans une fosse comblée de pierres pour laquelle on peut raisonnablement proposer la fonction de puits perdu. Le remplissage de celui-ci contenait quelques pierres vitrifiées provenant de la réfection du haut fourneau. Ce puits passant partiellement sous un des murs de la maison, on peut conclure que cette habitation a été érigée après la mise en fonction du fourneau de Marsolle. Cela fut confirmé en outre par la stratigraphie.

La configuration du sol permet de proposer l'entrée de ce bâtiment au NW, c'est-à-dire dans la pièce qui n'était chauffée qu'indirectement par l'âtre. L'amélioration du confort de cette maison fut sans doute un des soucis des occupants. Le flanc SW, le plus exposé aux intempéries, était à demi enterré dans la pente naturelle du terrain, ce qui nécessita une série de mesures destinées à éliminer l'introduction de l'humidité dans la bâtisse. Un drain extérieur, contournant la maison, se révéla sans doute insuffisant car il fut doublé dans un deuxième temps d'un bourrelet d'argile compacte isolante.

Le pourtour de l'autre habitation étudiée antérieurement a aussi été exploré. L'édification de cette bâtisse entraîna des travaux de terrassement sur le pignon SW sans doute pour écarter les eaux de ruissellement des murs tout en permettant leur aération. A l'opposé, sous le crassier de scories, deux nouveaux trous de poteaux, aux dimensions imposantes, ont été découverts, ce qui porte leur nombre à cinq dans ce secteur restreint. Si leur comblement permet de proposer deux phases de construction différentes, leur fonction ne peut être proposée valablement à ce jour. Voilà un des points qui méritera de nouveaux sondages.

On a poursuivi les investigations dans le secteur du haut fourneau tentant d'éclaircir le problème de l'approvisionnement en eau de la roue des soufflets. Le frêle canal repéré les années antérieures n'est pas le bief d'amenée d'eau mais un drain qui court à travers la plate⁷forme d'approvisionnement, depuis la façade SW de la halle à charbon de bois, installée en contrehaut. Ce drain rejoint un autre bief (l'amenée d'eau) suivi sur une trop brève distance et qui devra être mieux étudié. Ce bief est barré d'une pierre de gros calibre posée intentionnellement et au-delà de laquelle furent repérées un certain nombre de petites cuvettes devant correspondre à la base des chevalets qui soutenaient vraisemblablement une coursière aérienne en bois qui alimentait donc une roue à aujets. A hauteur de ce barrage s'amorce le bief de décharge qui court vers le ruisseau du Marsau. Aucune structure de moine n'y fut localisée.

Si la campagne 1992 n'a pas fourni de résultats spectaculaires, l'observation fine des vestiges a permis de tirer au clair une série de points/détail non négligeable.

J.-P. WEBER

LES FOUILLES DE WELLIN

Les fouilles menées depuis 1977 dans le centre historique de Wellin ont été interrompues cette année afin de permettre à l'équipe de participer au dégagement de la villa romaine de Malagne (Rochefort). Nous avons travaillé dans le quartier des bains ce qui a révélé des murs non repris dans le plan publié par Mahieu en 1895 (v. Rapport des activités 1971, p.8) et l'existence de 4 ou 5 périodes de reconstruction. Le matériel exhumé (monnaies, tessons, objets en fer) est peu abondant, ce qui s'explique puisque ce secteur a été prospecté déjà il y a un siècle.

M.E.

Equipe Environnement

Depuis les derniers Barbouillons, deux réunions ont eu lieu, le 5 novembre et le 3 décembre. Il y a eu aussi les activités de la semaine verte, à la mare de Wavreille et dans la vallée de l'Alma-che, ainsi que deux communiqués dans le Courrier, l'un faisant le bilan d'une saison touristique, et l'autre donnant le point de vue de l'association sur le projet de la Malagne.

Inter-Environnement Wallonie dont nous sommes membre a organisé un conseil scientifique traitant de la rénovation urbaine le 10 novembre et une assemblée générale extraordinaire le 21 novembre à Namur. Ce serait trop long ici de faire le résumé des questions abordées. J'y ai fait part, entre autres, de la difficulté pour notre association de n'avoir aucun représentant mandaté au sein de la CCAT de Rochefort, alors que nous sommes depuis bientôt 25 ans une association réellement préoccupée de préservation de l'environnement sur le territoire des communes de la Haute-Lesse.

Nous (Maurice Evrard, Pierre Limbourg et votre serviteur...) avons aussi participé à une réunion d'information sur les contrats de rivière, organisée par le comité de défense de Resteigne. Des représentants des communes de la Haute-Lesse et d'autres personnalités y assistaient. Au terme de cette réunion, il semble que les communes pourraient obtenir des moyens pour réactualiser le projet de constitution d'un parc naturel régional, dans l'esprit du décret de la Région wallonne du 16 juillet 1985. Un premier projet non abouti dans l'ancien cadre ne signifie nullement qu'il ne faille plus explorer la formule. Dans la nouvelle conception, le parc naturel est "un territoire rural privilégié dans lequel la vie économique et sociale et le développement local doivent être conçus dans le respect des valeurs de l'environnement".¹

Si la première idée de parc naturel ne s'est pas concrétisée, d'autres structures plus souples ont été mises en place. Ainsi, ce vendredi 11 décembre, la commission consultative de gestion des réserves naturelles domaniales de Lesse et Lomme se réunira la première fois à Rochefort. La présence de représentants des Communes permet d'espérer des résultats positifs rapides dans l'amélioration de certaines situations que nous avons souvent déplorées : escalade à Maupas, camping sauvage et dépôts d'immondices non autorisés, embroussaillage etc...

Le curage de la mare de Wavreille va se faire prochainement. Il nous faudra suivre attentivement l'évolution de cette vieille mare après son entretien, et retrouver aussi un maximum d'informations sur son histoire. Les équipes s'y emploient. Cette opération a été pour nous l'occasion d'excellents contacts, non seulement avec la population intéressée de Wavreille, mais aussi avec les écoles qui ont répondu à l'invitation.

Le problème des pollutions par les lisiers surtout agricoles est loin d'être résolu. Il reste beaucoup à faire pour arriver à ce que les éleveurs s'équipent de moyens de stockage suffisants et soient ainsi à même de respecter les lois.

Quant à la question de la tenderie, il nous a fallu déchanter. Cette pratique a bien été autorisée du 10 octobre au 11 novembre 1992, contrairement à ce qui avait été annoncé dans un pré-

¹ Citation extraite du cahier n° 18 de la Fondation rurale de Wallonie Des parcs naturels pour la Wallonie

cédent Barbouillon. Nous avons introduit un recours au Conseil d'Etat pour obtenir annulation . Malheureusement, cela n'empêchera pas les captures puisqu'elles sont déjà faites, mais cela mettra l'Exécutif régional face à ses incohérences...

Lors de la prochaine réunion de l'équipe "Environnement", il sera question du problème des constructions sans autorisation et de la préparation d'un communiqué sur ce problème. Comme elle a lieu le jeudi 7 janvier, on y tirera la fève de la galette des Rois. Avis aux amateurs, les réunions sont ouvertes à tous les membres de l'association.

Voilà, en vrac, quelques informations trop brèves, qui mériteraient de plus longs développements. Mais le temps est parfois lui aussi tellement bref...

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur le travail de l'équipe, vous pouvez toujours téléphoner au 084/366367, ou au 084/377777 , de préférence en fin de journée.

Jacques DUPUIS



LES NATURALISTES de la HAUTE LESSE

LE COURRIER

29/10/92

BILAN D'UNE SAISON TOURISTIQUE

La saison se termine ! ... comme s'il n'y en avait qu'une !

C'est l'heure des bilans : Les attractions additionnent les visiteurs, les commerçants font leurs comptes ... et la nature panse ses plaies !

Combien de tonnes d'immondices abandonnées par les touristes d'un jour ?

Combien de sites naturels saccagés par des hordes de citoyens en manque d'aventure ? Combien de rivières surchargées par des loisirs de masse en surplus des innombrables rejets polluants qui les fragilisent ? Quel bilan énergétique et écologique tirer de cette invasion saisonnière de milliers d'automobiles ?

Quels aménagements futurs faudra-t-il encore consentir (et payer) pour en recevoir toujours plus ?

Quelques exemples concrets :

- Entre Rochefort et Han, les grottes du Palan et du Chant d'Oiseaux, interdites officiellement d'accès par l'administration communale, ont été parcourues illégalement chaque jour des mois de juillet et août par des groupes étrangers guidés par d'autres étrangers qui rentabilisent ces visites.

- La Réserve naturelle des rochers du "Maupas", à Belvaux, et le site remarquable des Rapides de la Lesse servent très régulièrement de terrain de jeux pour des descentes en rappel, des circuits en VTT ou en motos à 4 roues, des ponts de singes ... le tout organisé depuis un pays voisin où la législation régleme strictement ce genre de dé-foulement.

- Le site classé de l'Anticlinal du Ri d'Ave, dorénavant épargné par la plupart des alpinistes belges, reçoit trop souvent encore la visite de groupes de pseudo-grimpeurs invités, contre paiement en devises étrangères, à des stages d'initiation à l'escalade.

- La problématique du parking à Han-sur-Lesse, durant les quelques jours de gros afflux des touristes, doit être résolue selon certains par l'utilisation de nouveaux terrains sacrifiés à l'asphalte et à la voiture.

- Faut-il encore évoquer la pratique de masse du kayak, le trafic des 4 X 4 en forêt, les difficultés d'approvisionnement en eau en période estivale, les effets de la concentration de population dans les campings et l'efficacité toute relative des stations d'épuration ... ?

Cette année encore, nos pelouses calcaires (tellement originales !), nos cours d'eau (tellement agréables !), notre flore et notre faune (tellement riches !), nos paysages (tellement remarquables !), nos grottes (tellement exceptionnelles !), notre vie de campagnard (tellement appréciée par ceux qui ne le sont plus !) ... ont payé un lourd tribut à l'unique développement touristico-industriel de notre région que certains considèrent de plus en plus comme une vaste plaine de jeux.

Les bilans touristiques comptabilisent ceux qui passent. Ils oublient trop souvent ceux qui restent !



**LES NATURALISTES
de la
HAUTE LESSE**

**MALAGNE
la
Gallo-Romaine**

Le 29 octobre dernier, deux conférences à sujet archéologique étaient organisées à Rochefort. Un très nombreux public s'y pressait.

La renommée scientifique des conférenciers, les sujets traités (la campagne à l'époque gallo-romaine et l'apport des analyses des restes végétaux à la connaissance de cette campagne) n'étaient pas seuls à l'origine de cette affluence. L'espoir de recevoir une information de première main sur le projet de "Malagne la gallo-romaine" y était aussi pour beaucoup.

Rares sont les Rochefortois qui ont reçu le dépliant de l'OWDR consacré à ce sujet. On peut d'ailleurs s'interroger sur le caractère luxueux de ce document et sur son côté "accrocheur" rejetant le souci scientifique au dernier plan (voir illustrations enfantines de la faune et de la flore).

La soirée organisée au Centre Culturel de Rochefort a apaisé en partie notre crainte de voir le projet de Malagne répondre avant tout à des soucis touristico-économiques, nous redoutions de voir les aspects archéologiques, écologiques et didactiques relégués au rang de prétextes, de façades en trompe-l'œil et de pompes à subsides. Des derniers aspects doivent, au contraire, être les fondements du projet - affirmés sans hypocrisie -, sa justification et le souci constant de ses réalisateurs.

On peut donc se réjouir de voir les promoteurs de cette entreprise se soucier d'informer la population de la base scientifique de départ et affirmer leur volonté d'agir dans une totale transparence. Cette soirée, souhaitons-le, n'est qu'un début et d'autres suivront bientôt, plus à la portée du grand public peut-être, où seront présentés

- *la méthode employée pour la fouille et ses premiers résultats*
- *les projets de reconstruction de la villa et les principes qui la guideront*
- *les projets d'études et de recherches programmés pour les années à venir ainsi que les organismes scientifiques qui ont accepté de les diriger*
- *l'organisation de la gestion financière du projet sur laquelle le public, le bailleur de fonds, a évidemment droit de regard.*

Ce public s'étonne, dès aujourd'hui, de voir louer des "pavillons" pour abriter le personnel et le matériel de fouilles, alors que des bâtiments sont inoccupés à côté ... En période de crise où l'on cherche, paraît-il, à réduire les dépenses, le contribuable ne comprend pas !

Bien d'autres aspects du projet intéresseraient aussi les Rochefortois et tous les habitants de la région. L'occasion nous semble belle de réaliser une opération d'exceptionnelle envergure, enthousiasmante et dynamisante, en pleine lumière et en plein accord avec la majorité des citoyens.

Suite à la conférence donnée par Mr Ferdière (Tours) et Mr Heim (U.C.L.) à Rochefort le 29 octobre 1992, voici, à la demande de plusieurs participants, une première orientation bibliographique pour tous ceux qui s'intéressent aux villas romaines en général et à la Malagne en particulier:

(tous ces ouvrages sont disponibles notamment dans les grandes bibliothèques universitaires à Namur, Liège, Louvain-la-Neuve par exemple)

- BRULET (R.), Le patrimoine archéologique des périodes romaine et mérovingienne dans nos Parcs Naturels, dans Le grand livre d'Ardenne et de Gaume. La nature et l'homme, Gembloux, 1984, p.195-206.
- CHEVALLIER (R.), Problématique de la villa gallo-romaine, dans Actes du 93ème Congrès National des Soc. sav. à Tours (1968). Section archéologie, Paris, 1970, p.451-480.
- de LOË, Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. Tome 3: La période romaine aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, Bruxelles, 1937.
- DUVAL (P.-M.), La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine (Ier-IIIème siècle après J.-C.), dans La Vie quotidienne, Paris, 1952.
- HATT (J.J.), Celtes et Gallo-Romains, Paris, 1970.
- HATT (J.J.), Histoire de la Gaule romaine (120 avant J.C.- 451 après J.C.). Colonisation ou colonialisme?, 2è édit., dans Bibliothèque historique Payot, Paris, 1966.
- LERAT (L.), La Gaule romaine, dans Collection U2, t.234, Paris, 1977.
- MAHIEU (A.), Villa romaine de Neufchâteau, à Malagne (Jemelle), dans Annales de la Société archéologique de Namur, 1895, t.21, p.403-449.
- MARIËN (M.E.), L'Empreinte de Rome. Belgica Antiqua, Anvers (Fonds Mercator), 1980.
- MC KAY (A.G.), Houses, Villas and Palaces in the Roman World, dans Aspects of Greek and Roman Life, Londres, 1975.
- RENARD (M.), Technique et Agriculture en pays trévire et rémois, dans Collection Latomus, Bruxelles, 1959.
- TERNES (C.-M.), La vie quotidienne en Rhénanie romaine (Ier - IV ème siècle), dans La Vie quotidienne, Paris, 1972.
- WHITE (K.D.), Country Life in Classical Times, Londres, 1977. (Recueil de textes et de documents iconographiques sur la vie à la campagne).
- WHITE (K.D.), Roman Farming, dans Aspects of Greek and Roman Life, Londres, 1970.

Bonne lecture!!!

Danielle Van Gottom

Dimanche 19 juillet : Le château d'HERBEUMONT, un site fortifié par la nature et par l'homme

(voir 1e partie de la journée p. 74)

Le dimanche 19 juillet 1992, après les multiples découvertes botaniques à Auby-sur-Semois et dans la vallée des Alleines, la curiosité des Natus se tourne vers Herbeumont, pour clôturer cette belle après-midi ensoleillée par la visite des vestiges du château fort et tout le panorama des alentours.

Les quelques lignes qui suivent complètent le rapport de B. MAREE, paru dans les Barbouillons en 1988 (p. 28-30).

Avant l'édification du château fort, Herbeumont relevait, jusqu'en 1200, du comte de Chinoy, à l'instar des autres "Terres d'Orgeo".

En 1200, suite à un mariage, la seigneurie d'Orgeo est attribuée à la famille des Walcourt, qui s'illustre aussi dans les comtés et seigneuries de Montaigu, Clermont, Rochefort, Houyet ainsi que dans l'avouerie de Dinant.

Au milieu du XIIIe siècle, tout ce patrimoine est partagé. Jehan de Walcourt, le fils cadet de la lignée, fonde la maison d'Orgeo et se réserve alors la "roche" d'Herbeumont. Par la charte de 1268, il affranchit les habitants selon les modalités de la loi de Beaumont, tandis qu'en 1285, Thierry de Walcourt, très lié à son suzerain, accorde à Rochefort son nouveau statut suivant le droit du prince-évêque de Liège.

En 1420, le château d'Herbeumont échoit à la maison de la Marck-Rochefort. Il fait ainsi partie d'un vaste territoire qui s'étend de l'Eifel et de la Westphalie jusqu'à la Haute-Meuse.

Evrard III de la Marck (1365-1440) est issu d'une puissante famille de la Ruhr qui, dès le XVe siècle, compte parmi ses membres plusieurs princes-évêques de Liège. Sa fortune provient de l'exploitation des mines de cuivre et de plomb (ainsi évoque-t-on la "route du cuivre" entre Aix-la-Chapelle et Reims...)

Outre Herbeumont, Evrard III de la Marck possède 17 autres châteaux non moins illustres, tels que Sedan, Bouillon, Givonne, Florenville et Rochefort, par exemple! Et l'ensemble de ses domaines ne compte-t-il pas quelque 170 villages?

Robert Ier de la Marck (+ 1487) est le premier représentant de la famille qui établit sa résidence principale à Sedan.

Robert II de la Marck († 1460-1536) est proche conseiller des rois de France, notamment de François Ier. Après 1521, il engage les hostilités contre l'empire de Charles-Quint; celles-ci se soldent pour sa famille par les pertes du duché de Bouillon et de Florenville.

Robert III de la Marck (1492-1536) se distingue par plusieurs succès militaires aux côtés du roi de France, par exemple à Marignan et à Péronne.

Quand Robert IV de la Marck (1512-1556) est privé des domaines de ses ancêtres en Allemagne suite aux guerres franco-impériales, Herbeumont - comme Rochefort - passe aux mains de la famille princière allemande des Stolberg : les "Terres Wallonnes" complètent alors leurs principautés du bassin du Harz et du Main.

Le château d'Herbeumont est investi le 6 février 1558 par les troupes françaises d'Henri II, commandées par le duc de Nevers. Il est restitué à la famille de Stolberg en 1559.

Partagées en 1574 à la mort de Louis de Stolberg, les possessions passent à d'autres familles. Au début du XVII^e siècle, les "Terres Wallonnes" sont aux mains de la famille des Loewenstein. Evincés, les Stolberg vont porter l'affaire devant la Cour impériale : le procès va se prolonger quasi pendant deux siècles.

Les fouilles du puits du château ont révélé un petit trésor de 125 deniers en cuivre, datés de 1649-1650 et frappés sous Ferdinand-Charles, comte de Loewenstein-Wertheim-Rochefort.

En 1657, la place forte de Montmédy est vaincue par les troupes françaises de Louis XIV et du Maréchal de la Ferté. Le 21 août, le château d'Herbeumont, alors véritable forteresse frontière, est également investi, cette fois par le marquis d'Uxelle; il est incendié, rasé et le site définitivement abandonné.

Durant toute son histoire, au Moyen Age et aux Temps Modernes, le château fort fut le siège administratif et judiciaire de la seigneurie d'Herbeumont.

A part le donjon, les communs, la cuisine et les caves, il existait une grande pièce soigneusement pavée de plaquettes de schiste posées de chant; la cheminée monumentale s'appuyait sur des pieds-droits de calcaire et comportait, en plus d'une taque de fonte datée de 1608, un décor mouluré ainsi qu'un linteau au visage finement sculpté. Autre signe qui ne trompe pas, sur la courtine méridionale, la poterne d'aspect gothique.

Les textes nous apprennent encore l'existence d'autres pièces, sans confirmation archéologique à ce jour :

- une chapelle
- certaines chambres au nom spécifique, tel "le palais", "l'auditoire", "le petit pèle", "la chambre des carabins", "la chambre de Chassepierre".

- une buverie, une bergerie, une brasserie, une forge.

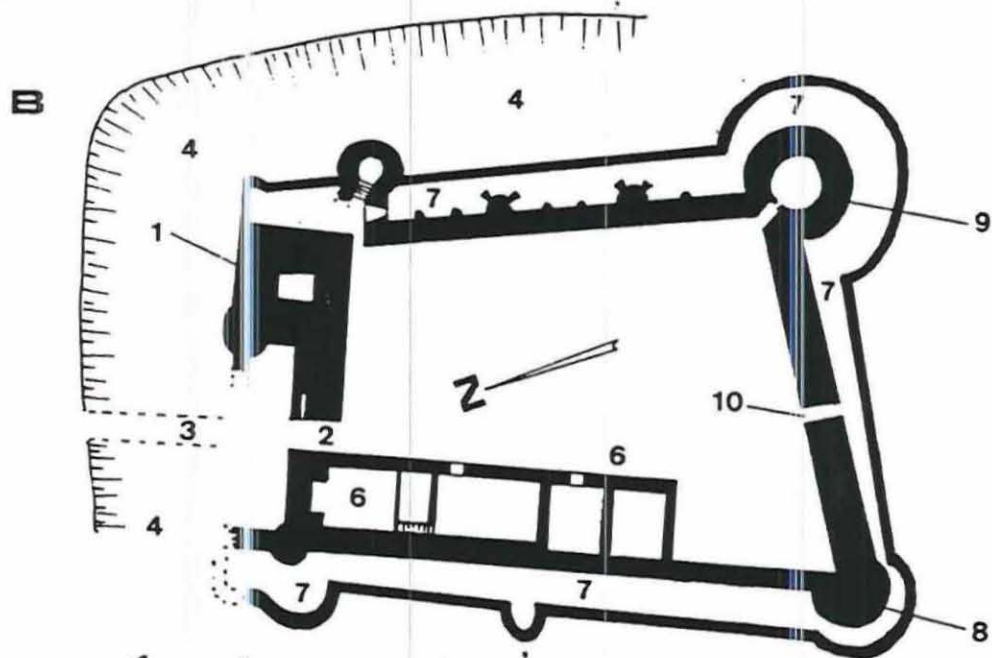
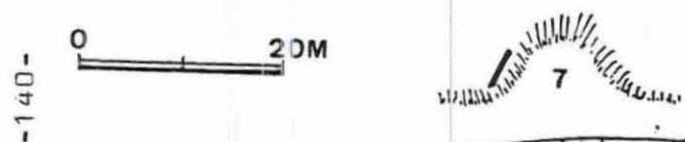
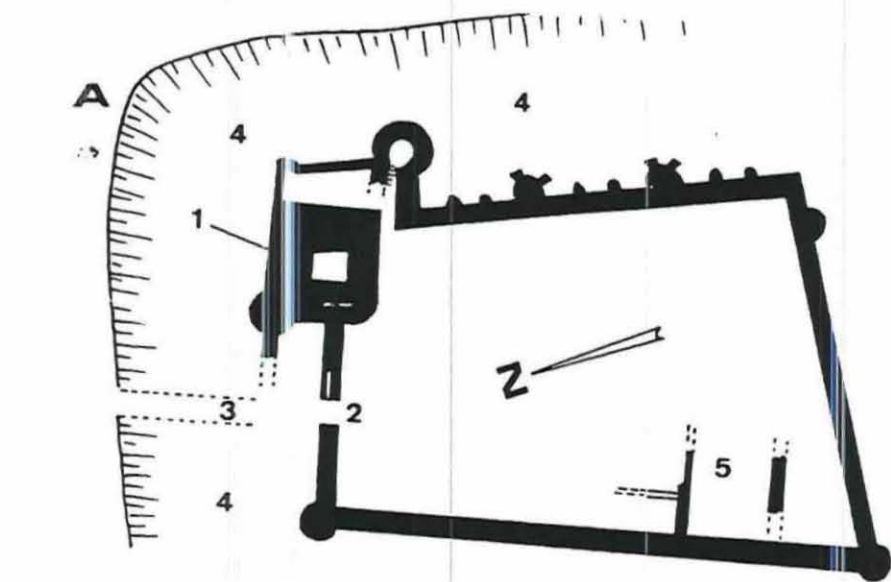
Du côté des communs, les greniers et le fenil abritaient les céréales de la recette domaniale.

Par ailleurs, outre l'habitat, le site d'Herbeumont est remarquable par son système défensif.

Au départ, le château était constitué d'une enceinte en forme de trapèze; outre l'escarpement du site, des fossés (sur deux côtés) le protégeaient, ainsi que des tours d'angle et des contreforts. Un énorme donjon, aux murs épais de 11 mètres à la base, dominait l'étroite porte d'entrée et le pont-levis; il était également pourvu d'une tourelle contrefort.

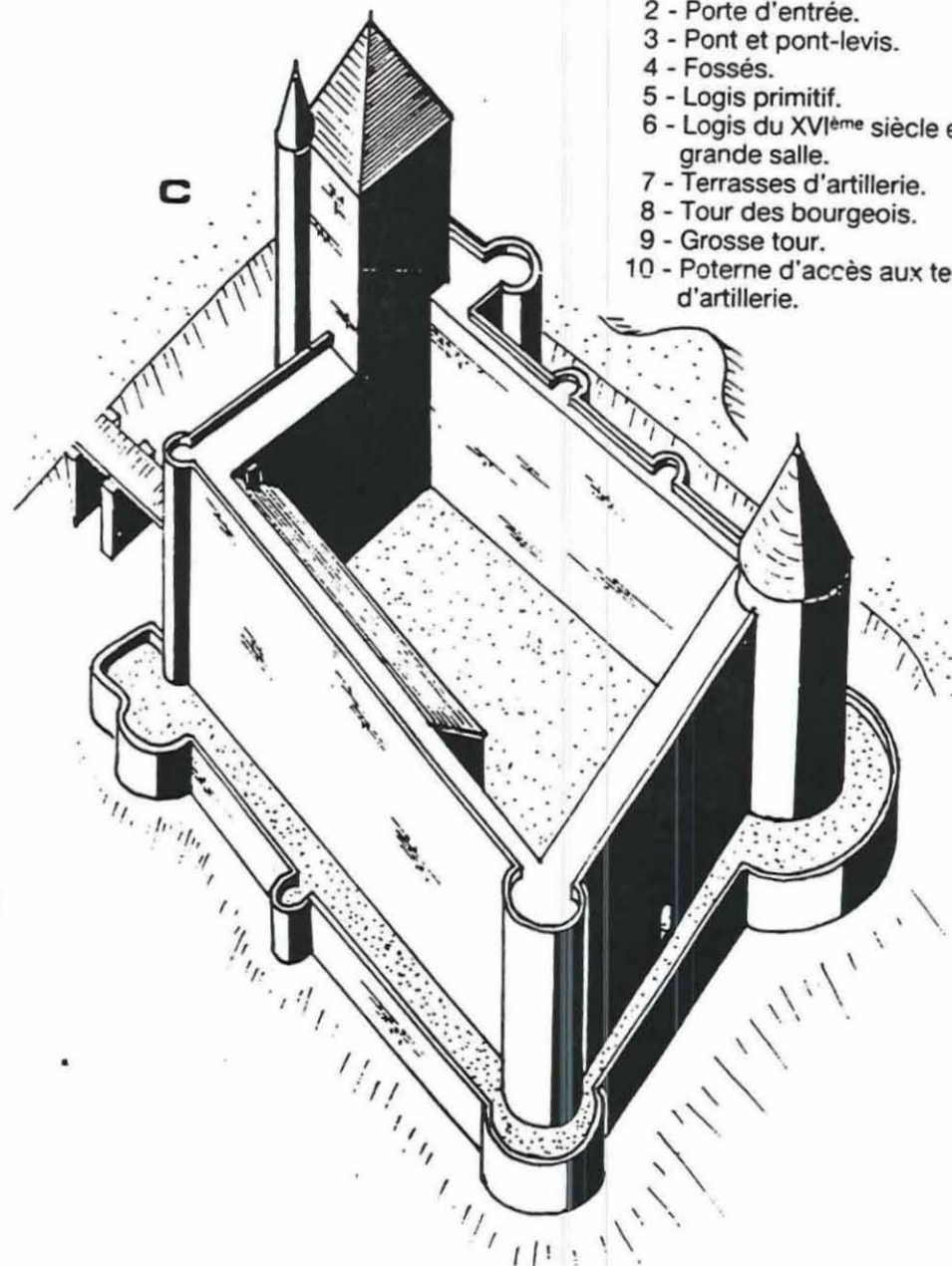
Probablement sous l'impulsion de la maison de la Marck, le château primitif fit l'objet de grandes transformations, afin de s'adapter aux développements de l'artillerie. Plusieurs éléments sont significatifs à cet égard :

- le renforcement de la muraille méridionale, d'une épaisseur de 2m30
- le chemisage de la tour sud-ouest (appelée "tour des Bourgeois" dans les archives)
- la construction, au sud-est, de la grosse tour, d'un diamètre de 13m, souvent dénommée "Malcouvert" (elle servit de prison à plusieurs reprises)



Cf. SARTELET (A.), *Op. cit.*, p. 147.

- 1 - Donjon.
- 2 - Porte d'entrée.
- 3 - Pont et pont-levis.
- 4 - Fossés.
- 5 - Logis primitif.
- 6 - Logis du XVI^{ème} siècle et grande salle.
- 7 - Terrasses d'artillerie.
- 8 - Tour des bourgeois.
- 9 - Grosse tour.
- 10 - Poterne d'accès aux terrasses d'artillerie.



A - Le château au XIII^{ème} siècle. (D'après A. Matthys, G. Hossey).
 B - Le château au milieu du XVI^{ème} siècle après les travaux de modernisation dus aux La Marck.
 C - Essai de reconstitution des volumes du château et de ses terrasses d'artillerie au milieu du XVI^{ème} siècle.

- l'aménagement, sur trois côtés, de vastes plates-formes à canon, larges parfois de 4m70 (les archéologues ont d'ailleurs retrouvé une bombarde du XVe siècle, un des rares vestiges du parc d'artillerie des La Marck)

- l'édification d'un bastion sur la terrasse occidentale, pour mieux flanquer les abords.

Les guerres de conquête de Louis XIV auront raison de la forteresse d'Herbeumont en 1657, malgré les nombreux éléments défensifs qu'elle comporte. Le Roi-Soleil fait alors établir le long de la frontière (la Semois) quelque 28 "redoutes" ou postes de garde, telle la redoute des "Mauleûs", le "Moulin d'Herbeumont" et les "Nawés". (Les Natus ont visité, en 1989, une de ces redoutes, celle de "Bouche-à-Bonru : v. Rapport des Activités 1989, p. 139).

Après Montmédy, Herbeumont participe alors - pour un temps - à l'histoire de France... Celle-ci, il est vrai, ne s'est pas faite en un jour, tant s'en faut...

Danielle VAN GOTTOM

BIBLIOGRAPHIE

MATTHYS (A.) - HOSSEY (G.), Le château d'Herbeumont, dans Archaeologicum Belgii Speculum, Bruxelles, 1978.

POLET (D.), Guide pratique et littéraire de la Semois secrète, dans Itinéraires, Bruxelles 1991.

SARTELET (A.), La principauté de Sedan, Charleville, 1991

ERRATUM

Une ligne a été malencontreusement sautée dans la dactylographie de la PROMENADE A TRAVERS LA FLORE TYROLIENNE, compte rendu de Marie-Christine DELVAUX de FENFFÉ. A la page 115, 3e alinéa, 7e ligne, il faut donc lire :

la Renoncule à feuilles d'aconit (Ranunculus aconitifolius), qui ressemble beaucoup à la Renoncule à feuilles de platane (Ranunculus platanifolius). Celle-ci préfère les stations sèches et est moins montagnarde. Il y a aussi les Aconits...

Mille excuses à l'auteur et aux lecteurs.

Dimanche 27 décembre : Projet ALMACHE (Daverdisse et Gembes)

Ce projet est maintenant bien connu de tous les Naturalistes.

La journée a été employée à repérer, rive droite le matin, rive gauche l'après-midi, les endroits ad hoc pour y ménager une halte avec commentaires appropriés sur les sujets les plus variés et attrayants.

Reste maintenant aux différentes équipes à développer ces sujets de la façon la plus didactique, puis à rassembler ces travaux dans le livret-guide projeté...

M.E.

Week-end du 19-20 septembre 1992

Découverte de la région de l'Yser en Flandre occidentale, en collaboration avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature

1. Réserve du BLANKAART

Une dizaine de natu's seront au rendez-vous fixé sur le parking de la réserve du Blankaart, devant le château où nous attend le guide du matin, Jean-Pierre Exter.

Cette grande réserve naturelle de Flandre occidentale a été acquise en 1959 par les RNOB qui oeuvrent depuis lors laborieusement à sa gestion. D'une superficie actuelle de 90 ha, ce vaste ensemble situé au coeur des plaines de l'Yser comporte un étang de 50 ha, des champs de roseaux, des zones marécageuses, le parc du château, une canardière imposante aux abords boisés et une partie endiguée formant le Visvijver.

Cette réserve ne constitue en réalité que le reliquat de la plaine du Blankaart qui a été aménagée drastiquement pour l'agriculture avec disparition progressive d'un ensemble ininterrompu de prés et de roselières sur une zone de plus de 2000 ha (Broeken du Blankaart).

Historiquement, la plaine maritime de l'Yser a été envahie par la mer lors de la transgression dunkerquienne (IV^{ème} s.), ensevelissant le pays des Morins dont la nature était essentiellement marécageuse et tourbeuse. Les sédiments marins couvrirent le tout. Plus tard (VIII^{ème} s.), la mer se retira progressivement, mais continua à soumettre le golfe de l'Yser à d'intenses marées, créant ainsi un immense scorre avec accumulation de limons marins.

Par la suite, les sédiments marins furent remplacés par des sédiments d'origine fluviatile, également de nature argileuse.

L'origine de l'étang du Blankaart est artificielle. En effet, aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, l'exploitation à grande échelle comme combustible de la tourbe ensevelie sous les limons marins, provoqua la création d'immenses dépressions dans le sol rapidement comblées par la nappe phréatique affleurante. L'étang de 800 ha ainsi formé se vit ensuite lentement envahir par la végétation et une deuxième formation tourbeuse prit naissance. Le phénomène d'atterrissement réduisit ainsi progressivement la surface de l'eau libre.

Plus récemment, en 1952, une puissante station de pompage installée par les "Wateringue" fit encore diminuer le niveau des eaux de la nappe phréatique avec répercussion sur l'étang.

Les principaux problèmes actuels se posant dans le Blankaart proviennent des variations trop importantes dans les niveaux d'eau (les roselières en sont fortement affectées) et surtout des pratiques agricoles qui eutrophisent le milieu aquatique et y apportent par ruissellement énormément de sédiments.

Nous visiterons la réserve en commençant par l'observation des oiseaux d'eau à partir d'un affût. Ce type de surface d'eau en bordure côtière attire en réalité énormément d'oiseaux de passage à cette saison et lors de la période hivernale.

Nous repérerons parmi les canards, les cormorans, les chevaliers, les hérons, le vol rapproché d'un busard des roseaux (), reconnaissable à sa tête blanche et au coude de l'aile également blanc. Trois couples de ce magnifique busard ont niché cette année ici-même.

Ensuite, nous pénétrerons dans le parc du château, fort boisé, où une curieuse façon d'éliminer les arbres " à problèmes " nous est montrée (anneau d'écorçage au niveau des ormes et peupliers).

Nous passerons devant une glacière aménagée pour les chauve-souris. Nous nous arrêterons quelques instants sur le pont nous montrant en enfilade le château, l'étang, l'île. A noter la présence de très beaux tapis de nénuphars.

Notre guide nous entretiendra encore sur des essais de réimplantation du grand cormoran et du héron cendré en tant que nidificateurs sur le site. Il nous rappellera le passé cynégétique de la canardière.

Plus loin, en bordure d'étang, nous remarquerons particulièrement parmi les roseaux la massette à feuille étroite (Typha angustifolia), espèce rarement observée dans nos régions.

Sur le chemin du retour, nous déterminerons un cornouiller à fleurs jaunâtres et dont le fruit est blanc, qui s'avère être Cornus alba, originaire de Sibérie.

Nous quitterons lentement le Blankaart pour nous diriger vers La Panne où nous pique-niquerons sur le sable en bordure de la mer.

2. Réserve du WESTHOEK

Notre deuxième guide de la journée nous emmènera de La Panne successivement vers le bois " Maurice Kalmein " planté en 1903, puis dans la réserve domaniale du Westhoek, ensuite, sur les plages toute proches.

Notre principale préoccupation sera d'ordre botanique, avides de reconnaître la végétation typique des dunes.

En traversant le bois, nous trouverons Cynoglossum officinale (Langue de chien) à odeur de souris très typique, le très local Pentaglottis sempervirens (Buglosse toujours verte) et, pour rester dans la même famille des Boraginacées, Anchusa officinalis (Buglosse officinale).

Plus loin, nous déterminerons l'annuelle Bilderdykia convolvulus (vrillée), Erodium cicutarium (Bec-de-grue commun) et les premiers buissons dioïques de Hippophae rhamnoides (Argousier) couverts de petits fruits orangés très riches en vitamine C. Cet arbrisseau épineux joue un rôle de tout premier plan comme pionnier pour coloniser et fixer les terrains nus, e. a. les dunes. Le limbe foliaire lancéolé-linéaire est roussâtre dessous.

Signalons à titre indicatif la présence de Rosa pimpinellifolia (Voir illustration) (Rosier pimprenelle), espèce dont les tiges dressées sont densément garnies d'aiguillons fins et droits, inégaux. Les fruits arrondis deviennent typiquement noirâtres à leur maturité.



Rosa
pimpinellifolia
(Flore Forestière
Française)

Nous remarquerons également les buissons de Salix repens (Saule rampant), avec de petites feuilles très velues à leur face inférieure, Populus balsamifera (le peuplier balsamique de par ses bourgeons) et Rosa rubiginosa (Rosier rouillé) très odorant au niveau de ses feuilles.

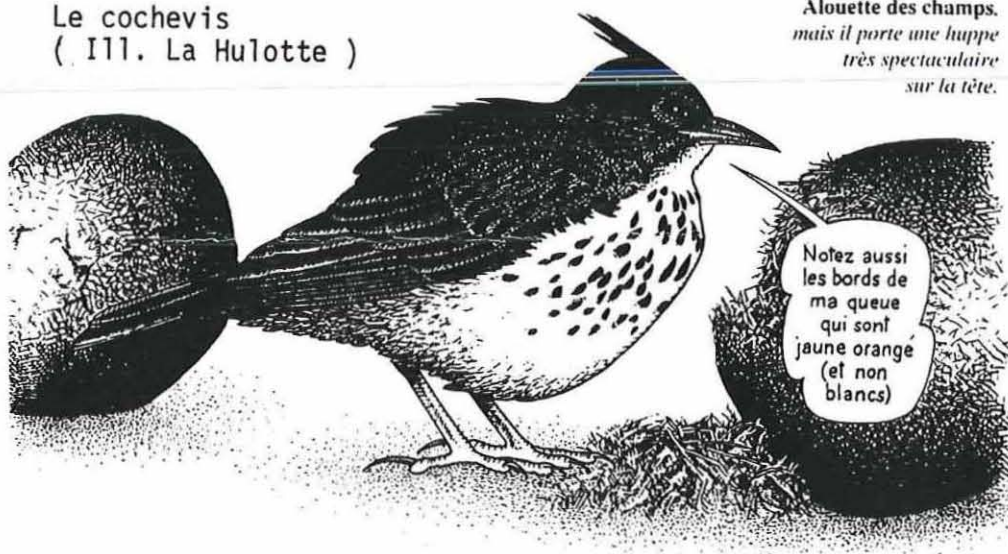
Nous entrons dans le Westhoek proprement dit où nous admirerons au passage Amphiphila arenaria, l'oyat, espèce très précieuse pour la fixation des sables mobiles via leurs très longs rhizomes; ensuite Diplotaxis tenuifolia (Diplotaxe vulgaire), brassicacée aux fleurs jaunes très odorantes, puis Euphorbia paralias (Euphorbe maritime).

Sur notre chemin, nous déterminerons également Solanum triflorum (Morelle à trois fleurs), espèce originaire d'Amérique du Nord, Lycopsis arvensis (Lycopside), Salsola kali (Soude), dotée de feuilles succulentes et Cakile maritima (Coquillier maritime).

Nous bouclerons notre promenade par une longue marche sur la plage où nous pourrons observer quelques oiseaux, e. a. le cochevis (Voir illustration) et également une magnifique formation en vol linéaire du grand cormoran au-dessus de la mer.

*Le Cochevis
ressemble à
une bonne grosse
Alouette des champs,
mais il porte une huppe
très spectaculaire
sur la tête.*

Le cochevis
(Ill. La Hulotte)



3. Réserve naturelle de l'embouchure de l'Yser (Nieuport)

Le dimanche, grand rassemblement à Nieuport à l'occasion de la Journée de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature.

En matinée, nous visiterons la réserve naturelle de l'embouchure de l'Yser. C'est l'occasion d'observer les oiseaux fréquentant les berges à marée basse. Ainsi, nous admirerons les courlis cendrés, les petits gravelots, les pluviers argentés, les huitrier-pies, les sternes, les chevaliers gambettes, une vingtaine de hérons cendrés de même que plusieurs traquets motteux.

Le guide exposera les problèmes de gestion de la réserve en mettant particulièrement l'accent sur la tranquillité nécessaire à la gent ailée et donc sur l'accès très limité du site au public.

4. Les dunes de la Groenendijk à Oostduinkerke

Nous parcourerons le dimanche après-midi cette dune intérieure très intéressante mais fortement fragilisée par une surfréquentation touristique et une pression urbanistique qui ne fait que s'amplifier. Botaniquement, le site est très bien décrit dans le document de l'Entente Nationale publié dans les Barbouillons d'octobre 1992 et je vous y renvoie.

Pour conclure, l'impression générale qui m'est restée de ces deux journées à la mer, c'est qu'il est difficile de s'imaginer à quoi ressemblait autrefois la côte belge avant son aménagement touristique. Il est devenu quasi impossible de trouver un coin de nature sauvage, tranquille, même dans les réserves naturelles, derniers bastions très menacés de la faune et de la flore de nos côtes.

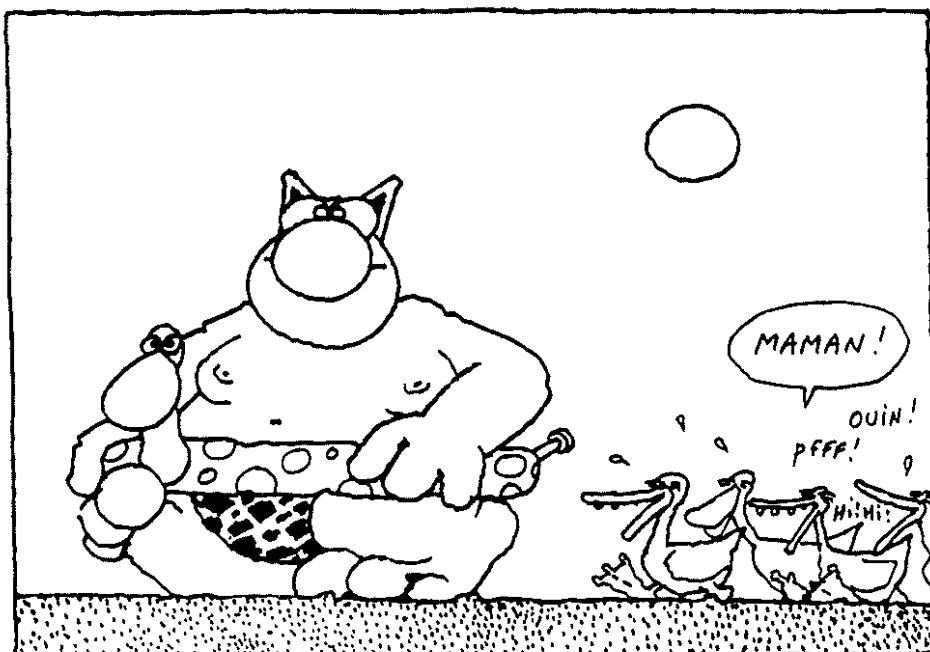
Et pour en finir, j'en appelle à François Terrasson qui, dans son livre " La peur de la nature ", émet des "réserves" sur les réserves naturelles, car " Croire que nous tenons avec nos réserves la solution des problèmes de conservation, c'est accepter définitivement l'idée que l'homme et la nature ne peuvent coexister. Que le premier, pour produire, ne peut le faire que dans le déséquilibre écologique. Que la seconde, pour subsister, est incapable de nous intégrer en tant que partie de l'écosystème."

" Il n'y aura donc jamais, selon cette conception, de société moderne trouvant l'harmonie avec son milieu, mais seulement des flots assiégés de nature pure; coincés dans un "apartheid" précaire, au sein d'une gestion dépourvue de références biologiques dont les résultats piteux sont déjà très apparents."

Pierre CHANTEUX

Bibliographie

- Bulletin des RNOB, Le Blankaart, 1959.
- Les plus belles réserves naturelles de Belgique, Reader's Digest.
- François Terrasson, La peur de la nature, Sang de la Terre.



Promenade au Pays de la Vierre - Le 5 décembre 1992

Nous partons de la rue du Moulin à Straimont, petit village situé à 8 km de Neufchâteau, 6 km de Chiny. Il fait partie de la commune d'Herbeumont.

"Strati montes" = morceaux de schistes jetés les uns sur les autres.

L'origine "ster" signifie rivière.

La roche mise à nu à plusieurs endroits, notamment lors du pique-nique, explique

l'origine du nom du village. La rive droite de la rivière est inaccessible.

Le pont Damien que nous devons traverser est devenu un passage pour la rivière en crue. Seules, les "grandes bottes" parviennent de l'autre côté, en prenant quelques risques.

Nous grimons donc un taïus rempli de ronces et rejoignons un chemin longeant la Vierre, sur la rive gauche. Nous traversons des forêts de chênes et hêtres, mais aussi d'épicéas plantés beaucoup trop près de la Vierre.

Maggy aide Denise à récolter des "pieds de moutons", Hydnum repandum, en vue de son souper.

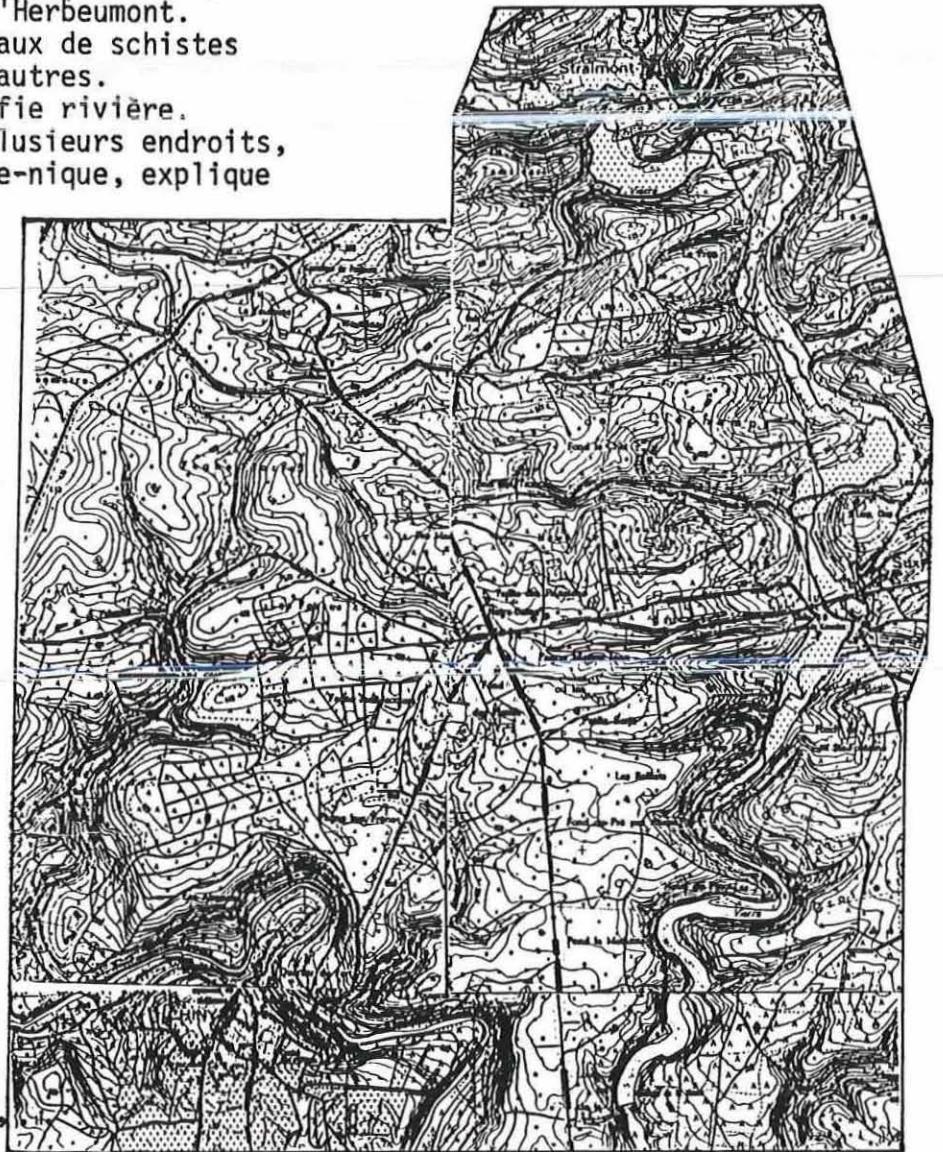
Nous avons vu aussi quelques clitocybes odorants, Clitocybe odora.

Certains promeneurs s'attardent pour écouter et apercevoir la grive litorne, la grive mauvis et le troglodyte.

Une autre difficulté nous attend ...: une pessièrre est inondée et le chemin est traversé par un "torrent". Le ruisseau des Brunwiris est bien sorti de son lit ! Après quelques essais, on trouve un passage dans cette étendue d'eau.

Voilà bientôt Suxy. Après avoir jeté un coup d'oeil à un ancien lavoir, on traverse la route et longe le lac de la Vierre, d'une superficie de 25 ha. Seule la pêche y est permise. Le brochet est présent dans ce lac, comme le montre une photo du plus grand brochet pêché lors d'un concours, collée sur un panneau le long du chemin. Bien sûr, cette eau héberge aussi la truite, la perche, le gardon, la carpe, le goujon.

Nous atteignons le barrage, d'une longueur de 134 m et d'une hauteur de 12 m. Il a été construit il y a une trentaine d'années.



Nous traversons la route Jamoigne - Notre-Dame et descendons, au travers d'une forêt de feuillus, vers Chiny. C'est la Semois que nous rejoignons. Celle-ci vient de Jamoigne, là où se jette la Vierre.

Nous faisons un arrêt près des turbines. En effet, un système de canalisations amène l'eau depuis le barrage de la Vierre vers ces turbines, ce qui permet de profiter de la pente pour augmenter la puissance à tirer de ce barrage. Nous longeons la Semois pour arriver à Chiny, au pont Saint-Nicolas, à cinq arches, construit en grès de Florenville. Il est surmonté

d'un socle antique représentant le saint et porte les armoiries de Chiny. Il s'agit des armoiries de Bar de 1398 :

" D'azur à trois poissons d'argent posés fasces et surmontés d'une couronne d'or "

Les armoiries de la première dynastie (980 - 1226) étaient autres :
" Champ de gueule semé de sept croix d'or brodées de sable les truites d'or "

A l'unanimité (!), nous continuons vers l'embarcadère (actuellement : passerelle).

Nous longeons tout d'abord le vieux moulin qui fut propriété des filles du général Cambier (1844-1943). Celles-ci l'ont légué à la ville de Chiny.

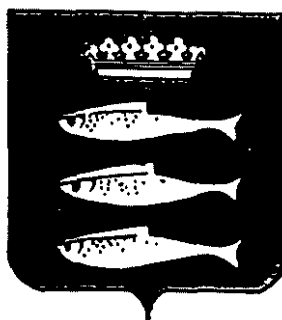
Petite histoire de l'embarcadère : C'est en 1868 que la descente en barque est née ... Descente périlleuse à l'époque ! Un tisserant, Aloïs Mercatoris, tenait un petit café avec jeu de quilles près de la rivière. Pour s'assurer quelques revenus supplémentaires, il fait passer de l'autre côté de la Semois les gardes, bûcherons, charbonniers, qui désirent se rendre à Burnichamp et aux Epioux. Puis, il promène les touristes sur la Semois.

La descente vers Lacuisine prend de l'importance en 1900. Actuellement, les barques vous attendent, mais aussi les kayaks ...

Nous quittons la Semois pour remonter le ruisseau du Prévot. Ce chemin nous conduit à Burnichamp. Sur tout le trajet, le cincle plongeur nous devance. Pierre l'identifie tout d'abord par son cri. L'oiseau a construit son nid sous un petit pont de béton sous lequel coule le ruisseau rendu rapide par les pluies.

Nous passons entre deux étangs, remontons à travers bois et clairières pour rejoindre le carrefour de Notre-Dame. Anciennement, c'était le lieu de croisement des chemins forestiers de Chiny, Straimont, Suxy, Assenois, Moyen. C'est là que deux voitures nous attendent (ou plutôt une ... avec clef !). Les plus courageux continuent à pied ... faute de place dans les (pardon, la ...) voiture(s) ! Bien sûr, on viendra à leur rencontre en voiture !

La journée se termine au n° 50 de la rue du Moulin, bien au chaud, avec un verre bien mérité ... Durant cette journée, certains promeneurs ont vu aussi : le pic épeiche, le roitelet, le héron cendré ...



ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

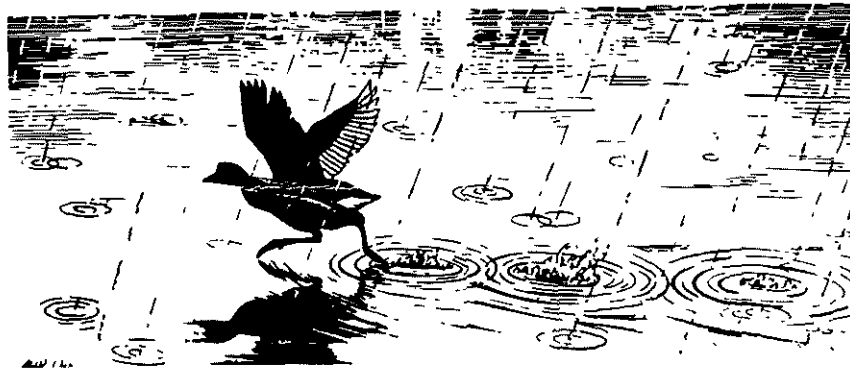
Dimanche 11 octobre : LES MIGRATIONS à SOHIER

"Si les palombes ne passaient plus..."

(paraphrase d'après la trilogie de Claude MICHELET,
Des grives aux loups, L'appel des engoulements)

Sohier, un beau village agricole de Famenne, aux bâtisses bien proportionnées dans les matériaux du pays calcaire mêlés aux quartzites ardennais, qui vit encore un peu au rythme du passé, au rythme d'"hier" comme pourrait l'indiquer son nom... Le Moineau friquet, oiseau rural par excellence et espèce en voie de raréfaction, vit ici dans son biotope de prédilection : les vergers haute-tige, les arbres creux près des anciennes fermes. Son cri? Comparons-le à deux cailloux d'une rivière (la Lesse?) qui s'entrechoquent.

Sohier possède également une mare d'une belle superficie, "la mare du village", où circulent jusqu'à 11 poules d'eau. Et puis, sur le fai-



Gallinula chloropus

te du toit d'une ferme, un Rouge-queue noir est encore là, prêt sans doute à migrer prochainement. A ce propos, quels oiseaux sont typiquement sédentaires chez nous? Les Mésanges huppées et nonnettes, la Sittelle torchepot, tous les Pics, les Grimpereaux, les Chouettes chevêches et hulottes principalement.

En quittant le village, nous découvrons les crêtes de Sohier, magnifique point d'observation pour les migrations. La vue porte loin, très loin même, sur tout le paysage de Famenne, en passant par Rochefort, Marche, le château d'Ardenne...

Des Corneilles et une bande d'Etourneaux sansonnets alarment : nous avons la chance d'observer un jeune Autour des palombes en vol, puis posé. Le jeune présente la particularité d'avoir le dessous fortement rayé (verticalement), alors que chez le jeune épervier, il est barré transversalement. Si, avec l'autour, les corneilles se contentent d'attaques inachevées avec des cris aigus, elles se montrent, semble-t-il, plus audacieuses vis-à-vis de l'épervier.

Puis nous entendons un groupe de Tarins des aulnes, une Grive mauvis ainsi que le cri profond du Pic noir.

Lors de cette matinée très fraîche mais ensoleillée, le passage migratoire ne fut pas important. Nous avons surtout repéré des vols de

Pigeons ramiers, ce qui, en écho à la phrase en exergue de Claude Michelet, fait toujours grandement plaisir quand on connaît le sort qui est réservé aux "palombes" dans les Pyrénées et le Sud-ouest de la France.

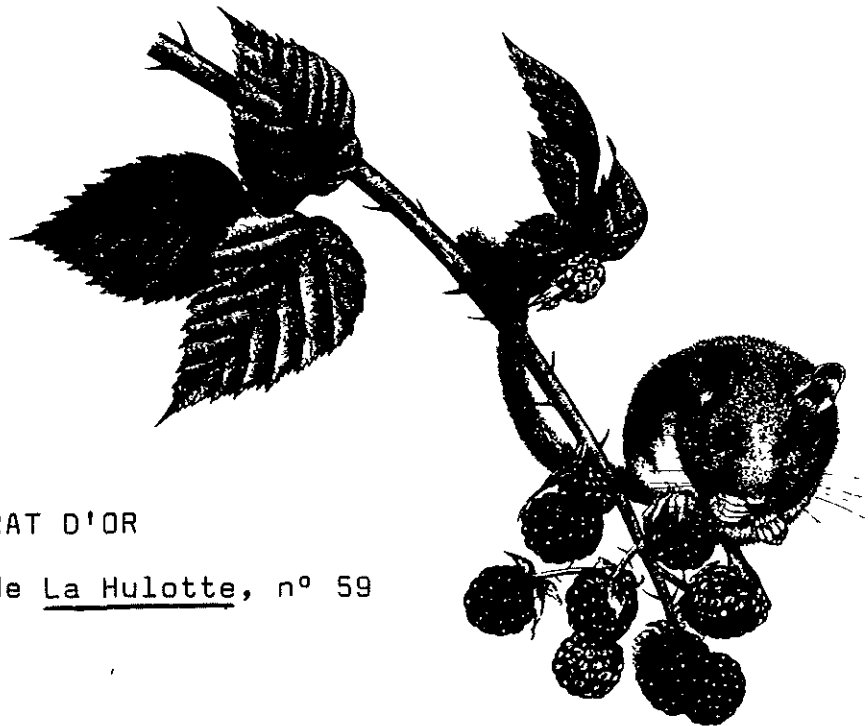
Dans les champs, deux Alouettes semblent encore un peu territoriales. S'agit-il de leur aire de nourrissage? Ou est-ce simplement par jeu?

Le plateau accueille aussi quelques Linottes mélodieuses, le Pipit farlouse, le Bruant jaune et une femelle de Bruant des roseaux que nous pouvons observer à loisir, posée sur une clôture.

En traversant une prairie, nous levons - plus que probablement - une Caille des blés, qui semble partout rare en Famenne. Nous apercevons en vol le Pic épeiche, trois Faucons crécerelles et un Epervier. Observons au passage, puisqu'il s'agit d'ornithologie, une plante qui a des feuilles du type "chair de poule" : la porcelle enracinée (Hypochaeris radicata) aux fleurs jaunes, de la famille des composées! Marc et Claire montrent également un nid de muscardin. Le muscardin a une longueur totale de 13 cm; il est uniformément roux; ses yeux noirs sont exorbités. Il vit dans les buissons et dans les taillis; son nid est fait d'un assemblage de branchettes, de feuilles et d'herbes sèches; il a deux portées de 4 à 6 jeunes par an.

Sur le chemin du retour, nous entendons, une fois encore cette année, les deux notes du Pouillot véloce, en pleine période migratoire et à la veille de l'hiver qui s'annonce pour bientôt.

Danielle VAN GOTTOM



Le MUSCARDIN

ou RAT D'OR

Ill. tirée de La Hulotte, n° 59

La mare de Wavreille : le renouveau ...

Les travaux exécutés cet hiver par la commune de Rochefort, à la demande des Naturalistes de la Haute Lesse, constituent sans nul doute une résurrection pour ce milieu humide dont profiteront tous les batraciens du coin !

Le degré d'atterrissement était tel qu'en période sèche l'eau avait presque disparu et une végétation de moins en moins aquatique renforçait progressivement la rétention des vases. Il était presque trop tard ! Il aura fallu près de 4 ans pour que le dossier aboutisse ! Aujourd'hui, c'est fait et seuls quelques derniers aménagements rendront enfin à cette zone écologiquement très intéressante la valeur qui avait justifié son classement en 1948 et une extension de la zone de classement au début des années 80.

Les Naturalistes de la Haute Lesse seront maintenant particulièrement attentifs à la recolonisation de la mare tant d'un point de vue botanique que faunistique et il serait fort intéressant que les équipes rendent régulièrement visite à ce site pour en observer l'évolution.

La restauration de la mare de Wavreille n'est pas une fin : ce n'est que le début d'un renouveau très prometteur !

Pour rappel, voici un article extrait de l'Avenir du Luxembourg du 9 mars 1982 qui présentait clairement à l'époque l'intérêt de ce site dont ces dernières années ont surtout illustré la fragilité ...

B. Marée

A Wavreille

Avenir 9/03/1982
Luo.

DEUX CLASSEMENTS POUR UNE MARE OU VIVAIENT NAGUERES DES BATRACIENS RARES

Le 10 mars 1948, la mare du Baty de Wavreille était classée par arrêté royal. Classée pour son site certes, mais aussi parce qu'on y trouvait... d'étranges batraciens.

Scientifiquement classée, car le professeur Boulenger, ichthyologiste et herpétologiste (spécialiste en matière de poissons et reptiles), et le professeur de Witte, qui était encore il y a peu conservateur honoraire à l'Institut royal des sciences naturelles à Bruxelles, y découvrirent au début de ce siècle des espèces communes de batraciens, mais aussi des spécimens rares, ainsi les quatre espèces de tritons de la famille des salamandrides : le crêté, l'alpestre, le ponctué et le palmé.

Cette mare du village (du Baty), la seule qui reste, vient d'être classée en extension à cause de son site particulier et de son environnement, mais non à cause de ces batraciens rares, qui disparurent des viviers wavreillois avant la dernière guerre, comme le stipulait le professeur Boulenger : « ... une mare en plein village de Wavreille résonnait du vacarme d'un chœur de grenouilles vertes, de rainettes et de crapauds calamites. Dans l'autre mare, les calamites se réunissaient en grand nombre au moment de l'accouplement, mais, dans les dernières années, je ne les ai plus retrouvés ; il en est de même pour le sonneur pachypode qu'on trouvait en abondance et qui, fait remarquable et inexplicable, commença à disparaître » (annales bulletin des sciences naturelles, mars 1938).



Le site de la mare du Baty, à Wavreille, qui retint l'attention des savants.

Wavreille, bassin de la Lesse, situé dans une cuvette, est tout entier situé dans la zone particulière appelée Calestiennne. Etymologiquement, Wavreille veut dire petit marécage. Tout laisse supposer la logique de cette définition : son territoire s'étend sur une cuvette, tout autour une bordure pareille aux gradins d'un amphithéâtre, à l'ouest une écharcure c'est-à-dire vers la Lesse et les grottes de Han. Sur le canal du village qui s'écoule vers la turbulente rivière, des « boursouffures » en beaucoup d'endroits, des aiguilleux, ds chantoirs... Tout est fissuré. la géologie s'y prête, Wavreille pourrait avoir été un

immense lac ? En tout cas, il y avait beaucoup d'eau et de grenouilles. Une autre constatation pourrait s'imposer avec le sobriquet attribué aux habitants, les « panses d'éreghes » dont on ne connaît pas l'origine ! Et pourquoi pas, les « panses di raines » en pensant aux grosses rainettes des mares wavreilloises ? Ce serait plus logique non ?

Quoi qu'il en soit, pour le chercheur-écologiste autodidacte, cette opinion vaut ce que valent les avis des Wavreillois de cœur et d'esprit. N'est-ce pas l'essentiel ?

P.L.

LES ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE EN 1992

Dimanche 1er mars : INITIATION A LA BRYOLOGIE à Briquemont
par P. et A. GELIN

(Cf. compte rendu de A. GELIN, p. 19)

Samedi 21 mars : INITIATION A LA BRYOLOGIE : LES MOUSSES DU CALCAIRE
(Ry des Boyès à Tellin)

(Cf. compte rendu de A. GELIN, p. 48)

Dimanche 5 avril : RECENSEMENT ANNUEL DES ANEMONES PULSATILLES au
Tienne des Vignes à Resteigne et visite d'autres
sites à pulsatile (Thérumont, Grignaux, Maupas)

1. Tienne des Vignes

Les observations de cette année sont rassurantes : 637 pieds fleuris, soit 10% de plus que la moyenne des années 1986-1991 (579) et 64% de plus qu'en 1991 (389). Sur les 70 carrés d'un are recensés, 38 sont actuellement occupés par l'anémone pulsatile (moyenne des années 86-81 : 34).

L'expérience de fauchage, avec exportation des coupes, réalisée les 12/10/91 et 7/12/91 sur 8 carrés est trop récente pour en mesurer les effets, mais ceux-ci sont plutôt encourageants :

Nombre de pieds fleuris	Moyenne	
	86-91	1992
Moyenne des 8 carrés fauchés	21	26
Moyenne des 8 carrés témoins correspondants	20	21

Expérience à poursuivre donc...

2. Goulet du Tienne des Vignes : 13 touffes + 7 individus en deux plages (population en nette régression).
3. Thérumont : + ou - 150 pieds fleuris.
4. Grignaux : + ou - 500 pieds fleuris répartis en 4 plages distinctes.
5. Maupas : + ou - 400 pieds fleuris, presque exclusivement sur l'escarpement de la falaise, en compagnie de Muscari botryoides (15 touffes d'une dizaine de pieds + 20 pieds isolés).

Pierre LIMBOURG

Samedi 18 avril : MOUSSES ET PREMIERES FLORAISONS dans les vallées de
la LESSE (Resteigne-Belvaux) et de la LOMME (Eprave-
Rochefort)

(Cf. compte rendu de J.-Cl. LEBRUN, p. 48-51)

Samedi 23 mai : Quelques ASPECTS DE LA FAMENNE SEPTENTRIONALE
à Buissonville

(Cf. compte rendu d' A. GELIN, p. 77)

Samedi 30 mai : ORCHIDEES EN LESSE-ET-LOMME : nos stations menacées (1)

Huit sites connus de Lavaux-Ste-Anne (2), Ave-et-Auffe (5) et Auffe (1) ont été visités en vue d'une réévaluation aussi précise que possible des différentes populations d'orchidées. Par mesure de protection, il a été décidé de ne pas publier dans les Barbouillons les résultats de ces observations. Les comptes rendus peuvent néanmoins être obtenus auprès du guide.

Pierre LIMBOURG

Samedi 13 juin : ORCHIDEES DE LESSE-ET-LOMME : nos stations menacées

(2)
Sites de Resteigne (2), Bure (4), Han/Lesse (1) et Ave-et-Auffe (1).
Mêmes remarques que ci-dessus.

Il y a lieu de noter que le site de Lorinchamps à Bure a été labouré par des véhicules 4x4 : aucune orchidée n'y a été observée!

P.L.

Samedi 20 juin : PROSPECTION IFBL du carré J6.42.13 à HONNAY (Beauraing)

Sites parcourus : Poyemont, Ri des Vaux (172 espèces)

A signaler particulièrement :

- a) la présence dans un champ de nombreuses espèces messicoles devenues rares : Centaurea cyanus (Bleuet), Papaver rhoeas (Grand coquelicot), P. dubium (Petit coquelicot), Legousia speculum-veneris (Miroir de Vénus), Bromus secalinus var. pubescens (Brome seigle), Bunium bulbocastanum (Noix de terre), Thlaspi arvense (Tabouret des champs), etc.
- b) une prairie de fauche exploitée extensivement (signalée par M. De Heyn), très riche floristiquement, avec notamment : Dactylorhiza maculata (très abondant), D. majalis, Plathantha chlorantha... La pluie abondante ne nous a malheureusement pas permis d'effectuer un relevé complet de la végétation!
- c) la découverte d'un très beau papillon : le Grand Sphinx de la vigne (Deilephila elpenor) sur Epilobium palustre.

Pierre LIMBOURG

Samedi 27 juin : INVENTAIRE BOTANIQUE D'UNE ZONE HUMIDE le long de la Lomme à Bras en vue de son éventuelle acquisition

(Cf. compte rendu de P. CHANTEUX, p. 78-79)

Dimanche 26 juillet : PROSPECTION IFBL du carré J6.23.44 à Lessive, Ave-et-Auffe (Cobri)

Sites parcourus : Cobri, Tienne d'Aise (extrémité occidentale), Au Poteau, Derrière le Bois

(181 espèces)

C'est à la demande de Michel DAVID que ce carré a été prospecté. En effet, la Ligue Belge pour la Protection des oiseaux vient récemment d'y créer une réserve naturelle d'un peu plus de 6 ha : "Réserve de Cobri". Michel y possède d'ailleurs des terrains de grande valeur biologique, notamment une pelouse sèche sur schistes et calcaires frasniens particulièrement riche (elle a fait l'objet d'une opération de débroussaillage par les Natus le 7/3/92) et une mare qu'il a lui-même aménagée. Sur le plan ornithologique, ce carré est également très intéressant puisqu'on y a recensé 57 espèces nicheuses (cf. Atlas de Lesse et Lomme de J.P. JACOB et M. PAQUAY).

Parmi la septantaine d'espèces relevées sur la pelouse, épinglons particulièrement : Vinca minor, Fragaria viridis, Melampyrum arvense, Rhamnus catharticus, Campanula rapunculus, Allium oleraceum, Ononis repens, Trifolium arvense, Trifolium campestre, Genista tinctoria, Petrorhagia prolifera, Ophris fuciflora, Orchis simia, Platanthera chlorantha, Bunium bulbocastanum...

Autres espèces intéressantes à signaler dans le carré : Lactuca serriola, Silaum silaüs, Dianthus armeria, Epipactis palustris, Prunella laciniata, Rhinanthus minor, Typha latifolia...

A noter également l'observation de 2 individus femelles d'Argiope fasciée (Argiope bruennichi), une splendide araignée, extrêmement rare, mais qui semble en progression en Région Wallonne dans les sites bien exposés au soleil.

Merci à Gérard pour la transcription des espèces.

Pierre LIMBOURG

Samedi 29 août : PROSPECTION IFBL dans le carré J6.52.34 : "Les Ris de Bissu" à Gembes.

(Matinée uniquement) 113 espèces

Seule l'ancienne carrière de kaolin, déjà visitée le 31/7/90 en compagnie de J.-M. DUMONT, présente un intérêt majeur, non seulement du point de vue botanique, mais aussi sur le plan zoologique (batraciens, insectes aquatiques) et paysager.

L'abondance de Drosera rotundifolia (notamment sur des bois flottants) nous paraît suspecte dans ce milieu, de même que la présence de la rare fougère Osmunda regalis! Ne s'agirait-il pas d'une introduction volontaire?

Autres espèces intéressantes présentes dans le site : Centaureum erythraea, Potamogeton polygonifolius, Carex canescens, C. echinata, Lycopodium clavatum, Wahlenbergia hederacea n'ont pas été revus.

Pierre LIMBOURG

Samedi 3 octobre : SORTIE MYCOLOGIQUE au Thier de Bure à Grupont
Guide : A. GELIN

(Cf. Inventaire mycologique 1992, par A. GELIN, p. 126-130)

Samedi 17 octobre : SORTIE MYCOLOGIQUE au Ri d'En Faule à Belvaux
Guide : A. MARCHAL

(idem)

A la mémoire d'un de nos membres fondateurs : Jean WEIS .

Voici le texte de l'homélie que prononça l'abbé Omer PETITJEAN, lui aussi membre fondateur de notre association, dans l'église de Chanly, le 19 décembre 1992.

“Chère Famille, chers Amis, Frères et Soeurs,

Quelles paroles prononcer à la mort d'un vieil ami, en présence de sa famille endeuillée ?
Les mots sont pauvres, sinon impuissants. Seul le coeur peut essayer...

Seul le Christ Jésus qui nous réunit pour une prière humble, confiante, affectueuse, peut nous aider à porter ensemble le poids de cette séparation, tout autant que l'espérance invincible de la Vie.

Je vais essayer, comme prêtre et ami, dans un style direct que JEAN aurait aimé, j'en suis sûr.

Mon cher Jean, je ne veux pas t'infliger un panégyrique exhaustif de ta personne: tu ne le permettrais pas, même de la part du “padre”, comme tu m'appelais familièrement.

Excuse-moi! Permets-moi tout de même pour ta chère famille et tes nombreux amis de tracer, à gros traits, ta personnalité si attachante.

Nous ne savons pas grand-chose de ta jeunesse à Bure, ni de ton écolage studieux de maître d'école à Carlsbourg.

En exergue, la Campagne des 18 Jours, en 40, comme combattant, temps de souffrances, de sacrifices et d'héroïsme au service de la Patrie, prolongé pour toi par cinq longues années, sevré de liberté et de la chaude affection du foyer, en exil chez les Prussiens d'alors, au camp 1A.

Tu ne parlais jamais de ces tristes années de jeunesse gâchées, sinon à tes vieux amis qui les avaient vécues et qui comprenaient tes blessures profondes.

Après cette épreuve, tu avais décidé -et je comprends- de goûter à plein, le bonheur de vivre, en homme debout, libre, déployant son dynamisme rayonnant.

Ton école de Chanly, chère à ton coeur, où tu as donné le meilleur de toi-même, à enseigner avec patience, exigence et ténacité, les arcanes de notre belle langue française et les mystères abrupts de l'arithmétique.

Tous tes anciens élèves en sont les témoins reconnaissants. Que dire, au passage, de ton dévouement éclairé au service de tes confrères instituteurs de la F.I.C. du Luxembourg, qui t'avaient choisi comme mandanté et que tu savais défendre avec bec et ongles, s'il le fallait ?

Que dire de ton amour du beau livre, surtout de l'épopée napoléonienne et de tes conseils avisés comme bibliothécaire ?

Que dire, en peu de mots, des multiples facettes d'activités parallèles où ton âme de découvreur et tes pieds de bourlingueur toujours insatisfait, arpentaient infatigablement, par monts et par vaux, nos forêts d'Ardenne et de Famenne, avec les Syndicats d'Initiative, les Naturalistes de la Haute-Lesse, aux camps du Vercors, du Queyras, du Val d'Écrins, avec les varappeurs de Freyr, les copains randonneurs des Bas Rouges, les spéléologues du CYRES et de la Clamouse dans les Causses.

Encore, tes découvertes mycologiques où tu étais passé maître, toujours heureux toi-même de toutes ces rencontres humaines où les participants s'émerveillaient de tes connaissances, de ton talent de conteur et de poète, partageant la chaleur de ton amitié. La nature était pour toi, une grande dame que tu respectais, défendais, qui t'épanouissait à son contact permanent et qui faisait vibrer, j'en suis sûr, ta quête discrète, mais profonde du Dieu créateur.

J'ai eu le grand bonheur de te donner la grâce du sacrement des malades, reçu en pleine conscience, pieusement, j'en témoigne devant vous. Et avec tes deux grands bras douloureux, tu m'as embrassé longuement en me sussurant: “Merci, Padre!”.

Frères et Soeurs, la mort d'un être cher nous interpelle au feu de l'épreuve. Mystère de la vie et de la mort... et après ?

Un poète inspiré nous dit : “Je placerai devant la Mort la pleine coupe de ma Vie, la douce vendange de mes jours d'automne...”

Le Christ Jésus, lui, nous invite à l'espérance. La mort n'est pas un échec, mais l'entrée

dans une autre vie, où il n'y aura plus ni larmes, ni souffrances, mais la rencontre du Vivant, le Ressuscité. Nous les prêtres du Christ et nous les Chrétiens, du moins éveillés, nous sommes les témoins heureux du Ressuscité. Il a subi la mort pour que nous vivions en lui et par lui, pleinement, éternellement, avec tous ceux qui nous ont précédés et que nous avons aimés.

Cherchons le regard de Dieu à travers le signe merveilleux de l'Eucharistie. Faisons-lui l'honneur et l'amitié d'une vraie prière, si pauvre soit-elle. Chacun prie comme il peut et à sa façon. Tous nous sommes dans nos vies, ombre et lumière, à géométrie variable.

Que la lumière et la paix de Noël lui soient données. Faisons-lui aussi la grâce d'une prière reconnaissante pour tout l'amour et l'amitié qu'il a reçus et donnés à profusion, pour tout ce qu'il y a de beauté, de don de soi dans sa vie d'homme.

Mon cher Jean, ton escalade terrestre, si escarpée dans ces derniers temps, se termine.

Que le Seigneur miséricordieux, océan de vie et d'amour, t'accueille aux marches du paradis des braves et des saints.

Comme disent les alpinistes, c'est là le "Grand Beau", éternel celui-là. Amen."

Chanly, le 19 décembre 1992.

Abbé O. PETITJEAN

Bonnerue, 105

6800 MOIRCY

Tél.: 061/68 86 31

Francis COLLET, membre des Naturalistes de la Haute-Lesse, depuis le début, et qui connaissait lui aussi très bien Jean, nous a envoyé ce texte.

"Je tiens à témoigner. J'étais pour Jean un de ses "potes" comme, en son langage coloré, il avait coutume de s'adresser à ceux qui lui étaient chers. C'est relativement tard que je l'ai bien connu. Il était revenu d'une captivité longue et rude et avait repris sa place de maître d'école. C'était lui qui était désigné, à chaque scrutin, comme président du bureau local d'élections. Lors de mon temps au Syndicat d'initiatives régional, j'ai pu prendre la mesure de ce "battant", bien qu'en faux modeste il ne voulut jamais y assumer de responsabilité.

Mais il fut cependant, dans ce beau pays de Lesse, à cheval entre Ardenne et Famenne, le tout premier guide-promenades, avec un thème privilégié, celui de la récolte des champignons des bois, panier d'osier au coude. Artisan des tracés des promenades, toutes qualifiées par lui, dans les 18 anciennes communes de la Haute-Lesse, d'Ochamps à Tellin, son souvenir reste marqué en lignes serpentine rouges sur les quatre cartes réalisées par le Syndicat.

Jean WEIS succéda aussi à feu Jules LAMBILOTTE comme bibliothécaire communal. Là, pédagogue et aussi psychologue averti, il guidait avec sûreté chacun, dans le choix des lectures, selon tempéraments et penchants culturels.

Un jour, il est question d'un projet de barrage mastodonte sur notre Lesse. Au retour d'une journée d'étude aux barrages de la Ruhr, nous discutons dans le car avec lui et Jocelyne PECHEUR. Dans le même temps où il fulminait contre l'idée même de ce barrage, il confiait avoir fait la connaissance avec son ami de toujours, l'abbé Omer PETITJEAN, d'un jeune ingénieur agronome tout fraîchement installé à Chanly. Il nous pressa de participer à la proposition de son voisin de créer une association de naturalistes. C'est ainsi qu'accompagné de mon épouse, inconditionnelle amie des oiseaux et des fleurs, j'assistai à une réunion tenue dans la bohème du presbytère de Resteigne avec l'abbé, Jean, et ce Pierre LIMBOURG. Les "natus" naissaient et Pierre allait mener avec brio la nouveau cercle, bien des années. Comme toujours, Jean WEIS se contentait d'être un "militant", sans prétendre à une charge.

Jean était impétueux dans la voie rocailleuse, parfois dans les échanges, maniant les périphrases que nous seuls, gaulois, pouvions savourer. Tantôt disputé, tantôt adulé, toujours il était écouté. En tête des balades, combien de fois ne fallut-il pas le freiner. Il était parfois entouré de personnes du beau sexe qui n'étaient pas les dernières à bénéficier de son rugueux magistère.

Puis ce fut sa période du CYRES, avec des amitiés nouées dans le phalanstère d'Auffe, dirigé avec force par Guy DEFLANDRE, un des découvreurs de la plus pure des grottes de Han.

Par contre, je n'aurais pu le suivre dans sa dernière odyssée, celle des "Bas Rouges" où il s'affronta avec les meilleurs mollets régionaux. Hélas! les ans s'accroissent et Jean, doit un jour renoncer. Il va falloir longuement s'asseoir sur le bord de la route, près du livresque anticlinal de Han... Seules, alors, les calmes cueillettes mycologiques voyaient encore la masse de ses disciples converger à Tellin ou Saint-Hubert.

Les toutes récentes années, alors que sûrement le mal commençait à miner sa solide constitution, il venait les mercredis, dès la bibliothèque refermée, sacrifier en la "Truite d'Argent" au rite de la 8 de Rochefort, température ambiante. Il y avait dès lors, deux tables qui voisinaient, celle de la juridiction cantonale et de ses "fans" les plus fidèles, dont toujours son meilleur élève Albert ARNOULD. Je le revois, Jean, comme chaque semaine, redressé, le cheveu court, la "cibiche" à la main, venir nous serrer les "paluches".

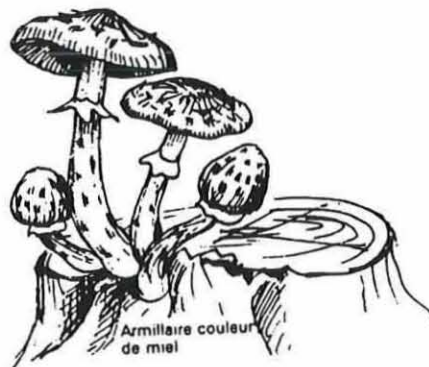
Intransigeant dans ses convictions, fort de sa dialectique, superbe dans ses gloses, solide en amitié -comme impitoyable envers le médiocre-, Jean WEIS était un "personnage".

Le dernier hommage à lui rendu par ses frères d'armes, des générations d'anciens élèves, ses concitoyens, ses compagnons, défenseurs de la nature et du patrimoine, fut à l'aune des tristesses et regrets causés par sa disparition.

Avec lui, Chanly, le "Wellinois", la Haute-Lesse, ont perdu un peu de leur moelle substantielle.

Pour moi, un de ses vieux "potes", c'est tout un pan d'une mémoire heureuse et riche qui s'écroule avec lui."

Francis COLLET,
le 18 janvier 1993.



LES TAILLIS SARTES DE L'ARDENNE

PAR

A NOIRFALISE & A THILL

Centre de Cartographie Phytosociologique, Bruxelles, Belgique

L'essartage a longtemps représenté une des constantes de la vie rurale ardennaise et il a survécu en divers endroits jusqu'au début du XX^e siècle. Il a permis à des populations croissantes de subsister sur des terres pauvres en tirant parti de la forêt par des cultures sur brûlis. Cette pratique est déjà citée dès 1265, elle est décrite avec précision dans les textes du XVII^e siècle et dans les mémoires annexés à la carte de FERRARIS (1770-1778). En 1863 le botaniste belge CRÉPIN en donne encore une relation très vivante. C'est d'après ces sources et d'après divers témoignages oraux que nous décrirons ce que fut l'essartage des taillis de l'Ardenne avant d'envisager ses conséquences écologiques.

1 Modalités de l'essartage en Ardenne

Dans sa forme originale, l'essartage fut associé au régime du taillis simple à courtes rotations. Il se pratiquait dans les forêts communales, concédées au cours des temps à l'usage des villageois. Ces forêts étaient exploitées pour la production de bois de feu et d'écordes de tannerie. On essartait après la coupe à blanc et on se faisait à des intervalles variables selon les lieux et la fertilité des sols. En Haute-Ardenne on cite des intervalles de 25 à 30 ans et même davantage, en Moyenne- et Basse-Ardenne où les sols sont souvent meilleurs l'intervalle était de 18 à 25 ans, quelquefois moins. Ainsi dans le pays de Bouillon, un presbytère de 1543 fixe à 16 ans la rotation des taillis sartes (G. Hoyois, 1949).

Après la coupe on procédait à l'écobuage. Dans le courant du mois d'août la couverture vivante du sol (graminées, vacciniées, mousses, etc.) était arrachée au moyen d'une houe à large lame et après séchage rassemblée en petites meules d'environ 1 m auxquelles on incorporait des feuilles mortes et des brindilles de bois laissées sur la coupe. Après incinération les cendres et la terre calcinée étaient repandues entre les souches, le seigle était aussitôt semé et le sol travaillé superficiellement (cherboitage).

L'été suivant le seigle donnait une bonne récolte souvent supérieure à celle des terres de culture. Les documents d'époque citent 22 hl de grain et 35 quintaux de paille à l'hectare sur les meilleurs sols, 15 hl et 28 quintaux sur les sols moins fertiles ou épuisés par des sarrages trop fréquents.

On ne procédait généralement qu'à cette seule culture. Dans certaines contrées au XVIII^e siècle d'après les Mémoires de FERRARIS elle était suivie d'une seconde (sarrasin ou avoine) et quelquefois même d'une troisième selon les besoins locaux et l'âge des taillis exploités.

À la culture céréalière succédait la jachère à genêt (*Sarothamnus scoparius*). Ce dernier levait en masse et spontanément dans les taillis régulièrement sartes dont le sol conservait d'un cycle cultural à l'autre, un stock grainier suffisant. Sa germination favorisée par le feu, avait déjà lieu dans les seigles. Dans les taillis nouvellement essartés tout comme dans les endroits peu favorables à sa repousse (sols superficiels et pierreux, sols trop acides) le genêt était semé à la volée. Il a donc fait l'objet d'une culture systématique attestée par de nombreux témoignages.

La sarothamnaie était généralement coupée après 3 à 4 ans, quand elle atteignait environ 1^m50 de hauteur. Sa récolte était très appréciée, le genêt servait de litière pour l'étable, d'allume-feu et de matériau de protection pour les cloisons, les murs en torchis et les meules. On effectuait, le cas échéant, une seconde récolte quand le genêt n'avait pas été complètement étouffé par la repousse du taillis.

La jachère à genêt semble avoir été pratiquée d'une manière régulière et générale, dans la plupart des taillis sartes, tout au moins aux alentours des villages. Le genêt est une légumineuse spontanée en Ardenne et particulièrement bien adaptée aux sols acides, elle a certainement contribué à conserver la fertilité des sols forestiers, d'une part elle fixe l'azote libre de l'air dans ses nodosités racinaires, en outre, grâce à la densité de son recru et à la vitesse de sa croissance elle était capable d'absorber et de fixer rapidement les éléments nutritifs libérés par l'incinération de la végétation naturelle et de s'opposer de la sorte, à leur lessivage par les pluies. Enfin bien qu'elle se développe en fourrés denses, ceux-ci laissent filtrer assez de lumière (les rameaux sont pratiquement aphyllés) pour permettre la reconstitution d'un tapis herbacé de mousses et de graminées et la repousse des coupes du taillis.

Les forêts réservées (haute futaie) n'étaient essartées qu'exceptionnellement, à l'occasion d'une coupe à blanc. Dans ce cas on ne procédait pas à l'écobuage, les brindilles et les branches sèches étaient

éparpillées sur le sol et brûlées à feu courant, on ne tirait qu'une seule récolte de seigle, l'essartage était plutôt, dans ce cas une opération de nettoyage en vue de la replantation

2 Abus et dégénérescence du système

La description que nous venons de donner est celle d'un système agro-sylvicole relativement équilibré et conservateur dans son principe. Mais il souffrit de nombreuses dérogations et sous la pression démographique finit par tomber dans l'abus. Dès le XVII^e siècle, de nombreux rapports font allusion à l'extension croissante et au dépérissement des taillis sarts. Les souches s'épuisent par vieillissement et les peuplements s'éclaircissent, on raccourcit l'intervalle des coupes et on néglige la jachère à genêt, là où elle ne s'installe pas spontanément on s'efforce de tirer, à chaque coupe deux et même trois récoltes au lieu d'une, enfin, les jeunes taillis sont livrés après l'essartage au pâturage du bétail et, s'ils sont momentanément interdits c'est principalement dans le but de sauvegarder la récolte de genêts. De plus en plus aussi les communautés rurales empiètent sur la lisière des forêts réservées et des futaies sont livrées au pâturage et à l'essartage périodique. Les forêts communales s'épuisent et disparaissent. Au XVIII^e siècle on manque de bois de feu dans certaines localités et la production d'écorce de chêne est devenue déficitaire dans beaucoup de cantons. Dans certains essarts, on laisse vieillir la sarothamnaie jusqu'à 9 ou 10 ans pour en tirer du bois de chauffage: les genêts ont alors 3 m de haut et dépassent parfois 25 cm de circonférence à la base. C'est un fourre arbustif préjudiciable à la repousse du taillis et au développement des brins ligneux issus de semis naturels.

La carte des Pays-Bas, levée par FERRARIS, vers 1775, traduit les résultats de cette évolution. Beaucoup de localités sont entourées de maigres taillis largement clairières et de terres incultes parsemées de buissons de peuplements de genêts, de fougères à *Pteris aquilina* et de plages de Callune, qu'on continue de pâturer et d'essarter par ecobuage tous les 10, 20, 30 ou 40 ans. Ce sont les « terres à sarts », les « pâtures-sarts » et les « landes-sarts » des vieilles cartes, qui représentent le stade ultime de régression de beaucoup de forêts communales.

Cette situation fut à l'origine des nombreux conflits qui durant les XVII^e et XVIII^e siècles opposèrent les pouvoirs publics aux communautés rurales. On s'efforça par des règlements de cantonner le droit de sartage et l'on imposa au surplus des mesures de sauvegarde telle que l'obligation de regarnir les taillis ruinés (ces

regarnissages se firent quelquefois au moyen du chêne pedonc le) et l'interdiction d'y faire pâturer le bétail. Ces tentatives allaient à l'encontre des besoins croissants de la population elles ne produisirent que des effets limités.

Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle que l'essartage commence à tomber de lui-même en désuétude, notamment dans l'Ardenne septentrionale, plus directement touchée par le développement industriel et l'exode rural. Mais on essarte encore fréquemment en Ardenne centrale et occidentale au début du XX^e siècle. La pratique disparaît après 1918 pour revivre localement pendant la guerre 1940-1945.

Les anciens taillis sarts sont encore actuellement exploités en taillis simple ou transformés par griffage en taillis sous futaies ou en jeunes futaies de chêne. Les plus dégradées ont été regarnies par plantation de feuillus ou de résineux (chêne hêtre pin, épicéa). Les landes-sarts et les pâtures-sarts elles-mêmes, qui n'ont pas été incorporées au domaine agricole ont été reboisées en épicéa et portent des pessières de première génération.

3 Conséquences écologiques de l'essartage

On a fréquemment insisté dans le passé, sur la dégradation des taillis sarts et l'épuisement des réserves forestières de l'Ardenne. Mais les écrits ne distinguent pas ce qui dans cet état de choses découle de l'essartage ou du pâturage et de leurs abus respectifs. Ces pratiques furent intimement associées. Les contemporains infèrent aussi de la dégradation des taillis — conséquence directe du vieillissement des souches et du broutage des bêtes — que le sol s'est épuisé et que sa fertilité est compromise. Pour pouvoir juger de ces questions, il convient de comparer les vieilles futaies d'Ardenne avec les anciens taillis sarts et leurs stades de régression induits par les abus de toutes sortes.

1 Effets sur la composition des forêts.

Les taillis sarts sont des formes de substitution de la forêt primaire, dont l'image survit dans les grandes futaies domaniales de l'Ardenne. Ces vieilles futaies, soustraites de tout temps à l'usage des communautés rurales ont, elles aussi, payé un lourd tribut à la métallurgie ardennaise qui en tira jadis, d'énormes quantités de charbon de bois au prix d'une exploitation souvent excessive. Mais en épuisement au début du XIX^e siècle elles se sont reconstituées spontanément. Ce sont partout des hêtraies mélangées, à chêne sessile et érable sycomore, avec sous-bois de *Luzula nemorosa* sur les plateaux.

schisto gresieux, -de *Festuca silvatica* dans les grands versants ombrages et de *Vaccinium myrtillus* sur les plateaux greso-quartziteux et dans les versants secs et ensoleilles

Les anciens taillis sartes par contre sont partout des chênaies de chêne sessile ou l'on ne trouve que tres rarement de vieilles cepées de hêtre. Dans le sous-bois, les especes inféodées à la hêtraie sont remplacées par des especes plus heliophiles telles que *Deschampsia flexuosa*, *Vaccinium myrtillus*, *Pteris aquilina*, *Holcus mollis*, *Anthoxanthum odoratum*, *Rhytidadelphus triquetrus*, *Dicranum scoparium* etc (flore du Quercion)

La composition des anciens taillis sartes differe elle-même selon que l'essartage est abandonné de longue date ou qu'il a persisté jusqu'au seuil du XX^e siècle. Dans ce dernier cas les graminées sont plus abondantes, de même que les mousses. *Deschampsia flexuosa* domine sur les sols superficiels, *Holcus mollis*, *Anthoxanthum odoratum* et *Agrostis vulgaris* sur les sols plus profonds, d'autre part, *Vaccinium myrtillus* et *Polytrichum formosum* sont nettement moins représentées. Enfin dans les taillis encore récemment sartes, le coudrier est généralement plus fréquent qu'ailleurs et il semble bien que la même remarque puisse s'étendre au pommier sauvage (*Malus acerba*). Mais c'est surtout le genêt, *Sarothamnus scoparius* qui constitue le meilleur indice des essarts récents. Le genêt ne pousse pas dans la hêtraie naturelle même sur les coupes à blanc (c'est alors le sureau à grappes, le framboisier et la digitale qui se développent). Par contre il existe dans les taillis encore récemment sartes et peut s'y développer en fourrés plus ou moins denses à l'occasion des coupes. Certaines observations montrent toutefois, que le genêt se raréfie avec le temps et l'allongement des révolutions ce qui traduit un épuisement progressif du stock gramier du sol. Au demeurant la survivance du genêt dans les anciens taillis sartes dépend aussi de la nature du sol : cette espèce affectionne visiblement les sols profonds et c'est là qu'elle réapparaît le plus volontiers lors des coupes.

Des levées massives de genêt s'observent aussi dans les coupes à blanc des pessières installées sur d'anciens taillis sartes, d'anciennes pâtures-sarts ou d'anciennes terres cultivées surtout si l'aire de la coupe est parcourue par le feu. Ces peuplements de genêts laissés à eux-mêmes, dégèrent à partir de la quinzième année et sont envahis par des semis épars de bouleau, de sorbier et de chêne.

2 Effets sur la productivité des forêts

Lice au taillis à courtes révolutions la pratique de l'essartage s'opposait à toute production de bois d'œuvre encore aujourd'hui

les anciens taillis sartes n'ont souvent qu'une réserve maigre ou nulle de gros bois et sont à ce point dévalorisés que leur conversion en futaie par griffage ou leur enresinement se poursuivent d'année en année. Le taillis sarté a définitivement perdu la fonction économique et sociale qu'il joua durant des siècles : celle de fournir le bois de chauffage, les écorces de tannerie et des appoints de céréales. Il serait injuste de ne le juger qu'en fonction de sa valeur actuelle, devenue quasi nulle dans l'Ardenne contemporaine.

Si la valeur économique des taillis est si fortement dépréciée c'est en raison des nouvelles exigences du marché et non pas par un manque de productivité physique. Il semble en effet que dans sa forme équilibrée associée à la jachère à genêt, le taillis sarté n'ait pas perdu grand chose de sa fertilité primitive. La croissance du chêne n'y paraît pas déficiente eu égard aux qualités de chaque station et la même remarque peut s'étendre au pin comme à l'épicéa qu'on y a introduit. Ce n'est que dans les taillis fortement dégradés jusqu'au stade de la lande (généralement par excès de pâturage) que la croissance de ces essences s'est révélée moins favorable.

Il n'en est pas de même cependant, pour le hêtre. Les peuplements créés au moyen de cette essence sur d'anciens taillis sartes ou pâtures-sarts et devant encore sur les landes-sarts sont souvent de croissance mauvaise : ils produisent un humus acide du type mor, la flore du Faquetum s'y reconstitue difficilement et la régénération naturelle du hêtre est malaisée à obtenir.

3 Lits sur les qualités du sol

Il n'existe guère de différences d'ordre pédologique entre les hêtraies naturelles et les taillis de chêne sessile ou l'essartage est abandonné de longue date. Les humus y sont sensiblement du même type : la décomposition des litières est un peu moins rapide sous la hêtraie (où l'ombrage est plus prononcé) mais l'humus y est de qualité un peu meilleure (rapport C/N moins élevé). Il est probable que l'abondance de la myrtille dans les vieux taillis tout comme les différences microclimatiques et un tassement plus marqué du sol, suffisent à expliquer ces faits. L'essartage, dans la mesure où il fut soucieux de conserver l'ambiance forestière ne semble pas avoir exercé d'action dégradante ni podsolisante comme c'est par exemple le cas pour la lande. Ces conclusions s'expliquent fort bien si l'on tient compte du niveau de fertilité très bas d'autre part ils sont généralement peu altérés et riches en squelette, ce qui leur confère une incontestable stabilité. Ce n'est que dans les sols mieux altérés comme il en existe

sur certains plateaux, que les anciens taillis sarrtés marquent des signes de fatigue pédologique, avec formation de mor. Ces chênaies sont souvent envahies par la molinie et la callune n'y est pas rare.

Les taillis sarrtés jusqu'au seuil du XX^e siècle (teils qu'il en existe encore beaucoup en Ardenne centrale ou occidentale) présentent des caractéristiques pédologiques assez différentes. La réaction du sol dans les horizons superficiels est légèrement supérieure à celle des vieux taillis ou des futaies de hêtre; le sol y est plus meuble en surface, l'humification plus rapide et meilleure pour la fane du chêne et de ses compagnes; il n'est pas rare de trouver, dans la flore, des espèces réputées plus exigeantes comme *Viola riviniana* et *Polygonatum multiflorum*. Enfin la croissance du chêne ne laisse nullement à désirer.

Il semble donc que le régime du taillis sarrté, pour autant qu'il n'ait pas été impliqué dans les multiples abus qui l'ont si souvent accompagnés, n'ait pas grevé la fertilité et la productivité des sols ardennais pour ce qui concerne les essences naturelles du taillis (chêne). Mais il a certainement modifié certaines propriétés biologiques des sols, celles-là même dont la conservation paraît liée au maintien de la forêt climax.

Résumé.

L'essartage des taillis de chêne a été pratiqué, dans les forêts communales de l'Ardenne, jusqu'au début du XX^e siècle. Il s'effectuait par écobuage et se répétait tous les 20 ans en moyenne; il était habituellement suivi d'une jachère à genêt (*Sarothamnus scoparius*), recouper après 3 ou 4 ans.

Dans sa forme traditionnelle et conservatrice, il semble bien que l'essartage n'a pas diminué la fertilité des sols forestiers de l'Ardenne; dans les anciens taillis sarrtés, les caractéristiques pédologiques ne diffèrent guère de celles qui prévalent encore dans les vieilles hêtraies du pays qui en représentent la forêt primitive: la croissance du chêne et des réserves n'y est pas déficitaire, par contre la hêtraie s'y reconstruit difficilement et s'y régénère fort mal.

Il en fut autrement quand les taillis sarrtés furent livrés au pâturage du bétail, pratique qui se généralisa à partir du XVII^e siècle. Ils se dégradèrent progressivement jusqu'au stade de la lande, elle-même essartée et pâturée; ce sont les landes-sarrtés et les pâturages-sarrtés si largement répandus autour des localités à la fin du XVIII^e siècle (carte de FRIANIS) et qui ont été, pour une grande part, reboisées en épicéas dans les cinquante dernières années.

La réserve naturelle de l'embouchure de l'Yzer (Nieuport)

La réserve naturelle de l'embouchure de l'Yzer occupe une superficie de 10 ha. Elle se situe sur la rive droite, non loin du port de plaisance de Nieuport. Son accès est limité aux visites guidées.

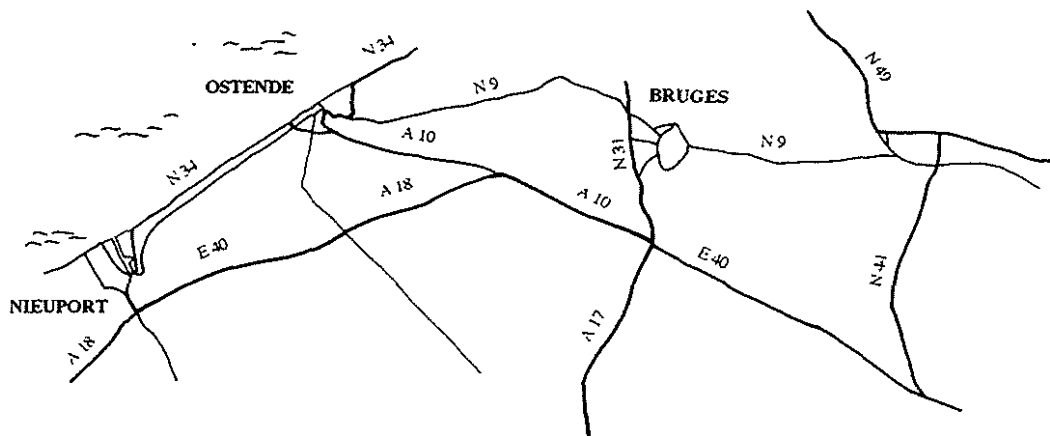
La réserve est constituée de vasières (slikke) régulièrement inondées par la mer et de prés salés (schorres) qui ne sont pas inondés à chaque marée. La végétation se répartit en fonction de la durée d'inondation. Les vases régulièrement inondées portent une végétation très ouverte de salicornes (*Salicornia* div sp) et de spartine (*Spartina townsendii*). Les prés salés inondés lors des marées ordinaires portent une végétation rase à base de *Puccinellia maritima*. On peut encore rencontrer dans ces stations l'obione faux-pourpier (*Halimione portulacoides*). Les zones irrégulièrement atteintes par l'eau de mer subissent de fortes variations de la teneur en chlorure de sodium car le substrat peut se dessaler complètement sous l'action des pluies. Une riche végétation, très fleurie, occupe ces stations. On peut y observer le gazon d'Olympe (*Armeria maritima*), l'armoise maritime (*Artemisia maritima*), le stucce (*Limonium vulgare*) ou encore l'aster maritime (*Aster tripolium*).

La réserve comporte encore une crique d'eau douce (crique de Lombardsijde) malheureusement polluée par des rejets divers. En arrière des prés salés se trouvent des dunes basses qui assurent une transition vers les milieux non influencés par les eaux salées. La réserve est entourée d'une digue et les polders environnants sont quadrillés par des digues et des canaux de drainage.

Les marais salés et les criques renferment une riche faune benthique exploitée par les poissons littoraux à marée haute et par les oiseaux à marée basse. De nombreux échassiers parcourent les vasières en tous sens à la recherche de nourriture. À marée haute, ces oiseaux se réfugient sur les plages ou à l'intérieur des digues. Les possibilités de nidification sont assez restreintes. Parmi les oiseaux nichant dans le site, on peut retenir l'huitrier-pie (*Haematopus ostralegus*), la tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), le petit gravelot (*Charadrius dubus*) et le gravelot à collier interrompu (*C. alexandrinus*).

Texte : J. Sténuit et L.-M. Delescaille, d'après documents BNVR

Réalisation : Centre Mane-Victorn, Vervres-sur-Viroin



ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

39e Journée Nationale de la Protection de la Nature. La conservation du littoral et la restauration des dunes. Nieuport, 20 septembre 1992.

LA VEGETATION DES DUNES

La végétation du sommet de l'estran est très ouverte. Elle est constituée de plantes annuelles nitrophiles qui s'enracinent dans le sable enrichi par les épaves. Ce sont, e. a., *Cakile maritima*, *Salsola kali*, des *Atriplex*. Les pentes accumulations de sable, hautes de quelques décimètres à peine, sont colonisées par l'agropyre à feuilles de jonc (*Elymus farctus* subsp. *boreoatlanticus* = *Agropyron junceiforme*). Grâce à ses longs rhizomes, il contribue à la fixation et à la formation de dunes embryonnaires. Les hautes dunes littorales, composées de sable pulvérulent, riche en calcaire, sont envahies par l'oyat (*Amnophila arenaria*), le chardon des dunes (*Eryngium maritimum*), l'euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*). Ces plantes résistent à l'ensablement grâce à leurs longs rhizomes traçants. Les dunes internes, situées à l'abri de l'action du vent, portent une végétation toute différente. Il s'agit d'une pelouse rase composée de mousses et de lichens (dunes grasses). Cette formation, beaucoup plus riche en espèces, est entretenue par le pâturage des lapins très abondants dans ce milieu. Parmi les plantes caractéristiques, citons la mousse *Tortula ruraliformis*, la koelerie blanchâtre (*Koeleria albescens*), l'orpin âcre (*Sedum acre*), la cynoglosse officinale (*Cynoglossum officinale*). Des buissons impénétrables d'argousier (*Hippophae rhamnoides*) envahissent les dunes arrière-littorales. Ils sont accompagnés du rosier pimprenelle (*Rosa pimpinellifolia*), du troène (*Ligustrum vulgare*), de l'aubépine (*Crataegus monogyna*), du sureau noir (*Sambucus nigra*), etc. La présence de dépressions inondées par de l'eau douce permet à une végétation aquatique originale de s'installer. On rencontrera dans les pannes la renoncule de Baudot (*Ranunculus baudoti*) ou la renoncule à feuilles capillaires (*R. trichophyllus*). Les sables humides bordant les mares sont le biotope de prédilection de nombreuses espèces rares de notre flore : érythrées (*Centaurium erythraea*, *C. pulchellum*), centenille (*Centunculus minimus*), mouron délicat (*Anagallis tenella*). Par ailleurs, les dunes anciennes ont subi un lessivage des sels minéraux et leur substrat s'est acidifié. Les plantes que l'on y rencontre sont donc différentes (espèces des pelouses silicicoles). L'érosion a pu reconstruire des dunes mobiles où seules quelques espèces spécialisées peuvent subsister : *Corynephorus canescens*, *Carex arenaria*. Les massifs dunaires présentent donc une série de gradients qui constituent autant de milieux différents : gradient sécheresse-humidité, à l'intérieur du gradient d'humidité existe un gradient de salinité, gradient substrat basique-substrat acide, gradient d'utilisation, etc. En fonction des conditions stationnelles, la flore s'est diversifiée à l'extrême et les dunes constituent de ce fait des milieux exceptionnellement riches et variés.

LA DESTRUCTION DES DUNES

Jusqu'au début de ce siècle, nos dunes côtières formaient un paysage ininterrompu, en continuité avec les autres massifs dunaires des côtes de la Manche. Leur utilisation extensive constituait un facteur de diversification. Même si le tourisme balnéaire a commencé à se développer durant la seconde moitié du 19e siècle, ce sont surtout les grandes infrastructures de communication (tram côtier terminé en 1886, route royale construite le plus près possible de la côte, achevée en 1933) et le développement du tourisme de masse après la seconde guerre mondiale qui ont provoqué le saccage de la côte et le démantèlement des grands massifs dunaires. Il ne reste aujourd'hui que la

sur certains plateaux, que les anciens taillis sarrtés marquent des signes de fatigue pédologique, avec formation de mor. Ces chênaies sont souvent envahies par la molinie et la callune n'y est pas rare.

Les taillis sarrtés jusqu'au seuil du XX^e siècle (teils qu'il en existe encore beaucoup en Ardenne centrale ou occidentale) présentent des caractéristiques pédologiques assez différentes. La réaction du sol dans les horizons superficiels est légèrement supérieure à celle des vieux taillis ou des futaies de hêtre; le sol y est plus meuble en surface, l'humification plus rapide et meilleure pour la fane du chêne et de ses compagnes; il n'est pas rare de trouver, dans la flore, des espèces réputées plus exigeantes comme *Viola riviniana* et *Polygonatum multiflorum*. Enfin la croissance du chêne ne laisse nullement à désirer.

Il semble donc que le régime du taillis sarrté, pour autant qu'il n'ait pas été impliqué dans les multiples abus qui l'ont si souvent accompagnés, n'ait pas grevé la fertilité et la productivité des sols ardennais pour ce qui concerne les essences naturelles du taillis (chêne). Mais il a certainement modifié certaines propriétés biologiques des sols, celles-là même dont la conservation paraît liée au maintien de la forêt climax.

Résumé.

L'essartage des taillis de chêne a été pratiqué, dans les forêts communales de l'Ardenne, jusqu'au début du XX^e siècle. Il s'effectuait par écobuage et se répétait tous les 20 ans en moyenne; il était habituellement suivi d'une jachère à genêt (*Sarothamnus scoparius*), recouper après 3 ou 4 ans.

Dans sa forme traditionnelle et conservatrice, il semble bien que l'essartage n'a pas diminué la fertilité des sols forestiers de l'Ardenne; dans les anciens taillis sarrtés, les caractéristiques pédologiques ne diffèrent guère de celles qui prévalent encore dans les vieilles hêtraies du pays qui en représentent la forêt primitive: la croissance du chêne et des réserves n'y est pas déficitaire, par contre la hêtraie s'y reconstruit difficilement et s'y régénère fort mal.

Il en fut autrement quand les taillis sarrtés furent livrés au pâturage du bétail, pratique qui se généralisa à partir du XVII^e siècle. Ils se dégradèrent progressivement jusqu'au stade de la lande, elle-même essartée et pâturée; ce sont les landes-sarrtés et les pâturages-sarrtés si largement répandus autour des localités à la fin du XVIII^e siècle (carte de FRIANIS) et qui ont été, pour une grande part, reboisées en épicéas dans les cinquante dernières années.

mortie des 5000 hectare de dunes originelles. Le cordon de dunes littorales ne subsiste que sur 33 des 65 km de côte. Le reste est loti ou situé en zone portuaire. Néanmoins, 90% des dunes restantes sont protégées par le plan de secteur et 1000 ha de dunes sont classées. Cependant les dunes subsistantes sont toujours menacées. 114 ha de dunes restantes, parmi lesquelles celles de Groenendijk à Oostduinkerke, considérées comme très intéressantes, sont situées en zone d'extension d'habitat. Certaines ont été classées puis déclassées. D'autre part, le classement ou la mise en réserve ne garantissent pas toujours les sites de diverses dégradations. Ainsi, les pompages intensifs dans la nappe d'eau douce arrière-littorale ont provoqué un abaissement important de la nappe phréatique dans tout le milieu dunaire. La surfréquentation touristique augmente l'érosion éolienne et la destruction de la végétation fixatrice. Le sable est remis en mouvement et peut ensevelir la végétation restée en place. Enfin, l'abandon des anciennes pratiques pastorales s'accompagne d'une banalisation de la flore et de la faune. Les fourrés d'argousier envahissent peu à peu les pelouses rases en étouffant la végétation spécialisée des pannes et des pelouses.

Afin de sauvegarder les derniers massifs dunaire, leur flore, leur faune et leur paysage, l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature appuie le programme du "Dunenberggroep" des F.N.V.R., à savoir:

- interdire tout projet de lotissement ou de construction dans les dunes littorales restantes, de même que tous les projets de marina, golfs ou autres,
- assurer le respect intégral des statuts de protection (classement comme site statut de zone naturelle ou de réserve naturelle au plan de secteur) pour les zones qui en disposent et créer de nouvelles réserves naturelles domaniales pour les sites qui n'en disposent pas (Groenendijkduinen à Oostduinkerke, Zwinbosjes à Knokke, ...),
- assurer une gestion adéquate des dunes afin de conserver leurs caractéristiques biologiques;
- éviter que les captages d'eau ne détruisent les équilibres hydrobiologiques et la végétation caractéristique des pannes,
- réduire l'impact de la fréquentation du public et du surpeuplement,
- restaurer les dunes dégradées et recréer un cordon dunaire continu sur l'ensemble du littoral.

LA RESTAURATION DES DUNES

La restauration des dunes dégradées est une nécessité dans la mesure où elles ne constituent pas seulement un milieu de vie pour de nombreux organismes mais sont également un rempart contre la mer. Le Service de la Côte quadrille les zones à restaurer de fascines (branches de saules, par ex.) fichées dans le sable. Ces fascines constituent un obstacle pour le vent et le sable transporté peut se déposer entre les rangées de fascines. La fixation permanente du sable est assurée par des plantations d'oyats. Lorsque la dynamique de reconstruction est amorcée, les espèces ont la possibilité de se réinstaller.

EXCURSIONS

Les dunes de la Groenendijk (Oostvoorduin) à Oostduinkerke

Les dunes de la Groenendijk sont considérées par les botanistes comme les dunes intérieures les plus intéressantes de toute la côte belge. Leur superficie avoisine 90 ha. Il s'agit d'un massif dunaire ras, dont la partie centrale a un relief doucement vallonné caractéristique des dunes intérieures.

La végétation la plus intéressante se rencontre dans les pelouses sèches et les pannes humides. Les pelouses sont constituées sous l'effet du pâturage extensif. Entre les massifs de saules rampants (*Salix repens*) de larges plages herbues sont le domaine de la rose pimprenelle (*Rosa pimpinellifolia*), de l'hélianthème (*Helianthemum nummularium*) de la bugrane (*Ononis repens*) de l'herbe à l'esquinancie (*Asperula cynanchica*) du thésion couché (*Thesium numifusum*) du thym serpolet (*Thymus*

pulegioides), de l'orpin âcre (*Sedum acre*), du polygala vulgaire (*Polygala vulgaris*). Les tiges raides de l'orobanche du gaillet (*Orobanche carophylla*) s'observent ici et là. Les graminées sont des fétuques (*Festuca rubra*, *F. ovina*), la koelerie blanchâtre (*Koeleria albenscens*), des pâturons et des bromes. De nombreuses mousses et lichens agrémentent le tapis végétal. En fin de saison, les champignons abondent dans ces formations (*Hygrocybes*, *Geoglossaceae*...).

Dans les stations plus humides où affleure la nappe phréatique, il existe toute une série de gradients. Les dépressions inondées sont envahies par diverses Characées, *Zannichellia palustris*, *Potamogeton densus*, *P. crispus*, *Lemna minor*, *Lemna trisulca*, *Glyceria declinata*, *Nasturtium microphyllum*, *Callitriche obtusangula*, *Ranunculus baudouii*, *Polygonum amphibium*. L'âche rampante (*Apium repens*) possède probablement ici sa dernière station belge. Les mares sont le domaine des batraciens (triton commun, crapaud commun, crapaud calamite, grenouille rousse). Dans les zones où la nappe fluctue, on peut trouver l'écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), des cyprès (*Carex nigra*, *C. trinervis*), l'iris jaune (*Iris pseudacorus*), le jonc glauque (*Juncus inflexus*). La zone de transition est peuplée de brunelle vulgaire (*Prunella vulgaris*) et de pâquerette (*Bellis perennis*). Les plantes des milieux secs investissent progressivement ce groupement lorsque le substrat reste sec.

Les plages de sable humide constituent un substrat très particulier colonisé par de petites plantes à floraison tardive. La plupart sont en voie de disparition dans notre pays. Il s'agit de la sagine noueuse (*Sagina nodosa*), de l'érythrée élégante (*Centaureum pulchellum*), de la centonille (*Centunculus minimus*), du mouron délicat (*Anagallis tenella*), de la gentiane amère (*Gentianella amarella*).

Dans une station fort humide, pâturée en été, existent des peuplements de *Calamagrostis epigeios* parmi lesquels se développent diverses espèces d'orchidées et la fougère *Ophioglossum vulgatum*.

La partie est, autrefois pâturée, recelait une flore très intéressante. Elle a malheureusement été détruite pour y construire des villas.

Le site est actuellement menacé par l'urbanisation et par des projets de captage d'eau.

La réserve naturelle domaniale du Westhoek (La Panne)

La réserve naturelle du Westhoek est située entre La Panne et la frontière française. Elle a été créée par A.R. en 1957. Elle a une superficie de 340 ha. Elle comporte des dunes à tous les stades de formation, depuis les dunes embryonnaires jusqu'aux vieilles dunes presque totalement décalcifiées.

Le premier cordon de dunes, vers l'estran, est composé de dunes jeunes. On y trouve l'agropyre à feuilles de jonc et l'oyat. Les dunes situées en arrière de la plage portent une végétation plus fermée (dunes grises) et des fourrés de rose pimprenelle (*Rosa pimpinellifolia*), de saule rampant et d'argousier s'y développent. A l'ombre de ces arbustes fleurissent la pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia*), la ronce bleue (*Rubus caesius*) et la douce-amère (*Solanum dulcamara*). Vers l'est, les massifs sont plus ouverts et l'on peut y trouver la parnassie des marais (*Parnassia palustris*). Les pannes septentrionales possèdent une eau calcaire. Les zones humides qui les entourent abritent diverses espèces d'orchidées, en plus des espèces caractéristiques de ces milieux.

Les pannes méridionales sont colonisées par le marisque (*Cladium mariscus*), le jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*) et diverses espèces des bas-marais alcalins. La végétation des parties sèches a un caractère acidiphile marqué: *Corynephorus canescens*, *Senecio jacobaea*. La crête centrale est constituée par une dune mobile pratiquement nue (d'où son appellation de "désert").

La limite sud de la réserve est constituée des dunes les plus hautes. Elles ont été artificiellement stabilisées par des plantations pour éviter qu'elles n'envahissent les terres de culture.

VII. Les russules brûlantes à lames jaunes (= les insidieuses) : russules très âcres, à chapeau nuancé de rouge, à lamelles jaunes foncées et à spores jaunes vifs. Chair et surtout lamelles fort cassantes. Dans ce groupe, nous avons déjà rencontré *R. badia*, *R. malata* et *R. decipiens*, cette dernière en très grand nombre en septembre-octobre dans le bas de l'ancienne route de Jalhay-Gileppe, à proximité du barrage. Très caractérisée par son bord cannelé et ses teintes très souvent fortement décolorées. C'est la russule trompeuse, et quelle âcreté !!

Comme pour tout champignon, au risque de me répéter, l'habileté et les notes que l'on prendra sur le terrain sont source de précieuses informations.

Au niveau de la cuticule, voir sur le frais si celle-ci s'élève totalement, en partie ou pas du tout. La marge est-elle lisse ou cannelée, les lames sont-elles lardacées, souples ou au contraire cassantes ; l'hyménium, outre les lames, possède-t-il des lamelles, voire des lamellules. Observe-t-on des lames fourchues auprès du stipe ou en observe-t-on à la périphérie. La marge des lames est-elle entière, serratulée ou rompue, est-elle concolore à la lame elle-même ou pas. Notre attention doit encore être retenue par la forme, la ou les couleurs du stipe, sa consistance : ferme ou au contraire caverneuse, molle ou compressible. La chair est-elle immuable ou non au contact de l'air, les réactions rapides ou plus ou moins lentes ou nulles par la chair aux produits chimiques tels le sulfate de fer, la teinture de guaiac, le phénol, la sulfovanilline. La présence ou l'absence de couleur, particulièrement sur le pied, voire d'un seul côté et parfois très subtilement sont autant d'éléments très importants qu'il ne faut jamais négliger.

Certes, pour le mycologue, identifier une nouvelle espèce demande beaucoup de recherches, d'observations, de réflexions, de la patience et du temps... Quelquefois aussi, il est bon de procéder par éliminations : très souvent, il faut consulter tel ouvrage, puis tel autre, revenir au premier, comparer les descriptions d'un même champignon. Le plus GROS défaut est de donner trop rapidement un nom... Mieux vaut s'avouer vaincu par la nature et savoir remettre à plus tard quand le doute s'installe ainsi que la fatigue... Peut-être, avec d'autres exemplaires, une autre fois, un détail qui n'avait pas été aperçu au préalable surgira et fera toute la lumière sur l'une ou l'autre espèce rare que vous trouvez chaque année, à une seule place, à la même saison. Dans ces cas-là, en attendant, notez le plus possible d'informations et veillez à ne pas détruire la station. Sachez enfin qu'il existe des centaines d'espèces de russules et qu'à cela s'ajoutent encore de nombreuses variétés.

Pour ce qui est du mycophage, bien éloigné du mycologue surtout en ce qui concerne le genre *Russula*, il suffira pour lui de mâcher sur le frais (et assez longuement dans certains cas) un fragment et de le recracher ensuite. Toutes les russules douces sont comestibles et automatiquement les autres seront jugées inconsommables.

La russule qui aurait provoqué quelques intoxications du type gastro-intestinal serait la russule émétique (par la présence de principes âcres quinoniques). D'autres russules âcres pourraient aussi provoquer le même genre d'intoxications (syndrome acro-résinoïde).

Sachez aussi que la russule émétique a, dans le passé, été considérée responsable d'empoisonnements du type muscardien beaucoup plus graves. Mais, comme l'a écrit Heim, cette indication est probablement erronée et les ouvrages modernes ne lui attribuent plus cette propriété.

Parmi les agaricales, voici un genre très vaste qui, à lui seul, peut occuper le mycologue durant bien des saisons, surtout s'il s'aventure sur des terrains de natures diverses et dans des habitats variés.

Le nombre d'espèces de russules qu'il recensera au fil du temps ne fera que s'accroître et certainement, il n'en verra pas la fin. Souvent, très souvent, il se trouvera confronté à des espèces plus rares les unes que les autres. Certaines très familières sont présentes chaque année, d'autres n'apparaissent, ou ne tomberont... dans son escarcelle, que tous les trois ou quatre ans et alors l'examen est presque à recommencer entièrement, malgré les notes ou les remarques que l'on aura eu soin de rassembler précédemment.

Mais, la première étape, c'est bien sûr d'être certain de se trouver en face d'une russule.

Une russule est un champignon à lamelles, à pied central ou presque, qui n'a jamais ni volve, ni anneau, ni armoire, ni cortine ou autres restes de voile, à la chair grenue, cassante tel un bâton de craie, du fait que les hyphes qui la composent ne s'entremêlent pas, ne s'enlacent pas. Elles sont composées de cellules plus ou moins rondes qui portent le nom de sphérocytes.

Mais un autre genre d'agaricales a les mêmes propriétés que celles énoncées ci-dessus ; ce sont les lactaires. Cependant, ces derniers, à la différence des russules, laissent s'écouler un latex particulièrement visible au niveau des lames, quand on les brise. Toutefois, certains lactaires ont un lait incolore ou hyalin, quelquefois peu abondant, donc l'endroits meurtris peut être assez vite tari. Il faut toujours effectuer ce test sur des exemplaires fraîchement cueillis. J'ajouterai encore que les russules sont toujours des espèces moyennes à grandes pouvant varier de 4 à 12 cm.

Déterminer le genre d'un champignon est bien une des premières étapes dans l'identification, mais le plus dur... ou le plus intéressant si l'on veut, reste à faire : c'est trouver le nom de l'espèce. Plus vous serez documentés, plus ardue vous paraîtra la tâche. En effet, aucun livre n'a la prétention d'être complet. Ce que vous recherchez n'est peut-être pas dans celui-ci, mais dans un autre. Les ouvrages les plus sérieux vous proposent une clé pour chaque grand genre, mais comme il faut s'y attendre, chaque clé est différente. On aborde la difficulté de diverses manières. L'une s'attachera en premier lieu à la couleur du chapeau qui, dans certains cas peut être très mélangée, complexe ou décolorée, donc pas toujours facile à choisir. D'autres scinderont d'abord le genre en espèces à chair compacte ou fragile, puis ensuite on subdivisera encore le genre en distinguant les espèces à chair douce et les espèces à chair âcre, piquante, nauséuse, brûlante. Et, à ce stade là, il faut avoir le courage de goûter...

Pour progresser dans la détermination, il faut le plus sûrement possible savoir à quelle section ou sous-section il faut rattacher le spécimen qu'on étudie. Ainsi Heim distinguait-il sept grands groupes de russules qu'il subdivise ensuite de la manière suivante.

- I. Les compactes : a) les noircissantes
 b) les pleureuses

Ce sont de fortes russules à marge non striée dont le revêtement varie du blanc au bistre-brun, qui n'offre sur le chapeau aucune nuance verte, bleue ou rouge. La chair est très ferme, à saveur qui peut être un peu âcre, parfois un peu amère.

- II. Les rigides : a) les hétérophylles : de couleur vive, mais non rouge, à saveur douce ; chair ferme et élastique, revêtement lisse et non strié, sporée blanche.
- b) les palombes : (= les griseinae pour M. Bon) russules de teintes variées, mais non rouges, à chair douce ou douceâtre, sporée crème.
- c) les jolies : russules de couleur rouge ou rose, à saveur non franchement douce, chair dure et cassante, revêtement non ou peu séparable, sec, finement floconneux-velouté ; sporée blanchâtre.
- d) les lilacines : russules couleur lilas, à marge striée, à saveur douce, à chair fragile, au revêtement séparable; sporée blanche. La couleur peut varier tout de même du bleu au violet.
- e) les xérampélines : russules compactes et cassantes, à forte odeur d'écrevisses cuites; sporée ocre, mais non intense.

Toutes les russules rigides sont donc douces et comestibles. Toutefois, certaines russules jolies sont plus ou moins amères ou de saveur mentholée et très peu recommandées pour être consommées (R. lepida et R. amarissima par exemple).

- III. Les jaunes ou trompeuses : russules à chapeau jaune, à odeur fruitée ; sporée claire.

les felleinae : elles ressemblent aux Foetentinae par la couleur du chapeau, par la sporée blanche ou crème, par la marge plus ou moins striée, mais elles s'en différencient par l'odeur qui n'est ni fétide, ni celle d'amandes amères, mais le plus souvent fruitée.

Marcel Bon considère cette section comme une sous-section au même titre que les Foetentinae et il les réunit dans une section dénommée les ingrates.

Les felleinae renferment notamment R. fellea (= R. ochracea) déjà rencontrée plusieurs fois cette année, R. ochroleuca, une des plus communes chez nous, au chapeau jaune jonquille, à la chair assez âcre, mais que certains consomment tout de même... et R. claroflava que nous trouvons chaque année à Bannux dans les sphaignes et endroits marécageux, en juin-juillet, au jaune beaucoup plus vif et à la chair tout à fait douce.

- IV. Les fragiles : ce sont des russules rouges ou violacées, à chair très âcre et fragile, à lamelles et sporées blanches ou crème.

- a) les émétiques ou poivrées : couleur rouge, sporée et lames blanches, chair fragile, revêtement lisse et séparable. Marge plus ou moins striée.

Dans cette stirpe, nous connaissons et rencontrons souvent R. emetica et sa variété betularum, R. atropurpurea, R. fragilis (à noter que les atropurpurines sont beaucoup moins fragiles).

- b) les sanguines : russules de couleur rouge sang, âcres, à cuticule difficilement séparable ; sporée et lames blanc crème, mais non nettement ocres.

Nous rencontrons souvent R. sardonina, R. Queleti et Melle Closeet connaît une station de R. exalbicans.

- c) les violacées : russules de couleur violette, à saveur très âcre, au revêtement assez aisément séparable, chair fragile, sporée blanc crème ou blanche.

- V. Les fétides (Foetentinae) : russules plus ou moins jaunes, à odeur fétide ou cyanique. A l'exception de quelques-unes dont par exemple R. consobrina, elles ont la marge piléique cannelée. La couleur terne du chapeau varie du citrin et du jaune au brun (donc dépourvue de tonalité rouge, verte, bleue ou violette), les lames larment fréquemment au début, la saveur est plus ou moins âcre et désagréable, l'odeur forte souvent fétide ou écoeurante (amande amère, laurier-cerise, caoutchouc, camembert pour en citer quelques-unes) sont des caractéristiques propres à cette section. Cette année déjà, maints spécimens de R. foetens ont été trouvés à Sart. R. fragans, plus roux et plus rare, a une toute autre odeur, celle de la frangipane.

- VI. Les russules douces à lames jaunes : (ocre à jaune safran)

- a) les décolorantes : P. decolorans, R. seperina, R. vinosa, etc.
- b) les alutacées : R. alutacea, R. olivacea, R. Romellii, R. integra, R. Velenovskyi, etc.
- c) les violettes : R. Turci (trouvée non loin du golf de Spa), R. amethystina, R. caerulea, R. melliolens, etc.
- d) les caméléons : R. vitellina, R. chamaeleontina, etc.
- e) les paludosae (=Coccinae) regroupe des espèces assez robustes, au chapeau de couleur rouge comme R. Velenovskyi qui peut être classé ici aussi. R. paludosa, R. aurea (=R. aurata), R. laeta, R. rubroalba, R. pseudointegra, R. aurantiaca, etc.
- f) les rouillées : R. venosa (R. nitida), R. nauscosa, R. intensior, etc.

Chez M. Bon, certaines de ces russules sont regroupées dans une section qu'il dénomme Tenellae, les russules graciles, notamment R. puellaris, la russule fillette que nous rencontrons aussi chaque année.

Liste des membres effectifs 1992 de l'A.S.B.L.
LES NATURALISTES DE LA HAUTE LESSE.

NOM	PRENOM	RUE	COPO	VILLE
Antoine	Marie-Madeleine	Rue de Maissin 122	6890	Villance
Bausier	André	Chaussée de Tirlemont 9	1370	Jodoigne
Bausier	Madame	Chaussée de Tirlemont 9	1370	Jodoigne
Boegen	Christophe	Rue de Villance 53	6890	Libin
Boegen	Laurence	Rue de Villance 53	6890	Libin
Bolly	Cécile	Rue du Village 21	6840	Tournay (Luxembourg)
Botin	Imelda	Avenue Atlantique 86	1150	Bruxelles
Brenu	Claire	Rue des Marmozets 1	5560	Ciergnon
Calle	Anne-Marie	Rue de la Culée 93	6927	Resteigne
Chanteux	Pierre	Grand Place 17	6880	Bertrix
Collet	Francis	Avenue Fort Mahon 209 M	6920	Wellin
Commerce-Van Inschoot	Raoul	Avenue du Castel 70	1200	Bruxelles
Commerce-Van Inschoot	Denise	Avenue du Castel 70	1200	Bruxelles
Dantinne	René	Rue J. Musch 23 bte 034	4053	Embourg
David-Lonchay	Michel	Rue de Lesterny 22 b	6953	Forrières
David-Lonchay	Elise	Rue de Lesterny 22 b	6953	Forrières
David-Lonchay	Micheli	Rue de Lesterny 22 b	6953	Forrières
David-Lonchay	??	Rue de Lesterny 22 b	6953	Forrières
Deblaton	Madame	Rue de Vencimont 29	5570	Sevry-Beauraing
Delvaux de Fenffe	Michel	Avenue des Quatre Bonniers 8	1348	Louvain-la-Neuve
Delvaux de Fenffe	Marie Christine	Avenue des Quatre Bonniers 8	1348	Louvain-la-Neuve
Demaet-Kempinaire	Jacques	Rue de la Culée 40 B	6929	Gembes
Demblon	Charles	Rue Romette 17	5586	Wavreille
Dicker	Raoul	Pinsamont 5	6680	Tillet - Sainte Ode
Dicker	Tinda	Pinsamont 5	6680	Tillet - Sainte Ode
Dourte	Michelle	Rue des Bacs 30	6800	Recogne
Dupuis	Jacques	Rue Saint-Urbain 124 H	6934	Tellin
Dury	Dominique	Rue Africaine 8	1050	Bruxelles
Evrard	Maurice	Au Tilleul 113	6921	Chanly-Wellin
Evrard	Loulou	Au Tilleul 113	6921	Chanly-Wellin
Evrard	Marie	Rue des Primevères 6/202	1348	Louvain-la-Neuve
Evrard	Samuel	Rue des Aubépines 25	5580	Han-sur-Lesse
Fierlafijn	Etienne	Rue du Long Chêne 12	1970	Wezenbeek Open
Frix	Fernand	De Villerslaan 7	1700	Dilbeek
Gelin	Paul	Chemin des Aujes 13	5580	Briquemont
Gelin	Arlette	Chemin des Aujes 13	5580	Briquemont
Gerard	Emile	Rue de Bomel 111	5000	Namur
Gillet	Chantal	Chaussée de Charleroi 141/6	1060	Bruxelles
Herten	Danielle	Rue des Croix de Guerre 1	4020	Liège
Herygers	Michel	Jan Sanderslaan 43	2620	Hemiksem
Herygers	Jozef	Rue du Coirbois 22	5580	Rocheftort
Herygers	Denise	Rue du Coirbois 22	5580	Rocheftort
Herygers	Philippe	Rue du Coirbois 22	5580	Rocheftort
Huysecom	Claudine	Rue de la Croix d'Or	6929	Gembes
Imbreckx	Etienne	Rue des Falizes 10	5580	Rocheftort
Jacques	Anne	Route de Corbion 140	5590	Leignon

NOM	PRENOM	RUE	COPO	VILLE
Lambeau	André	Clos du Vieux Moulin 18	1410	Waterloo
Lambeau	Nicole	Clos du Vieux Moulin 18	1410	Waterloo
Lambert	Marc	Rue de Lesterny 7	6953	Forrières
Lebrun	Jean-Claude	Wez de Bouillon 24	6890	Villance
Lebrun	Andrée	Wez de Bouillon 24	6890	Villance
Lebrun	Anne Michèle	Wez de Bouillon 24	6890	Villance
Lebrun	Pierre-Emmanuel	Wez de Bouillon 24	6890	Villance
Leconte	Gérard	Rue Raymond Noël 119	5170	Bois-Villers
Leconte	Monique	Rue Raymond Noël 119	5170	Bois-Villers
Leconte	Séraphin	Rue de Givet 62	5500	Dinant
Limbourg	Pierre	Rue al'Roue 75	6921	Chanly
Limbourg	Francine	Rue al'Roue 75	6921	Chanly
Loiseau	Paul	Rue Scotton 199 A	6929	Haut-Fays
Loiseau	Monique	Rue Scotton 199 A	6929	Haut-Fays
Maboge	Pol	Rue de Villance 122	6890	Libin
Maboge	Andréa	Rue de Villance 122	6890	Libin
Malfroid	Ghislaine	Rue Frenet 45	6927	Tellin
Mannaert	Pierre	Rue de l'Europe 25	5081	Bovesse
Marée	Fabienne	Rue des Collires 29	5580	Han sur Lesse
Marée	Bruno	Rue des Collires 29	5580	Han sur Lesse
Melignon	Louis	Rue du Berger 17	5580	Rochefort
Melignon	Nelly	Rue du Berger 17	5580	Rochefort
Mormont	Daniel	Vecpré 1	6986	Halleux
Mormont	Francine	Vecpré 1	6986	Halleux
Overall	Bernard	Grumelange 29	6630	Martelange
Overall	Danielle	Grumelange 29	6630	Martelange
Paquay	Marc	Rue des Marmozets 1	5560	Ciergnon
Penne-Hauglustaine	Edgard	La Chavée 3	6890	Transinne
Penne-Hauglustaine	Maggy	La Chavée 3	6890	Transinne
Petrez	Suzy	Rue Grande 41	5530	Godinne
Pirot	Paul	Rue des Peupliers 10	6840	Neufchâteau
Quennery	Marie-Claire	c/o PET. R. des Armoiries 9	6900	Marche en Famenne
Son	Jean-Luc	Rue des Primevères 6/202	1348	Louvain-la-Neuve
Tyteca-Antoine	Daniel	Chemin du Cramignon 1	1348	Louvain-la-Neuve
Tyteca-Antoine	Brigitte	Chemin du Cramignon 1	1348	Louvain-la-Neuve
Van Gotton	Danielle	Rue Nanfurnal 8	6953	Nassogne
Vandenabeele	Francine	Rue du Moulin 50	6887	Straimont
Weber	Jean-Pol	Rue de Grupont 28	6927	Bure
Willems	Jacques	Parc Schuman, ru Decuyper 123/65	1200	Bruxelles
Willems	Claire	Parc Schuman, ru Decuyper 123/65	1200	Bruxelles

TABLE DES MATIERES (1992)

I. ACTIVITES GENERALES

	Pages
18/1 Assemblée générale à AVE	1
15/2 Marche-en-Famenne et ses alentours	11
7/3 Débroussaillage à Auffe	15
25/4 Dinant - Pelouses calcaires au confluent Lesse-Meuse	97
10/5 2e Journée du Patrimoine naturel en Haute-Lesse	
- Anloy	25
- Wellin	25
- Han/Lesse	26
- Daverdisse	27
- Bure	30
- Nassogne	34
- Ermitage de Resteigne	34
24/5 Journée de prospection "tous azimuts"	
- Géologie entre Ave et Belvaux	35
- Ornithologie et botanique	38
21/6 Excursion en Haute-Sûre : Tintange, Grumelange, Martelange	59
2-12/7 Vacances en Autriche	65
Promenade à travers la flore luxembourgeoise	67
Erratum	141
19/7 Promenade botanique à Auby/Semois	74
Le château d'Herbeumont	138
21/7 Traces de l'agriculture ancienne dans la vallée de l'Almache (Gembes)	76
8/8 Promenade à Gembes : étude de zones humides	89
30/8 Excursion ornithologique en Zélande	104
19-20/9 Découverte de la région de l'Yser et Journée de l'Entente pour la Protection de la Nature	142
17-25/10 Participation à la "Semaine Verte" (Wavreille-Almache)	117
24/10 Initiation à la mycologie (Custinne-Houyet)	118
14/11 Journée "culturelle" à Rochefort	119
Souper traditionnel des Natus à Forrière	120
5/12 Promenade au pays de la Vierre : Straimont, Suxy, Chiny, Burnichamp	146
27/12 Projet "Almache" : Daverdisse - Gembes	141

II. ACTIVITES DES EQUIPES

A. EQUIPE BOTANIQUE

1/3	Initiation à la Bryologie (Briquemont)	19
21/3	Initiation à la Bryologie : les mousses du calcaire (Lesse)	48
5/4	Recensement des Anémones pulsatilles	151
18/4	Mousses et premières floraisons dans la vallée de la Lesse et de la Lomme	151
23/5	Aspects de la Famenne septentrionale (Buissonville)	152
30/5	Orchidées en Lesse-et-Lomme : stations menacées	152
13/6	Idem	152
20/6	Prospection IFBL du carré J6.42.13 (Honnay)	152
27/6	Inventaire d'une zone humide (Bras)	152
26/7	Prospection IFBL du carré J6.23.44 (Lessive)	152
29/8	Prospection IFBL du carré J6.52.34 (Gembes)	153
3/10	Sortie mycologique à Grupont	153
17/10	Sortie mycologique à Belvaux	153

B. EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

4/4	Recensement du Pic mar à Buissonville	44
5/6	Observations nocturnes dans la vallée du Cobri (Lessive)	45
	Questionnaire-test	80
19/6	Observations à Lessive	82
du 17/11/91 au 19/5/92	Observation d'un Casse-noix moucheté	124
11/10	Les migrations à Sohier	148

C. EQUIPE MALACOLOGIE etc.

11/4	Tienne des Maulins et Wérimont (Eprave)	52
17/5	Chavée de la Lesse	53
27/9	Sortie impromptue à Hastière	92

D. EQUIPE SPELEO

1/5	Participation au sondage de la Croix-Denis (Halma)	51
12/7		
3-4/10		

E. EQUIPE ARCHEOLOGIE

1/5	Sondage à la Croix-Denis (Halma)	51
Juillet	Fouille du village de Marsolle	131
Juillet -août	Fouilles à la villa romaine de Malagne	132

III. CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Communiqué au sujet de la Carrière de Resteigne	4
Lettre à la commune de Tellin sur le même sujet	5
Où la correction d'un de nos membres est mise en cause à la légère	20
Documents sur le même sujet	21
	22
Communiqué des Natus au sujet du Gouffre de Belvaux	23
Activités de l'Equipe durant le 2e trimestre	54
La conférence de Rio	55
Projet d'achat immobilier à Bras	56
	84
Activités de l'Equipe	84
Semaine Verte et vallée de l'Almache	85
Rapport des réunions de septembre et octobre	95
Les N.H.L. à la 39e Journée de l'Entente	96
Rapport des réunions de novembre et décembre	133
Communiqués des NHL :	
Bilan d'une saison touristique	135
Malagne la gallo-romaine	136
La mare de Wavreille : le renouveau	150

IV. DIVERS

RANDONNEES PEDESTRES

29/2	Barrage de Nisramont - Cetturu	16
8/3	Cetturu -Gouvy	18
22/8	Gouvy - Troisvierges	90
23/8	Troisvierges - Clervaux	91
	Les champignons vinrent à manquer	3
	Une grotte à Resteigne	9
	Les Echos du patrimoine	24
	Mirwart, Château et alentours : exposition	58
	Les "ratoûrnures" des ornitho-météorologistes	88
	<u>INVENTAIRE MYCOLOGIQUE 1992</u>	126
	Bibliographie sur les Villas romaines	137
	A la mémoire d'un de nos membres fondateurs : Jean WEIS	154

DOCUMENTS

n° 1 - Les taillis sartés de l'Ardenne

n° 2 - La conservation du littoral et la restauration des dunes

n° 3 - Les Russules

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS 1992

TABLE DES MATIERES



